MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

manioc.org
Conseil général de la Guyane

mANIOC.org
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

RÉVOLUTION

DE

L'AMÉRIQUE,

PAR

M. L'ABBÉ RAYNAL,

Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique & Politique des Etabliſſemens, & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

SUPPLÉMENT

Pour ſervir de Tome VIII.e à l'Édition qui a parue en ſept Volumes.



A LONDRES,

Chez LOCKYER DAVIS, Holbourn.

M. DCC. LXXXI.

DEPARTEMENT DE LA GUYANE
BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
8° 5075

AVIS DES ÉDITEURS.

Nous nous propoſons de donner inceſſamment deux Volumes qui ſeront la ſuite de celui-ci, & qui compléteront l'Hiſtoire Philoſophique & Politique des Établiſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes, dont les Éditions ont précédé celle qui vient de paroître.

BIBLIOTHEQUE
A. FRANÇOISE

AVERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR.

L'HISTOIRE philoſophique & politique des établiſſemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, par M. l'Abbé RAYNAL, eſt certainement un des plus beaux ouvrages qui ayent paru depuis la renaiſſance des Lettres, & peut-être le plus inſtructif de ceux que nous connoiſſons. C'eſt une production, dont on n'avoit point de modele ; & qui pourra bien en ſervir un jour. Le public ſouhaitoit avec impatience ce ſupplément, attendu depuis ſi long-temps, qui devoit traiter des démêles de la Grande-Bretagne avec ſes Colonies.

L'Éditeur, dans le cours de ſes voyages, a eu le ſingulier bonheur de ſe procurer une copie de cet excellent Traité, qui n'a pas encore paru dans l'étranger. Il ſe flatte que l'illuſtre hiſtorien aura quelque indulgence pour un homme, qu'aucune conſidération n'auroit pu engager à donner, ſans ſon aveu, cet écrit au public, s'il n'eut été intimement perſuadé que les raiſonnemens ſolides dont il eſt rempli, pourront, dans ce moment de criſe, être de quelque ſervice à cette patrie qu'il aime & chérit avec une ardeur, qui ne le céde qu'à cette flamme d'un ordre ſupérieur, dont brûle l'écrivain philantrope, pour la liberté & pour le bonheur de toutes les nations de la terre. L'Éditeur ne donne pas ſeulement ce brillant morceau tel qu'il a été compoſé en François; il en publie auſſi la traduction en Anglois, en faveur de ceux qui n'entendent pas la premiere

de ces langues, ou de ceux auxquels elle n'eſt pas très-familiere. Il ſouhaite que la copie ait quelque choſe de la chaleur, de la grace, de la force, de la dignité de l'original.

Il doit avertir que l'Auteur a évalué les monnoies en livres tournois, & qu'il eſtime la livre ſterling vingt-deux livres dix ſols.

On oſe croire qu'indépendamment de cet eſprit de bienfaiſance qui caractériſe ce Traité hiſtorique & philoſophique, la profondeur des vues politiques, le jugement exquis, & même les ſalutaires ſarcaſmes dont il eſt aſſaiſonné, ne ſauroient être préſentés plus à propos, à ceux pour qui il eſt principalement deſtiné. Il paroît aujourd'hui que le vœu général de la nation, & même ſon attente, ſont, que le Parlement, avant la fin de la ſéance, prenne enfin, ſi toutefois il en eſt encore temps, des meſures

efficaces pour terminer les diſſentions dénaturées & honteuſes qui ont ſi cruellement déchiré le ſein de la mere-patrie & ſes colonies : diſſentions au milieu deſquelles les peuples, (ainſi que l'a très-bien obſervé l'auteur d'un projet d'accommodement fondé ſur la juſtice & ſur la généroſité) ſe voient dépouillés de part & d'autre, de leurs plus chers avantages, & où le ſacrifice forcé de leur félicité mutuelle, eſt ſuivi de la miſere, & du mépris des nations.

A Londres, le 5 Mars 1781.



TABLE
DES MATIERES.

ETAT de détreſſe où ſe trouve l'Angleterre. 1763 1

L'Angleterre appelle ſes Colonies à ſon ſecours. 4

L'Angleterre exige de ſes Colonies ce qu'il ne falloit que leur demander. 14

Après avoir cédé, l'Angleterre veut être obéie par ſes Colonies. Meſures qu'elles prennent pour lui réſiſter. 20

Les Colonies étoient en droit de ſe ſéparer de leur métropole, indépendamment de tout mécontentement. 33

Quel étoit le parti qui convenoit à l'Angleterre, lorſqu'elle vit la formation de ſes Colonies. 61

L'Angleterre ſe détermine à réduire ſes Colonies par la force. 78

Les Colonies rompent les liens qui les uniſſoient à l'Angleterre, & s'en déclarent indépendantes. 92

La guerre commence entre les Etats-Unis & l'Angleterre. 104

Pourquoi les Anglois ne ſont point parvenus à ſoumettre les provinces conféderées. 113

Pourquoi les provinces conféderées n'ont pas réuſſi à chaſſer les Anglois du continent Américain. 125

La France reconnoît l'indépendance des Etats-Unis. Cette démarche occaſionnela guerre entre cette Couronne & celle d'Angleterre. 138

L'Eſpagne, n'ayant pas réuſſi à réconcilier l'Angleterre & la France, ſe déclare pour cette derniere puiſſance. 157

Quelle doit être la politique de la maiſon de Bourbon, ſi elle eſt victorieuſe. 167

Quelle idée il faut ſe former des treize provinces conféderées. 174



RÉVOLUTION
DE
L'AMÉRIQUE.

L'ANGLETERRE ſortoit d'une longue & ſanglante guerre, où ſes flottes avoient arboré le pavillon de la victoire ſur toutes les mers, où une domination déjà trop vaſte, s'étoit accrue d'un territoire immenſe dans les deux Indes. Cet éclat pouvoit en impoſer au-dehors : mais au-dedans, la nation étoit réduite à gémir de ſes acquiſitions & de ſes triomphes. Écraſée ſous le fardeau d'une dette de 3,333,000,000 livres qui lui coûtoit un intérêt de 111,577,490 livres, elle pouvoit à peine ſuffire aux dépenſes les plus néceſſaires avec 130,000,000 liv. qui lui reſtoient de ſon revenu ; & ce revenu,

Etat de détreſſe où ſe trouve l'Angleterre en 1763.

loin de pouvoir s'accroître, n'avoit pas une consistance assurée.

Les terres restoient chargées d'un impôt plus fort qu'il ne l'avoit jamais été dans un temps de paix. On avoit mis de nouvelles taxes sur les maisons & sur les fenêtres. Le contrôle des actes pesoit sur tous les biens-fonds. Le vin, l'argenterie, les cartes, les dés à jouer ; tout ce qui étoit regardé comme un objet de luxe ou d'amusement, payoit plus qu'on ne l'auroit cru possible. Pour se dédommager du sacrifice qu'il avoit fait à la conservation des citoyens, en prohibant les liqueurs spiritueuses, le fisc s'étoit jetté sur la dreche, sur le cidre, sur la biere, sur toutes les boissons à l'usage du peuple. Les ports n'expédioient rien pour les pays étrangers, n'en recevoient rien qui ne fût accablé de droits à l'entrée & à la sortie. Les matieres premieres & la main-d'œuvre étoient montées à si haut prix dans la Grande-Bretagne, que ses négocians se voyoient supplantés dans des contrées où ils n'avoient pas même

éprouvé juſqu'alors de concurrence. Les bénéfices de ſon commerce avec toutes les parties du globe, ne s'élevoient pas annuellement au-deſſus de cinquante-ſix millions ; & de cette balance il en falloit tirer trente-cinq pour les arrérages des ſommes placées par les étrangers dans ſes fonds publics.

Les reſſorts de l'Etat étoient forcés. Les muſcles du corps politique éprouvant à la fois une tenſion violente, étoient en quelque maniere ſortis de leur place. C'étoit un moment de criſe. Il falloit laiſſer reſpirer les peuples. On ne pouvoit pas les ſoulager par la diminution des dépenſes. Celles que faiſoit le gouvernement étoient néceſſaires, ſoit pour mettre en valeur les conquêtes achetées au prix de tant de ſang, au prix de tant d'argent; ſoit pour contenir la maiſon de Bourbon, aigrie par les humiliations de la derniere guerre, par les ſacrifices de la derniere paix. Au défaut d'autres moyens pour fixer, & la ſécurité du préſent, & la proſpérité de l'avenir, on imagina d'ap-

peller les colonies au ſecours de la métropole. Cette vue étoit ſage & juſte.

L'Angleterre appelle ſes colonies à ſon ſecours.

Les membres d'une confédération, doivent tous contribuer à ſa défenſe & à ſa ſplendeur, ſelon l'étendue de leurs facultés, puiſque ce n'eſt que par la force publique que chaque claſſe peut conſerver l'entiere & paiſible jouiſſance de ce qu'elle poſſede. L'indigent y a ſans doute moins d'intérêt que le riche : mais il y a d'abord l'intérêt de ſon repos, & enſuite celui de la conſervation de la richeſſe nationale qu'il eſt appellé à partager par ſon induſtrie. Point de principe ſocial plus évident ; & cependant point de faute politique plus commune que ſon infraction. D'où peut naître cette contradiction perpétuelle entre les lumieres & la conduite des gouvernemens ?

Du vice de la puiſſance légiſlative qui exagere l'entretien de la force publique, & uſurpe pour ſes fantaiſies, une partie des fonds deſtinés à cet entretien. L'or du commerçant, du laboureur, la ſubſiſtance du pauvre, arrachés dans les

campagnes & dans les villes, au nom de l'état, proſtitués dans les cours à l'intérêt & au vice, vont groſſir le faſte d'une troupe d'hommes qui flattent, haïſſent & corrompent leur maître, vont dans des mains plus viles encore payer le ſcandale & la honte de ſes plaiſirs. On les prodigue pour un appareil de grandeur, vaine décoration de ceux qui ne peuvent avoir de grandeur réelle, pour des fêtes, reſſource de l'oiſiveté impuiſſante au milieu des ſoins & des travaux que demanderoit un empire à gouverner. Une portion, il eſt vrai, ſe donne aux beſoins publics : mais l'incapacité diſtraite, les applique ſans jugement comme ſans économie. L'autorité trompée, & qui ne daigne pas même faire un effort pour ceſſer de l'être, ſouffre dans l'impôt une diſtribution injuſte, une perception qui n'eſt elle-même qu'une oppreſſion de plus. Alors tout ſentiment patriotique s'éteint. Il s'établit une guerre entre le prince & les ſujets. Ceux qui levent les revenus de l'état ne paroiſſent plus que les ennemis du ci-

toyen. Il défend ſa fortune de l'impôt, comme il la défendroit d'une invaſion. Tout ce que la ruſe peut dérober à la force, paroît un gain légitime ; & les ſujets corrompus par le gouvernement, uſent de repréſailles envers un maître qui les pille. Ils ne s'apperçoivent pas que dans ce combat inégal, ils ſont eux-mêmes dupes & victimes. Le fiſc inſatiable & ardent, moins ſatisfait de ce qu'on lui accorde qu'irrité de ce qu'on lui refuſe, pourſuit avec cent mains ce qu'une ſeule oſe lui dérober. Il joint l'activité de la puiſſance à celle de l'intérêt. Les vexations ſe multiplient. Elles ſe nomment châtiment & juſtice ; & le monſtre qui appauvrit tous ceux qu'il tourmente, rend grace au ciel du nombre des coupables qu'il punit, & des délits qui l'enrichiſſent. Heureux le ſouverain qui, pour prévenir tant d'abus, ne dédaigneroit pas de rendre à ſon peuple un compre fidele de l'emploi des ſommes qu'il en exigeroit. Ce ſouverain n'a pas encore paru en Angleterre; & ſans

doute il ne ſe montrera pas. Cependant la dette du protégé envers l'état qui le protege, n'en eſt pas moins néceſſaire & ſacrée; & aucun peuple ne l'a méconnue. Les colonies Angloiſes de l'Amérique Septentrionale n'en avoient pas donné l'exemple, & jamais le miniſtere Britannique n'avoit eu recours à elles, ſans en obtenir les ſecours qu'il ſollicitoit.

Mais c'étoit des dons & non des taxes, puiſque la conceſſion étoit précédée de délibérations libres & publiques dans les aſſemblées de chaque établiſſement. La mere patrie s'étoit trouvé engagée dans des guerres diſpendieuſes & cruelles. Des parlemens tumultueux & entreprenans avoient troublé ſa tranquillité. Elle avoit eu des adminiſtateurs audacieux & corrompus, malheureuſement diſpoſés à élever l'autorité du trône ſur la ruine de tous les pouvoirs & de tous les droits du peuple. Les révolutions s'étoient ſuccédées, ſans qu'on eût ſongé à attaquer un uſage affermi par deux ſiecles d'une heureuſe expérience.

Les provinces du Nouveau-Monde étoient accoutumées à regarder comme un droit cette maniere de fournir leur contingent en hommes & en argent. Cette prétention eût-elle été douteuſe ou erronnée, la prudence n'auroit pas permis de l'attaquer trop ouvertement. L'art de maintenir l'autorité eſt un art délicat, qui demande plus de circonſpection qu'on ne penſe. Ceux qui gouvernent en Angleterre ſont trop accoutumés à mépriſer les hommes. Il les regardent comme des eſclaves courbés par la nature, tandis qu'ils ne le ſont que par l'habitude. Si vous les chargez d'un nouveau poids, prenez garde qu'ils ne ſe redreſſent avec fureur. N'oubliez pas que le levier de la puiſſance n'a d'autre appui que l'opinion; que la force de ceux qui gouvernent n'eſt réellement que la force de ceux qui ſe laiſſent gouverner. N'avertiſſez pas les peuples diſtraits par les travaux, ou endormis dans les chaînes, de lever les yeux juſqu'à des vérités trop redoutables pour vous; & quand ils obéiſſent ne les faites

pas ſouvenir qu'ils ont le droit de commander. Dès que le moment de ce réveil terrible ſera venu ; dès qu'ils auront penſé qu'ils ne ſont pas faits pour leurs chefs, mais que leurs chefs ſont faits pour eux ; dès qu'une fois ils auront pu ſe rapprocher, s'entendre & prononcer d'une voix unanime : *Nous ne voulons pas de cette loi, cet uſage nous déplaît ;* point de milieu, il vous faudra par une alternative inévitable, ou céder ou punir, être foibles ou tyrans ; & votre autorité déſormais déteſtée ou avilie, quelque parti quelle prenne, n'aura plus à choiſir de la part des peuples, que l'inſolence ouverte ou la haine cachée.

Le premier devoir d'une adminiſtration ſage eſt donc de ménager les opinions dominantes dans un pays : car les opinions ſont la propriété la plus chere des peuples, propriété plus chere que leur fortune même. Elle peut travailler ſans doute à les rectifier par les lumieres, à les changer par la perſuaſion, ſi elles diminuent les forces de l'état. Mais il

n'eſt pas permis de les contrarier ſans néceſſité ; & il n'y en eut jamais pour rejetter le ſyſtême adopté par l'Amérique Septentrionale.

En effet, ſoit que les diverſes contrées de ce Nouveau-monde fuſſent autoriſées, comme elles le ſouhaitoient, à envoyer des repréſentans au parlement, pour y délibérer avec leurs concitoyens ſur les beſoins de tout l'empire Britannique ; ſoit qu'elles continuaſſent à examiner dans leur propre ſein ce qu'il leur convenoit d'accorder de contribution, il n'en pouvoit réſulter aucun embarras pour le fiſc. Dans le premier cas, les réclamations de leurs députés auroient été étouffées par la multitude ; & ces provinces ſe ſeroient vues légalement chargées de la portion du fardeau qu'on auroit voulu leur faire porter. Dans le ſecond, le miniſtere diſpoſant des dignités, des emplois, des penſions, même des élections, n'auroit pas éprouvé plus de réſiſtance à ſes volontés dans cet autre hémiſphere que dans le nôtre.

Cependant les maximes conſacrées en Amérique avoient une autre baſe que des préjugés. Les peuples s'appuyoient de la nature de leurs chartes ; ils s'appuyoient plus ſolidement encore ſur le droit qu'a tout citoyen Anglois de ne pouvoir être taxé que de ſon aveu ou de celui de ſes repréſentans. Ce droit, qui devoit être celui de tous les peuples, puiſqu'il eſt fondé ſur le code éternel de la raiſon, remontoit par ſon origine juſqu'au regne d'Edouard I. Depuis cette époque, l'Anglois ne le perdit jamais de vue. Dans la paix, dans la guerre, ſous des rois féroces comme ſous des rois imbécilles, dans des momens de ſervitude comme dans des temps d'anarchie, il le réclama ſans ceſſe. On vit l'Anglois, ſous les Tudors, abandonner ſes droits les plus précieux & livrer ſa tête ſans défenſe à la hache des tyrans : mais jamais renoncer au droit de s'impoſer lui-même C'eſt pour le défendre qu'il répandit des flots de ſang, qu'il détrôna ou oſa punir ſes rois. Enfin, à la révoluion de 1688, ce droit

fut ſolemnellement reconnu dans l'acte célebre où l'on vit la liberté, de la même main dont elle chaſſoit un roi deſpote, tracer les conditions d'un contrat entre une nation & le nouveau ſouverain qu'elle venoit de choiſir. Cette prérogative d'un peuple parut bien plus ſacrée, que tant de droits imaginaires que la ſuperſtition voulut ſanctifier dans des tyrans ; elle fut à la fois pour l'Angleterre, & l'inſtrument & le rempart de ſa liberté. Elle penſoit, elle ſentoit que c'étoit la ſeule digue qui pût à jamais arrêter le deſpotiſme ; que le moment qui dépouille un peuple de ce privilege, le condamne à l'oppreſſion ; que les fonds levés en apparence pour ſa ſûreté, ſervent tôt ou tard à ſa ruine. L'Anglois, en fondant ſes colonies, avoit porté ces principes au-delà des mers ; & les mêmes idées s'étoient tranſmiſes à ſes enfans.

Ah ! ſi dans ces contrées même de l'Europe, ou l'eſclavage ſemble depuis long-temps s'être aſſis au milieu des vices, des richeſſes & des arts; où le deſpotiſme

des armées ſoutient le deſpotiſme des cours, où l'homme, enchaîné dès ſon berceau, garotté des doubles liens & de la ſuperſtition & de la politique, n'a jamais reſpiré l'air de la liberté : ſiſc dans ces contrées cependant, ceux qui ont réfléchi une fois en leur vie au ſort des états, ne peuvent s'empêcher d'adopter les maximes & d'envier la nation hardie qui a ſu en faire le fondement & la baſe de ſa conſtitution ; combien plus les Anglois, enfans de l'Amérique, doivent y être attachés, eux qui ont recueilli cet héritage de leurs peres ? Ils ſavent à quel prix leurs ancêtres l'ont acheté. Le ſol même qu'ils habitent, doit nourrir en eux un ſentiment favorable à ces idées. Diſperſés dans un continent immenſe ; libres comme la nature qui les environne, parmi les rochers, les montagnes, les vaſtes plaines de leurs déſerts, aux bords de ces forêts où tout eſt encore ſauvage & où rien ne rappelle ni la ſervitude ni la tyrannie de l'homme, ils ſemblent recevoir de tous les objets

physiques les leçons de la liberté & de l'indépendance. D'ailleurs ces peuples livrés presque tous à l'agriculture & au commerce, à des travaux utiles qui élevent & fortifient l'ame en donnant des mœurs simples, aussi éloignés jusqu'à présent de la richesse que de la pauvreté, ne peuvent être encore corrompus ni par l'excès du luxe, ni par l'excès des besoins. C'est dans cet état sur-tout, que l'homme qui jouit de la liberté, peut la maintenir & se montrer jaloux de défendre un droit héréditaire qui semble être le garant le plus sûr de tous les autres. Telle étoit la résolution des Américains.

L'Angleterre exige de ses colonies ce qu'il ne falloit que leur demander.

Soit que le ministere Britannique ignorât ces dispositions ; soit qu'il espérât que ses délégués réussiroient à les changer, il saisit le moment d'une paix glorieuse pour exiger une contribution forcée de ses colonies. Car, qu'on le remarque bien, la guerre heureuse ou malheureuse sert toujours de prétexte aux usurpations des gouvernemens, comme si les chefs des nations belligérentes s'y proposoient moins

de vaincre leurs ennemis, que d'asservir leurs sujets. L'an 1764 vit éclore ce fameux acte du timbre, qui défendoit d'admettre dans les tribunaux, tout titre qui n'auroit pas été écrit sur du papier marqué & vendu au profit du fisc.

Les provinces Angloises du nord de l'Amérique, s'indignent toutes contre cette usurpation de leurs droits les plus précieux & les plus sacrés. D'un accord unanime, elles renoncent à la consommation de ce que leur fournissoit la métropole, jusqu'à ce qu'elle ait retiré un bill illégal & oppresseur. Les femmes, dont on pouvoit craindre la foiblesse, sont les plus ardentes à faire le sacrifice de ce qui servoit à leur parure; & les hommes, animés par cet exemple, renoncent de leur côté à d'autres jouissances. Beaucoup de cultivateurs quittent la charrue, pour se former à l'industrie dans des atteliers; & la laine, le lin, le coton grossiérement travaillés, sont achetés au prix que coûtoient auparavant les toiles les plus fines, les plus belles étoffes.

Cette eſpece de conſpiration étonne le gouvernement. Les clameurs des négocians, dont les marchandiſes ſont ſans débouché, augmentent ſon inquiétude. Les ennemis du miniſtere appuient ces mécontentemens ; & l'acte du timbre eſt révoqué après deux années d'un mouvement convulſif, qui dans d'autres temps auroit allumé une guerre civile.

Mais le triomphe des colonies eſt de courte durée. Le parlement, qui n'a reculé qu'avec une extrême répugnance, veut en 1767, que ce qu'il n'a pu obtenir de revenu par le moyen du timbre, ſoit formé par le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier peint & le thé qui ſont portés d'Angleterre en Amérique. Les peuples du continent ſeptentrional ne ſont pas moins révoltés de cette innovation que de la premiere. Vainement leur dit-on que perſonne ne peut conteſter à la Grande-Bretagne le pouvoir d'établir ſur ſes exportations les droits qui conviennent à ſes intérêts, puiſqu'elle n'ôte point à ſes établiſſemens, ſitués au-delà

au-delà des mers, la liberté de fabriquer eux-mêmes les marchandiſes aſſervies aux nouvelles taxes. Ce ſubterfuge paroît une dériſion à des hommes, qui, purement cultivateurs & réduits à n'avoir de communication qu'avec leur métropole, ne peuvent, ni ſe procurer par leur induſtrie, ni par des liaiſons étrangeres, les objets qu'on vient d'impoſer. Que ce ſoit dans l'ancien ou dans le Nouveau-monde que ce tribut ſoit payé, ils comprennent que le nom ne change rien à la choſe, & que leur liberté ne ſeroit pas moins attaquée de cette maniere que de celle qu'on a repouſſée avec ſuccès. Les colons voient clairement que le gouvernement veut les tromper; & ils ne veulent pas l'être. Ces ſophiſmes politiques leur paroiſſent ce qu'ils ſont, le maſque de la tyrannie.

Les nations en général ſont plus faites pour ſentir que pour penſer. La plupart obéiſſent ſans réflexion, & parce qu'elles ont l'habitude d'obéir. L'origine & l'objet des premieres aſſociations nationales leur

étant inconnus, toute réſiſtance à leur volonté leur paroît un crime. C'eſt principalement dans les états où les principes de la légiſlation ſe confondent avec ceux de la religion, que cet aveuglement eſt ordinaire. L'habitude de croire favoriſe l'habitude de ſouffrir. L'homme ne renonce pas impunément à un ſeul objet. Il ſemble que la nature ſe venge de celui qui oſe ainſi la dégrader. Cette diſpoſition ſervile de l'ame s'étend à tout. Elle ſe fait un devoir de réſignation comme de baſſeſſe, & baiſant toutes les chaînes avec reſpect, tremble d'examiner ſes loix comme ſes dogmes. De même qu'une ſeule extravagance dans les opinions religieuſes ſuffit pour en faire adopter ſans nombre à des eſprits une fois déçus, une premiere uſurpation du gouvernement ouvre la porte à toutes les autres. Qui croit le plus, croit le moins; qui peut le plus, peut le moins. C'eſt par ce double abus de la crédulité & de l'autorité que toutes les abſurdités en matiere de culte & de politique ſe ſont

introduites dans le monde pour écraſer les hommes. Auſſi le premier ſignal de la liberté chez les nations les a portés à ſecouer ces deux jougs à la fois ; & l'époque où l'eſprit humain commença à diſcuter les abus, eſt celle où la raiſon ſentit enfin les droits des peuples, & où le courage eſſaya de poſer les premieres bornes au deſpotiſme. Les principes de tolérance & de liberté, établis dans les colonies Angloiſes, en avoient fait un peuple différent des autres peuples. On y ſavoit ce que c'étoit que la dignité de l'homme ; & le miniſtere Britannique la violant, il falloit néceſſairement qu'un peuple, tout compoſé de citoyens, ſe ſoulevât contre cet attentat.

Trois ans s'écoulerent, ſans qu'aucune des taxes, qui bleſſoient ſi vivement les Américains fût perçue. C'étoit quelque choſe : mais ce n'étoit pas tout ce que prétendoient des hommes jaloux de leurs prérogatives. Ils vouloient une renonciation générale & formelle à ce qui avoit été illégalement ordonné ; & cette

ſatisfaction leur fut accordée en 1770. On n'en excepta que le thé. Encore cette réſerve n'eut-elle pour objet que de pallier la honte d'abandonner entierement la ſupériorité de la métropole ſur ſes colonies : car ce droit ne fut pas plus exigé que les autres ne l'avoient été.

Après avoir cédé, l'Angleterre veut être obéie par ſes colonies. Meſures qu'elles prennent pour lui réſiſter.

Le miniſtere, trompé par ſes délégués, croyoit ſans doute les diſpoſitions changées dans le Nouveau-Monde, lorſqu'en 1773, il ordonna la perception de l'impôt ſur le thé.

A cette nouvelle, l'indignation eſt générale dans l'Amérique ſeptentrionale. Dans quelques provinces, on arrête des remercîmens pour les navigateurs qui avoient refuſé de prendre ſur leurs bords cette production. Dans d'autres, les négocians auxquels elle eſt adreſſée, refuſent de la recevoir. Ici, on déclare ennemi de la patrie quiconque oſera la vendre. Là, on charge de la même flétriſſure ceux qui en conſerveront dans leurs magaſins. Pluſieurs contrées renoncent ſolemnellement à l'uſage de cette

boiſſon. Un plus grand nombre brûlent ce qui leur reſte de cette feuille, juſqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe, étoit évalué cinq ou ſix millions; & il n'en fut pas débarqué une ſeule caiſſe. Boſton fut le principal théatre de ce ſoulevement. Ses habitans détruiſirent, dans le port même, trois cargaiſons de thé qui arrivoient d'Europe.

Cette grande ville avoit toujours paru plus occupée de ſes droits que le reſte de l'Amérique. La moindre atteinte qu'on portoit à ſes privileges, étoit repouſſée ſans ménagement. Cette réſiſtance, quelquefois accompagnée de troubles, fatiguoit, depuis quelques années, le gouvernement. Le miniſtere, qui avoit des vengeances à exercer, ſaiſit trop vivement la circonſtance d'un excès blâmable; & il en demanda au parlement une punition ſévere.

Les gens modérés ſouhaitoient que la cité coupable fût ſeulement condamnée à un dédommagement proportionné au

dégat commis dans ſa rade, & à l'amende qu'elle méritoit pour n'avoir pas puni cet acte de violence. On jugea cette peine trop légere ; & le 13 Mars 1774, il fut porté un bill qui fermoit le port de Boſton, & qui défendoit d'y rien débarquer, d'y rien prendre.

La cour de Londres s'applaudiſſoit d'une loi ſi rigoureuſe, & ne doutoit pas qu'elle n'amenât les Boſtoniens à cet eſprit de ſervitude qu'on avoit travaillé vainement juſqu'alors à leur donner. Si, contre toute apparence, ces hommes hardis perſévéroient dans leurs prétentions, leurs voiſins profiteroient avec empreſſement de l'interdit jetté ſur le principal port de la province. Au pis aller, les autres colonies, depuis longtemps jalouſes de celles de Maſſachuſet, l'abandonneroient avec indifférence à ſon triſte ſort, & recueilleroient le commerce immenſe que ſes malheurs feroient refluer ſur elles. De cette maniere ſeroit rompue l'union de ces divers établiſſemens, qui, depuis quelques années, avoit pris trop

de conſiſtance, au gré de la métropole.

L'attente du miniſtere fut généralement trompée. Un acte de rigueur en impoſe quelquefois. Les peuples qui ont murmuré tant que l'orage ne faiſoit que gronder au loin, ſe ſoumettent ſouvent lorſqu'il vient à fondre ſur eux. C'eſt alors qu'ils peſent les avantages & les déſavantages de la réſiſtance; qu'ils meſurent leurs forces & celles de leurs oppreſſeurs; qu'une terreur panique ſaiſit ceux qui ont tout à perdre & rien à gagner; qu'ils élevent la voix, qu'ils intimident, qu'ils corrompent; que la diviſion s'éleve entre les eſprits, & que la ſociété ſe partage entre deux factions qui s'irritent, en viennent quelquefois aux mains, & s'entr'égorgent ſous les yeux de leurs tyrans, qui voient couler ce ſang avec une douce ſatisfaction. Mais les tyrans ne trouvent guere de complices que chez les peuples déjà corrompus. Ce ſont les vices qui leur donnent des alliés parmi ceux qu'ils oppriment. C'eſt la molleſſe qui s'épouvante, & n'oſe faire l'échange de ſon repos contre des périls

honorables. C'eſt la vile ambition de commander qui prête ſes bras au deſpotiſme, & conſent à être eſclave pour dominer; à livrer un peuple pour partager ſa dépouille; à renoncer à l'honneur pour obtenir des honneurs & des titres. C'eſt ſur-tout l'indifférente & froide perſonnalité, dernier vice du peuple, dernier crime des gouvernemens, car c'eſt toujours le gouvernement qui la fait naître : c'eſt elle qui, par principe, ſacrifie une nation à un homme, & le bonheur d'un ſiecle & de la poſtérité à la jouiſſance d'un jour & d'un moment. Tous ces vices, fruits d'une ſociété opulente & voluptueuſe, d'une ſociété vieillie & parvenue à ſon dernier terme, n'appartiennent point à des peuples agriculteurs & nouveaux. Les Américains demeurerent unis. L'exécution d'un bill qu'ils appelloient inhumain, barbare & meurtrier, ne fit que les affermir dans la réſolution de ſoutenir leurs droits avec plus d'accord & de conſtance.

A Boſton, les eſprits s'exaltent de plus

en plus. Le cri de la religion renforce celui de la liberté. Les temples retentiſſent des exhortations les plus violentes contre l'Angleterre. C'étoit ſans doute un ſpectacle intéreſſant pour la philoſophie de voir que dans les temples, aux pieds des autels, où tant de fois la ſuperſtition a béni les chaînes des peuples, où tant de fois les prêtres ont flatté les tyrans, la liberté élevoit ſa voix pour défendre les privileges d'une nation opprimée. La divinité, qui daigne abaiſſer ſes regards ſur les malheureuſes querelles des hommes, aimoit mieux, ſans doute, voir ſon ſanctuaire conſacré à cet uſage, & des hymnes à la liberté, devenir une partie du culte que lui adreſſoient ſes miniſtres. Ces diſcours devoient produire un grand effet; & lorſqu'un peuple libre invoque le ciel contre l'oppreſſion, il ne tarde pas à courir aux armes.

Les autres habitans de Maſſachuſet, dédaignent juſqu'à l'idée de tirer le moindre avantage du déſaſtre de la capitale. Ils ne ſongent qu'à reſſerrer avec

les Boſtoniens les liens qui les uniſſent, diſpoſés à s'enſevelir ſous les ruines de leur commune patrie, plutôt que de laiſſer porter la moindre atteinte à des droits qu'ils ont appris à chérir plus que leur vie.

Toutes les provinces s'attachent à la cauſe de Boſton; & leur affection augmente à proportion du malheur & des ſouffrances de cette ville infortunée. Coupables, à peu de choſe près, d'une réſiſtance ſi ſéverement punie, elles ſentent bien que la vengeance de la métropole contre elles n'eſt que différée; & que toute la grace, dont peut ſe flatter la plus favoriſée, ſera d'être la derniere ſur qui s'appeſantira un bras oppreſſeur.

Ces diſpoſitions à un ſoulevement général ſont augmentées par l'acte contre Boſton, qu'on voit circuler dans tout le continent ſur du papier bordé de noir, emblême du deuil de la liberté. Bientôt l'inquiétude ſe communique d'une maiſon à l'autre. Les citoyens ſe raſſemblent & converſent dans les places publiques. Des

écrits, pleins d'éloquence & de vigueur, ſortent de toutes les preſſes.

« Les ſévérités du parlement Britan-
» nique contre Boſton, dit-on, dans ces
» imprimés, doivent faire trembler toutes
» les provinces Américaines. Il ne leur
» reſte plus qu'à choiſir entre le fer, le
» feu, les horreurs de la mort, & le
» joug d'une obéiſſance lâche & ſervile.
» La voilà enfin arrivée cette époque
» d'une révolution importante, dont l'é-
» venement heureux ou funeſte fixera à
» jamais les regrets ou l'admiration de la
» poſtérité.

» Serons-nous libres, ſerons-nous eſ-
» claves? C'eſt de la ſolution de ce grand
» problême que va dépendre, pour le pré-
» ſent, le ſort de trois millions d'hommes,
» & pour l'avenir, la félicité ou la miſere
» de leurs innombrables deſcendans.

» Réveillez-vous donc, ô Américains!
» jamais la région que vous habitez ne
» fut couverte d'auſſi ſombres nuages.
» On vous appelle rebelles, parce que
» vous ne voulez être taxés que par vos

» repréſentans. Juſtifiez cette prétention
» par votre courage, ou ſcellez-en la
» perte de tout votre ſang.

» Il n'eſt plus temps de délibérer. Lorſ-
» que la main de l'oppreſſeur travaille
» ſans relâche à vous forger des chaînes,
» le ſilence ſeroit un crime & l'inaction
» une infamie. La conſervation des droits
» de la république : voilà la loi ſuprême.
» Celui-la ſeroit le dernier des eſclaves,
» qui, dans le péril où ſe trouve la liberté
» de l'Amérique, ne feroit pas tous ſes
» efforts pour la conſerver. »

Cette diſpoſition étoit commune : mais l'objet important, la choſe difficile, au milieu d'un tumulte général, étoit d'amener un calme, à la faveur duquel il ſe formât un concert de volontés qui donnât aux reſolutions de la dignité, de la force, de la conſiſtance. C'eſt ce concert qui, d'une multitude de parties éparſes & toutes faciles à briſer, compoſe un tout dont on ne vient point à bout, ſi l'on ne réuſſit à le diviſer, ou par la force ou par la politique. La néceſſité de ce grand

enſemble fut ſaiſie par les provinces de New-Hampshire, de Maſſachuſet, de Rhode-Iſland, de Connecticut, de New York, de New-Jerſey, des trois comtés de la Delaware, de Penſylvanie, de Maryland, de Virginie, des deux Carolines. Ces douze colonies, auxquelles ſe joignit depuis la Georgie, envoyerent dans le mois de Septembre 1774, à Philadelphie, des députés chargés de défendre leurs droits & leurs intérêts.

Les démêlés de la métropole avec ſes colonies prennent, à cette époque, une importance qu'ils n'avoient pas eue. Ce ne ſont plus quelques particuliers qui oppoſent une réſiſtance opiniâtre à des maîtres impérieux. C'eſt la lutte d'un corps contre un autre corps, du congrès de l'Amérique contre le parlement d'Angleterre, d'une nation contre une nation. Les réſolutions priſes de part & d'autre échauffent de plus en plus les eſprits : l'animoſité augmente. Tout eſpoir de conciliation s'évanouit. Des deux côtés on aiguiſe le glaive. La Grande-Bretagne

envoie des troupes dans le Nouveau-monde. Cet autre hémiſphere s'occupe de ſa défenſe. Les citoyens y deviennent ſoldats. Les matériaux de l'incendie s'amaſſent, & bientôt va ſe former l'embraſement.

Gage, commandant des troupes royales, fait partir de Boſton, dans la nuit du 18 Avril 1775, un détachement chargé de détruire un magaſin d'armes & de munitions, aſſemblé par les Américains à Concord. Ce corps rencontre à Lexington, quelques milices qu'il diſſipe ſans beaucoup d'efforts, continue rapidement ſa marche, & exécute les ordres dont il étoit porteur. Mais à peine a-t-il repris le chemin de la capitale, qu'il ſe voit aſſailli, dans un eſpace de quinze milles, par une multitude furieuſe, à laquelle il donne, de laquelle il reçoit la mort. Le ſang Anglois, tant de fois verſé en Europe par des mains Angloiſes, arroſe à ſon tour l'Amérique, & la guerre civile eſt engagée.

Sur le même champ de bataille ſont

livrés, les mois ſuivans, des combats plus réguliers. Warren devient une des victimes de ces actions meurtrieres & dénaturées. Le congrès honore ſa cendre.

« Il n'eſt point mort, dit l'orateur, il » ne mourra pas cet excellent citoyen. » Sa mémoire ſera éternellement préſen- » te, éternellement chere à tous les gens » de bien, à tous ceux qui aimeront leur » patrie. Dans le cours borné d'une vie » de trente-trois ans, il avoit déployé » les talens de l'homme d'état, les vertus » d'un ſénateur, l'ame d'un heros.

» Vous tous, qu'un même intérêt ani- » me, approchez-vous du corps ſanglant » de Warren. Lavez de vos pleurs ſes » bleſſures honorables : mais ne vous » arrêtez pas trop long-temps auprès de » ce cadavre inanimé. Retournez dans » vos demeures pour y faire déteſter le » crime de la tyrannie. Qu'à cette » peinture horrible, les cheveux de vos » enfans ſe dreſſent ſur leurs têtes ; que » leurs yeux s'enflamment ; que leurs » fronts deviennent menaçans ; que

» leurs bouches expriment l'indignation. » Alors, alors, vous leur donnerez des » armes ; & votre dernier vœu ſera » qu'ils reviennent vainqueurs, ou qu'ils » finiſſent comme Warren ».

Les troubles qui agitoient Maſſachuſet ſe répétoient dans les autres provinces. Les ſcenes n'y étoient pas, à la vérité, ſanglantes, parce qu'il n'y avoit point de troupes Britanniques : mais par-tout les Américains s'emparoient des forts, des armes, des munitions ; par-tout ils expulſoient leurs chefs & les autres agens du gouvernement ; par-tout ils maltraitoient ceux des habitans qui paroiſſoient favorables à la cauſe de la métropole. Quelques hommes entreprenans portent l'audace juſqu'à s'emparer des ouvrages anciennement élevés par les François ſur le lac Champlain, entre la Nouvelle-Angleterre & le Canada, juſqu'à faire une irruption dans cette vaſte région.

Tandis que de ſimples particuliers ou des diſtricts iſolés ſervent ſi utilement la cauſe commune, le congrès s'occupe du ſoin

ſoin d'aſſembler une armée. Le commandement en eſt donné à George Waſington, né en Virginie, & connu par quelques actions heureuſes dans les guerres précédentes. Auſſi-tôt le nouveau général vole à Maſſachuſet, pouſſe de poſte en poſte les troupes royales, & les force à ſe renfermer dans Boſton. Six mille de ces vieux ſoldats, échappés au glaive, à la maladie, à toutes les miſeres, & preſſés par la faim ou par l'ennemi, s'embarquent le 24 Mars 1776 avec une précipitation qui tient de la fuite. Ils vont chercher un aſyle dans la Nouvelle-Écoſſe, reſtée, ainſi que la Floride, fidelle à ſes anciens maîtres.

Ce ſuccès fut le premier pas de l'Amérique Angloiſe vers la révolution. On commença à la déſirer hautement. On répandit de tous côtés les principes qui la juſtifioient. Ces principes, nés en Europe & particuliérement en Angleterre, avoient été tranſportés en Amérique par la philoſophie. On ſe ſervoit contre la métropole de ſes propres lumieres, & l'on

Les colonies étoient en droit de ſe ſéparer de leur métropole, indépendamment de tout mécontentement.

diſoit : Il faut bien ſe donner de garde de confondre enſemble les ſociétés & le gouvernement. Pour les connoître, cherchons leur origine.

L'homme, jetté comme au haſard ſur ce globe, environné de tous les maux de la nature ; obligé ſans ceſſe de défendre & de protéger ſa vie contre les orages & les tempêtes de l'air, contre les inondations des eaux, contre les feux & les incendies des volcans, contre l'intempérie des zones ou brûlantes ou glacées, contre la ſtérilité de la terre qui lui refuſe des alimens, ou ſa malheureuſe fécondité qui fait germer ſous ſes pas des poiſons ; enfin, contre les dents des bêtes féroces qui lui diſputent ſon ſéjour & ſa proie, & le combattant lui-même, ſemblent vouloir ſe rendre les dominatrices de ce globe, dont il croit être le maître : l'homme dans cet état, ſeul & abandonné à lui-même, ne pouvoit rien pour ſa conſervation. Il a donc fallu qu'il ſe réunît & s'aſſociât avec ſes ſemblables, pour mettre en commun leur force &

leur intelligence. C'eſt par cette réunion qu'il a triomphé de tant de maux, qu'il a façonné ce globe à ſon uſage, contenu les fleuves, aſſervi les mers, aſſuré ſa ſubſiſtance, conquis une partie des animaux en les obligeant de le ſervir, & repouſſé les autres loin de ſon empire, au fond des déſerts ou des bois, où leur nombre diminue de ſiecle en ſiecle. Ce qu'un homme ſeul n'auroit pu, les hommes l'ont exécuté de concert, & tous enſemble ils conſervent leur ouvrage. Telle eſt l'origine, tels ſont l'avantage & le but de la ſociété.

Le gouvernement doit ſa naiſſance à la néceſſité de prévenir & de réprimer les injures que les aſſociés avoient à craindre les uns de la part des autres. C'eſt la ſentinelle qui veille pour empêcher que les travaux communs ne ſoient troublés.

Ainſi la ſociété eſt née des beſoins des hommes, le gouvernement eſt né de leurs vices. La ſociété tend toujours au bien; le gouvernement doit toujours tendre à réprimer le mal. La ſociété eſt la

premiere, elle eſt dans ſon origine indépendante & libre; le gouvernement a été inſtitué pour elle & n'eſt que ſon inſtrument. C'eſt à l'une à commander : c'eſt à l'autre à la ſervir. La ſociété a créé la force publique; legouvernement qui l'a reçue d'elle, doit la conſacrer toute entiere à ſon uſage. Enfin, la ſociété eſt eſſentiellement bonne; le gouvernement, comme on le ſait, peut être & n'eſt que trop ſouvent mauvais.

On a dit que nous étions tous nés égaux; cela n'eſt pas. Que nous avions tous les mêmes droits. J'ignore ce que c'eſt que des droits, où il y a inégalité de talens ou de force, & nulle garantie, nulle ſanction. Que la nature nous offroit à tous une même demeure & les mêmes reſſources : cela n'eſt pas. Que nous étions doués indiſtinctement des mêmes moyens de défenſe : cela n'eſt pas; & je ne ſais pas en quel ſens il peut être vrai que nous jouiſſons des mêmes qualités d'eſprit & de corps.

Il y a entre les hommes une inégalité

originelle à laquelle rien ne peut remédier. Il faut qu'elle dure éternellement ; & tout ce qu'on peut obtenir de la meilleure législation, ce n'est pas de la détruire ; mais qu'elle empêche les abus.

En partageant ses enfans en marâtre ; en créant des enfans débiles & des enfans forts, la nature n'a-t-elle pas formé elle-même le germe de la tyrannie ? Je ne crois pas qu'on puisse le nier ; surtout si l'on remonte à un temps antérieur à toute législation, temps où l'on verra l'homme aussi passionné, aussi déraisonnable que la brute.

Que les fondateurs des nations, que les législateurs se sont-ils donc proposé ? D'obvier à tous les désastres de ce germe développé, par une sorte d'égalité artificielle, qui soumit sans exception les membres d'une société à une seule autorité impartiale. C'est un glaive qui se promene indistinctement sur toutes les têtes : mais ce glaive étoit idéal. Il falloit une main, un être physique qui le tint.

Qu'en est-il résulté ? C'est que l'histoire

de l'homme civiliſé n'eſt que l'hiſtoire de ſa miſere. Toutes les pages en ſont teintes de ſang, les unes du ſang des oppreſſeurs, les autres du ſang des opprimés.

Sous ce point de vue, l'homme ſe montre plus méchant & plus malheureux que l'animal. Les différentes eſpeces d'animaux ſubſiſtent aux dépens les unes des autres ; mais les ſociétés des hommes n'ont pas ceſſé de s'attaquer. Dans une même ſociété, il n'y a aucune condition qui ne dévore & qui ne ſoit dévorée, quelles qu'aient été ou que ſoient les formes du gouvernement ou d'égalité artificielle qu'on ait oppoſées à l'inégalité primitive ou naturelle.

Mais ces formes de gouvernement, du choix & du choix libre des premiers ayeux, quelque ſanction qu'elles puiſſent avoir reçue, ou du ſerment, ou du concert unanime, ou de leur permanence, ſont-elles obligatoires pour leurs deſcendans? Il n'en eſt rien; & il eſt impoſſible que vous, Anglois, qui avez ſubi ſucceſſivement tant de révolutions différentes

dans votre conſtitution politique, ballotté de la monarchie à la tyrannie, de la tyrannie à l'ariſtocratie, de l'ariſtocratie à la démocratie, de la démocratie à l'anarchie ; il eſt impoſſible que vous puiſſiez ſans vous accuſer de rebellion & de parjure, penſer autrement que moi.

Nous examinons les choſes en philoſophes ; & l'on ſait bien que ce ne ſont pas nos ſpéculations qui amenent les troubles civils. Point de ſujets plus patiens que nous. Je vais donc ſuivre mon objet, ſans en redouter les ſuites. Si les peuples ſont heureux ſous la forme de leur gouvernement, ils le garderont. S'ils ſont malheureux, ce ne ſeront ni vos opinions, ni les miennes ; ce ſera l'impoſſibilité de ſouffrir davantage & plus long-temps qui les déterminera à la changer, mouvement ſalutaire que l'oppreſſeur appellera révolte, bien qu'il ne ſoit que l'exercice légitime d'un droit inaliénable & naturel de l'homme qu'on opprime, & même de l'homme qu'on opprime pas.

On veut, on choiſit pour ſoi. On ne

ſauroit vouloir ni choiſir pour un autre ; & il ſeroit inſenſé de vouloir, de choiſir pour celui qui n'eſt pas encore né, pour celui qui eſt à des ſiecles de ſon exiſtence. Point d'individu qui, mécontent de la forme du gouvernement de ſon pays, n'en puiſſe aller chercher ailleurs une meilleure. Point de ſociété qui n'ait à changer la ſienne, la même liberté qu'eurent ſes ancêtres à l'adopter. Sur ce point, les ſociétés en ſont comme au premier moment de leur civiliſation. Sans quoi il y auroit un grand mal ; que dis-je, le plus grand des maux ſeroit ſans remede. Des millions d'hommes auroient été condamnés à un malheur ſans fin. Concluez donc avec moi :

Qu'il n'eſt nulle forme de gouvernement, dont la prérogative ſoit d'être immuable.

Quiconque penſe autrement eſt un eſclave. C'eſt un idolâtre de l'œuvre de ſes mains.

Quiconque penſe autrement eſt un inſenſé, qui ſe dévoue à une miſere éter-

nelle, qui y dévoue ſa famille, ſes enfans, les enfans de ſes enfans, en accordant à ſes ancêtres le droit de ſtipuler pour lui lorſqu'il n'étoit pas, & en s'arrogeant le droit de ſtipuler pour ſes neveux qui ne ſont pas encore.

Toute autorité tyrannique dans ce monde, a commencé ou par le conſentement des ſujets, ou par la force du maître. Dans l'un & l'autre cas, elle peut finir légitimement. Rien ne preſcrit pour cette tyrannie contre la liberté.

La vérité de ces principes eſt d'autant plus eſſentielle, que, par ſa nature, toute puiſſance tend au déſpotiſme, chez la nation même la plus ombrageuſe, chez vous, Anglois; oui, chez vous.

J'ai entendu dire à un Wigh, fanatique peut-être; mais il échappe quelquefois aux inſenſés des paroles d'un grand ſens: je lui ai entendu dire, que tant qu'on ne meneroit pas à Tiburn un mauvais miniſtre, avec auſſi peu de formalités, d'appareil, de tumulte & de ſurpriſe qu'on y conduit le plus obſcur des malfaiteurs, la

nation n'auroit de ſes droits, ni la juſte idée, ni la pleine jouiſſance qui convenoit à un peuple qui oſoit ſe croire ou s'appeller libre ; & cependant une adminiſtration, de votre aveu même, ignorante, corrompue, audacieuſe, vous précipite impérieuſement & impunément dans les abymes les plus profonds.

La quantité de vos eſpeces circulantes eſt peu conſidérable. Vous êtes accablés de papiers. Vous en avez ſous toutes ſortes de dénominations. Tout l'or de l'Europe, ramaſſé dans votre tréſor, ſuffiroit à peine à l'acquit de votre dette nationale. On ne ſait par quel incroyable preſtige cette monoie fictive ſe ſoutient. L'événement le plus frivole peut du ſoir au matin la jetter dans le décri. Il ne faut qu'une alarme pour amener une banqueroute ſubite. Les ſuites affreuſes qu'auroit ce manque de foi, ſont au-deſſus de notre imagination. Et voilà l'inſtant qu'on vous déſigne pour vous faire déclarer à vos colonies, c'eſt-à-dire, pour vous ſuſciter à vous-mêmes une guerre injuſte, inſenſée, ruineuſe. Que

deviendrez-vous, lorſqu'une branche importante de votre commerce ſera détruite, lorſque vous aurez perdu un tiers de vos poſſeſſions, lorſque vous aurez maſſacré un ou deux millions de vos compatriotes, lorſque vos forces ſeront épuiſées, vos marchands ruinés, vos manufacturiers réduits à mourir de faim, lorſque votre dette ſera augmenté & votre revenu diminué? Prenez-y garde, le ſang des Américains retombera tôt ou tard ſur vos têtes. Son effuſion ſera vengée par vos propres mains; & vous touchez au moment.

Mais, dites-vous, *ce ſont des rebelles....* Des rebelles! & pourquoi? parce qu'ils ne veulent pas être vos eſclaves Un peuple ſoumis à la volonté d'un autre peuple qui peut diſpoſer à ſon gré de ſon gouvernement, de ſes loix, de ſon commerce; l'impoſer comme il lui plaît; limiter ſon induſtrie & l'enchaîner par des prohibitions arbitraires, eſt ſerf, oui, il eſt ſerf; & ſa ſervitude eſt pire que celle qu'il ſubiroit ſous un tyran. On ſe délivre de l'oppreſſion d'un tyran ou par l'expulſion ou

par la mort. Vous avez fait l'un & l'autre. Mais une nation, on ne la tue point, on ne la chaſſe point. On ne peut attendre la liberté que d'une rupture, dont la ſuite eſt la ruine de l'une ou l'autre nation, & quelquefois de toutes les deux. Le tyran eſt un monſtre à une ſeule tête, qu'on peut abattre d'un ſeul coup. La nation deſpote eſt un hydre à mille têtes qui ne peuvent être coupées que par mille glaives levés à la fois. Le crime de l'oppreſſion exercée par un tyran raſſemble toute l'indignation ſur lui ſeul. Le même crime commis par une nombreuſe ſociété, en diſperſe l'horreur & la honte ſur une multitude qui ne rougit jamais. C'eſt le forfait de tous, ce n'eſt le forfait de perſonne; & le ſentiment du déſeſpoir égaré ne ſait où ſe porter.

Mais ce ſont nos ſujets.... Vos ſujets! pas plus que les habitans de la province de Galles, ne ſont les ſujets du Comté de Lancaſtre. L'autorité d'une nation ſur une autre, ne peut être fondée que ſur la conquête, le conſentement général, ou des

conditions propoſées & acceptées. La conquête ne lie pas plus que le vol. Le conſentement des aïeux ne peut obliger les deſcendans ; & il n'y a point de condition qui ne ſoit excluſive du ſacrifice de la liberté. La liberté ne s'échange pour rien, parce que rien n'eſt d'un prix qui lui ſoit comparable. C'eſt le diſcours que vous avez tenu à vos tyrans, & nous vous le tenons pour vos colons.

La terre qu'ils occupent eſt la nôtre.... La vôtre! c'eſt ainſi que vous l'appellez, parce que vous l'avez envahie. Mais ſoit. La charte de conceſſion ne vous oblige-t-elle pas à traiter les Américains en compatriotes? Le faites-vous? Mais il s'agit bien ici de conceſſions de chartes, qui accordent ce dont on n'eſt pas le maître, ce qu'en conſéquence on n'a pas le droit d'accorder à une poignée d'hommes foibles & forcés par les circonſtances de recevoir en gratification ce qui leur appartient de droit naturel. Et puis les neveux qui vivent aujourd'hui ont-ils été appellés à un pacte ſigné par leurs ancêtres? Ou con-

feſſez la vérité de ce principe, ou rappellez les deſcendans de Jacques. Quel droit avez-vous eu de le chaſſer que nous n'ayons de nous ſéparer de vous, vous diſent les Américains, & qu'avez-vous à leur répondre ?

Ce ſont des ingrats, nous ſommes leurs fondateurs, nous avons été leurs défenſeurs; nous nous ſommes endettés pour eux... dites pour vous autant & plus que pour eux. Si vous avez pris leur défenſe, c'eſt comme vous auriez pris celle du ſultan de Conſtantinople, ſi votre ambition ou votre intérêt l'euſſent exigé. Mais ne ſe ſont-ils pas acquittés en vous livrant leurs productions; en recevant excluſivement vos marchandiſes au prix exorbitant qu'il vous a plu d'y mettre; en s'aſſujettiſſant aux prohibitions qui gênoient leur induſtrie, aux reſtrictions dont vous avez grevé leurs propriétés ? Ne vous ont-ils pas ſecourus ? Ne ſe ſont-ils pas endettés pour vous ? N'ont-ils pas pris les armes & combattu pour vous ? Lorſque vous leur avez adreſſé vos demandes, comme il convient d'en uſer

avec des hommes libres, n'y ont-ils pas accédé ? Quand en avez-vous éprouvé des refus, ſi ce n'eſt lorſque leur appuyant la bayonnette ſur la poitrine, vous leur avez dit : *Vos tréſors ou la vie; mourez ou ſoyez mes eſclaves.* Quoi ! parce que vous avez été bienfaiſans, vous avez le droit d'être oppreſſeurs ? Quoi ! les nations auſſi ſe feront-elles de la reconnoiſſance un titre barbare pour avilir & fouler aux pieds ceux qui ont eu le malheur de recevoir leurs bienfaits ? Ah ! les particuliers peut-être, quoique ce ne ſoit point un devoir, peuvent dans des bienfaiteurs ſupporter des tyrans. Pour eux, il eſt beau, il eſt magnanime ſans doute de conſentir à être malheureux pour n'être point ingrats. Mais la morale des nations eſt différente. Le bonheur public eſt la premiere loi, comme le premier devoir. La premiere obligation de ces grands corps eſt avec eux-mêmes. Ils doivent avant tout liberté & juſtice aux individus qui les compoſent. Cha-

que enfant qui naît dans l'état, chaque nouveau citoyen qui vient reſpirer l'air de la patrie qu'il s'eſt faite, ou que lui a donnée la nature, a droit au plus grand bonheur dont il puiſſe jouir. Toute obligation qui ne peut ſe concilier avec celle-là eſt rompue. Toute réclamation contraire eſt un attentat à ſes droits. Et que lui importe qu'on ait obligé ſes ancêtres, s'il eſt deſtiné lui-même à être victime ? De quel droit peut-on exiger qu'il paie cette dette uſuraire de bienfaits qu'il n'a pas même éprouvés ? Non, non. Vouloir s'armer d'un pareil titre contre une nation entiere & ſa poſtérité, c'eſt renverſer toutes les idées d'ordre & de politique ; c'eſt trahir toutes les loix de la morale, en invoquant ſon nom. Que n'avez-vous pas fait pour Hanovre ! Commandez-vous à Hanovre ? Toutes les républiques de la Grece furent liées par des ſervices réciproques : aucune exigea-t-elle en reconnoiſſance le droit de diſpoſer de l'adminiſtration de la république obligée ?

Notre

Notre honneur eſt engagé..... Dites celui de vos mauvais adminiſtrateurs, & non le vôtre. En quoi conſiſte le véritable honneur de celui qui s'eſt trompé? Eſt-ce à perſiſter dans ſon erreur ou à la reconnoître? Celui qui revient au ſentiment de la juſtice, a-t-il à rougir? Anglois, vous vous êtes trop hâtés. Que n'attendiez-vous que la richeſſe eût corrompu les Américains, comme vous l'êtes? Alors, ils n'auroient pas fait plus de cas de leur liberté, que vous de la vôtre. Alors, ſubjugués par l'opulence, vos armes ſeroient devenues inutiles. Mais quel inſtant avez-vous pris pour les attaquer? Celui où ce qu'ils avoient à perdre, la liberté, ne pouvoit être balancé par ce qu'ils avoient à conſerver.

Mais plus tard ils ſeroient devenus plus nombreux..... J'en conviens. Qu'avez-vous donc tenté? L'aſſerviſſement d'un peuple que le temps affranchira malgré vous. Dans vingt, dans trente ans, le ſouvenir de vos atrocités ſera récent; & le fruit vous en ſera ravi. Alors, il ne

vous reſtera que la honte & le remords. Il eſt un décret de la nature que vous ne changerez pas : c'eſt que les grandes maſſes donnent la loi aux petites. Mais, répondez-moi, ſi alors les Américains entreprenoient ſur la Grande-Bretagne ce que vous avez entrepris aujourd'hui ſur eux : que diriez-vous ? Préciſément ce qu'ils vous diſent en ce moment. Pourquoi des motifs qui vous touchent peu dans leur bouche, vous paroîtroient-ils plus ſolides dans la vôtre ?

Ils ne veulent ni obéir à notre parlement, ni adopter nos conſtitutions.... Les ont-ils faites ? Peuvent-ils les changer ?

Nous y obéiſſons bien, ſans avoir eu dans le paſſé, & ſans avoir pour le préſent aucune influence ſur elles.... C'eſt-à-dire, que vous êtes des eſclaves, & que vous ne pouvez pas ſouffrir des hommes libres. Cependant, ne confondez point la poſition des Américains avec la vôtre. Vous avez des repréſentans, & ils n'en ont point. Vous avez des voix qui parlent pour vous, & perſonne ne ſtipule pour

eux. Si les voix ſont achetées & vendues, c'eſt une excellente raiſon pour qu'ils dédaignent ce frivole avantage.

Ils veulent être indépendans de nous.... Ne l'êtes-vous pas d'eux ?

Jamais ils ne pourront ſe ſoutenir ſans nous.... Si cela eſt, demeurez tranquilles. La néceſſité vous les ramenera.

Et ſi nous ne pouvions ſubſiſter ſans eux..... Ce ſeroit un grand malheur : mais les égorger pour vous en tirer, c'eſt un ſingulier expédient.

C'eſt pour leur intérêt, c'eſt pour leur bien que nous ſéviſſons contre eux, comme on ſévit contre les enfans inſenſés..... Leur intérêt ! leur bien ! Et qui vous a conſtitué juges de ces deux objets qui les touchent de ſi près & qu'ils doivent connoître mieux que vous ? S'il arrivoit qu'un citoyen s'introduisît de vive force dans la maiſon d'un autre, par la raiſon qu'il eſt lui homme de beaucoup de ſens, & que perſonne n'eſt plus en état de maintenir le bon ordre & la paix chez ſon voiſin, ne ſeroit-on pas en droit de

le prier de ſe retirer & de ſe mêler de ſes propres affaires ? Et ſi les affaires de cet officieux hypocrite étoient très-mal rangées ? Si ce n'étoit qu'un ambitieux qui ſous prétexte de régir voulût uſurper ? S'il ne cachoit ſous le maſque de la bienveillance que des vues pleines d'injuſtice, telles, par exemple, que de ſe tirer de preſſe aux dépens de ſon concitoyen ?

Nous ſommes la mere-patrie.... Quoi ! toujours les noms les plus ſaints pour ſervir de voile à l'ambition & à l'intérêt ! La mere-patrie ! Rempliſſez-en donc les devoirs. Au reſte, la colonie eſt formée de différentes nations, entre leſquelles les unes vous accorderont, les autres vous refuſeront ce titre ; & toutes vous diront à la fois : il y a un temps où l'autorité des peres & des meres ſur leurs enfans ceſſe : & ce temps eſt celui où les enfans peuvent ſe pourvoir par eux-mêmes. Quel terme avez-vous fixé à notre émancipation ? Soyez de bonne foi, & vous avouerez que vous vous étiez promis de nous tenir ſous une tutelle qui

n'auroit pas de fin. Si du moins cette tutelle ne ſe changeoit pas pour nous en une contrainte inſupportable ; ſi notre avantage n'étoit pas ſans ceſſe ſacrifié au vôtre ; ſi nous n'avions pas à ſouffrir une foule d'oppreſſions de détail de la part des gouverneurs, des juges, des gens de finance, des gens de guerre que vous nous envoyez ; ſi la plupart, en arrivant dans nos climats, ne nous apportoient pas des caracteres avilis, des fortunes ruinées, des mains avides & l'inſolence de tyrans ſubalternes, qui, fatigués dans leur patrie d'obéir à des loix, viennent ſe dédommager dans un Nouveau-monde, en y exerçant une puiſſance trop ſouvent arbitraire. Vous êtes la mere-patrie : mais loin d'encourager nos progrès, vous les redoutez, vous enchaînez nos bras, vous étouffez nos forces naiſſantes. La nature, en nous favoriſant, trompe vos vœux ſecrets ; ou plutôt, vous voudriez que nous reſtaſſions dans une éternelle enfance pour tout ce qui peut nous être utile, & que cependant nous fuſſions des eſclaves ro-

buſtes pour vous ſervir & fournir ſans ceſſe à votre avidité de nouvelles ſources de richeſſes. Eſt-ce donc là une mere ? Eſt-ce une patrie ? Ah! dans les forêts qui nous environnent, la nature a donné un inſtinct plus doux à la bête féroce qui, devenue mere, ne dévore pas du moins ceux qu'elle a fait naître.

En ſouſcrivant à toutes leurs prétentions, bientôt ils ſeroient plus heureux que nous... Et pourquoi non ? Si vous êtes corrompus, faut-il qu'ils ſe corrompent ? Si vous penchez vers l'eſclavage, faut-il auſſi qu'ils vous imitent ? S'ils vous avoient pour maîtres, pourquoi ne conféreriez-vous pas la propriété de leur contrée à une autre puiſſance, à votre ſouverain ? Pourquoi ne le rendriez-vous pas leur deſpote, comme vous l'avez déclaré par un acte ſolemnel déſpote du Canada ? Faudroit-il alors qu'ils ratifiaſſent cette extravagante conceſſion ? & quand ils l'auroient ratifiée, faudroit-il qu'ils obéiſſent au ſouverain que vous leur auriez donné, & qu'ils priſſent les armes contre

vous s'il l'ordonnoit ? Le roi d'Angleterre a le pouvoir négatif. On n'y ſauroit publier une loi ſans ſon conſentement. Ce pouvoir dont vous éprouvez chaque jour l'inconvénient, pourquoi les Américains le lui accorderoient-ils chez eux ? Seroit-ce pour l'en dépouiller un jour, les armes à la main, comme il vous arrivera, ſi votre gouvernement ſe perfectionne ? Quel avantage trouvez-vous à les aſſujettir à une conſtitution vicieuſe ?

Vicieuſe ou non, cette conſtitution, nous l'avons ; & elle doit être généralement reconnue & acceptée par tout ce qui porte le nom Anglois : ſans quoi chacune de nos provinces ſe gouvernant à ſa maniere, ayant ſes loix & prétendant à l'indépendance, nous ceſſons de former un corps national, & nous ne ſommes plus qu'un amas de petites républiques iſolées, diviſées, ſans ceſſe ſoulevées les unes contre les autres, & faciles à envahir par un ennemi commun. Le Philippe adroit & puiſſant, capable de tenter cette entrepriſe, nous l'avons à notre porte.....

S'il eſt à votre porte, il eſt loin des Américains. Un privilege qui peut avoir quelque inconvénient pour vous, n'en eſt pas moins un privilege. Mais ſéparées de la Grande-Bretagne par des mers immenſes, que vous importe que vos colonies acceptent ou rejettent vos conſtitutions ? Qu'eſt-ce que cela fait pour ou contre votre force, pour ou contre votre ſécurité ? Cette unité, dont vous exagérez les avantages, n'eſt encore qu'un vain prétexte. Vous leur objectez vos loix lorſqu'ils en ſont vexés ; vous les foulez aux pieds lorſqu'elles réclament en leur faveur. Vous vous taxez vous-mêmes, & vous voulez les taxer. Lorſqu'on porte la moindre atteinte à ce privilege, vous pouſſez des cris de fureur, vous prenez les armes, vous êtes prêts à vous faire égorger ; & vous portez le poignard ſur la gorge de votre concitoyen pour le contraindre à y renoncer. Vos ports ſont ouverts à toutes les nations ; & vous leur fermez les ports de vos colons. Vos marchandiſes

ſe rendent par-tout où il vous plaît ; & les leurs ſont forcées de paſſer chez vous. Vous manufacturez ; & vous ne voulez pas qu'ils manufacturent. Ils ont des peaux, ils ont des fers ; & ces peaux, ces fers, il faut qu'ils vous les livrent bruts. Ce que vous acquérez à bas prix, il faut qu'ils l'achetent de vous au prix qu'y met votre rapacité. Vous les immolez à vos commerçans ; & parce que votre compagnie des Indes périclitoit, il falloit que les Américains réparaſſent ſes pertes. Et vous les appellez vos concitoyens ; & c'eſt ainſi que vous les invitez à recevoir votre conſtitution. Allez, allez. Cette unité, cette ligue qui vous ſemble ſi néceſſaire, n'eſt que celle des animaux imbécilles de la fable, entre leſquels vous vous êtes réſervé le rôle du lion.

Peut-être ne vous êtes-vous laiſſés entraîner à remplir de ſang & de ravages le Nouveau-monde que par un faux point d'honneur. Nous aimons à nous perſuader que tant de forfaits n'ont pas

été les conſéquences d'un projet froidement concerté. On vous avoit dit que les Américains n'étoient qu'un vil troupeau de lâches que la moindre menace ameneroit, tremblans & conſternés, à tout ce qu'il vous plairoit d'exiger. A la place des hommes puſillanimes qu'on vous avoit peints & promis, vous rencontrez de braves gens, de véritables Anglois, des concitoyens dignes de vous. Etoit-ce une raiſon de vous irriter? Quoi! vos aïeux ont admiré le Batave ſecouant le joug Eſpagnol; & ce joug, vous ſeriez étonnés, vous leurs deſcendans, que vos compatriotes, vos freres, ceux qui ſentoient votre ſang circuler dans leurs veines, euſſent préféré d'en arroſer la terre & de mourir plutôt que de vivre eſclaves? Un étranger, ſur lequel vous euſſiez formé les mêmes prétentions, vous auroit déſarmés, ſi, vous montrant ſa poitrine nue, il vous eût dit: *enfonce le poignard ou laiſſe-moi libre;* & vous égorgez votre frere; & vous l'égorgez ſans remords parce qu'il

eſt votre frere ! Anglois ! quoi de plus ignominieux que la férocité de l'homme, fier de ſa liberté & attentant à la liberté d'autrui. Voulez-vous que nous croyons que le plus grand ennemi de la liberté, c'eſt l'homme libre ? Hélas ! nous n'y ſommes que trop diſpoſés. Ennemis des rois, vous en avez la morgue. Ennemis de la prérogative royale, vous la portez par-tout. Par-tout vous vous montrez des tyrans. Eh bien, tyrans des nations & de vos colonies, ſi vous êtes les plus forts, c'eſt que le ciel aura fermé l'oreille aux vœux qui s'élevent de toutes les contrées de la terre.

Puiſque les mers n'ont pas englouti vos fiers ſatellites, dites-moi ce qu'ils deviendront s'il s'éleve dans le Nouveau-monde un homme éloquent qui promette le ſalut éternel à ceux qui périront les armes à la main, martyrs de la liberté. Américains ! qu'on voie inceſſamment vos prêtres dans leurs chaires, les mains chargées de couronnes, & vous montrant les cieux ouverts. Prêtres du Nouveau-

monde, il en eſt temps ; expiez l'ancien fanatiſme qui a déſolé & ravagé l'Amérique, par un fanatiſme plus heureux, né de la politique & de la liberté. Non, vous ne tromperez pas vos concitoyens. Dieu, qui eſt le principe de la juſtice & de l'ordre, hait les tyrans. Dieu a imprimé au cœur de l'homme cet amour ſacré de la liberté, il ne veut pas que la ſervitude aviliſſe & défigure ſon plus bel ouvrage. Si l'apothéoſe eſt dûe à l'homme, c'eſt à celui ſans doute qui combat & meurt pour ſon pays. Mettez ſon image dans vos temples, approchez-la des autels. Ce ſera le culte de la patrie. Formez un calendier politique & religieux, où chaque jour ſoit marqué par le nom de quelqu'un de ces héros qui aura verſé ſon ſang pour vous rendre libres. Votre poſtérité les lira un jour avec un ſaint reſpect : elle dira, voilà ceux qui ont affranchi la moitié d'un monde, & qui, travaillant à notre bonheur quand nous n'étions pas encore, ont empêché qu'à notre naiſſance nous

entendiſſions des chaînes retentir ſur notre berceau.

Lorſque la cauſe de vos colonies étoit débattue dans les aſſemblées de vos chambres, nous avons entendu d'excellens plaidoyers prononcés en leur faveur. Mais celui qu'il convenoit peut-être de vous adreſſer ; le voici.

« Je ne vous parlerai point, Meſſieurs, » de la juſtice ou de l'injuſtice de vos » prétentions. Je ne ſuis pas aſſez étran- » ger aux affaires publiques pour ignorer » que cet examen préliminaire & ſacré » dans toutes les autres circonſtances de » la vie, ſeroit déplacé & ridicule dans » celle-ci. Je ne rechercherai point quel » eſpoir vous pouvez avoir de réuſſir, & » ſi vous ſerez les plus forts, quoique » ce ſujet vous parût peut-être de » quelque importance, & que je puſſe » vraiſemblablement m'en promettre » votre attention. Je ferai plus : je ne » comparerai point les avantages de » votre ſituation, ſi elle réuſſit, avec » les ſuites qu'elle aura ſi vous manquez

» de ſuccès. Je ne vous demanderai
» point juſqu'à quand vous avez réſolu
» de ſervir vos ennemis. Mais je ſup-
» poſerai tout d'un coup que vous avez
» réduit vos colonies au degré de ſervi-
» tude que vous en exigez. Apprenez-
» moi ſeulement comment vous les y
» fixerez. Par une armée ſubſiſtante?
» Mais cette armée qui vous épuiſera
» d'hommes & d'argent, ſuivra-t-elle
» ou ne ſuivra-t-elle pas l'accroiſſement
» de la population? Il n'y a que deux
» réponſes à faire à ma queſtion; & de
» ces deux réponſes, l'une me ſemble
» abſurde, & l'autre vous ramene au
» point où vous êtes. J'y ai beaucoup
» réfléchi; & ſi je ne me trompe, j'ai
» découvert le ſeul parti raiſonnable &
» ſûr que vous ayez à prendre. C'eſt
» auſſi-tôt que vous vous ſerez rendus les
» maîtres, d'arrêter les progrès de la
» population, puiſqu'il vous paroît plus
» avantageux, plus honnête & plus dé-
» cent de dominer ſur un petit nombre
» d'eſclaves, que d'avoir pour égaux &

» pour amis une nation d'hommes libres.

» Mais, me demanderez-vous, com-» ment arrête-t-on les progrès de la » population ? L'expédient pourroit ré-» volter des ames foibles, des eſprits » puſillanimes : mais heureuſement il » n'en eſt point dans cette auguſte » aſſemblée. C'eſt d'égorger ſans pitié » la plus grande partie de ces indignes » rebelles, & de réduire le reſte à la » condition des negres. Ces braves & » généreux Spartiates, ſi vantés dans » les hiſtoires anciennes & modernes, » vous en ont donné l'exemple. Comme » eux, la tête enveloppée de leur man-» teau, nos concitoyens & nos ſatellites » iront la nuit clandeſtinement maſſa-» crer les enfans de nos Ilotes, à côté » de leurs peres, ſur le ſein de leurs » meres ; & ne laiſſeront vivre que le » nombre ſuffiſant pour leurs travaux » & notre ſûreté ».

Anglois ! vous frémiſſez à cette horrible propoſition, & vous demandez quel parti l'on pourroit prendre. Vainqueurs

ou vaincus, voilà ce qui vous convient. Si le reſſentiment, excité par vos barbaries, peut ſe calmer ; ſi les Américains peuvent fermer les yeux ſur les ravages qui les entourent ; ſi, en marchant ſur les ruines de leurs villes incendiées, de leurs habitations détruites, ſur les oſſemens de leurs concitoyens épars dans les campagnes ; ſi, en reſpirant l'odeur du ſang que vos mains ont verſé de toutes parts, ils peuvent oublier les attentats de votre deſpotiſme ; s'il leur eſt permis de prendre la moindre confiance dans vos diſcours & de ſe perſuader que vous avez ſincérement renoncé à l'injuſtice de vos prétentions, commencez par rappeller vos aſſaſſins ſoudoyés. Rendez la liberté à leurs ports que vous tenez fermés ; écartez vos vaiſſeaux de leurs côtes ; & s'il eſt un citoyen ſage parmi vous, qu'il prenne une branche d'olivier dans ſa main, qu'il ſe préſente & qu'il diſe :

« O vous, nos concitoyens & nos » anciens amis, permettez-nous ce titre, » nous l'avons profané, mais notre repentir

» pentir nous rend dignes de le repren-
» dre, & nous aſpirons déſormais à la
» gloire de le conſerver. Nous confeſſons
» en préſence de ce ciel & de cette terre
» qui en ont été les témoins, nous con-
» feſſons que nos prétentions ont été
» injuſtes & nos procédés barbares :
» oubliez-les comme nous. Relevez vos
» remparts & vos forteresſes. Raſſemblez-
» vous dans vos paiſibles habitations.
» Effaçons juſqu'à la derniere goutte
» du ſang qui a coulé. Nous admirons
» l'eſprit généreux qui vous a dirigés.
» C'eſt le même auquel, dans des cir-
» conſtances ſemblables, nous avons dû
» notre ſalut. Oui, c'eſt à ces marques
» ſur-tout que nous vous reconnoiſſons
» pour nos concitoyens & pour nos
» freres. Vous voulez être libres; ſoyez
» libres. Soyez-le dans toute l'étendue
» que nous avons attachée nous-mêmes
» à ce nom ſacré. Ce n'eſt pas de nous
» que vous tenez ce droit. Nous ne
» pouvons ni vous le donner, ni vous le
» ravir. Vous l'avez reçu comme nous

„ de la nature, que le crime & le fer
„ des tyrans peuvent combattre : mais
„ que le crime & le fer des tyrans ne
„ peuvent détruire. Nous ne prétendons
„ à aucune ſorte de ſupériorité ſur vous.
„ Nous n'aſpirons qu'à l'honneur de
„ l'égalité. Cette gloire nous ſuffit. Nous
„ connoiſſons trop bien le prix ineſti-
„ mable de nous gouverner par nous-
„ mêmes, pour vouloir déſormais vous
„ en dépouiller.

„ Maîtres & arbitres ſuprêmes de votre
„ légiſlation, ſi vous pouvez, dans vos
„ états vous créer un meilleur gouver-
„ nement que le nôtre, nous vous en
„ félicitons d'avance. Votre bonheur ne
„ nous inſpirera d'autre ſentiment que
„ le deſir de vous imiter. Formez-vous
„ des conſtitutions adaptées à votre cli-
„ mat, à votre ſol, à ce monde nouveau
„ que vous civiliſez. Qui peut mieux
„ connoître que vous vos propres be-
„ ſoins ? Des ames fieres & vertueuſes,
„ telles que les vôtres, ne doivent obéir
„ à d'autres loix qu'à celles qu'elles ſe

» donneront elles-mêmes. Tout autre
» joug ſeroit indigne d'elles. Réglez vous-
» mêmes vos taxes. Nous ne vous de-
» mandons que de vous conformer à
» notre uſage dans l'aſſiette de l'impôt.
» Nous vous préſenterons l'état de nos
» beſoins ; & vous aſſignerez de vous-
» mêmes la juſte proportion entre vos
» ſecours & vos richeſſes.

» D'ailleurs, exercez votre induſtrie,
» comme nous exerçons la nôtre ; exer-
» cez-la ſans limites. Mettez à profit les
» bienfaits de la nature & les contrées
» fécondes que vous habitez. Que le fer
» de vos mines, les laines de vos trou-
» peaux, la dépouille des animaux ſau-
» vages errans dans vos bois, façonnés
» dans vos manufactures, prennent ſous
» vos mains une valeur nouvelle. Que vos
» ports ſoient libres. Allez expoſer vos
» denrées & les productions de vos arts
» dans toutes les parties du monde ; allez
» chercher celles dont vous avez beſoin.
» C'eſt un de nos privileges, qu'il ſoit
» auſſi le vôtre. L'empire de l'océan,

» que nous avons conquis par deux ſie-
» cles de grandeur & de gloire, vous
» appartient comme à nous. Nous ſerons
» unis par les liens du commerce. Vous
» nous apporterez vos productions que
» nous accepterons de préférence à celles
» de tous les autres peuples; & nous
» eſpérons que vous préférerez les nôtres
» à celles de l'étranger, ſans toutefois
» que vous y ſoyez aſtreints par aucune
» loi, que par celle de l'intérêt commun,
» & le titre de concitoyens & d'amis.

» Que vos vaiſſeaux & les nôtres,
» décorés du même pavillon, couvrent
» les mers, & que des deux côtés il
» s'éleve des cris de joie, lorſque ces
» vaiſſeaux amis ſe rencontreront au
» milieu des déſerts de l'océan! Que la
» paix renaiſſe, que la concorde dure
» à jamais entre nous! Nous concevons
» enfin que la chaîne d'une bienveil-
» lance réciproque eſt la ſeule qui puiſſe
» lier des empires auſſi éloignés, & que
» tout autre principe d'unité ſeroit in-
» juſte & précaire.

» Que ſur ce nouveau plan d'une ami-
» tié éternelle, l'agriculture, l'induſtrie,
» les loix, les arts, & la premiere de
» toutes les ſciences, celle de faire le plus
» grand bien des états & des hommes,
» ſe perfectionne parmi vous ! Que le
» récit de votre bonheur appelle autour
» de vos habitations tous les infortunés
» de la terre ! Que les tyrans de tous les
» pays, que tous les oppreſſeurs, ou
» politiques ou ſacrés, ſachent qu'il
» exiſte un lieu dans le monde où l'on
» peut ſe dérober à leurs chaînes ; où
» l'humanité flétrie a relevé ſa tête ; où
» les moiſſons croiſſent pour le pauvre ;
» où les loix ne ſont plus que le garant
» de la félicité ; où la religion eſt libre &
» la conſcience a ceſſé d'être eſclave ;
» où la nature enfin ſemble vouloir ſe
» juſtifier d'avoir créé l'homme, & le
» gouvernement ſi long-temps coupable
» ſur toute la terre, répare enfin ſes
» crimes ! Que l'idée d'un pareil aſyle,
» épouvante les deſpotes, & leur ſerve
» de frein ! car ſi le bonheur des hommes

» leur eſt indifférent, ils ſont du moins » ambitieux & avares, & veulent con- » ſerver, & leur pouvoir, & leurs » richeſſes.

» Nous-mêmes, ô nos concitoyens, ô » nos amis, nous-mêmes nous profite- » rons de votre exemple. Si notre conſti- » tution s'altéroit; ſi la richeſſe publique » corrompoit la cour, & la cour la na- » tion; ſi nos rois, à qui nous avons » donné tant d'exemples terribles, les » oublioient enfin; ſi nous étions me- » nacés, nous qui étions un peuple » auguſte, de ne devenir que le plus » lâche & le plus vil des troupeaux, en » nous vendant nous-mêmes: le ſpec- » tacle de vos vertus & de vos loix, » pourroit nous ranimer. Il rappelleroit » à nos cœurs avilis, & le prix & la » grandeur de la liberté; & s'il faut que » cet exemple devienne impuiſſant; s'il » faut que l'eſclavage, ſuite de la cor- » ruption vénale, s'établiſſe un jour dans » ce même pays, qui a été inondé de » ſang pour la cauſe de la liberté, &

» où nos peres ont vu les échafauds
» dreſſés pour les tyrans : alors nous
» abandonnerons en foule cette terre
» ingrate livrée au deſpotiſme, & nous
» laiſſerons le monſtre régner ſur un
» déſert. Vous nous recevrez alors en
» qualité d'amis & de freres. Vous par-
» tagerez avec nous ce ſol, cet air libre
» comme les ames de leurs généreux
» habitans; & grace à vos vertus, nous
» retrouverons encore l'Angleterre &
» une patrie.

» Voilà, braves concitoyens, & notre
» eſpérance & nos vœux. Recevez donc
» nos ſermens, gages d'une ſi ſainte
» alliance. Invoquons, pour rendre ce
» traité plus ſolemnel, invoquons nos
» ancêtres communs, qui tous ont été
» animés de l'eſprit de liberté comme
» vous, & n'ont pas craint de mourir
» pour la défendre. Atteſtons la mémoire
» des fondateurs illuſtres de vos colonies,
» celles de vos auguſtes légiſlateurs, du
» philoſophe Locke, qui le premier ſur
» la terre fit un code de tolérance, du

» vénérable Penn, qui le premier fonda
» une ville de freres. Les ames de ces
» grands hommes, qui dans ce moment,
» ſans doute, ont les yeux fixés ſur nous,
» ſont dignes de préſider à un traité qui
» doit aſſurer la paix des deux mondes.
» Jurons en leur préſence, jurons ſur ces
» mêmes armes avec leſquelles vous nous
» avez combattus, de reſter à jamais unis
» & fideles; & quand nous aurons pro-
» noncé, tous enſemble, un ſerment de
» paix, prenez alors ces mêmes armes,
» tranſportez-les dans un dépôt ſacré,
» où les peres les montreront à chaque
» génération nouvelle; & là, gardez-les
» fidélement d'âge en âge pour les tour-
» ner un jour contre le premier, ſoit
» Anglois, ſoit Américain, qui oſera
» propoſer de rompre cette alliance,
» également utile, également honorable
» pour les deux peuples ».

A ce diſcours, j'entends les villes, les hameaux, les campagnes, toutes les rives de l'Amérique Septentrionale retentir des plus vives acclamations, répéter avec

attendriſſement le nom de leurs freres Anglois, le nom de la mere-patrie. Les feux de la joie ſuccedent aux incendies de la diſcorde ; & cependant les nations jalouſes de votre puiſſance, reſtent dans le ſilence, dans l'étonnement & dans le déſeſpoir.

Votre parlement va s'aſſembler. Qu'en faut-il eſpérer ? La raiſon s'y fera-t-elle entendre, ou perſéverera-t-il dans ſa folie ? Sera-t-il le défenſeur des peuples ou l'inſtrument de la tyrannie des miniſtres ? Ses actes ſeront-ils les décrets d'une nation libre, ou des édits dictés par la cour ? J'aſſiſte aux délibérations de vos chambres. Ces lieux révérés retentiſſent de harangues pleines de modération & de ſageſſe. La douce perſuaſion y paroît couler des levres des orateurs les plus diſtingués. Ils arrachent des larmes. Mon cœur eſt rempli d'eſpoir. Tout-à-coup une voix, organe du deſpotiſme & de la guerre, ſuſpend cette émotion délicieuſe.

« Anglois, s'écrie un déclamateur forcené, pouvez-vous balancer un mo-

» ment? Ce ſont vos droits, vos intérêts
» les plus importans; c'eſt la gloire de
» votre nom qu'il faut défendre. Ces
» grands biens ne ſont pas attaqués par
» une puiſſance étrangere. Un ennemi
» domeſtique les menace. Le danger eſt
» plus grand, l'outrage eſt plus ſenſible.
» Entre deux peuples rivaux & armés
» pour des prétentions mutuelles, la po-
» litique peut quelquefois ſuſpendre les
» combats. Contre des ſujets rebelles, la
» plus grande faute eſt la lenteur, toute
» modération eſt foibleſſe. L'étendard de
» la révolte fut levé par l'audace, qu'il ſoit
» déchiré par la force. Tombe, tombe ſur
» les mains qui l'ont déployé, le glaive de
» la juſtice. Hâtons-nous. Pour étouffer
» les révolutions, il eſt un premier moment
» qu'il faut ſaiſir. Ne donnons pas aux
» eſprits étonnés, le temps de s'accou-
» tumer à leur crime; aux chefs, le temps
» d'affermir leur pouvoir; au peuple,
» celui d'apprendre à obéir à de nouveaux
» maîtres. Le peuple, dans la révolte,
» eſt preſque toujours entraîné par un

» mouvement étranger. Ni ſa fureur, ni
» ſa haine, ni ſon amour ne lui appar-
» tiennent. On lui donne ſes paſſions
» comme ſes armes. Déployons à ſes
» yeux la force & la majeſté de l'empire
» Britannique. Il va tomber à nos pieds;
» il paſſera en un inſtant de la terreur au
» remords, du remords à l'obéiſſance.
» S'il faut uſer de la ſévérité des armes,
» point de ménagement. Dans la guerre
» civile, la pitié eſt la plus fauſſe des vertus.
» Le glaive une fois tiré, ne doit plus
» s'arrêter que par la ſoumiſſion. C'eſt à
» eux déſormais à répondre au ciel & à la
» terre de leurs propres malheurs. Songez
» qu'une ſévérité paſſagere, dans ces
» contrées rebelles, doit nous aſſurer
» l'obéiſſance & la paix pour des ſiecles.

» Pour ſuſpendre nos coups, pour dé-
» ſarmer nos bras, on nous dit, on nous
» répete, que ce pays eſt peuplé de nos
» concitoyens, de nos amis, de nos freres.
» Quoi! invoquer en leur faveur des
» noms qu'ils ont outragés, des liens
» qu'ils ont rompus! Ces noms, ces liens

» ſacrés ſont ce qui les accuſe, & qui les
» rend coupables. Depuis quand ces titres
» ſi révérés n'impoſent-ils des devoirs
» qu'à nous? Depuis quand des enfans
» rebelles ont-ils le droit de s'armer
» contre leur mere, de lui ravir ſon héri-
» tage, de déchirer ſon ſein? Ils parlent
» de liberté. Je reſpecte ce nom comme
» eux : mais cette liberté eſt-elle de
» l'indépendance? Eſt-elle le droit de
» renverſer une légiſlation établie, &
» fondée depuis deux ſiecles? Eſt-elle le
» droit d'uſurper tous les nôtres? Ils
» parlent de liberté; & moi, je parle
» de la ſuprématie & de la puiſſance
» ſouveraine de l'Angleterre.

» Quoi! s'ils avoient à former quelques
» plaintes, s'ils refuſoient de porter avec
» nous une foible portion du fardeau qui
» nous accable, & de s'aſſocier à nos
» charges comme nous l'aſſocions à notre
» grandeur, n'avoient-ils d'autre voie
» que celle de la révolte & des armes!
» On les appelle nos concitoyens & nos
» amis; & moi je ne vois en eux que les

» perſécuteurs & les ennemis les plus
» cruels de notre patrie. Nous avons des
» ancêtres communs; oui, ſans doute:
» mais ces reſpectables aïeux, je les évo-
» que moi-même avec confiance. Si leurs
» ombres pouvoient reprendre ici leur
» place, leur indignation égaleroit la
» nôtre. Avec quel courroux ces vertueux
» citoyens entendroient que ceux de leurs
» deſcendans, qui ſe ſont fixés au-delà des
» mers, n'ont pas plutôt ſenti leurs forces,
» qu'ils en ont fait le coupable eſſai
» contre leur patrie; qu'ils ſe ſont armés
» contre elle de ſes propres bienfaits?
» Oui tous, juſqu'à cette ſecte pacifique
» à qui ſon fondateur inſpira le devoir
» de ne jamais tremper ſes mains dans
» le ſang; eux qui ont reſpecté les jours
» & le droit des peuples ſauvages; eux
» qui par enthouſiaſme de l'humanité,
» ont briſé les fers de leurs eſclaves:
» aujourd'hui également infideles à leur
» pays & à leur religion, ils arment
» leurs mains pour le carnage; & c'eſt
» contre vous. Ils traitent tous les hom-

» mes de freres ; & vous, vous ſeuls, de
» tous les peuples, êtes exclus de ce titre.
» Ils ont appris au monde que les ſau-
» vages Américains, que les negres de
» l'Afrique, leur ſont déſormais moins
» étrangers que les citoyens de l'An-
» gleterre.

» Armez-vous. Vengez vos droits
» offenſés Vengez votre grandeur trahie.
» Déployez cette puiſſance qui ſe fait
» redouter dans l'Europe, dans l'Afrique
» & dans l'Inde, qui a ſi ſouvent étonné
» l'Amérique elle-même ; & puiſqu'entre
» un peuple ſouverain, & le ſujet qui
» ſe révolte, il n'y a plus déſormais
» d'autre traité que la force, que la
» force décide. Conſervez, reprenez cet
» univers qui vous appartient, & que
» l'ingratitude & l'audace veulent vous
» ravir. »

L'Angleterre ſe détermine à réduire ſes colonies par la force.

Les ſophiſmes d'un rhéteur véhément, appuyés par l'influence du trône & par l'orgueil national, étouffent dans la plupart des repréſentans du peuple, le deſir d'un arrangement pacifique. Les réſolu-

tions nouvelles reſſemblent aux réſolutions primitives. Tout y porte, même d'une maniere plus décidée, l'empreinte de la férocité & du deſpotiſme. On leve des armées; on équipe des flottes. Les généraux, les amiraux font voile vers le Nouveau-monde, avec des ordres, avec des projets deſtructifs & ſanguinaires. Il n'y a qu'une ſoumiſſion ſans réſerve, qui puiſſe prévenir ou arrêter le ravage ordonné contre les colonies.

Juſqu'à cette époque mémorable, les Américains s'étoient bornés à une réſiſtance que les loix Angloiſes, elles-mêmes, autoriſoient. On ne leur avoit vu d'ambition que celle d'être maintenus dans les droits très-limités dont ils avoient toujours joui. Les chefs même, auxquels on pourroit ſuppoſer des idées plus étendues, n'avoient encore oſé parler à la multitude que d'un accommodement avantageux. En allant plus loin, ils auroient craint de perdre la confiance des peuples, attachés par habitude à un empire ſous les aîles duquel

ils avoient proſpéré. Le bruit des grands préparatifs qui ſe faiſoient dans l'ancien hémiſphere, pour mettre dans les fers ou pour incendier le nouveau, étouffa ce qui pouvoit reſter d'affection pour le gouvernement primitif. Il ne s'agiſſoit plus que de donner de l'énergie aux eſprits. Ce fut l'effet que produiſit un ouvrage, intitulé *Le Sens commun*. Nous allons repréſenter ici le fond de ſa doctrine, ſans nous aſtreindre préciſément à la forme qu'il a ſuivie.

Jamais, diſoit l'Auteur de cet écrit célebre, jamais un intérêt plus grand n'a occupé les nations. Ce n'eſt pas celui d'une ville ou d'une province, c'eſt celui d'un continent immenſe & d'une grande partie du globe. Ce n'eſt pas l'intérêt d'un jour, c'eſt celui des ſiecles. Le préſent va décider d un long avenir; & pluſieurs centaines d'années après que nous ne ſerons plus, le ſoleil, en éclairant cet hémiſphere, éclairera ou notre honte ou notre gloire. Long-temps nous avons parlé de réconciliation & de paix : tout eſt

BIBLIOTHEQUE A. FRANCONIE CAYENNE

eſt changé. Dès qu'on a pris les armes, dès que la premiere goutte de ſang a coulé, le temps des diſcuſſions n'eſt plus. Un jour a fait naître une révolution. Un jour nous a tranſporté dans un ſiecle nouveau.

Des ames timides, des ames qui meſurent l'avenir par le paſſé, croient que nous avons beſoin de la protection de l'Angleterre. Elle pouvoit être utile à une colonie naiſſante ; elle eſt devenue dangereuſe pour une nation déjà formée. L'enfance a beſoin d'être ſoutenue ; il faut que la jeuneſſe marche libre & avec la fierté qui lui convient. De nation à nation, ainſi que d'homme à homme, qui peut avoir la force & le droit de me protéger, peut avoir la force & la volonté de me nuire. Je renonce à un protecteur, pour n'avoir point à redouter un maître.

En Europe, les peuples ſont trop preſſés pour que cette partie du globe jouiſſe d'une paix conſtante. Les intérêts des cours & des nations s'y heurtent &

s'y choquent ſans ceſſe. Amis de l'Angleterre, nous ſommes forcés d'avoir tous ſes ennemis. Cette alliance portera pour dot à l'Amérique une guerre éternelle. Séparons-nous, ſéparons-nous. La neutralité, le commerce & la paix: voilà les fondemens de notre grandeur.

L'autorité de la Grande-Bretagne ſur l'Amérique doit, tôt ou tard, avoir une fin. Ainſi le veut la nature, la néceſſité & le temps. Le gouvernement Anglois ne peut donc nous donner qu'une conſtitution paſſagere; & nous ne léguerons à notre poſtérité qu'un état incertain, des diſſentions & des dettes. Si nous voulons aſſurer ſon bonheur, ſéparons-nous. Si nous ſommes peres, ſi nous aimons nos enfans, ſéparons-nous. Des loix & la liberté, voilà l'héritage que nous leur devons.

L'Angleterre eſt trop éloignée de nous pour nous gouverner. Quoi, toujours traverſer deux mille lieues pour demander des loix, pour réclamer juſtice, pour nous juſtifier de crimes imaginaires, pour

ſolliciter avec baſſeſſe la cour & les miniſtres d'un climat étranger ! Quoi, attendre pendant des années chaque réponſe ; & ſi trop ſouvent encore c'étoit l'injuſtice qu'il fallût ainſi chercher à travers l'océan ! Non, pour un grand état, il faut que le centre & le ſiége du pouvoir ſoit dans l'état même. Il n'y a que le deſpotiſme de l'Orient qui ait pu accoutumer les peuples à recevoir ainſi leurs loix de maîtres éloignés, ou de pachas qui repréſentent des tyrans inviſibles. Mais, ne l'oubliez pas, plus la diſtance augmente, plus le deſpotiſme s'appeſantit ; & les peuples, alors privés de preſque tous les avantages du gouvernement, n'en ont plus que les malheurs & les vices.

Dieu n'a pas créé un monde pour le ſoumettre aux habitans d'une iſle dans un autre univers. Il a établi des loix d'équilibre dans les cieux comme ſur la terre. Par la loi des maſſes & des diſtances, l'Amérique ne peut appartenir qu'à elle-même.

Point de gouvernement ſans une confiance mutuelle entre celui qui commande & celui qui obéit. C'en eſt fait, ce commerce eſt rompu ; il ne peut renaître. L'Angleterre a trop fait voir qu'elle vouloit nous commander comme à des eſclaves ; l'Amérique, qu'elle ſentoit également & ſes droits & ſes forces. Chacune a trahi ſon ſecret. Dès ce moment plus de traité. Il ſeroit ſigné par la haine & la défiance ; la haine qui ne pardonne pas, la défiance qui de ſa nature eſt irréconciliable.

Voulez-vous ſavoir quel ſeroit le fruit d'un accommodement ? Votre ruine. Vous avez beſoin de loix ; vous ne les obtiendrez pas. Qui vous les donneroit ? La nation Angloiſe ? Elle eſt jalouſe de votre accroiſſement. Le roi ? Eſt-il votre ami ? Vous-même, dans vos aſſemblées ? Ne vous ſouvenez-vous pas que toute légiſlation eſt ſoumiſe au droit négatif du monarque qui veut vous ſubjuguer ? Ce droit ſeroit un droit terrible ſans ceſſe armé contre vous. Formez des de-

mandes ; elles ſeront éludées. Formez des plans de grandeur & de commerce ; ils deviendront pour la métropole un objet d'effroi. Votre gouvernement ne ſera plus qu'une guerre ſourde, celle d'un ennemi qui veut détruire ſans combattre ; ce ſera, dans l'ordre politique, un aſſaſſinat lent & caché, qui fait naître la langueur, prolonge & nourrit la foibleſſe, & par un art meurtrier, empêche également de vivre & de mourir. Soumettez-vous à l'Angleterre : voilà votre ſort.

Nous avons droit de prendre les armes. Nos droits ſont la néceſſité, une juſte défenſe, nos malheurs, ceux de nos enfans, les excès commis contre nous. Nos droits ſont notre titre auguſte de nation. C'eſt au glaive à nous juger. Le tribunal de la guerre eſt déſormais le ſeul tribunal qui exiſte pour nous. Eh bien, puiſqu'il faut combattre, que ce ſoit du moins pour une cauſe qui en ſoit digne, & qui nous paye & de nos tréſors & de notre ſang. Quoi, nous expoſerons-nous

à voir nos villes détruites, nos campagnes ravagées, nos familles tombant ſous le glaive, pour parvenir à conclure un accommodement ; c'eſt-à-dire, pour mendier de nouvelles chaînes, pour cimenter nous-mêmes l'édifice de notre eſclavage ? Quoi, ce ſera à la lueur des incendies, ce ſera ſur la tombe de nos peres, de nos enfans, de nos femmes, que nous ſignerons un traité avec nos oppreſſeurs ! & tout couverts de notre ſang, ils daigneront nous pardonner ! Ah, nous ne ſerions plus alors qu'un vil objet d'étonnement pour l'Europe, d'indignation pour l'Amérique, de mépris même pour nos ennemis. Si nous pouvons leur obéir, nous n'avons pas eu le droit de combattre. La liberté ſeule peut nous abſoudre. La liberté, & une liberté entiere, eſt le ſeul but digne de nos travaux & de nos dangers. Que dis-je ? Dès ce moment, elle nous appartient. C'eſt dans les plaines ſanglantes de Lexington que nos titres ſont écrits ; c'eſt-là que l'Angleterre a déchiré de ſa

main le contrat qui nous uniſſoit à elle. Oui : au moment où l'Angleterte a tiré le premier coup de fuſil contre nous, la nature elle-même nous a proclamés libres & indépendans.

Profitons du bienfait de nos ennemis. La jeuneſſe des nations eſt l'âge le plus favorable à leur indépendance. C'eſt le temps de l'énergie & de la vigueur. Nos ames ne ſont point encore entourées de cet appareil de luxe qui ſert d'ôtage à la tyrannie. Nos bras ne ſe ſont point énervés dans les arts de la molleſſe. On ne voit point dominer parmi nous cette nobleſſe, qui par ſa conſtitution même, eſt l'alliée néceſſaire des rois ; qui n'aime la liberté que lorſqu'elle en peut faire un moyen d'oppreſſion ; cette nobleſſe avide de droits & de titres ; pour qui, dans les temps de révolutions & de criſe, le peuple n'eſt qu'un inſtrument ; pour qui le pouvoir ſuprême eſt un corrupteur tout prêt.

Vos colonies ſont formées d'hommes ſimples & courageux, d'hommes labo-

rieux & fiers, propriétaires à la fois & cultivateurs de leurs terres. La liberté eſt leur premier beſoin. Les travaux ruſtiques les ont d'avance endurcis à la guerre. L'enthouſiaſme public fera éclore des talens inconnus. C'eſt dans les révolutions que les ames s'aggrandiſſent, que les héros ſe montrent & prennent leur place. Rappellez-vous la Hollande, & cette foule d'hommes extraordinaires que fit naître la querelle de ſa liberté : voilà votre exemple. Rappellez-vous ſes ſuccès : voilà votre préſage.

Que notre premier pas ſoit de nous former une conſtitution qui nous uniſſe. Le moment eſt venu. Plus tard, elle ſeroit abandonné à un avenir incertain, & au caprice du haſard. Plus nous acquerrons d'hommes & de richeſſes, plus il s'élevera de barrieres entre nous. Comment concilier alors tant d'intérêts & de provinces ? Il faut, pour une pareille union, que chaque peuple ſente à la fois, & ſa foibleſſe, & la force de tous. Il faut de grands malheurs ou de grandes

craintes. C'eſt alors qu'entre les peuples, comme entre les hommes, naiſſent ces amitiés vigoureuſes & profondes, qui aſſocient les ames avec les ames, & les intérêts avec les intérêts. C'eſt alors qu'un ſeul eſprit, errant de toutes part, forme le génie des états, & que toutes les forces diſperſées deviennent, en ſe rapprochant, une force unique & terrible. Grace à nos perſécuteurs, nous ſommes à cette époque. Si nous avons du courage, c'eſt pour nous celle du bonheur. Peu de nations ont ſaiſi le moment favorable pour ſe faire un gouvernement. Une fois échappé, ce moment ne revient plus; & l'on en eſt puni pendant des ſiecles par l'anarchie ou l'eſclavage. Qu'une pareille faute ne nous prépare point de pareils regrets. Ils ſeroient impuiſſans.

Emparons-nous d'un moment unique pour nous. Il eſt en notre pouvoir de former la plus belle conſtitution qu'il y ait jamais eue parmi les hommes. Vous avez lu dans vos livres ſacrés, l'hiſtoire du genre-humain enſeveli ſous une inon-

dation générale du globe. Une ſeule famille ſurvécut & fut chargée par l'Être ſuprême de renouveller la terre. Nous ſommes cette famille. Le deſpotiſme a tout inondé, & nous pouvons renouveller le monde une ſeconde fois.

Nous allons, dans ce moment, décider du ſort d'une race d'hommes plus nombreuſe, peut-être, que tous les peuples de l'Europe enſemble. Attendrons-nous que nous ſoyons la proie d'un conquérant, & que l'eſpérance de l'Univers ſoit détruite ? Imaginons-nous que toutes les générations du monde à venir ont dans ce moment les yeux fixés ſur nous, & nous demandent la liberté. Nous allons fixer leur deſtin. Si nous les trahiſſons, un jour elles ſe promeneront avec leurs fers ſur nos tombeaux, & les chargeront peut-être d'imprécations.

Souvenez-vous d'un écrit qui a paru parmi nous, & qui avoit pour deviſe ces mots : S'UNIR OU MOURIR.

Uniſſons-nous, & començons par déclarer notre INDÉPENDANCE. Elle ſeule

peut effacer le titre de ſujets rebelles que nos inſolens oppreſſeurs oſent nous donner. Elle ſeule peut nous faire remonter à la dignité qui nous eſt dûe, nous aſſurer des alliés parmi les puiſſances, imprimer le reſpect même à nos ennemis; & ſi nous traitons avec eux, nous donner le droit de traiter avec la force & la majeſté qui convient à une nation.

Mais je le répete. Hâtons-nous. Notre incertitude fait notre foibleſſe. Oſons être libre, & nous le ſommes. Prêts à franchir ce pas, nous reculons. Nous nous obſervons tous avec une curioſité inquiete. Il ſemble que nous ſoyons étonnés de notre audace, & que notre courage nous épouvante. Mais ce n'eſt plus le temps de calculer. Dans les grandes affaires où il n'y a qu'un grand parti à prendre, trop de circonſpection ceſſe d'être prudence. Tout ce qui eſt extrême, demande une réſolution extrême. Alors les démarches les plus hardies ſont les plus ſages; & l'excès de l'audace même devient le moyen & le garant du ſuccès.

Les colonies rompent les liens qui les unissoient à l'Angleterre, & s'en déclarent indépendantes.

Tel étoit le fond des sentimens & des idées répandus dans cet ouvrage. Ils affermirent dans leurs principes les esprits hardis, qui, depuis long-temps, demandoient qu'on se détachât entierement de la métropole. Les citoyens timides, qui jusqu'alors avoient chancelé, se déciderent enfin pour ce grand déchirement. Le vœu pour l'indépendance eut assez de partisans pour que le 4 Juillet 1776, le congrès-général se déterminât à la prononcer.

Que n'ai-je reçu le génie & l'éloquence des célébres orateurs d'Athenes & de Rome ! Avec quelle grandeur, avec quel enthousiasme ne parlerois-je pas des hommes généreux, qui, par leur patience, leur sagesse & leur courage, éleverent ce grand édifice ? Hancok, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs dans cette scene intéressante : mais ils ne furent pas les seuls. La postérité les connoîtra tous. Leurs noms fameux lui seront transmis par une plume plus heureuse que la

mienne. Le marbre & le bronze les montreront aux ſiecles les plus reculés. En les voyant, l'ami de la liberté ſentira ſes yeux ſe remplir de larmes délicieuſes, ſon cœur treſſaillir de joie. On a écrit au-deſſous du buſte de l'un d'eux : IL ARRACHA LA FOUDRE AU CIEL ET LE SCEPTRE AUX TYRANS. Tous partageront avec lui les derniers mots de cet éloge.

Contrée héroïque, mon âge avancé ne me permet pas de te viſiter. Jamais je ne me verrai au milieu des reſpectables perſonnages de ton aréopage ; jamais je n'aſſiſterai aux délibérations de ton congrès. Je mourrai ſans avoir vu le ſéjour de la tolérance, des mœurs, des loix, de la vertu, de la liberté. Une terre franche & ſacrée ne couvrira pas ma cendre : mais je l'aurai déſiré ; & mes dernieres paroles ſeront des vœux adreſſés au ciel pour ta proſpérité.

Quoique l'Amérique fût aſſurée de l'approbation univerſelle, elle crut devoir expoſer aux yeux des nations les

motifs de ſa conduite. Elle publia ſon manifeſte, & on y lut : que l'hiſtoire de la nation Angloiſe & de ſon roi n'offrira à l'avenir qu'elle entretiendra d'eux & de nous, qu'un tiſſu d'outrages & d'uſurpations qui tendoient également à l'établiſſement d'une tyrannie abſolue dans ces provinces.

Elle dira que ſon monarque a refuſé ſon conſentement aux loix les plus ſalutaires & les plus néceſſaires au bien public.

Qu'il a tranſféré les aſſemblées dans des lieux incommodes, éloignés des archives, pour amener plus aiſément les députés à ſes vues.

Qu'il a pluſieurs fois diſſous la chambre des repréſentans, parce qu'on y défendoit avec fermeté les droits des peuples.

Qu'il a laiſſé, après cette diſſolution, les états trop long-temps ſans repréſentans, & par conſéquent expoſés aux inconvéniens réſultant du défaut d'aſſemblées.

Qu'il s'eſt efforcé d'arrêter la population, en rendant la naturaliſation des étrangers difficile, & en vendant trop cher les terreins dont il accordoit la propriété.

Qu'il a trop mis les juges dans ſa dépendance, en ſtatuant qu'ils ne tiendroient que de lui, & leurs offices, & leurs ſalaires.

Qu'il a créé des places nouvelles & rempli ces régions d'une multitude d'employés qui dévoroient notre ſubſtance & troubloient notre tranquillité.

Qu'il a maintenu, en pleine paix, au milieu de nous, des forces conſidérables, ſans le conſentement du pouvoir légiſlatif.

Qu'il a rendu le pouvoir militaire indépendant de la loi civile & même ſupérieur à elle.

Qu'il a tout combiné avec des hommes pervers, pour loger dans nos maiſons des gens de guerre armés, & les mettre à couvert des peines dûes aux meurtres qu'ils pourroient commettre

en Amérique ; pour détruire notre commerce dans toutes les parties du globe ; pour nous imposer des taxes sans notre aveu ; pour nous priver, dans plusieurs cas, de nos jugemens par jurés ; pour nous transporter & nous faire juger au-delà des mers ; pour nous enlever nos chartes, supprimer nos meilleures loix, altérer le fond & la forme de notre gouvernement, pour suspendre notre propre législation & pouvoir nous donner d'autres loix.

Qu'il a lui-même abdiqué son gouvernement dans les provinces Américaines, en nous déclarant déchus de sa protection & en nous faisant la guerre.

Qu'il a fait ravager nos côtes, détruire nos ports, brûler nos villes, massacrer nos peuples.

Qu'il a forcé nos concitoyens, faits prisonniers en pleine mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir les bourreaux de leurs amis & de leurs freres, ou à périr eux-mêmes par des mains si cheres.

Qu'il

Qu'il a excité parmi nous des diviſions inteſtines, & qu'il s'eſt efforcé de ſoulever contre nos paiſibles habitans les ſauvages barbares, accoutumés à tout maſſacrer, ſans diſtinction de rang, de ſexe & d'âge.

Que dans ce moment, il arrivoit ſur nos plages des armées mercenaires & étrangeres, chargées de conſommer l'ouvrage de la déſolation & de la mort.

Et qu'un prince, dont le caractere fut ainſi marqué par tous les traits de la tyrannie, n'étoit pas fait pour gouverner un peuple libre.

Une démarche qui rompoit des nœuds formés par le ſang, par la religion & par l'habitude, devoit être ſoutenue par un grand concert de volontés, par des meſures ſages & vigoureuſes. Les États-Unis de l'Amérique ſe donnerent une conſtitution fédérative qui ajoutoit aux avantages intérieurs du gouvernement républicain toute la force extérieure de la monarchie.

Chaque province eut une aſſemblée formée par les repréſentans des divers diſtricts, & en qui réſidoit la puiſſance légiſlative. Son préſident eut le pouvoir exécutif. Ses droits & ſes obligations étoient d'écouter tous les citoyens; de les convoquer lorſque les circonſtances le demanderoient; de pourvoir à l'armement, à la ſubſiſtance des troupes, & d'en concerter avec leurs chefs les opérations. Il fut mis à la tête d'un comité ſecret, qui devoit entretenir des liaiſons ſuivies avec le congrès général. Le temps de ſa geſtion fut borné à deux ans: mais les loix permettoient de le prolonger.

Les provinces ne devoient pas compte de leur adminiſtration au grand conſeil de la nation, quoique compoſé des députés de toutes les colonies. La ſupériorité du congrès général ſur les congrès particuliers, ſe bornoit à ce qui étoit du reſſort de la politique & de la guerre.

Mais quelques perſonnes ont jugé que l'inſtitution de ce corps, n'étoit pas auſſi bien combinée que la légiſlation des

provinces. Il ſemble en effet que des états fédératifs, qui ſortent de la condition de ſujets pour s'élever à l'indépendance, ne peuvent, ſans péril, confier à leurs délégués le pouvoir illimité de faire la guerre & la paix. Car ceux-ci, s'ils étoient ou infideles ou peu éclairés, pourroient remettre l'état entier dans les fers dont il cherche à s'échapper. Il ſemble que dans ces momens de révolution, la volonté publique ne ſauroit être trop connue, trop littéralement prononcée. Sans doute, il eſt néceſſaire, dit-on, que toutes les démarches, toutes les opérations qui concourent à l'attaque & à la défenſe commune, ſoient décidées par les repréſentans communs du corps de l'état: mais la continuation de la guerre, mais les conditions de la paix devroient être délibérées dans chaque province; & les délibérations tranſmiſes au congrès par les députés qui ſoumettroient l'avis de leurs provinces à la pluralité. On ajoute enfin, que ſi dans les gouvernemens affermis, il eſt bon que le peuple

ſe repoſe avec confiance ſur la ſageſſe de ſon ſénat, dans un état où la conſtitution ſe forme, où le peuple, encore incertain de ſon ſort, redemande ſa liberté les armes à la main, il faut que tous les citoyens ſoient ſans ceſſe au conſeil, à l'armée, dans la place publique, & qu'ils aient les yeux toujours ouverts ſur les repréſentans à qui ils ont confié leur deſtinée.

Quoique ces principes ſoient vrais en général, on peut cependant répondre qu'il étoit peut-être difficile de les appliquer à la nouvelle république formée par les Américains. Il n'en eſt point d'elle comme des républiques fédératives que nous voyons en Europe, je veux dire la Hollande & la Suiſſe, qui n'occupent qu'un terrein de peu d'étendue, & où il eſt aiſé d'établir une communication rapide entre toutes les provinces. On peut dire la même choſe des confédérations de l'ancienne Grece. Ces états étoient placés à peu de diſtance les uns des autres, preſque reſſerrés dans les

bornes du Péloponneſe, ou dans l'enceinte d'un étroit archipel. Mais les Etats-Unis d'Amérique, ſemés ſur un continent immenſe; occupant dans le Nouveau-Monde un eſpace de près de quinze degrés; ſéparés par des déſerts, des montagnes, des golfes & par une vaſte étendue de côtes, ne peuvent jouir de cette prompte communication. Si le congrès ne pouvoit rien décider ſur les intérêts politiques, ſans les délibérations particulieres de chaque province; ſi à chaque occaſion un peu importante, à chaque événement imprévu, il falloit de nouveaux ordres &, pour ainſi dire, un nouveau pouvoir aux repréſentans, ce corps reſteroit ſans activité. Les diſtances à franchir, les longueurs & la multitude des débats trop ſouvent pourroient nuire au bien général.

D'ailleurs ce n'eſt jamais dans la naiſſance d'une conſtitution & au milieu des grandes fermentations de la liberté, que l'on doit craindre qu'un corps de repré-

ſentans trahiſſe, par corruption ou par foibleſſe, les intérêts qui lui ſont confiés. C'eſt plutôt dans un pareil corps que l'eſprit général & s'exhalte & s'enflamme. C'eſt-là que réſide, dans ſa vigueur, le génie de la nation. Choiſis par l'eſtime de leurs concitoyens, choiſis dans un temps où toute fonction publique eſt un danger, & tout ſuffrage eſt un honneur; placés à la tête de ceux qui compoſeront à jamais cet aréopage célebre, & par-là même naturellement portés à regarder la liberté publique comme leur ouvrage, ils doivent avoir l'enthouſiaſme des fondateurs qui mettent leur orgueil à graver pour les ſiecles, leur nom ſur le frontiſpice d'un monument auguſte qui s'éleve. Les craintes que les partiſans du ſyſtême contraire pourroient avoir ſur cet objet, paroiſſent donc mal fondées.

Je dirai plus. Il pourroit ſe faire qu'un peuple qui combat pour ſa liberté, fatigué d'une lutte longue & pénible, & plus frappé des dangers du moment que du bonheur de l'avenir, ſentît affoiblir

ſon courage, & fût tenté, peut-être, de préférer un jour la dépendance & la paix, à une indépendance orageuſe, & qui coûte des périls & du ſang. C'eſt alors qu'il ſeroit avantageux à ce peuple de s'être démis lui-même du pouvoir de faire la paix avec ſes oppreſſeurs, & d'avoir dépoſé ce droit dans les mains du ſénat qu'il a choiſi pour ſervir d'organe à ſa volonté, quand cette volonté étoit libre, fiere & courageuſe. Il ſemble lui avoir dit au moment où il l'inſtitua : Je leve l'étendard de la guerre contre mes tyrans. Si mon bras ſe laſſoit de combattre, ſi je pouvois m'avilir juſqu'à implorer le repos, ſoutiens-moi contre ma foibleſſe. N'écoute pas des vœux indignes de moi, que je déſavoue d'avance ; & ne prononce le nom de paix que quand ma chaîne ſera briſée.

En effet, ſi l'on conſulte l'hiſtoire des républiques, on verra que la multitude a preſque toujours l'impétuoſité & la chaleur du premier moment : mais que ce n'eſt que dans un petit nombre d'hom-

mes, choisis & faits pour servir de chefs, que résident ces résolutions constantes & vigoureuses qui marchent d'un pas ferme & assuré vers un grand but, ne se détournent jamais & combattent avec opiniâtreté les malheurs, la fortune & les hommes.

La guerre commence entre les Etats-Unis & l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, & quelque parti qu'on prenne sur cette discussion politique, les Américains n'avoient pas encore créé leur système de gouvernement, lorsque dans le mois de Mars, Hopkins enlevoit de l'isle Angloise de la Providence, une très-nombreuse artillerie & d'abondantes munitions de guerre; lorsqu'au commencement de Mai, Carleton chassoit du Canada les provinciaux occupés à réduire Quebec pour achever la conquête de cette grande possession; lorsqu'en Juin, Clinton & Parker étoient si vigoureusement repoussés sur les côtes de l'Amérique méridionale. De plus grandes scenes suivirent la déclaration de l'indépendance.

Howe avoit remplacé le foible Gage.

C'étoit même le nouveau général qui avoit évacué Boſton. Reçu le 2 Avril à Hallifax, il en étoit parti le 10 Juin pour ſe porter ſur la petite iſle des Etats. Les forces de terre & de mer qu'il attendoit, l'y joignirent ſucceſſivement ; & le 28 Août, il débarqua ſans oppoſition à l'Iſle-Longue, ſous la protection d'une flotte commandée par l'Amiral ſon frere. Les Américains ne montrerent pas beaucoup plus de vigueur dans l'intérieur des terres que ſur le rivage. Après une médiocre réſiſtance & d'aſſez grandes pertes, ils ſe réfugierent dans le continent avec une facilité qu'un vainqueur qui auroit ſu profiter de ſes avantages, ne leur auroit pas donnée.

Les nouveaux républicains abandonnerent la ville de New-Yorck, beaucoup plus facilement encore qu'ils n'avoient évacué l'Iſle-Longue ; & ils ſe replierent ſur Kingsbrige ou le Pont du Roi, où tout paroiſſoit diſpoſé pour une réſiſtance opiniâtre.

Si les Anglois avoient ſuivi leurs pre-

miers ſuccès avec la vivacité qu'exigeoient les circonſtances, les nouvelles levées qu'on leur oppoſoit auroient été infailliblement diſperſées ou réduites à mettre bas les armes. On leur laiſſa ſix ſemaines pour ſe raſſurer; & elles n'abandonnerent leurs retranchemens que dans la nuit du premier au ſecond Novembre, lorſque les mouvemens qui ſe faiſoient ſous leurs yeux, les convainquirent que leur camp alloit être enfin attaqué.

Leur chef, Waſington, n'avoit pas voulu confier la deſtinée de ſa patrie à une action, qui auroit pu, qui naturellement auroit dû être déciſive contre les grands intérêts qui lui étoient confiés. Il ſavoit que les délais toujours favorables à l'habitant d'une contrée, ſont toujours funeſtes à l'étranger. Cette conviction le détermina à ſe replier ſur le Jerſey, avec le projet de traîner la guerre en longueur. Favoriſé par l'hiver, par la connoiſſance du pays, par la nature du terrein qui ôtoit à la diſcipline une

partie de ſes avantages, il pouvoit ſe flatter de couvrir la plus grande partie de cette fertile province, & de tenir l'ennemi éloigné de la Penſilvanie. Tout-à-coup, il voit ſes drapeaux abandonnés par des ſoldats dont l'engagement n'étoit que pour ſix ou même pour trois mois; & d'une armée de vingt-cinq mille hommes, à peine lui en reſte-t-il deux mille cinq cents, avec leſquels il eſt trop heureux de pouvoir ſe ſauver au-delà de Delaware.

Sans perdre un moment, les troupes royales devoient paſſer la riviere à la ſuite de ce petit nombre de fugitifs, & achever de les diſperſer. Si les cinq mille hommes deſtinés à la conquête de Rhode-Iſland l'avoient remontée ſur les navires qui les portoient, la jonction des deux corps ſe ſeroit faite ſans oppoſition dans Philadelphie même; & la nouvelle république étoit étouffée dans la ville célebre & intéreſſante qui lui avoit ſervi de berceau.

Peut-être reprochera-t-on, dans le

temps, au général Anglois d'avoir été timide & trop circonſpect dans les opérations de la campagne. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il fut téméraire dans la diſtribution de ſes quartiers d'hyver. Il les prit, comme s'il ne fût pas reſté en Amérique un ſeul individu qui eût eu ou la volonté ou le pouvoir de les inquiéter.

Cette préſomption enhardit les milices de la Penſilvanie, du Maryland, de la Virginie, accourues & réunies pour leur ſalut commun. Le 25 Décembre, elles traverſent la Delaware & fondent inopinément ſur Trenton, occupé par quinze cents des douze mille Heſſois, ſi lâchement vendus à la Grande-Bretagne par leur avare maître. Ce corps eſt maſſacré, pris ou diſperſé tout entier. Huit jours après, trois régimens Anglois ſont également chaſſés de Princeton : mais après avoir mieux ſoutenu leur réputation que les troupes étrangeres à leur ſolde. Ces événemens inattendus réduiſent les ennemis de l'Amérique dans le Jerſey, aux poſtes d'Amboy & de

Brunſwick: encore y ſont-ils très-harcelés durant le reſte de la mauvaiſe ſaiſon. L'effet des grandes paſſions & des grands dangers, eſt ſouvent d'étonner l'ame & de la jetter dans une ſorte d'engourdiſſement qui la prive de l'uſage de ſes forces. Peu-à-peu, elle revient à elle-même, & ſe reconnoît. Toutes ſes facultés ſuſpendues un moment, ſe dévelopent avec plus de vigueur. Elle tend tous ſes reſſorts, & ſa force ſe met au niveau de ſa ſituation. Dans une grande multitude, quelques-uns éprouvent d'abord cet effet, & il ſe communique rapidement à tous. Cette révolution s'étoit opérée dans les états confédérés. Il en ſortoit de toutes parts des hommes armés.

La campagne de 1777 s'ouvre très-tard. L'armée Angloiſe: déſeſpérant de ſe tracer par le Jerſey une route en Penſylvanie, s'embarque, enfin, le 23 Juillet, & atteint par la baie de Cheſapeak, une contrée qu'on pouvoit reprocher à ſes généraux de n'avoir pas envahie l'année précédente. Sa marche

n'eſt pas interrompue juſqu'à Brandiſwine. Là, elle attaque, elle bat les Américains le 11 Septembre, & arrive le 30 à Philadelphie, abandonnée le 25 par le congrès, & quelques jours plutôt ou plus tard, par le plus grand nombre de ſes habitans.

Cette conquête n'a aucune ſuite. Le vainqueur ne voit autour de lui que haine, que dévaſtation. Reſſerré dans un eſpace très-circonſcrit, il rencontre des obſtacles inſurmontables pour s'étendre ſur un territoire inculte. Son or même ne lui fait pas trouver des reſſources dans les diſtricts voiſins; & ce n'eſt qu'au travers des mers, que peuvent lui arriver ſes ſubſiſtances. L'ennui d'une priſon qui dure depuis neuf mois, le détermine à regagner New-Yorck par le Jerſey; & ſous le commandement de Clinton, ſucceſſeur de Howe, il exécute cette longue & périlleuſe retraite avec moins de perte qu'un ennemi plus expérimenté ne lui en auroit cauſée.

Tandis que les Anglois languiſſoient

en Penſilvanie, une grande ſcene s'ouvre dans les contrées plus ſeptentrionales de l'Amérique. Carleton avoit chaſſé, au mois de Mai 1776, les provinciaux du Canada, & détruit en Octobre les bâtimens de guerre qu'ils avoient conſtruits ſur le lac Champlain. Ce ſuccès conduiſit Bourgoyne à Ticonderago, au mois de Juillet de l'année ſuivante. A ſon approche, une garniſon de quatre mille hommes abandonna ce poſte important, avec perte de ſon artillerie, de ſes munitions, de ſon arriere-garde.

Le général Anglois étoit naturellement préſomptueux. Une foibleſſe ſi marquée accrut ſon audace. Il avoit conçu le deſſein de réunir les troupes du Canada à celles de New-York par les rives de l'Hudſon. Ce projet étoit grand & hardi. S'il eût réuſſi, il coupoit en deux l'Amérique ſeptentrionale &, peut-être, il terminoit la guerre. Mais pour le ſuccès, il auroit fallu que pendant qu'une armée deſcendroit le fleuve, l'autre armée le remontât. Cette combinaiſon ayant man-

qué, Bourgoyne devoit ſentir, dès les premiers pas, que ſon entrepriſe étoit chimérique. A chaque marche, elle le devenoit d'avantage. Ses communications s'allongeoient ; ſes vivres diminuoient ; les Américains reprenant courage, ſe raſſembloient de toutes parts autour de lui. Enfin ce malheureux corps d'armée ſe trouva enveloppé le 13 Octobre à Saratoga ; & les nations apprirent avec étonnement que ſix mille ſoldats des mieux diſciplinés de l'ancien hémiſphere, avoient mis les armes bas devant les agriculteurs du nouveau, conduits par l'heureux Gâtes. Ceux qui ſe rappelloient que les Suédois de Charles XII, juſqu'alors invincibles, avoient capitulé devant les Ruſſes encore barbares, n'accuſoient pas les troupes Angloiſes, & blâmoient ſeulement l'imprudence de leur général.

Cet événement ſi déciſif au jugement de nos politiques, n'eut pas plus de ſuite que n'en avoient eu les actions moins favorables aux armes Américaines. Après trois ans de combats, de dévaſtations

dévaſtations, de maſſacres ; l'état des choſes ne ſe trouva guere différent de ce qu'il étoit quinze jours après les premieres hoſtilités. Tâchons de démêler les cauſes de cette étrange ſingularité.

Pourquoi les Anglois ne ſont point parvenus à ſoumettre les provinces confédérées.

D'abord la Grande-Bretagne, accoutumée aux orages dans ſon propre pays, ne vit pas dans la tempête qui s'élevoit ſur ſes poſſeſſions éloignées, tout ce qu'elle pouvoit avoir de dangereux. Depuis long-temps ſes troupes étoient inſultées dans Boſton ; il s'étoit formé dans la province de Maſſachuſet, une autorité indépendante de la ſienne ; les autres colonies ſe diſpoſoient à ſuivre cet exemple, ſans que l'adminiſtration ſe fût ſérieuſement occupée de ces grands objets. Lorſqu'ils furent mis ſous les yeux du parlement, les deux chambres ſe remplirent de clameurs ; & l'on y déclamoit encore après avoir long-temps déclamé. Le ſénat de la nation arrêta enfin, que la contrée rebelle à ſes décrets, y ſeroit ſoumiſe par la force ; mais cette réſolution violente fut exé-

cutée avec les lenteurs trop ordinaires dans les états libres.

L'Angleterre penſa généralement que des côtes ſans défenſe, que des contrées entiérement ouvertes, ne réſiſteroient pas à ſes flottes & à ſes armées. Cette expédition ne lui paroiſſoit pas devoir être aſſez longue pour que les paiſibles cultivateurs de l'Amérique euſſent le temps de s'inſtruire dans l'art de la guerre. On oublia de faire entrer en calcul le climat, les rivieres, les défilés, les bois, les marais, le défaut de ſubſiſtances à meſure qu'on avanceroit dans l'intérieur des terres, une infinité d'autres obſtacles phyſiques qui s'oppoſeroient à de rapides progrès dans un pays dont les trois quarts étoient incultes & qu'il falloit regarder comme neuf.

L'influence des cauſes morales retarda encore plus le ſuccès.

La Grande-Bretagne eſt la région des partis. Ses rois parurent aſſez généralement convaincus de la néceſſité d'abandonner la direction des affaires à la fac-

tion qui prévaloit. Elle les conduiſoit communément avec intelligence & avec vigueur, parce que les principaux agens qui la compoſoient, étoient animés d'un intérêt commun. Alors, à l'eſprit public qui regne en Angleterre plus que dans aucun gouvernement de l'Europe, ſe joignoit encore la force d'une faction, & cet eſprit de parti, premier reſſort, peut-être, des républiques, qui remue ſi puiſſamment les ames, parce qu'il eſt toujours l'effet d'une paſſion. Pour ſortir de cette longue tutelle, George III compoſa ſon conſeil de membres iſolés. Cette innovation n'eut pas de grands inconvéniens, tant que les événemens roulerent dans leur cercle ordinaire. Mais auſſi-tôt que la guerre d'Amérique eut compliqué une machine qui, déjà, n'étoit pas trop ſimple, on s'apperçut qu'elle n'avoit ni cette force ni cette union ſi néceſſaires pour exécuter de grandes choſes. Les roues trop diviſées manquoient, pour ainſi dire, d'une impulſion commune & d'un centre de mouvement.

Leur marche fut tour-à-tour tardive & précipitée. L'adminiſtration reſſembla trop à celle d'une monarchie ordinaire, quand le principe d'action ne part point de la tête d'un monarque actif & intelligent, qui raſſemble lui-même ſous ſa main tous les reſſorts. Il n'y eut plus d'enſemble dans les entrepriſes; il n'y en eut pas davantage dans leur exécution.

Un miniſtere ſans harmonie & ſans accord, ſe vit expoſé aux attaques, ſans ceſſe renaiſſantes, d'un corps ennemi, uni & ſerré. Ses réſolutions quelles qu'elles fuſſent, étoient combattues par le ridicule ou par le raiſonnement. On le blâmoit d'avoir ſévi contre des citoyens éloignés, comme on l'auroit blâmé de les avoir ménagés. Ceux même qui, dans le parlement, s'élevoient avec le plus de véhémence contre le traitement fait aux Américains; ceux qui les encourageoient le plus à la réſiſtance; ceux qui, peut-être, leur faiſoient paſſer des ſecours ſecrets, étoient auſſi oppoſés à l'indépendance que les adminiſtrateurs qu'on

travailloit ſans relâche à avilir ou à rendre odieux. Si l'oppoſition eût réuſſi à dégoûter le prince de ſes confidens, ou à en obtenir le ſacrifice par le cri de la nation, le projet de ſubjuguer l'Amérique eût été ſuivi: mais avec plus de dignité plus de force & des meſures peut-être mieux combinées. La réduction des provinces révoltées ne devant pas être ſon ouvrage, elle aima mieux que cette immenſe partie de l'empire Britannique en fût ſéparée, que ſi elle y reſtoit attachée par d'autres mains que les ſiennes.

L'activité des généraux ne répara pas le vice de ces contrariétés, & des lenteurs qui en étoient la ſuite. Ils accorderent au ſoldat de trop longs repos; ils employerent à méditer le temps d'agir; ils approcherent des nouvelles levées avec les mêmes précautions qu'ils auroient priſes devant des troupes exercées. Les Anglois, qui ont tant d'impétuoſité dans leurs factions, portent, par-tout ailleurs, un caractere froid & calme. Il leur faut des paſſions violentes

pour les agiter. Quand ce reſſort leur manque, ils calculent tous leurs mouvemens. Alors ils ſe gouvernent par la trempe de leur eſprit qui, en général, ſi on excepte les arts de l'imagination & du goût, eſt par-tout ailleurs méthodique & ſage. A la guerre, leur valeur ne perd jamais de vue les principes, & accorde peu au hazard. Rarement laiſſent-ils ſur leurs flancs ou derriere eux, quelque choſe qui puiſſe leur donner de l'inquiétude. Ce ſyſtême a ſes avantages, ſur-tout dans un pays étroit & reſſerré, dans un pays hériſſé de fortereſſes ou de places de guerre. Mais dans les circonſtances préſentes & ſur le vaſte continent de l'Amérique, contre un peuple à qui il ne falloit donner le temps ni de ſe fortifier, ni de s'aguerrir, la perfection de l'art eût été, peut-être, de l'oublier pour y ſubſtituer une marche impétueuſe & rapide, & cette audace qui étonne, frappe & renverſe à la fois. C'étoit dans les premiers momens, ſur-tout, qu'il eût fallu imprimer aux Américains, non pas

la terreur des ravages qui indignent plus qu'ils n'épouvantent un peuple armé pour ſa liberté : mais cet effroi qui naît de la ſupériorité des talens & des armes, & qu'un peuple guerrier de l'ancien monde devoit naturellement porter dans le nouveau. La confiance de la victoire eût été bientôt la victoire même. Mais par trop de circonſpection, par leur attachement trop ſervile aux principes & aux regles, des chefs peu habiles manquerent de rendre à leur patrie, le ſervice qu'elle attendoit d'eux & qu'elle étoit en droit d'en attendre.

De leur côté les troupes ne preſſoient pas leurs officiers de les mener au combat. Elles arrivoient d'un pays où la cauſe qui leur avoit fait paſſer tant de mers, ne faiſoit aucune ſenſation. C'étoit aux yeux des peuples une effervescence qui ne pouvoit pas avoir de ſuites. Les débats qu'elle occaſionnoit dans le parlement, ils les confondoient avec d'autres débats ſouvent de très-peu d'importance. On n'en parloit point ; ou ſi

quelques perſonnes s'en entretenoient, elles n'y mettoient pas plus d'intérêt qu'à ces nouvelles, qui dans les grandes villes occupent l'oiſiveté de chaque jour. L'indifférence de la nation s'étoit communiquée aux défenſeurs de ſes droits. Peut-être même auroient-ils craint de remporter des avantages trop déciſifs ſur des concitoyens qui n'avoient pris les armes que pour repouſſer des fers. Dans toutes les monarchies de l'Europe, le ſoldat n'eſt qu'un inſtrument de deſpotiſme, & il en a les ſentimens. Il croit appartenir au trône & non à la patrie; & cent mille hommes armés ne ſont que cent mille eſclaves diſciplinés & terribles. L'habitude même d'exercer l'empire de la force, cet empire à qui tout cede, contribue à éteindre en eux toute idée de liberté. Enfin le régime & la ſubordination militaire, qui, à la voix d'un ſeul homme meut des milliers de bras, qui ne permet ni de voir ni d'interroger, & fait au premier ſignal une loi de tuer ou de mourir; acheve de changer en

eux ces ſentimens en principes, & en fait, pour ainſi dire, la morale de leur état. Il n'en eſt pas de même en Angleterre. L'influence de la conſtitution eſt ſi forte, qu'elle s'étend même ſur les troupes. Un homme y eſt citoyen avant d'être ſoldat. L'opinion publique, d'accord avec la conſtitution, honore l'un de ces titres, & fait peu de cas de l'autre. Auſſi voit-on par l'hiſtoire des révolutions arrivées dans cette iſle ſi orageuſe, que le ſoldat Anglois, quoiqu'engagé pour ſa vie, conſerve pour la liberté politique une paſſion dont on ſe feroit difficilement l'idée dans nos contrées d'eſclavage.

Comment l'ardeur qui manquoit aux troupes Britanniques auroit-elle animé les Heſſois, les Brunſwckois, les autres Allemands rangés ſous les mêmes drapeaux, tous également mécontens des ſouverains qui les avoient vendus, mécontens du prince qui les avoit achetés, mécontens de la nation qui les ſoudoyoit, mécontens de leurs camarades qui mépri-

ſoient en eux des mercenaires? Ces braves gens n'avoient pas épouſé dans leur cœur, une querelle à laquelle ils étoient abſolument étrangers. D'ailleurs, ils avoient auſſi dans le camp ennemi, des freres auxquels ils craignoient de donner la mort, de la main deſquels ils n'auroient pas voulu recevoir des bleſſures.

L'eſprit des armées Angloiſes avoit encore changé par une ſuite de la révolûtion arrivée depuis quinze ou dix-huit ans dans les mœurs de leur nation. Les ſuccès de la derniere guerre; l'extenſion que le commerce avoit reçue après la paix; les grandes acquiſitions faites dans les Indes orientales: tous ces moyens de fortune avoient accumulé, ſans interruption, des richeſſes prodigieuſes dans la Grande-Bretagne. Ces tréſors allumerent le deſir de nouvelles jouiſſances. Les grands en allerent puiſer l'art dans les pays étrangers, ſur-tout en France, & en empoiſonnerent leur pays. Des conditions ſupérieures, il ſe répandit dans toutes les claſſes. A un caractere

fier, ſimple & réſervé, ſuccéda le goût du faſte, de la diſſipation, de la galanterie. Les voyageurs qui avoient anciennement viſité cette iſle ſi renommée, ſe croyoient ſous un autre ciel. La contagion avoit gagné les troupes. Elles porterent dans le nouvel hémiſphere, la paſſion qu'elles avoient contractée dans l'ancien pour le jeu, pour les commodités, pour la bonne chere. En s'éloignant des côtes, il auroit fallu renoncer aux ſuperfluités dont on étoit épris; & ce goût de luxe, cette ardeur d'autant plus violente qu'elle étoit récente, n'encourageoient pas à pourſuivre dans l'intérieur des terres, un ennemi toujours prêt à s'y enfoncer. Politiques nouveaux qui avancez avec tant de confiance, que les mœurs n'ont aucune influence ſur le ſort des états; que pour eux la meſure de la grandeur eſt celle de la richeſſe; que le luxe de la paix & les voluptés du citoyen ne peuvent affoiblir l'effet de ces grandes machines qu'on nomme des armées, & dont la diſcipline européenne

a tant perfectionné, ſelon vous, le jeu ſûr & terrible : vous qui, pour ſoutenir votre opinion, détournez vos regards des cendres de Carthage & des ruines de Rome, ſur le récit que je vous fais, ſuſpendez, du moins, votre jugement, & croyez que, peut-être, il eſt des occaſions de ſuccès qu'ôte le luxe. Croyez que pour des troupes, même braves, l'indépendance des beſoins fut ſouvent le premier reſſort de la victoire. Il eſt trop aiſé, peut-être, de n'affronter que la mort. Aux nations corrompues par l'opulence, eſt réſervée une épreuve plus difficile : celle de ſupporter la perte de leurs plaiſirs.

Ajoutez à toutes ces raiſons, que les moyens de guerre arriverent rarement, au travers de tant de mers, dans les ſaiſons convenables pour l'action. Ajoutez que les conſeils de George III, voulurent avoir trop d'influence dans les opérations militaires qui devoient s'exécuter ſi loin d'eux ; & vous connoîtrez la plupart des obſtacles qui s'oppoſerent

au ſuccès des efforts ruineux de la métropole, contre la liberté de ſes colonies.

Mais l'Amérique elle-même, comment ne repouſſa-t-elle pas de ſes rivages, ces Européens qui lui portoient la mort ou des chaînes ?

Pourquoi les provinces conféderées n'ont pas réuſſi à chaſſer les Anglois du continent Américain.

Ce Nouveau-Monde étoit défendu par des troupes réglées, qu'on n'avoit d'abord enrôlées que pour trois ou pour ſix mois, & qui le furent dans la ſuite pour trois ans ou même pour tout le temps que pourroient durer les hoſtilités. Il étoit défendu par des citoyens qui ne ſe mettoient en campagne que lorſque leur province particuliere étoit envahie, ou menacée. Ni l'armée toujours ſur pied, ni les milices paſſagérement aſſemblées n'avoient l'eſprit militaire. C'étoient des cultivateurs, des marchands, des juriſconſultes, uniquement exercés aux arts de la paix, & conduits au péril par des guides auſſi peu verſés que leurs ſubalternes dans la ſcience très-compliquée des combats. Dans cet état de choſes, quel eſpoir de ſe meſurer avec

avantage contre des hommes vieillis dans la diſcipline, formés aux évolutions, inſtruits dans la tactique, & abondamment pourvus de tous les inſtrumens néceſſaires à une attaque vive, à une réſiſtance opiniâtre ?

L'enthouſiaſme ſeul auroit pu ſurmonter ces difficultés : mais en exiſta-t-il plus réellement dans les colonies que dans la métropole ?

L'opinion générale étoit en Angleterre, que le parlement avoit eſſentiellement le droit de taxer toutes les contrées qui faiſoient partie de l'empire Britannique. Peut être au commencement des troubles n'y auroit-on pas trouvé cent individus qui révoquaſſent en doute cette autorité. Cependant le refus que faiſoient les Américains de la reconnoître, n'indiſpoſoit pas les eſprits. On ne leur porta point de haine, même après qu'ils eurent pris les armes pour ſoutenir leurs prétentions. Comme les travaux ne languiſſoient pas dans l'intérieur du royaume, que la foudre ne grondoit

qu'au loin, chacun s'occupoit paiſible-ment de ſes affaires, ou ſe livroit tranquillement à ſes plaiſirs. Tous attendoient ſans impatience, la fin d'une ſcene dont, à la vérité, le dénouement ne leur paroiſſoit pas incertain.

La fermentation dût ſe montrer d'abord plus grande dans le nouvel hémiſphere que dans l'ancien. Prononça t-on jamais aux nations le nom odieux de tyrannie, le nom ſi doux d'indépendance, ſans les remuer? Mais cette chaleur ſe ſoutint-elle? Si les imaginations s'étoient maintenues dans leur premier mouvement, le beſoin d'en réprimer les excès n'auroit il pas occupé les ſoins d'une autorité naiſſante? Mais loin d'avoir à contenir l'audace, ce fut la lâcheté qu'elle eut à pourſuivre. On la vit punir de mort la déſertion, & ſouiller par des aſſaſſinats l'étendard de la liberté. On la vit ſe refuſer à l'échange des priſonniers, de peur d'augmenter dans les troupes, le penchant de ſe rendre à la premiere ſommation. On la vit réduite à la

néceſſité d'ériger des tribunaux chargés de pourſuivre les généraux ou leurs lieutenans qui abandonneroient trop légérement les poſtes confiés à leur vigilance. Il eſt vrai qu'un vieillard de quatre-vingt-ans, qu'on vouloit renvoyer dans ſes foyers, s'écria : *Ma mort peut être utile ; je couvrirai de mon corps un plus jeune que moi.* Il eſt vrai que Putnam dit à un royaliſte ſon priſonnier : *Retourne vers ton chef, & s'il te demande combien j'ai de troupes, réponds-lui que j'en ai aſſez ; que quand il parviendroit à les battre, il m'en reſteroit encore aſſez ; & qu'il finira par éprouver que j'en ai trop pour lui & pour les tyrans qu'il ſert.* Ces ſentimens étoient héroïques : mais rares, & chaque jour ils devenoient moins communs.

Jamais l'ivreſſe ne fut générale ; & elle ne pouvoit être que momentanée. De toutes les cauſes énergiques qui produiſirent tant de révolutions ſur le globe, aucune n'exiſtoit dans le nord de l'Amérique. Ni la religion, ni les loix n'y

n'y avoient été outragées. Le ſang des martyrs ou des citoyens n'y avoit pas ruiſſelé ſur des échafauds. On n'y avoit pas inſulté aux mœurs. Les manieres, les uſages, aucun des objets chers aux peuples n'y avoient été livrés au ridicule. Le pouvoir arbitraire n'y avoit arraché aucun habitant du ſein de ſa famille ou de ſes amis, pour le traîner dans les horreurs d'un cachot. L'ordre public n'y avoit pas été interverti. Les principes d'adminiſtration n'y avoient pas changé; & les maximes du gouvernement y étoient toujours reſtées les mêmes. Tout ſe réduiſoit à ſavoir ſi la métropole avoit ou n'avoit pas le droit de mettre directement ou indirectement un léger impôt ſur les colonies : car les griefs accumulés dans le manifeſte n'eurent de valeur que par ce premier grief. Cette queſtion preſque métaphyſique, n'étoit guere propre à ſoulever une multitude, ou du moins à l'intéreſſer fortement à une querelle pour laquelle elle voyoit ſes terres privées des bras deſtinés à les

féconder, ſes moiſſons ravagées, ſes campagnes couvertes de cadavres de ſes proches, ou teintes de ſon propre ſang. A ces calamités, ouvrage des troupes royales ſur la côte, s'en joignirent bientôt de plus inſupportables dans l'intérieur des terres.

Jamais l'inquiétude des cours de Londres & de Verſailles n'avoit troublé le nord de l'Amérique, ſans que les deux puiſſances n'euſſent mêlé dans leur ſanglans débats les peuples errans dans cette partie du nouvel hémiſphere. Inſtruits par l'expérience de ce que ces hordes pouvoient apporter de poids dans la balance, les Anglois & les colons réſolurent également de les employer à leur deſtruction mutuelle.

Carleton tenta le premier d'armer dans le Canada ces mains barbares.... « C'eſt, » répondit-on à ſes ſollicitations, c'eſt » le démêlé d'un pere avec ſes enfans; » il ne nous convient point d'entrer » dans cette broullerie domeſtique..... » Mais ſi les rebelles venoient attaquer

» cette province, ne nous aideriez-vous
» pas à les repouſſer?... Depuis la paix,
» la hache de la guerre eſt enſevelie à
» quarante braſſes de profondeur.....
» Vous la trouveriez ſûrement, ſi vous
» fouilliez la terre..... Le manche en
» eſt pourri, & nous n'en pourrions
» faire aucun uſage ».

Les États-Unis ne furent pas plus heureux. « Nous avons entendu parler
» des différends ſurvenus entre l'ancienne
» & la nouvelle-Angleterre, dit la tribu
» des Onéidas à leurs députés. Jamais
» nous ne prendrons part à ces diviſions
» atroces. La guerre entre des freres eſt
» une choſe étrange & nouvelle dans ces
» régions. Nos traditions ne nous ont
» laiſſé aucun exemple de cette nature.
» Étouffez vos haines inſenſées ; &
» qu'un ciel favorable diſſipe le ſombre
» nuage qui vous enveloppe ».

Les ſeuls Maſphis parurent s'intéreſſer au ſort des Américains. « Voilà ſeize
» ſchelings, leur dirent ces bons ſauva-
» ges : c'eſt tout ce que nous poſſédons.

» Nous comptions en acheter du rum ;
» nous boirons de l'eau. Nous irons
» chaſſer. Si quelques bêtes tombent
» ſous nos fleches, nous en vendrons
» les peaux, & nous vous en porterons
» le prix ».

Mais avec le temps, les agens très-actifs de la Grande-Bretagne réuſſirent à lui concilier pluſieurs nations aborigenes. Ses intérêts furent préférés à ceux de ſes ennemis, & parce que les diſtances ne lui avoient pas permis de faire aux ſauvages les outrages qu'ils avoient reçus de leurs fiers voiſins, & parce qu'elle pouvoit, qu'elle vouloit mieux payer les ſervices qu'on ſeroit à portée de lui rendre. Sous ſes drapeaux, des alliés, dont le caractere féroce n'avoit pas de frein, firent cent fois plus de mal aux colons établis près des montagnes, que n'en ſouffroient des troupes royales ceux de leurs concitoyens qu'une deſtinée plus heureuſe avoit fixés ſur le bord de l'océan.

Ces calamités n'attaquoient qu'un

nombre d'Américains plus ou moins conſidérable : mais bientôt un vice intérieur les affligea tous.

Les métaux qui, ſur le globe entier, repréſentent tous les objets de commerce, ne furent jamais abondans dans cette partie du Nouveau-monde. Le peu qu'on y en voyoit, diſparut même aux premieres hoſtilités. A ces ſignes d'une convention univerſelle, furent ſubſtitués des ſignes particuliers à ces contrées. Le papier remplaça l'argent. Pour donner quelque dignité au nouveau gage, il fut entouré d'emblêmes qui devoient continuellement rappeller aux peuples la grandeur de leur entrepriſe, le prix inappréciable de la liberté, la néceſſité d'une peſévérance ſupérieure à toutes les infortunes. L'artifice ne réuſſit pas. Ces richeſſes idéales furent repouſſées. Plus le beſoin obligeoit à les multiplier, plus leur aviliſſement croiſſoit. Le congrès s'indigna des affronts faits à ſa monnoie ; & il déclara traitres à la patrie tous ceux qui ne la recevroient

pas comme ils auroient reçu de l'or.

Eſt-ce que ce corps ignoroit qu'on ne commande pas plus aux eſprits qu'aux ſentimens ? Eſt-ce qu'il ne ſentoit pas que, dans la criſe préſente, tout citoyen raiſonnable craindroit de commettre ſa fortune ? Eſt-ce qu'il ne s'appercevoit pas qu'à l'origine d'une république, il ſe permettoit des actes d'un deſpotiſme inconnu dans les régions même façonnées à la ſervitude ? Pouvoit-il ſe diſſimuler qu'il puniſſoit un défaut de confiance des mêmes ſupplices qu'on auroit à peine mérités par la révolte & par la trahiſon ? Le congrès voyoit tout cela. Mais le choix des moyens lui manquoit. Ses feuilles mépriſables & mépriſées étoient réellement trente fois au-deſſous de leur valeur originaire, qu'on en fabriquoit encore. Le 13 Septembre 1779, il y en avoit dans le public pour 799,744,000 livres. L'état devoit d'ailleurs 188,670,525 livres, ſans compter les dettes particulieres à chaque province.

Les peuples n'étoient pas dédommagés d'un fléau qu'on peut nommer domeſtique, par une communication facile avec toutes les autres parties du globe. La Grande-Bretagne avoit intercepté leur navigation avec l'Europe, avec les Indes occidentales, avec tous les parages que couvroient leurs navires. Alors, ils dirent à l'univers : « C'eſt le nom Anglois qui » nous a rendu odieux ; nous l'abjurons » ſolemnellement. Tous les hommes ſont » nos freres. Nous ſommes amis de toutes » les nations. Tous les pavillons peuvent, » ſans crainte d'inſulte, ſe montrer ſur » nos côtes, fréquenter nos ports ». On ne ſe rendit pas à une invitation en apparence ſi ſéduiſante. Les états vraiment commerçans, inſtruits que l'Amérique Septentrionale avoit été réduite à contracter des dettes, à l'époque même de ſa plus grande proſpérité, penſerent judicieuſement que dans ſa détreſſe actuelle elle ne pourroit payer que fort peu de choſe de ce qui lui ſeroit apporté. Les ſeuls François, qui oſent tout, oſerent

braver les inconvéniens de cette liaiſon nouvelle. Mais par la vigilance éclairée de l'amiral Howe, la plupart des navires qu'ils expédierent, furent pris avant d'arriver à leur deſtination, & les autres à leur départ des bords Américains. De pluſieurs centaines de bâtimens ſortis de France, il n'y en rentra que vingt-cinq ou trente, qui même ne donnerent point ou ne donnerent que fort peu de bénéfice à leurs armateurs.

Une foule de privations, ajoutée à tant d'autres fléaux, pouvoit faire regretter aux Américains leur ancienne tranquillité, les incliner à un raccommodement avec l'Angleterre. En vain on avoit lié les peuples par la foi des ſermens & par l'empire de la religion au nouveau gouvernement. En vain on avoit cherché à les convaincre de l'impoſſibilité de traiter ſûrement avec une métropole, où un parlement renverſeroit ce qu'un autre parlement auroit établi. En vain on les avoit ménacés de l'éternel reſſentiment d'un ennemi outragé & vindicatif. Il

étoit poſſible que ces inquiétudes éloignées ne balançaſſent pas le poids des maux préſens.

Ainſi le penſoit le miniſtere Britannique, lorſqu'il envoya dans le Nouveau-monde des agens publics, autoriſés à tout offrir, excepté l'indépendance, à ces mêmes Américains dont deux ans auparavant on exigeoit une ſoumiſſion illimitée. Il n'eſt pas ſans vraiſemblance que quelques mois plutôt ce plan de conciliation auroit produit un rapprochement. Mais à l'époque où la cour de Londres le fit propoſer, il fut rejetté avec hauteur, parce qu'on ne vit dans cette démarche que de la crainte & de la foibleſſe. Les peuples étoient déjà raſſurés. Le congrès, les généraux, les troupes, les hommes adroits ou hardis, qui dans chaque colonie s'étoient ſaiſis de l'autorité : tout avoit recouvré ſa premiere audace. C'étoit l'effet d'un traité d'amitié & de commerce entre les États-Unis & la cour de Verſailles, ſigné le 6 Février 1778.

La France reconnoît l'indépendance des Etats-Unis. Cette démarche occasionne la guerre entre cette couronne & celle d'Angleterre.

Si le ministere Britannique y avoit réfléchi, il auroit compris que le même délire qui l'entraînoit à lattaque de ses colonies; le réduisoit à la nécessité de déclarer dans l'instant la guerre à la France. Alors régnoit dans les conseils de cette couronne la circonspection que doit toujours inspirer un nouveau regne. Alors ses finances étoient dans la confusion, où les avoient plongées vingt ans de folie. Alors le délabrement de sa marine rempliſſoit d'inquiétude tous les citoyens. Alors l'Espagne, déjà fatiguée de son extravagante expédition d'Alger, se trouvoit dans des embarras qui ne lui auroient pas permis d'accourir au secours de son allié. L'Angleterre pouvoit se promettre, sans témérité, des succès contre le plus puissant de ses ennemis, & intimider l'Amérique par des victoires remportées ou par des conquêtes faites à son voisinage. L'importance dont il étoit pour cette couronne d'ôter à ses sujets rebelles le seul appui qui leur fût assuré, auroit diminué l'indignation

qu'inſpire la violation des traités les plus ſolemnels.

George III ne vit rien de tout cela. Les ſecours obſcurs que la cour de Verſailles faiſoit paſſer aux provinces armées pour la défenſe de leurs droits, ne lui deſſillerent pas les yeux. Les atteliers de cette puiſſance étoient remplis de conſtructeurs. Ses arſenaux ſe rempliſſoient d'artillerie. Il ne reſtoit plus de place dans ſes magaſins pour de nouvelles munitions navales. Ses ports préſentoient l'appareil le plus menaçant, & cet étrange aveuglement continuoit encore. Pour tirer Saint-James de ſa léthargie, il fallut que Louis XVI y fît ſignifier le 14 Mars, qu'il avoit reconnu l'indépendance des États-Unis.

Cette déclaration étoit une déclaration de guerre. Il étoit impoſſible qu'une nation, plus accoutumée à faire qu'à recevoir des outrages, ſouffrît patiemment qu'on déliât ſes ſujets de leur ſerment de fidélité; qu'on les élevât avec éclat au rang des puiſſances ſouveraines. Toute

l'Europe prévit que deux peuples rivaux depuis pluſieurs ſiecles, alloient teindre de ſang les eaux de l'océan, & jouer encore ce jeu terrible où les proſpérités publiques ne compenſeront jamais les déſaſtres particuliers. Ceux en qui l'ambition n'avoit pas étouffé toute bienveillance pour leurs ſemblables, déploroient d'avance les calamités qui, dans les deux hémiſpheres, étoient prêtes à tomber ſur le genre-humain.

Cependant la ſcene ſanglante ne s'ouvroit pas; & ce délai faiſoit eſpérer la continuation de la paix à quelques eſprits crédules. On ignoroit qu'une flotte partie de Toulon, étoit chargée de combattre les Anglois dans le nord de l'Amérique. On ignoroit que des ordres expédiés de Londres, preſcrivoient de chaſſer les François des Indes orientales. Sans être initié dans ces myſteres de perfidie, qu'une politique inſidieuſe eſt parvenue à faire regarder comme de grands coups d'état, les hommes vraiment éclairés, jugeoient les hoſtilités inévitables, prochaines

même ſur notre océan. Ce dénouement prévu fut amené par le combat de deux frégates, livré le 17 Juin 1778.

Ici notre tâche devient de plus en plus difficile. Notre objet unique eſt d'être utile & vrai. Loin de nous tout eſprit de parti qui aveugle & dégrade ceux qui conduiſent les hommes, & ceux qui oſent aſpirer à les inſtruire. Nos vœux ſont pour la patrie & nos hommages pour la juſtice. En quelque lieu, ſous quelque forme que la vertu ſe préſente, c'eſt elle que nous honorons. Les diſtinctions de ſociété & d'état, ne peuvent nous la rendre étrangere ; & l'homme juſte & magnanime eſt par-tout notre concitoyen. Si dans les divers événemens, qui paſſent ſous nos yeux, nous blâmons avec courage ce qui nous paroît devoir l'être, nous ne cherchons pas le triſte & vain plaiſir d'une indiſcrete cenſure. Mais nous parlons aux nations & à la poſtérité. Nous leur devons tranſmettre fidelement ce qui peut influer ſur le bonheur public. Nous leur devons l'hiſtoire des fautes pour appren-

dre à les éviter. Si nous oſions trahir un ſi noble devoir, nous flatterions peut-être la génération préſente, qui paſſe & qui fuit : mais la juſtice & la vérité, qui ſont éternelles, nous dénonceroient aux générations à venir, qui nous liroient avec mépris, & ne prononceroient notre nom qu'avec dédain. Dans cette longue carriere nous ſerons juſtes envers ceux qui exiſtent encore, comme nous l'avons été envers ceux qui ne ſont plus. Si parmi les hommes puiſſans, il en eſt qui s'offenſent de cette liberté, ne craignons pas de leur dire que nous ne ſommes que les organes d'un tribunal ſuprême que la raiſon éleve enfin ſur un fondement inébranlable. Il n'y a plus en Europe de gouvernemens qui ne doivent en redouter les arrêts. L'opinion publique qui s'éclaire de plus en plus, & que rien n'arrête ou n'intimide, a les yeux ouverts ſur les nations & ſur les cours. Elle pénetre dans les cabinets où la politique s'enferme. Elle y juge les dépoſitaires du pouvoir, & leurs paſſions & leurs foibleſſes ; & par

l'empire du génie & des lumieres, s'éleve de toute part au-deſſus des adminiſtrateurs pour les diriger ou les contenir. Malheur à ceux qui la dédaignent ou qui la bravent! Cette apparente audace n'eſt que l'impuiſſance. Malheur à ceux qui par leurs talens n'ont pas de quoi ſoutenir ces regards! Qu'ils ſe rendent juſtice & dépoſent un fardeau trop peſant pour leurs foibles mains. Ils ceſſeront du moins de compromettre eux-mêmes & les Etats.

La France commençoit la guerre avec des avantages inappréciables. Le lieu, le temps, les circonſtances : elle avoit tout choiſi. Ce ne fut qu'après avoir fait à loiſir ſes préparatifs; qu'après avoir porté ſes forces au degré qui lui convenoit, qu'elle ſe montra ſur le champ de bataille. Elle n'avoit à combattre qu'un ennemi humilié, affoibli, découragé par ſes diſſenſions domeſtiques. La faveur des autres nations étoit toute pour elle contre ces maîtres impérieux, ou, comme on le diſoit, contre ces tyrans des mers.

Les événemens parurent répondre aux vœux de l'Europe. Les officiers François qui avoient d'anciennes humiliations à effacer, firent des actions brillantes, dont le ſouvenir durera long-temps. Une ſavante théorie & un courage inébranlable, remplacerent ce qui pouvoit leur manquer du côté de l'expérience. Tous les engagemens particuliers les comblerent de gloire, & la plupart ſe terminerent à leur avantage. La flotte Britannique courut de plus grands dangers encore que ſes vaiſſeaux iſolés. Elle étoit maltraitée au point de craindre ſa deſtruction totale ou partielle, ſi la flotte qui l'avoit réduite à cet état preſque déſeſpéré à Oueſſant, n'eût été déterminée par des ordres timides, par d'odieuſes intrigues, par la foibleſſe de ſes amiraux, ou par tous ces motifs enſemble, à quitter la mer & à rentrer la premiere dans ſes ports.

Dans l'ivreſſe de ces ſuccès peut-être inattendus, la France parut perdre de vue ſes intérêts les plus chers. Son objet

principal

principal devoit être d'intercepter le commerce de ſes ennemis, de leur couper le double nerf qu'ils tiroient de leurs matelots, de leurs capitaux, & de ſapper ainſi les deux fondemens de la grandeur Angloiſe. Rien n'étoit plus aiſé pour une puiſſance préparée de loin aux hoſtilités, que d'intercepter une navigation marchande entierement ſurpriſe & très-foiblement convoyée. Il n'en fut pas ainſi. Les immenſes richeſſes qu'attendoit la Grande-Bretagne de toutes les parties du globe, entrerent paiſiblement dans ſes rades, ſans avoir été ſeulement entamées.

Au contraire, le commerce de la France fut harcelé dans les deux hémiſpheres, & par-tout intercepté. Ses colonies virent enlever, ſur leurs propres côtes, des ſubſiſtances qu'elles attendoient avec toute l'impatience du beſoin; & la métropole ſe vit privée de quatre-vingts ou cent millions arrivés preſque à ſa vue. Ces revers avoient une cauſe. Tâchons de la découvrir.

La marine Françoiſe étoit depuis long-temps malheureuſe ; & c'étoit au vice de ſa conſtitution qu'étoient attribuées tant d'infortunes. On eſſaya pluſieurs fois d'en modifier ou d'en changer les réglemens : mais ces innovations, bonnes ou mauvaiſes, furent toujours repouſſées avec un dédain plus ou moins marqué. Enfin, ſes amiraux dicterent eux-mêmes, en 1776, une ordonnance, qui, les rendant maîtres abſolus des rades, des arſenaux, des atteliers, des magaſins, détruiſoit cette mutuelle ſurveillance que Louis XIV avoit cru devoir établir entre les officiers militaires & ceux d'adminiſtration. Dès-lors il n'y eut plus de regle, plus de comptabilité, plus d'économie dans les ports. Tout y tomba dans la confuſion & le déſordre.

Le nouveau plan eut une influence encore plus funeſte. Juſqu'à cette époque, c'étoit le miniſtere qui avoit dirigé les opérations navales vers le but qui convenoit à ſa politique. Cette autorité

paſſa, peut-être ſans qu'on s'en apperçut, à ceux qui devoient les exécuter. Elles prirent inſenſiblement la teinte de leurs préjugés. Ces préjugés leur faiſoient croire que ce n'étoit pas en eſcortant peſamment, laborieuſement les navires de la nation, en ſéjournant dans des croiſieres difficiles pour ſurprendre ou détruire les bâtimens de l'ennemi, qu'on parvenoit à ſe faire un nom. Ce double devoir fut donc entierement négligé ou très-mal rempli, d'après l'opinion commune à Breſt, qu'un pareil ſervice n'avoit rien de noble & ne conduiſoit à aucune ſorte de gloire.

Il faut convenir que ce préjugé eſt bien bizarre, & entiérement contraire à toutes les loix de la ſociété. Quel peut avoir été le but des états, en inſtituant cette force militaire deſtinée à parcourir les mers ? N'eſt-ce que pour procurer des grades à ceux qui commandent ou qui ſervent ? Que pour leur donner l'occaſion d'exercer une valeur inutile à tout autre qu'à eux-mêmes ? Que pour en-

ſanglanter un élément de plus par le carnage & les combats ? Non, ſans doute. Les flottes guerrieres ſont ſur l'océan, ce que ſont les forteresſes & les remparts pour les citoyens des villes, ce que ſont les armées nationales pour les provinces expoſées aux ravages de l'ennemi. Il eſt des propriétés attachées au ſol; il en eſt d'autres créées, tranſportées par le commerce, & qui ſont, pour ainſi dire, errantes ſur l'océan. Ces deux ſortes de propriétés ont beſoin de défenſeurs. Guerriers, voilà votre fonction. Que diroit-on, ſi les armées de terre refuſoient de protéger contre l'ennemi, l'habitant des villes, le laboureur des campagnes, de repouſſer l'embraſement qui menace les moiſſons ? Officiers de marine, vous vous croyez avilis de protéger, d'eſcorter le commerce ! Mais ſi le commerce n'a plus de protecteurs, que deviendront les richeſſes de l'état, dont vous demandez ſans doute une part pour récompenſe de vos ſervices ? Que deviendront pour vous-mêmes les reve-

nus de vos terres, que le commerce & la circulation des richeſſes peuvent ſeuls rendre fécondes? Vous vous croyez avilis. Quoi, avilis en vous rendant utiles à vos concitoyens! Et que ſont tous les ordres de l'état à qui le gouvernement a confié quelque portion de la force publique, ſinon des protecteurs, des défenſeurs du citoyen & de ſa fortune? Votre poſte eſt ſur les mers, comme celui du magiſtrat ſur les tribunaux, celui de l'officier & du ſoldat de terre dans les camps, celui du monarque même ſur le trône, où il ne domine de plus haut que pour voir de plus loin, & embraſſer, d'un coup-d'œil, tous ceux qui ont beſoin de ſa protection & de ſa défenſe. Vous aſpirez à la gloire. Apprenez que la gloire eſt par-tout où l'on ſert l'état. Apprenez que la gloire de conſerver vaut encore mieux que celle de détruire. Dans l'antique Rome, ſans doute, on aimoit auſſi la gloire. Cependant on y préféroit l'honneur d'avoir ſauvé un ſeul citoyen, à l'honneur d'avoir égorgé une

foule d'ennemis. Quoi ! ne voyez-vous pas qu'en ſauvant les vaiſſeaux du commerce, vous ſauvez la fortune de l'état ? Oui, votre valeur eſt brillante ; elle eſt connue de l'Europe comme de votre patrie : mais qu'importe à vos concitoyens qu'elle ſe ſoit montrée dans une occaſion d'éclat, qu'elle ait enchaîné un vaiſſeau ennemi, ou couvert de débris & de ruines les vagues de l'océan, ſi par votre faute vous avez laiſſé périr ou enlever tous les navires qui portoient les richeſſes de votre pays ; ſi dans ce même port, où vous rentrez victorieux, une multitude, de familles déſolées pleurent leur fortune détruite ? A votre abord, vous n'entendrez pas les cris de la victoire. Tout ſera muet & conſterné, & vos exploits ne ſeront deſtinés qu'à groſſir les relations des cours, & ces papiers publics, qui, faits pour amuſer l'oiſiveté, ne donnent la gloire qu'un jour, quand cette gloire n'eſt pas gravée dans le cœur des citoyens, par le ſouvenir d'une utilité réelle pour la patrie.

Les maximes conſacrées à Portſmouth étoient bien oppoſées. On y ſentoit, on y reſpectoit la dignité du commerce. On s'y faiſoit un devoir comme un honneur de le défendre; & les événemens déciderent laquelle des deux marines militaires avoit des idées plus juſtes de ſes fonctions.

La Grande-Bretagne venoit d'éprouver des revers très-humilians dans le Nouveau-Monde. Un ennemi plus puiſſant la menaçoit de plus grands déſaſtres dans l'ancien. Cette ſituation allarmante rempliſſoit tous les eſprits, de défiance & d'incertitude. Les richeſſes nationales arrivent. Celles de la puiſſance rivale en groſſiſſent la maſſe énorme; & ſur-le-champ le crédit public eſt ranimé; les eſpérances renaiſſent; & ce peuple qu'on ſe plaiſoit à regarder comme abattu, reprend & ſoutient ſa fierté ordinaire.

D'un autre côté, les rades de la France ſe rempliſſent de gémiſſemens. Une inaction aviliſſante & ruineuſe y ſuccede à

une activité qui leur donnoit de l'éclat & les enrichiſſoit. L'indignation des négocians ſe communique à la nation entiere. Les premiers momens de ſuccès ſont toujours des momens d'ivreſſe qui ſemblent couvrir les fautes & les juſtifier. Mais le malheur donne plus de ſévérité aux jugemens. La nation, alors, obſerve de plus près ceux qui la gouvernent, & leur demande compte avec une liberté fiere, du dépôt de puiſſance & d'autorité qui leur eſt confié. On reproche aux conſeils de Louis XVI, d'avoir bleſſé la majeſté de la premiere puiſſance du globe, en déſavouant à la face de l'univers des ſecours qu'on ne ceſſoit de donner clandeſtinement aux Américains. On leur reproche d'avoir provoqué les combats par une politique inſidieuſe, d'avoir employé avec l'Angleterre, le langage d'une audace timide qui ſemble démentir les projets qu'on a formés, les ſentimens qu'on a dans ſon cœur. Combien il eût été plus noble de dire avec toute la franchiſe de la dignité ! « Anglois,

» vous avez abuſé de la victoire. Voici » le moment d'être juſtes, ou ce ſera » celui de la vengeance. L'Europe eſt » laſſe de ſouffrir des tyrans. Elle rentre, » enfin, dans ſes droits. Déſormais, ou » l'égalité ou la guerre. Choiſiſſez ». C'eſt ainſi que leur eût parlé ce Richelieu que tous les citoyens, il eſt vrai, doivent haïr, parce qu'il fut un meurtrier ſanguinaire, & que pour être deſpote, il aſſaſſina tous ſes ennemis avec la hache des bourreaux : mais que la nation & l'état doivent honorer comme miniſtre, parce que le premier il avertit la France de ſa dignité, & lui donna dans l'Europe le ton qui convenoit à ſa puiſſance. C'eſt ainſi que leur eût parlé ce Louis XIV, qui, pendant quarante ans, ſut être digne de ſon ſiecle, qui mêla toujours de la grandeur à ſes fautes mêmes, & juſque dans l'abaiſſement & le malheur, ne dégrada jamais ni lui, ni ſon peuple. Ah! pour gouverner une grande nation il faut un grand caractere. Pourquoi, demande-t-on encore, pourquoi des

hommes qui ont entre leurs mains toute la puiſſance de l'état, & qui, pour être obéis, n'ont qu'à commander, ſe ſont-ils laiſſés prévenir ſur toutes les mers, par un ennemi dont la conſtitution entraîne des lenteurs néceſſaires ? Pourquoi s'être mis, par un traité inconſidéré, dans les fers du congrès, qu'on auroit tenu lui-même dans la dépendance par des ſubſides abondans & réglés? Pourquoi, enfin, n'avoir pas affermi la révolution, en tenant toujours ſur les côtes ſeptentrionales du Nouveau-monde, une eſcadre qui protégeât les colonies & fît en même-temps reſpecter notre alliance? Mais l'Europe, qui a les yeux fixés ſur nous, voit un grand deſſein & nulles démarches concertées ; voit dans nos arſenaux & ſur nos ports des préparatifs immenſes, & peu d'exécution ; voit des flottes menaçantes, & cet appareil rendu preſque inutile ; voit tout ce qui annonce d'un côté la force & le pouvoir impoſant, tout ce qui annonce de l'autre la foibleſſe & la lenteur.

C'eſt par cette contradiction frappante entre nos projets & nos démarches, entre nos moyens & l'eſprit qui les emploie, que le génie Anglois, un moment étonné, a repris ſa vigueur ; & juſqu'à préſent, c'eſt un problême à réſoudre pour l'Europe, ſi, en nous déclarant pour l'Amérique, nous n'avons pas nous-mêmes relevé les forces de l'Angleterre.

Telles ſont les plaintes & les réflexions qui retentiſſent de toute part, & que nous ne craignons pas de raſſembler ici, & de mettre ſous les yeux de l'autorité.

Mais c'eſt ſur-tout contre l'Eſpagne que ſont dirigées les plaintes les plus ameres. On la blâme de ſon aveuglement, de ſes incertitudes, de ſes lenteurs.

En voyant la France s'engager ſans néceſſité dans une guerre maritime, quelques politiques imaginerent que cette couronne ſe croyoit aſſez puiſſante pour diviſer le domaine Britannique, ſans partager avec un allié l'honneur de cette importante révolution. On n'examinera

pas ſi l'eſprit qui régnoit dans le cabinet de Verſailles autoriſoit cette conjecture. Il eſt aujourd'hui connu que cette couronne, qui, depuis le commencement des troubles, avoit donné des ſecours ſecrets aux Américains, épioit le moment propice pour ſe déclarer ouvertement en leur faveur. L'événement de Saratoga lui parut la circonſtance la plus favorable pour propoſer au Roi Catholique de faire cauſe commune avec elle. Soit que ce prince jugeât alors la liberté des Etats-Unis contraire à ſes intérêts; ſoit que la réſolution lui parût précipitée; ſoit enfin que d'autres objets politiques exigeaſſent toute attention, il ſe refuſa à cette ouverture. Son caractere diſpenſoir de toute ſollicitation nouvelle. Depuis les premieres tentatives, on l'occupa ſi peu de cette grande affaire, que ce fut ſans l'en prévenir que la cour de Verſailles fit ſignifier à Saint-James, qu'elle avoit reconnu l'indépendance des provinces confédérées.

Cependant les forces de terre & de

mer que l'Eſpagne employoit dans le Bréſil contre les Portugais, étoient revenues. La riche flotte qu'elle attendoit du Mexique étoit entrée dans ſes ports. Les tréſors qui lui arrivoient du Pérou & de ſes autres poſſeſſions, étoient à couvert. Cette puiſſance étoit libre de toute inquiétude & maîtreſſe de ſes mouvemens, lorſqu'elle aſpira à la gloire de pacifier les deux hémiſpheres. Sa médiation fut acceptée, & par la France, dont la hardieſſe n'avoit pas les ſuites heureuſes qu'elle s'en étoit promiſes, & par l'Angleterre qui pouvoit craindre d'avoir un nouvel adverſaire à combattre.

L'Eſpagne n'ayant pas reuſſi à réconcilier l'Angleterre & la France, ſe déclare pour cette derniere puiſſance.

Charles III ſoutint avec dignité le beau rôle dont il s'étoit chargé. Il prononça qu'on mettroit bas les armes ; que chacune des parties belligérantes ſeroit maintenue dans les terres qu'elle occuperoit à l'époque de la convention ; qu'on formeroit un congrès où ſeroient diſcutées les prétentions diverſes ; & qu'on ne pourroit s'attaquer de nouveau qu'après s'être averti un an d'avance.

Ce monarque ne ſe diſſimuloit pas que cet arrangement donnoit à la Grande-Bretagne la facilité de ſe réconcilier avec ſes colonies, ou du moins de leur faire acheter par de grands avantages pour ſon commerce le ſacrifice des ports qu'elle occupoit au millieu d'elles. Il ne ſe diſſimuloit pas qu'il bleſſoit la dignité du roi ſon neveu qui s'étoit engagé à maintenir les Etats-Unis dans l'intégrité de leur territoire. Mais il vouloit être juſte; & ſans l'oubli de toutes les conſidérations perſonnelles, on ne l'eſt point.

Ce plan de conciliation déplût à Verſailles; & l'on n'y fut un peu raſſuré que par l'eſpoir qu'il ſeroit rejetté à Londres. C'eſt ce qui arriva. L'Angleterre ne put ſe déterminer à reconnoître les Américains indépendans de fait; quoiqu'ils ne fuſſent pas appellés aux conférences qui alloient s'ouvrir; quoique la France ne pût pas négocier pour eux; quoique leurs intérêts duſſent être uniquement ſoutenus par un médiateur qui ne leur étoit attaché par aucun traité, & qui, peut-être

au fond de ſon cœur, n'en déſiroit pas la proſpérité, quoique ſon refus la menaçât d'un ennemi de plus.

C'eſt dans une circonſtance pareille, c'eſt lorſque la fierté éleve les ames au-deſſus de la terreur; qu'on ne voit rien de plus à redouter que la honte de recevoir la loi, & qu'on ne balance pas à choiſir entre la ruine & le déshonneur; c'eſt alors que la grandeur d'une nation ſe déploie. J'avoue toutefois que les hommes accoutumés à juger des choſes par l'événement, traitent les grandes & périlleuſes révolutions d'héroïſme ou de folie, ſelon le bon ou le mauvais ſuccès qui les ont ſuivies. Si donc on me demandoit quel eſt le nom qu'on donnera dans quelques années à la fermeté que les Anglois ont montrée dans ce moment, je répondrois que je l'ignore. Quant à celui qu'elle mérite, je le ſais. Je ſais que les annales du monde ne nous offrent que rarement l'auguſte & majeſtueux ſpectacle d'une nation qui aime mieux renoncer à ſa durée qu'à ſa gloire.

Le miniſtere Britannique ne ſe fut pas plutôt expliqué, que la cour de Madrid épouſa la querelle de celle de Verſailles, & par conſéquent celle des Américains. L'Eſpagne avoit alors ſoixante-trois vaiſſeaux de ligne & ſix en conſtruction. La France en avoit quatre-vingt, & huit ſur les chantiers. Les Etats-Unis n'avoient que douze frégates : mais un grand nombre de corſaires.

A tant de forces réunies, l'Angleterre n'oppoſoit que quatre-vingt-quinze vaiſſeaux de ligne & vingt-trois en conſtruction. Les ſeize qu'on voyoit de plus dans ſes ports étoient hors de ſervice, & on les avoit convertis en priſons ou en hôpitaux. Inférieure en inſtrumens de guerre, cette puiſſance l'étoit encore plus en moyens de tous les genres pour les employer. Ses diſſentions domeſtiques énervoient encore ce qui lui reſtoit de reſſources. Il eſt de la nature des gouvernemens vraiment libres d'être agités pendant la paix. C'eſt par ces mouvemens inteſtins que les eſprits conſervent leur

énergie

énergie & le ſouvenir toujours préſent des droits de la nation. Mais dans la guerre, il faut que notre fermentation ceſſe, que les haines ſoient étouffées, que les intérêts ſe confondent & ſe ſervent les uns les autres. Il en arriva tout autrement dans les iſles Britanniques. Les troubles n'y furent jamais plus violens. Les prétentions oppoſées ne ſe montrerent dans aucune circonſtance avec moins de ménagement. Le bien général fut inſolemment foulé aux pieds par l'une & par l'autre faction. Ces chambres où l'on avoit autrefois diſcuté les queſtions les plus importantes avec éloquence, avec force, avec dignité, ne retentirent plus que des clameurs de la rage, que des inſultes les plus groſſieres, que d'altercations auſſi nuiſibles qu'indécentes. Le peu qui reſtoit de citoyens, appelloient à grands cris un nouveau Pitt, un miniſtre qui comme lui n'eût *ni parens ni amis:* mais cet homme extraordinaire ne ſe montroit pas. Auſſi penſa-t-on aſſez généralement que ce peuple ſuccomberoit, malgré la fierté de ſon

caractere, malgré l'expérience de ſes amiraux, malgré l'audace de ſes hommes de mer, malgré l'énergie que doit acquérir une nation libre dans les ſecouſſes qu'elle éprouve.

Mais l'empire du haſard eſt bien étendu. Qui ſait pour quel parti les élémens ſe déclareront ? Un coup de vent arrache ou donne la victoire. Un coup de canon déconcerte une armée entiere par la mort d'un général. Des ſignaux, ou ne ſont pas entendus, ou ne ſont pas obéis. L'expérience, le courage, l'habileté ſont croiſés par l'ignorance, par la jalouſie, par une trahiſon, par la certitude de l'impunité. Une brume qui ſurvient & qui couvre les deux ennemis, ou les ſépare, ou les confond. Le calme & la tempête ſont également favorables ou nuiſibles. Les forces ſont coupées en deux par l'inégale célérité des vaiſſeaux. Le moment eſt marqué, ou par la puſillanimité qui différe, ou par la témérité qui ſe hâte. Des plans auront été formés avec ſageſſe : mais ils reſteront ſans effet par

le défaut deconcert dans les mouvemens de l'exécution. Un ordre inconsidéré de la cour décide du malheur d'une journée. La disgrace ou le décès d'un ministre change les projets. Est-il possible qu'une union étroite puisse long-temps subsister entre des confédérés d'un caractere aussi opposé, que le François emporté, dédaigneux & léger; l'Espagnol lent, hautain, jaloux & froid; l'Américain qui tient secrétement ses regards tournés vers sa mere-patrie, & qui se réjouiroit des désastres de ses alliés, s'ils étoient compatibles avec son indépendance? Ces nations, soit qu'elles agissent séparément, soit qu'elles agissent de concert, tarderont-elles à s'entr'accuser, à se plaindre & à se brouiller? Leur plus grand espoir ne seroit-il pas que des revers multipliés ne feroient tout au plus que les replonger dant l'état humiliant dont elles vouloient sortir, & affermir le sceptre des mers dans les mains de la Grande-Bretagne; tandis qu'une ou deux défaites considérables feroient descendre pour ja-

mais ce peuple ambitieux du rang des premieres puiſſances de cet hémiſphere ?

Qui peut donc décider, qui peut même prévoir quel ſera l'événement ? La France & l'Eſpagne réunies ont pour elles des moyens puiſſans ; l'Angleterre, l'art de diriger les ſiens. La France & l'Eſpagne ont leurs tréſors ; l'Angleterre un grand crédit national. D'un côté la multitude des hommes & le nombre des troupes ; de l'autre la ſupériorité dans l'art de conduire les vaiſſeaux & d'aſſujettir la mer dans les combats. Ici, l'impétuoſité & la valeur ; là, & la valeur & l'expérience. Dans un parti, l'activité que peut donner aux deſſeins la monachie abſolue ; dans l'autre la vigueur & le reſſort que donne la liberté. Ici, le reſſentiment des pertes & de longs outrages à venger ; là, le ſouvenir d'une gloire récente & la ſouveraineté de l'Amérique, comme celle de l'Océan à conſerver. Les deux nations alliées ont cet avantage que donne la réunion de deux vaſtes puiſſances : mais l'inconvénient qui réſulte

de cette union même par la difficulté de l'harmonie & de l'accord, ſoit dans les deſſeins, ſoit dans l'emploi des forces; l'Angleterre eſt abandonnée à elle-même, mais n'ayant à diriger que ſa propre force, elle a l'avantage de l'unité dans les deſſeins, d'une combinaiſon plus ſûre & peut-être plus prompte dans les idées: elle peut plus aiſément ſubordonner à une ſeule vue ſes plans d'attaque & de défenſe.

Pour avoir une balance exacte, il faut encore peſer la différente énergie que peut communiquer aux nations rivales une guerre, qui d'un côté n'eſt, à beaucoup d'égards, qu'une guerre de rois & de miniſtres; qui de l'autre eſt une guerre vraiment nationale, où il s'agit pour l'Angleterre, de ſes plus grands intérêts, d'un commerce qui fait ſa richeſſe, d'un empire & d'une gloire qui font ſa grandeur.

Enfin, ſi l'on conſidere l'eſprit de la nation Françoiſe, oppoſé à celui de la nation qu'elle combat, on verra que

l'ardeur du François eſt, peut-être, également prompte à s'allumer & à s'éteindre ; qu'il eſpere tout lorſqu'il commence, qu'il déſeſpere de tout dès qu'il eſt arrêté par un obſtacle ; que par ſon caractere, il a beſoin de l'enthouſiaſme des ſuccès pour obtenir des ſuccès nouveaux : que l'Anglois, au contraire, moins préſomptueux, d'abord, malgré ſa hardieſſe naturelle, ſait, quand il le faut, lutter avec courage, s'élever avec le danger & s'affermir par la diſgrace : ſemblable à ce chêne robuſte auquel Horace compare les Romains, qui, frappé par la hache & mutilé par le fer, renaît ſous les coups qu'on lui porte, & tire une vigueur nouvelle de ſes bleſſures même.

L'hiſtoire nous apprend encore que peu de ligues ſe ſont partagées les dépouilles de la nation contre laquelle elles ſe ſont formées. Athenes, victorieuſe de la Perſe ; Rome, ſauvée d'Annibal ; dans les temps modernes, Veniſe, échappée à la fameuſe ligue de Cambrai ; & de nos jours même, la Pruſſe qui, par le

génie d'un homme, a ſu tenir tête à l'Europe, ont droit de ſuſpendre notre jugement ſur l'iſſue de la guerre préſente.

Quelle doit être la politique de la maiſon de Bourbon, ſi elle eſt victorieuſe.

Mais ſuppoſons que la Maiſon de Bourbon ait les avantages dont elle a pu ſe flatter. Quelle doit être ſa conduite ?

La France eſt ſous tous les points de vue l'empire le plus fortement conſtitué, dont le ſouvenir ſe ſoit conſervé dans les annales du monde. Sans pouvoir lui être comparée, l'Eſpagne eſt auſſi un Etat d'un grand poids, & ſes moyens de proſpérité augmentent tous les jours. Le ſoin le plus important de la Maiſon de Bourbon, doit donc être de ſe faire pardonner par ſes voiſins, les avantages qu'elle tient de la nature, qu'elle doit à l'art, ou que les événemens lui ont donnés. Si elle cherchoit à augmenter ſa ſupériorité, l'alarme ſeroit générale, & l'on ſe croiroit menacé d'un eſclavage univerſel. C'eſt peut-être beaucoup que les nations ne l'aient pas encore traverſée dans ſes projets contre l'Angleterre. Le reſſentiment que les injuſtices & les hauteurs

de cette iſle ſuperbe ont inſpiré par-tout, doit être la cauſe de cette inaction. Mais la haine ſe tait, lorſque l'intérêt ſe montre. Il eſt poſſible que l'Europe juge contraire à ſa ſûreté, l'affoibliſſement de la Grande-Bretagne dans l'ancien ou le nouvel hémiſphere ;-& qu'après avoir joui des humiliations, des dangers de cette puiſſance orgueilleuſe & tyrannique, elle prenne enfin les armes pour la défendre. S'il en étoit ainſi, les cours de Verſailles & de Madrid ſe verroient déchues de l'eſpoir qu'elles ont conçu, d'une prépondérance décidée ſur le globe. Ces conſidérations doivent les déterminer à preſſer les attaques, & à ne pas laiſſer à une politique prévoyante ou ſimplement jalouſe, le temps de faire de nouvelles combinaiſons. Qu'elles s'arrêtent, ſur-tout, à propos, & qu'un deſir immodéré d'abattre leur ennemi commun, ne les aveugle pas ſur leurs véritables intérêts.

Les Etats-Unis ont montré à découvert le projet d'attirer à leur confédéra-

tion, toute l'Amérique Septentrionale. Pluſieurs démarches, celle en particulier d'inviter les peuples du Canada à la rebellion, ont dû faire croire que c'étoit auſſi le vœu de la France. On peut ſoupçonner l'Eſpagne d'avoir également adopté cette idée.

La conduite des provinces qui ont ſecoué le joug de la Grande-Bretagne eſt ſimple, & telle qu'il falloit l'attendre. Mais leurs alliés ne manqueroient-ils pas de prévoyance, s'ils avoient réellement le même ſyſtême ?

Le nouvel hémiſphere doit un jour ſe détacher de l'ancien. Ce grand déchirement eſt préparé en Europe par la fermentation & le choc de nos opinions ; par le renverſement de nos droits, qui faiſoient notre courage ; par le luxe de nos cours & la miſere de nos campagnes ; par la haine, à jamais durable, entre des hommes lâches qui poſſedent tout, & des hommes robuſtes, vertueux même, qui n'ont plus rien à perdre que la vie. Il eſt préparé en Amérique par l'accroiſſe-

ment de la population, des cultures, de l'induſtrie & des lumieres. Tout achemine à cette ſciſſion, & les progrès d'un mal dans un monde, & les progrès du bien dans l'autre.

Mais peut-il convenir à l'Eſpagne & à la France, dont les poſſeſſions dans le nouvel hémiſphere ſont une ſource inépuiſable de richeſſes, leur peut-il convenir de précipiter ce déchirement? Or, c'eſt ce qui arriveroit, ſi tout le Nord de ces régions étoit aſſujetti aux mêmes loix, ou lié par des intérêts communs.

A peine la liberté de ce vaſte continent ſeroit-elle aſſurée, qu'il deviendroit l'aſyle de tout ce qu'on voit parmi nous d'hommes intriguans, ſéditieux, flétris ou ruinés. La culture des arts, le commerce, ne ſeroient pas la reſſource des refugiés de ce caractere. Il leur faudroit une vie moins laborieuſe & plus agitée. Ce génie, également éloigné du travail & du repos, ſe tourneroit vers les conquêtes; & une paſſion qui a tant d'attraits, ſubjugueroit aiſé-

ment les premiers colons, détournés de leurs anciens travaux par une longue guerre. Le nouveau peuple auroit achevé les préparatifs de ſes invaſions, avant que le bruit en eût été porté dans nos climats. Il choiſiroit ſes ennemis, le champ & le moment de ſes victoires. Sa foudre tomberoit toujours ſur des mers ſans défenſe, ou ſur des côtes priſes au dépourvu. Dans peu, les provinces du Midi deviendroient la proie de celles du Nord, & ſuppléeroient par la richeſſe de leurs productions, à la médiocrité des leurs. Peut-être même, les poſſeſſions de nos monarchies abſolues, brigueroient-elles d'entrer dans la confédération des peuples libres, ou ſe détacheroient-elles de l'Europe pour n'appartenir qu'à elles-mêmes.

Le parti que doivent prendre les cours de Madrid & de Verſailles, s'il leur eſt libre de choiſir, c'eſt de laiſſer ſubſiſter dans le Nord de l'Amérique, deux puiſſances qui s'obſervent, qui ſe contiennent, qui ſe balancent. Alors des ſiecles s'écoule-

ront, avant que l'Angleterre & les républiques formées à ſes dépens ſe rapprochent. Cette défiance réciproque les empêchera de rien entreprendre au loin; & les établiſſemens des autres nations, dans le Nouveau-Monde, jouiront d'une tranquillité, qui juſqu'à nos jours a été ſi ſouvent troublée.

C'eſt même vraiſemblablement, c'eſt l'ordre de choſes qui conviendroit le mieux aux provinces confédérées. Leurs limites reſpectives ne ſont pas réglées. Il regne une grande jalouſie entre les contrées du Nord & celles du Midi. Les principes politiques varient d'une riviere à l'autre. On remarque de grandes animoſités entre les citoyens d'une ville, entre les membres d'une famille. Chacun voudra éloigner de ſoi, le fardeau accablant des dépenſes & des dettes publiques. Mille germes de diviſions couvent généralement dans le ſein des Etats-Unis. Les dangers une fois diſparus, comment arrêter l'exploſion de tant de mécontentemens? Comment tenir attachés

à un même centre tant d'eſprits égarés, tant de cœurs aigris ? Que les vrais amis des Américains y réfléchiſſent, & ils trouveront que l'unique moyen de prévenir les troubles parmi ces peuples, c'eſt de laiſſer ſur leurs frontieres, un rival puiſſant & toujours diſpoſé à profiter de leurs diſſentions.

Il faut la paix & la ſûreté aux monarchies; il faut des inquiétudes & un ennemi à redouter pour les républiques. Rome avoit beſoin de Carthage; & celui qui détruiſit la liberté Romaine, ce ne fut, ni Sylla, ni Céſar; ce fut le premier Caton, lorſque ſa politique étroite & farouche ôta une rivale à Rome, en allumant dans le ſénat les flambeaux qui mirent Carthage en cendre. Veniſe elle-même, depuis quatre cents ans, peut-être, eût perdu ſon gouvernement & ſes loix, ſi elle n'avoit à ſa porte, & preſque ſous ſes murs, des voiſins puiſſans qui pourroient devenir ſes ennemis ou ſes maîtres.

Quelle idée il faut ſe former des treize provinces confédérées.

Mais dans cette combinaiſon, à quel degré de félicité, de ſplendeur & de force pourront avec le temps s'élever les provinces confédérées ?

Ici, pour bien juger, commençons d'abord par écarter l'intérêt que toutes les ames, ſans en excepter celles des eſclaves, ont pris aux généreux efforts d'une nation qui s'expoſoit aux plus effrayantes calamités pour être libre. Le nom de liberté eſt ſi doux, que tous ceux qui combattent pour elle, ſont ſûrs d'intéreſſer nos vœux ſecrets. Leur cauſe eſt celle du genre-humain tout entier ; elle devient la nôtre. Nous nous vengeons de nos oppreſſions, en exhalant du moins en liberté notre haine contre les oppreſſeurs étrangers. Au bruit des chaînes qui ſe briſent, il nous ſemble que les nôtres vont devenir plus légeres ; & nous croyons quelques momens reſpirer un air plus pur, en apprenant que l'univers compte des tyrans de moins. D'ailleurs ces grandes révolutions de la liberté ſont des leçons pour les deſpotes. Elles les aver-

tiſſent de ne pas compter ſur une trop longue patience des peuples & ſur une éternelle impunité. Ainſi, quand la ſociété & les loix ſe vengent des crimes des particuliers, l'homme de bien eſpere que le châtiment des coupables peut prévenir de nouveaux crimes. La terreur quelquefois tient lieu de juſtice au brigand, & de conſcience à l'aſſaſſin. Telle eſt la ſource de ce vil intérêt que font naître en nous toutes les guerres de liberté. Tel a été celui que nous ont inſpiré les Américains. Nos imaginations ſe ſont enflammées pour eux. Nous nous ſommes aſſociés à leurs victoires & à leurs défaites. L'eſprit de juſtice qui ſe plaît à compenſer les malheurs paſſés par un bonheur à venir, ſe plaît à croire que cette partie du Nouveau-Monde ne peu manquer de devenir une des plus floriſſantes contrées du globe. On va juſqu'à craindre que l'Europe ne trouve un jour ſes maîtres dans ſes enfans. Oſons réſiſter au torrent de l'opinion & à celui de l'enthouſiaſme public. Ne nous laiſſons point égarer par

l'imagination qui embellit tout, par le ſentiment qui aime à ſe créer des illuſions & réaliſe tout ce qu'il eſpere. Notre devoir eſt de combattre tout préjugé, même celui qui ſeroit le plus conforme au vœu de notre cœur. Il s'agit avant tout être vrai, & de ne pas trahir cette conſcience pure & droite qui préſide à nos écrits & nous dicte tous nos jugemens. Dans ce moment, peut-être, nous ne ſerons pas crus : mais une conjecture hardie qui ſe vérifie au bout de pluſieurs ſiecles, fait plus d'honneur à l'hiſtorien, qu'une longue ſuite de faits dont le récit ne peut être conteſté ; & je n'écris pas ſeulement pour mes contemporains qui ne me ſurvivront que de quelques années. Encore quelques révolutions du ſoleil : eux & moi, nous ne ſerons plus. Mais je livre mes idées à la poſtérité & au temps. C'eſt à eux à me juger.

L'eſpace occupé par les treize républiques entre les montagnes & la mer, n'eſt que de ſoixante-ſept lieues marines : mais

ſur

ſur la côte leur étendue eſt en ligne droite de trois cents quarante-cinq, depuis la riviere de Sainte-Croix juſqu'à celle de Savannah.

Dans cette région, les terres ſont preſque généralement mauvaiſes ou de qualité médiocre.

Il ne croît guere que du maïs dans les quatre colonies les plus ſeptentrionales. L'unique reſſource de leurs habitans, c'eſt la pêche, dont le produit annuel ne s'éleve pas au-deſſus de 6,000,000 livres.

Le bled ſoutient principalement les provinces de New-York, de Jerſey & de Penſilvanie. Mais le ſol s'y eſt ſi rapidement détérioré, que l'acre qui donnoit autrefois juſqu'à ſoixante boiſſeaux de froment, n'en produit plus que vingt & fort rarement.

Quoique les campagnes du Maryland & de la Virginie ſoient fort ſupérieures à toutes les autres, elles ne peuvent être regardées comme très-fertiles. Les anciennes plantations ne rendent que le

tiers du tabac qu'on y récoltoit autrefois. Il n'eſt pas poſſible d'en former beaucoup de nouvelles; & les cultivateurs ont été réduits à tourner leurs travaux vers d'autres objets.

La Caroline Septentrionale produit quelques grains, mais d'une qualité ſi inférieure, qu'ils ſont vendus vingt-cinq ou trente pour cent de moins que les autres dans tous les marchés.

Le ſol de la Caroline Méridionale & de la Georgie, eſt parfaitement uni juſqu'à cinquante milles de l'océan. Les pluies exceſſives qui y tombent, ne trouvant point d'écoulement, forment de nombreux marais, ou le riz eſt cultivé au grand détriment des hommes libres & des eſclaves occupés de ce travail. Dans les intervalles que laiſſent ces amas d'eau ſi multipliés, croît un indigo inférieur qu'il faut changer de place chaque année. Lorſque le pays s'éleve, ce ne ſont plus que des ſables rebelles, ou d'affreux rochers, coupés de loin en loin par des pâturages de la nature du jonc.

Le gouvernement Anglois ne pouvant ſe diſſimuler que l'Amérique Septentrionale ne l'enrichiroit jamais par les productions qui lui étoient propres, imagina le puiſſant reſſort des gratifications, pour créer dans cette partie du Nouveau-monde, le lin, la vigne, la ſoie. La pauvreté du ſol repouſſa la premiere de ſes vues ; le vice du climat s'oppoſa au ſuccés de la ſeconde ; & le défaut de bras ne permit pas de ſuivre la troiſieme. La ſociété établie à Londres, pour l'encouragement des arts, ne fut pas plus heureuſe que le miniſtere. Ses bienfaits ne firent éclore aucun des objets qu'elle avoit propoſés à l'activité & à l'induſtrie de ces contrées.

Il fallut que la Grande-Bretagne ſe contentât de vendre chaque année aux contrées qui nous occupent, pour environ cinquante millions de marchandiſes. Ceux qui les conſommoient lui livroient excluſivement leurs indigos, leurs fers, leurs tabac & leurs pelleteries. Ils lui livroient ce que le reſte du globe leur avoit donné

d'argent & de matieres premieres, en échange de leurs bois, de leurs grains, de leurs poiſſons, de leur riz, de leurs ſalaiſons. Cependant la balance leur fut toujours ſi défavorable, que lorſque les troubles commencerent, les colonies devoient cent vingt ou cent trente millions à leur métropole, & qu'elles n'avoient point de métaux en circulation.

Malgré ces déſavantages, il s'étoit ſucceſſivement formé dans le ſein des treize provinces une population de deux millions neuf cents quatre-vingt un mille ſix cents ſoixante-dix-huit perſonnes, en y comprenant quatre cents mille noirs. L'oppreſſion & l'intolérance y pouſſoient tous les jours de nouveaux habitans. La guerre a fermé ce refuge aux malheureux: mais la paix le leur rouvrira, & ils s'y rendront en plus grand nombre que jamais. Ceux qui y paſſeront avec des projets de culture, n'auront pas toute la ſatisfaction qu'ils ſe ſeront promiſe; parce qu'ils trouveront les bonnes terres, les médiocres même, toutes occupées; &

BIBLIOTHEQUE A. FRANCONIE CAYENNE

qu'on n'aura guere à leur offrir que des ſables ſtériles, des marais mal-ſains ou des montagnes eſcarpées. L'émigration ſera plus favorable aux manufacturiers & aux artiſtes, ſans que peut-être ils aient rien gagné à changer de patrie & de climat.

On ne détermineroit pas ſans témérité quelle pourra être un jour la population des Etats-Unis. Ce calcul, aſſez généralement difficile, devient impraticable pour une région dont les terres dégénerent très-rapidement, & où la meſure des travaux & des avances n'eſt pas celle de la reproduction. Si dix millions d'hommes trouvent jamais une ſubſiſtance aſſurée dans ces provinces, ce ſera beaucoup. Alors même les exportations ſe réduiront à rien ou à fort peu de choſe : mais l'induſtrie intérieure remplacera l'induſtrie étrangere. A peu de choſe près, le pays pourra ſe ſuffire à lui-même, pourvu que ſes habitans ſachent être heureux par l'économie & la médiocrité.

Peuples de l'Amérique Septentrionale, que l'exemple de toutes les nations qui

vous ont précédés, & ſur-tout que celui de la mere-patrie vous inſtruiſe. Craignez l'affluence de l'or, qui apporte avec le luxe la corruption des mœurs, le mépris des loix; craignez une trop inégale répartition des richeſſes, qui montre un petit nombre de citoyens opulens & une multitude de citoyens dans la miſere: d'où naît l'inſolence des uns & l'aviliſſement des autres. Garantiſſez-vous de l'eſprit de conquête. La tranquillité de l'empire diminue à meſure qu'il s'étend. Ayez des armes pour vous défendre; n'en ayez pas pour attaquer. Cherchez l'aiſance & la ſanté dans le travail; la proſpérité dans la culture des terres & les atteliers de l'induſtrie; la force dans les bonnes mœurs & dans la vertu. Faites proſpérer les ſciences & les arts, qui diſtinguent l'homme policé de l'homme ſauvage. Sur-tout veillez à l'éducation de vos enfans. C'eſt des écoles publiques, n'en doutez pas, que ſortent les magiſtrats éclairés, les militaires inſtruits & courageux, les bons peres, les bons

maris, les bons freres, les bons amis, les hommes de bien. Par-tout où l'on voit la jeuneſſe ſe dépraver, la nation eſt ſur ſon déclin. Que la liberté ait une baſe inébranlable dans la ſageſſe de vos conſtitutions, & qu'elle ſoit l'indeſtructible ciment qui lie vos provinces entre elles. N'établiſſez aucune préférence légale entre les cultes. La ſuperſtition eſt innocente par-tout où elle n'eſt ni protégée, ni perſécutée ; & que votre durée ſoit, s'il ſe peut, égale à celle du monde.

FIN.

LETTRE

ADRESSÉE A L'ABBÉ RAYNAL,

SUR LES AFFAIRES

DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE

ADRESSÉE A L'ABBÉ RAYNAL,

SUR LES AFFAIRES

DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE,

Où l'on releve les erreurs dans leſquelles cet Auteur eſt tombé, en rendant compte de la Révolution d'Amérique.

Traduite de l'Anglois de M. THOMAS PAYNE, *M. A. de l'Univerſité de Penſilvanie, auteur du Pamphlet intitulé* : le Sens commun & autres Ouvrages. *PHILADELPHIE.* 1782.

1783.

INTRODUCTION.

ON a réimprimé à Philadelphie, & dans d'autres parties du Continent, une Traduction faite à Londres d'un Ouvrage original écrit en François par l'Abbé Raynal, dans lequel il traite de la révolution de l'Amérique ſeptentrionale. Cet Auteur, à raiſon de la grande diſtance où il ſe trouvoit placé du théâtre de la guerre & du centre de la politique Américaine, s'étant ſouvent trompé, non-ſeulement dans l'expoſition des faits, mais encore dans l'interprétation des cauſes & des principes qui les produiſirent; on publie le Traité ſuivant, dans la vue de relever des erreurs qui, bien qu'accidentelles, ne doivent jamais altérer la vérité de l'Hiſtoire, & que le temps & le ſilence pourroient conſacrer.

L'Editeur de Londres a intitulé l'ouvrage qu'il publie : *la Révolution de l'Amérique, par l'Abbé Raynal*, & les Imprimeurs Américains ont ſuivi cet exemple. Mais j'ai penſé, & je ne crois pas m'être trompé dans mes conjectures, que ce morceau, qui ſeroit mieux inti-

tulé Réflexions ſur la Révolution, avoit été dérobé à l'Imprimeur de l'Abbé Raynal, ou extrait frauduleuſement de ſon propre manuſcrit : & qu'il faiſoit partie d'un Ouvrage plus conſidérable, alors ſous preſſe, ou deſtiné à l'impreſſion. L'Auteur du vol paroît avoir été un Anglois, & quoique dans une préface qui précéde l'édition de Londres, il ſe ſoit efforcé d'excuſer & d'adoucir cette infidélité par des proteſtations de patriotiſme, & par les louanges qu'il prodigue à l'Auteur ; ſon action, ſous quelque point de vue qu'on la conſidère, n'en eſt pas moins injuſte & impardonnable.

« Dans le cours de ſes voyages, dit-il, le Tra» ducteur fut aſſez heureux pour ſe procurer une » copie de cet excellent morceau, qui n'avoit » point encore été imprimé ; il publie en même » temps une édition du texte françois en faveur » de ceux qui entendent le François, & qui ſen» tiront mieux la force des raiſonnemens de » l'Auteur dans ſa langue naturelle, & la Traduc» tion Angloiſe de ce même texte, dans laquelle » il s'eſt efforcé, peut-être en vain, de faire paſ» ſer une partie de la chaleur, de la grace, de la » force & de la dignité de l'original. Il ſe flate » que l'illuſtre Hiſtorien ne refuſera pas ſon in-

» dulgence à un homme qui, de ſon propre mou-
» vement, a pris la liberté de donner cet Ou-
» vrage au Public ; ſeulement d'après la forte
» perſuaſion où il étoit, que par la ſolidité des
» argumens, ce même Ouvrage pouvoit être de
» la plus grande utilité dans une conjoncture
» critique, à ce pays, qu'il aime avec une ardeur
» que rien ne peut ſurpaſſer ; ſi ce n'eſt la flamme
» encore plus noble dont brûle l'Auteur, ami
» des hommes, pour le bonheur & la liberté de
» toutes les Nations de la terre ».

Cet art d'excuſer une action malhonnête, peut paſſer pour du patriotiſme, aux yeux de ceux qui n'y ont point d'intérêt, & dont le bonheur ne ſe trouve point compromis dans les ſuites ; mais il eſt plus que probable, nonobſtant les déclarations que contient cette copie, qu'on ſe la procura ſeulement dans la vue de tirer quelque profit de la vente d'un nouvel ouvrage, intéreſſant pour toute la Nation, & que les proteſtations de l'Editeur ne ſont qu'un moyen de pallier une infidélité.

Il eſt à propos de remarquer ici que, dans tous les pays où la littérature eſt protégée, & elle ne ſauroit fleurir ailleurs ; les Ouvrages d'un Auteur doivent être conſidérés comme

une propriété légale. Toute autre manière d'agir écarteroit ſans retour les Gens de Lettres, & l'art ſeroit étouffé dans ſon berceau. L'infidélité commiſe à l'égard de l'Abbé Raynal, étant pour ainſi dire un délit de Nation à Nation, ne décèle, à la vérité, aucun vice de police intérieure; mais elle n'en eſt pas moins un attentat contre les bonnes mœurs & la juſtice, & l'état de guerre entre les Nations ne ſauroit excuſer ces déprédations littéraires. (1)

(1) L'état de la Littérature en Amérique peut devenir un jour un objet d'attention ſérieuſe pour la Légiſlation. Juſqu'ici nos Hommes de Lettres ont écrit ſans intérêt & ſans autre but que de ſervir la révolution ; mais quand une paix ſolide nous aura donné du loiſir & des facilités pour l'étude, la Nation ſe priveroit elle-même & de la gloire & des autres avantages que peuvent procurer les Lettres & les Sciences, en négligeant de prévenir par de ſages Loix les abus relatifs à la propriété Littéraire. Il eſt bon de remarquer que la Ruſſie, qui n'eſt guères connue en Europe que depuis quelques années, doit une bonne partie de ſa grandeur préſente à l'attention avec laquelle le Gouvernement y a encouragé chaque branche de Littérature & de Science ; & la France, ſous le règne de Louis XIV, nous fournit à-peu-près un exemple de la même eſpèce.

Au reſte, la perte à laquelle l'Abbé Raynal ſe trouve expoſé par la publication anticipée des éditions de Londres, en François & en Anglois, qui le prive non-ſeulement du fruit de ſon travail, mais qui peut faire encore retomber ſur lui les frais de ſa propre édition, n'eſt que la moindre partie du tort que peut lui cauſer une ſemblable conduite. Les opinions d'un homme, ſoit qu'il les ait ou ne les ait pas encore rédigées par écrit, lui appartiennent excluſivement, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de les publier lui-même; & c'eſt ajouter la cruauté à l'injuſtice, de le forcer à s'avouer l'Auteur de choſes, que des réflexions nouvelles, ou de meilleures informations, auroient pu lui donner occaſion de ſupprimer ou de corriger. J'avoue que j'ai trouvé dans l'Ouvrage de l'Abbé Raynal, des déclarations & des ſentimens que je ne m'attendois pas à y rencontrer; un plus mur examen l'auroit peut-être porté à les changer; le vol qui le prive de ſon Manuſcrit lui en ôte les moyens, & il ſe trouve engagé, par les ſuites d'une avarice étrangère, dans des difficultés qu'il auroit peut-être évitées.

Cette mode de publier avant le temps les

Ouvrages d'un Auteur, paroîtra toujours plus injuſte, ſi l'on conſidère combien il y a peu d'hommes, dans quelque pays que ce ſoit, qui puiſſent du premier jet, & ſans le ſecours de la réflexion & des examens multipliés, combiner la chaleur des paſſions avec le ſang-froid de la modération, le luxe de l'imagination avec la gravité du jugement, dans un dégré aſſez juſte, pour que toutes ces choſes, ſe balançant l'une & l'autre & ne ſe nuiſant jamais, le Lecteur puiſſe à la fois comprendre, imaginer & ſentir. C'eſt un talent bien rare que celui d'exercer en même-temps trois facultés de l'ame, de manière qu'aucune d'elles n'affoibliſſant les autres, toutes concourent à la perfection de leurs effets mutuels.

Il arrive ſouvent que la ſolidité d'un raiſonnement ſe perd dans les ſaillies d'un eſprit ambitieux de briller. Souvent, les paſſions irritées mal-à-propos peuvent altérer la droiture naturelle du jugement; & cependant un Auteur doit éprouver lui-même, & faire éprouver à ſon Lecteur un certain degré de chaleur, ſans lequel l'attention ne peut être excitée; il doit éveiller aſſez l'imagination, pour la rendre capable de peindre à l'eſprit les perſonnes, les

caractères & les circonſtances compriſes dans ſon ſujet; ſans quoi le jugement n'y trouvant point d'attrait, ne donnera que des réſultats lents, froids & imparfaits. Mais ſi l'imagination s'emporte, ſi les paſſions trop exaltées dérangent & troublent les opérations du jugement; alors le ſujet, quelqu'important qu'il ſoit en lui-même, dégénère en un jeu d'eſprit; dans lequel un Auteur ne peut ſe propoſer d'autre but que d'amuſer un moment par la diverſité des images.

Les Ouvrages de l'Abbé Raynal portent plus que d'autres l'empreinte de cette étendue de penſée, & de cette rapidité de ſenſation, qui exigent particulièrement de la part d'un Auteur les examens & les retours les plus ſoignés; ſur-tout s'il exerce ces diſpoſitions ſur les caractères des individus & des peuples actuellement en état de guerre. Le moindre fait mal compris & mal repréſenté conduit à quelque fauſſe concluſion; une ſeule erreur accréditée peut devenir la ſource d'une foule d'erreurs. Cependant, comme l'Abbé Raynal a éprouvé quelques déſagrémens en France, pour avoir mal établi certaines circonſtances de la guerre, on peint de fauſſes couleurs les caractères de

ceux qui y ont eu part ; ce ſera pour lui une eſpèce d'apologie, de faire connoître que ces choſes n'ont été répandues dans le monde que par l'avarice d'un lâche ennemi.

LETTRE

LETTRE

Adreſſée à l'Abbé RAYNAL, *ſur les Affaires de l'Amérique Septentrionale.*

JE devrois peut-être à un Auteur d'une réputation auſſi diſtinguée que l'Abbé Raynal, une eſpèce d'apologie pour l'entrepriſe que je forme; mais, comme *avoir raiſon*, eſt le premier ſouhait de la philoſophie & le premier principe de l'Hiſtoire, j'eſpère qu'il ſe contentera d'une déclaration pure & ſimple de mes motifs, qui ne ſont que l'amour de la juſtice, & qu'il la préférera de ma part à tous les complimens que je pourrois lui faire à ce ſujet.—L'Abbé Raynal, dans le cours de ſon Ouvrage, a ſouvent exalté ſans raiſon, & blâmé ſans cauſe : il a célébré des choſes qui ne devoient pas l'être, & s'eſt tû ſur celles qui méritoient de juſtes éloges : en un mot, il change ſi ſouvent de diſpoſition ſur les faits & les perſonnes, qu'il n'en a peint

qu'un très-petit nombre, ou peut-être aucuns, de traits fixes & marqués.

Il eſt encore trop tôt pour écrire l'Hiſtoire de la Révolution. Quiconque fera cette tentative avant le temps, ſe trompera néceſſairement ſur les caractères & les circonſtances, & s'engagera de gaieté de cœur dans l'erreur & les difficultés. Il en eſt des choſes comme des hommes, on les pénètre rarement à la première vue. L'Abbé Raynal ſe trompe dès les fondemens de ſon Ouvrage : il a mal compris & mal établi les cauſes qui produiſirent la rupture entre l'Angleterre & les Colonies, & qui amenèrent par dégrés, & ſans projet antérieur de la part de l'Amérique, une révolution qui a fixé l'attention de l'Europe entière & influé ſur ſes intérêts.

Pour prouver ce que j'avance, je rapporterai un paſſage de l'Abbé Raynal, qui, quoique placé vers la fin de ſon Ouvrage, a cependant un rapport plus direct avec le commencement, & dans lequel, en parlant de la cauſe primitive de la diſpute, il s'exprime ainſi.....

« De toutes les cauſes énergiques qui produiſirent tant de révolutions ſur le globe, » aucune n'exiſtoit dans le nord de l'Amérique.

» Ni la Religion ni les Loix n'y avoient été outragées. Le ſang des Martyrs ou des Citoyens » n'y avoit pas ruiſſelé ſur les échafauds. On » n'y avoit pas inſulté aux mœurs. Les manières, les uſages, aucuns des objets chers » aux Peuples n'y avoient été livrés au ridicule. » Le pouvoir arbitraire n'y avoit arraché aucun » habitant du ſein de ſa famille ou de ſes amis, » pour le traîner dans les horreurs d'un cachot. » L'ordre public n'y avoit pas été interverti. » Les principes de l'adminiſtration n'y avoient » pas été changés ; & les maximes du Gouvernement y étoient toujours reſtées les mêmes. » Tout ſe réduiſoit à ſçavoir ſi la Métropole » avoit ou n'avoit pas le droit de mettre directement ou indirectement un léger impôt ſur » les Colonies. »

Il ne ſera pas hors de propos de remarquer généralement ſur ce paſſage extraordinaire, qu'il n'y a que ceux qui ſouffrent qui puiſſent comprendre parfaitement ce qu'ils ſouffrent ; & que pour être juge des cauſes qui ont produit la révolution, cauſes que l'Abbé Raynal appelle énergiques, il faut avoir réſidé en Amérique.

Il dit bien, à la vérité, que les différentes cauſes qu'il détaille n'exiſtoient pas en Amé-

rique ; mais comme il oublie d'indiquer la portion de temps dans laquelle il dit qu'elles n'exiſtoient pas, il réduit ſa déclaration à rien par cette négligence, & détruit toute la ſignification du paſſage cité.

Elles n'exiſtoient point en 1763, & elles exiſtoient avant 1776 ; par conſéquent comme il y a eu un temps dans lequel elles exiſtoient, & un autre dans lequel elles n'exiſtoient pas, ce temps dans lequel elles exiſtoient, conſtitue l'eſſence du fait ; & ne pas le déterminer, c'eſt ôter le ſeul moyen qu'on puiſſe avoir de juger de la juſteſſe ou de la fauſſeté de l'aſſertion : ainſi la déclaration de l'Abbé Raynal, telle qu'elle ſe préſente, & ſans aucune indication de temps, ſeroit propre à perſuader que la révolution n'a point eu de cauſes réelles, puiſqu'il nie l'exiſtence de toutes celles qui pourroient la juſtifier, & qu'il appelle cauſes énergiques. J'avoue que je me trouve moi-même d'autant plus embarraſſé pour déterminer ce temps auquel l'Abbé Raynal fait alluſion, que dans une autre partie de ſon Ouvrage, en parlant de l'acte du timbre qui fut paſſé en 1764, il l'appelle « *une uſurpation des droits les plus ſacrés & les plus précieux des Américains*, » & par conſéquent,

il avoue que la plus énergique de toutes les causes, c'est-à-dire, *une usurpation des droits les plus précieux & les plus sacrés*, existoit en Amérique douze ans avant la déclaration de l'indépendance, & dix ans avant le commencement des hostilités. Ce temps indiqué dans le passage cité doit avoir été antérieur à l'acte du timbre, & comme alors il n'y avoit point de révolution, & qu'on ne pensoit pas même qu'il pût y en avoir une, dans ce premier cas il ne signifie absolument rien : d'un autre côté, suivant le principe de l'Abbé Raynal, ce même passage ne peut se rapporter à aucun temps *après* l'acte du timbre ; ce n'est donc là qu'un paragraphe isolé, qui n'a de liaison directe avec aucune des parties de l'Ouvrage, & qui les contredit toutes.

A la vérité, l'acte du timbre fut révoqué deux ans après qu'il eut été passé ; mais il ne tarda pas à être suivi d'un autre acte d'une bien plus grande importance, & susceptible de conséquences bien plus dangereuses ; je veux parler de l'acte déclaratoire, qui, suivant son titre, attribuoit au Parlement d'Angleterre *le droit de lier l'Amérique dans tous les cas quelconques.*

Si l'acte du timbre étoit une usurpation des droits les plus précieux & les plus sacrés des Américains, l'acte déclaratoire ne leur en laissoit plus aucuns ; il contenoit les semences toutes développées du Gouvernement le plus despotique qui fût jamais exercé dans le monde : il plaçoit l'Amérique dans l'état du plus vil asservissement, car il demandoit une soumission absolue dans chaque chose, ou, comme l'acte le porte, *dans tous les cas quelconques* ; & ce qui contribuoit à le rendre encore plus offensant, c'est qu'il paroissoit avoir été passé comme un acte de clémence : c'est ici qu'on peut s'écrier avec vérité, *que la pitié du méchant est cruelle.*

Cet acte ébranloit dans leurs fondemens les Chartres primitives de la Couronne d'Angleterre, sur la foi desquelles les Emigrans de l'ancien Monde s'établirent dans le nouveau ; car au mépris de la nature de ces Chartres, qui, étant celle d'un Traité, supposoit un concours, il les soumettoit au caprice d'une des Parties, qui, sans consulter l'autre, pouvoit désormais les altérer ou les anéantir à son gré ; & par-là l'état de l'Amérique se trouvoit en entier entre les mains du Parlement & du Ministère, sans

qu'il lui reſtât le moindre droit dans aucun cas quelconque.

Il n'y a point d'acte de deſpotiſme auquel cette loi inique ne pût s'étendre ; & quoique dans les applications particulières on pût être forcé quelquefois de s'accommoder aux mœurs & aux habitudes locales, le principe fondamental n'en légitimoit pas moins toute eſpèce de tyrannie : il ne s'arrêtoit nulle part, il embraſſoit dans ſon étendue la vie entière de l'homme ; &, ſi je puis m'exprimer de la ſorte, une éternité de circonſtances. Toute loi demande obéiſſance, celle-ci demandoit ſervitude, & ſous ſon influence la condition d'un Américain n'eût plus été celle d'un Sujet, mais celle d'un eſclave. La tyrannie s'eſt ſouvent établie *ſans les Loix*, & quelquefois même *en dépit des Loix* ; mais l'Hiſtoire du Monde ne fourniroit pas un autre exemple des efforts qu'elle a faits pour s'établir *par leurs ſecours* : c'eſt un outrage ſanglant au Gouvernement civil, & contre lequel on ne ſçauroit trop s'élever.

On ne pouvoit plus dire alors que l'Angleterre faiſoit des loix pour l'Amérique, mais bien qu'elle lui donnoit des ordres ; car en quoi différoit en effet des violences d'un gouvernement

militaire, un acte du Parlement conſtruit ſur un principe dont il étoit ſi facile d'abuſer contre un Peuple qui n'a point de repréſentans dans le Parlement?

Le Parlement d'Angleterre n'étoit plus, par rapport à l'Amérique, ce Corps qui ſe renouvelle tous les ſept ans. C'étoit en effet pour elle *un Corps perpétuellement exiſtant*. Son élection ou ſon expiration lui devenoient indifférentes. Que ſes Membres ſe ſuccédaſſent par droit d'héritage; qu'ils ne quittaſſent leur place qu'avec la vie; qu'ils fuſſent immortels ou qu'on leur confiât ſeulement pour quelque-temps l'exercice d'une autorité paſſagère; tout cela ne lui importoit plus. Pour que les Peuples de l'Angleterre ſe faſſent une juſte idée des diſpoſitions de l'Amérique par rapport à cet acte extraordinaire; qu'ils ſuppoſent un moment que toute élection & toute expiration ſe trouvant ſuſpendue, l'autorité du Parlement ſe perpétue dans chacun de ſes Membres par une ſucceſſion continuelle, & je demande quelles clameurs n'exciteroit pas alors la propoſition d'un acte tendant à aſſurer à ce *même Parlement* le droit de les lier *dans tous les cas quelconques*, car ce mot *quelconques* pourroit s'étendre en effet à

leur *grande Chartre*, *au Bill des droits*, *à l'épreuve par les Jurés*, comme il s'eſt étendu aux chartres & aux formes du gouvernement en Amérique.

Je ſuis perſuadé que l'Auteur, auquel j'adreſſe ces remarques, ne dira plus après cela, « que » les *principes* de l'adminiſtration n'avoient point » *changé* en Amérique, & que les maximes du gouvernement y étoient *toujours reſtées les mêmes*. Car ici, le principe entraînoit non-ſeulement la ruine totale des maximes & des principes reçus, mais encore l'anéantiſſement des fondemens de la liberté, ſur les débris de laquelle il établiſſoit le pouvoir abſolu.

L'Abbé Raynal ne ſe trompe pas moins groſſièrement quand il poſe en fait, « que *tout* ſe réduiſoit à ſavoir ſi la Métropole avoit ou » n'avoit pas le droit de mettre directement ou indirectement un *léger* impôt ſur les Colonies. Certainement, ſoit aux yeux du Miniſtère Britannique, ſoit aux yeux des Américains, *ce n'étoit pas là toute la queſtion*; on ne penſoit pas même au montant de l'impôt; mais l'Amérique s'oppoſoit à l'établiſſement d'un principe, dont la taxe & le montant de la taxe n'étoient que de légères conſéquences.

La taxe ſur le thé dont il eſt ici queſtion,

n'étoit en effet qu'une expérience hazardée pour ſervir enſuite de prétexte à la pratique illimitée de la loi déclaratoire, qui ſe préſentoit ainſi, comme déguiſée ſous la formule plus uſitée *de la ſuprématie univerſelle du Parlement*; car juſqu'alors cette loi étoit reſtée ſans effet, & ſes Auteurs s'étoient contentés d'en parler comme d'une opinion.

Ainſi, dès le commencement de la diſpute, *toute* la queſtion par rapport à l'Amérique étoit en effet renfermée dans cette phraſe; ſerons-nous liés dans tous les cas quelconques par le Parlement d'Angleterre, ou ne le ſerons-nous pas? La ſoumiſſion à l'acte du thé entraînoit la reconnoiſſance de l'acte déclaratoire, ou, en d'autres termes, de la ſuprématie univerſelle du Parlement; prétentions contre leſquelles les Américains s'élèveront toujours, & auxquelles il étoit néceſſaire qu'ils s'oppoſaſſent dès les premiers pas.

Il eſt probable que l'Abbé Raynal eſt tombé dans cette première erreur pour avoir lu quelques morceaux détachés dans les gazettes Américaines; dans un cas où tout un Peuple eſt intéreſſé, chaque individu a le droit de donner ſon opinion; & combien n'y a-t-il pas d'hommes

qui quoiqu'ayant les meilleures intentions du monde, ne ſavent cependant, ni connoître ni choiſir les moyens de ſe défendre? Ils ſentent confuſément la bonté de leur cauſe, ſans être capables d'en diſcuter & d'en préſenter les raiſons.

Je ne veux pas examiner trop minutieuſement ce paſſage extraordinaire de l'Abbé Raynal, de peur qu'on ne m'accuſe de le traiter avec rigueur; autrement je pourrois montrer qu'il ne contient pas une ſeule aſſertion qui ſoit fondée. Par exemple, le renouvellement d'un acte oublié du règne d'Henri VIII, en vertu duquel on pouvoit déſormais ſaiſir en Amérique & conduire en Angleterre pour y être empriſonné & jugé, tout particulier légèrement ſoupçonné; ce renouvellement, dis-je, qui précéda de quelques années les premières hoſtilités, n'étoit-il pas en effet une contradiction manifeſte de ces paroles de l'Abbé Raynal « le » pouvoir arbitraire n'y avoit (en Amérique) » arraché aucun habitant du ſein de ſa fa» mille & de ſes amis pour le traîner dans les » horreurs d'un cachot? » Et de plus, quoique le ſang des Martyrs & des Patriotes n'eût pas ruiſſelé ſur les échafauds, il avoit coulé dans les rues lors du maſſacre des Habi-

tans de Boſton en 1770, par la Soldateſque Angloiſe.

L'Abbé Raynal auroit eu raiſon de dire que les cauſes qui produiſirent la révolution en Amérique, différoient dans leur origine de celles qui ont produit des révolutions dans d'autres parties du globe. Les Américains connoiſſoient le prix & la nature de la liberté, celle du gouvernement, la dignité de l'homme; & la révolution fut une ſuite naturelle & preſque inévitable de leur attachement à ces principes. Ils n'avoient aucune famille particulière à abbattre ou à élever; la nobleſſe de leur cauſe n'étoit point déshonorée par les inimitiés perſonnelles, ils s'élevèrent tous d'un commun accord, ne briſant leur chaîne que par dégrés; & comme proportionnant leurs efforts aux redoublemens d'injuſtice & d'inflèxibilité qu'ils éprouvoient de la part de l'Angleterre. Peu s'en fallut même que cette modération ne leur devînt funeſte, & que la déclaration de leur indépendance ne fût un acte tardif & ſans effet; & dans le fond, ſi cette démarche n'eût pas été faite au tems même où elle le fut, je ne vois pas que dans le cours des affaires qui ſuivirent, ils euſſent pu trouver le moment de la placer avec

le même ſuccès, ou même avec la moindre apparence de ſuccès.

Mais la déclaration ayant eu lieu, avant les revers de fortune qu'ils devoient éprouver, c'eſt-à-dire, avant les opérations de la funeſte campagne de 1776; leur honneur, leur intérêt, tout leur faiſoit une loi de la ſoutenir; & cette vigueur de ſentiment & de penſée, que la liberté ſeule peut donner à ceux mêmes qui ne la voient encore que dans l'éloignement, ranima leur confiance, & ſut leur inſpirer un courage dans l'état de dépendance auquel ils n'auroient jamais pu s'élever. Ils enviſagèrent dans l'avenir des ſcènes de bonheur & des jours de repos, & l'eſpoir d'établir leur nouveau ſyſtême, adoucit pour eux les peines & les difficultés de la guerre.

Si nous examinons d'un autre côté le rôle qu'a joué l'Angleterre, nous n'y trouverons pour elle que des ſujets de honte. Elle prodiguoit les plus mauvais traitemens, avec cette eſpèce de hauteur qui diſtingue toujours la groſſièreté du Plébéien d'avec l'urbanité de l'homme du monde; & ce fut autant par ſes procédés que par ſon injuſtice qu'elle perdit enfin les Colonies. L'injuſtice réveilla les principes, les

outrages répétés épuisèrent la modération ; & cet exemple doit apprendre à jamais au monde combien les ménagemens ſont néceſſaires dans la conduite des affaires du Gouvernement. En un mot, d'autres révolutions ont eu leur ſource dans le caprice & l'ambition ; celle-ci dans le déſeſpoir de l'innocence humiliée ; & nous avons marqué de notre ſang & de nos larmes l'enfance de notre établiſſement.

Une aſſociation auſſi étendue, auſſi vigoureuſe, & dont les Membres ſupportoient leurs pertes avec patience & ſans ſe laiſſer jamais aller au découragement, ne put ſans doute avoir une origine ordinaire ; il dût y avoir dans la cauſe qui la produiſit une force capable de s'emparer de l'ame entière de l'homme, & de lui communiquer une énergie continuelle. On examineroit envain les révolutions de l'antiquité pour expliquer par comparaiſon les cauſes de celle-ci, l'origine, les progrès, l'objet, les conſéquences, toutes les circonſtances qui tiennent au climat, les hommes même & leur façon de penſer ; tout eſt entièrement différent. Les révolutions des autres Peuples ne ſont guères en général que l'hiſtoire de leurs querelles. Confondues dans la maſſe commune des événemens, aucune

d'elles ne porte un caractère qui la distingue des autres ; c'est toujours le Chef du parti le plus heureux qui s'empare du pouvoir, tandis que la multitude dépouillée pleure & gémit à ses pieds. Peu, ou très peu de ces révolutions ont été accompagnées de réformes, soit dans le Gouvernement, soit dans les mœurs, & presque toutes l'ont été de la plus extrême corruption. Ces temps barbares n'étoient marqués que par des triomphes & des calamités, il semble qu'alors les hommes ne pussent s'occuper que de châtimens, de tortures & de mort, jusqu'à ce qu'enfin la pitié s'émut dans ces cœurs farouches, & parvint à les plier à la douceur de ses impressions.

Comme la révolution actuelle différoit par ses principes de celles qui l'ont précédée, la conduite de l'Amérique différoit aussi de celle des autres Peuples, soit dans le Gouvernement, soit dans la guerre. Elle n'a point jusqu'ici souillé sa gloire par des bassesses, ni déshonoré sa fortune par des vengeances ; ses victoires, au contraire, ont été relevées par la douceur ; & souvent la clémence a désarmé la juste rigueur de ses loix. Le métier de la guerre, qui semble être pour le reste du monde une affaire de choix,

fut pour elle une néceſſité ; & quand la néceſſité finira, ſes ennemis mêmes avoueront qu'après avoir avoir tiré l'épée pour ſa juſte défenſe, elle s'en eſt ſervie ſans cruauté, & l'a dépoſée ſans peine.

Comme mon intention n'eſt pas de donner à ces remarques l'étendue d'une hiſtoire, je terminerai ſur ce paſſage de l'Abbé Raynal par une ſeule obſervation, de la vérité de laquelle je ne puis m'empêcher de reſter convaincu juſqu'à ce qu'il ſe préſente quelque raiſon capable de me faire changer de penſée. J'oſerai donc dire que le Cabinet Anglois étoit fermement décidé à ſe brouiller avec l'Amérique dans tous les cas, & quoi qu'il en pût arriver.

Les Membres qui le compoſent ne doutoient pas du ſuccès de leurs prétentions s'ils pouvoient une fois le faire dépendre des ſuites d'une bataille ; ils eſpéroient obtenir par la conquête ce qu'ils ne pouvoient ſe promettre de la négociation ; ce qu'ils ne pouvoient même propoſer avec décence ; les Chartres & les Conſtitutions fondamentales des Colonies les offenſoient ; ils voyoient avec peine les progrès de nos richeſſes & de notre population, qu'ils regardoient comme des moyens naturels d'indépendance.

pendance. Ils crurent, après nous avoir mis ſous le joug, ne pouvoir nous y retenir qu'en nous accablant. Une conquête les rendoit Seigneurs & Fermiers, & les mettoit en poſſeſſion à la fois du fonds & de la rente. Une victoire pouvoit faire ceſſer tous les troubles du Gouvernement, & mettre fin aux remontrances & aux débats. L'acte du timbre leur avoit appris à engager la querelle avec avantage; ils n'avoient qu'à renouveller la ſcène & à donner la première impulſion. Ils eſpéroient une révolte, ils l'excitèrent; ils s'attendoient à la déclaration de l'indépendance, leur eſpoir ne fut pas trompé; mais ſur-tout ils ſe promettoient une victoire, & ne rencontrèrent que la honte d'une défaite.

Si l'on conſidère ces vues de la part des Miniſtres Britanniques, comme la cauſe primitive de la diſpute, on reconnoîtra que depuis les premiers troubles juſqu'à la ſignature du Traité de Paris, ils y ont parfaitement conformé chaque partie de leur conduite; après quoi, la conquête devenant douteuſe, ils prirent le parti de recourir à la négociation, & leur eſpérance fut encore déçue.

Au reſte, ce ne ſont pas là les ſeuls reproches qu'on ait à faire à M. l'Abbé Raynal;

quoiqu'il poſsède & déploie de grands talens ; quoiqu'il ſe pique ſur-tout de connoître toutes les reſſources du ſtyle & toutes les fineſſes du langage ; il ne paroît pas également ſcrupuleux ſur les devoirs d'un Hiſtorien. Il établit ſes faits avec froideur & négligence, ſans inſtruction, ſans intérêt pour le Lecteur ; beaucoup ſont erronés ; beaucoup d'autres ſont obſcurs & défectueux. Les réflexions & les maximes ſont ſans doute un ornement utile à l'hiſtoire. Elles produiſent une agréable variété de ſtyle & d'expreſſion ; mais il eſt néceſſaire d'en examiner attentivement les principes ; & l'on pourroit croire que l'Abbé Raynal a trop dédaigné ces ſoins. Il précipite ſa narration en homme qui brûle d'être débarraſſé d'une tâche faſtidieuſe ; on ſent qu'il lui tarde de s'exercer dans le champ plus vaſte de l'éloquence & de l'imagination.

Il renferme dans un ſeul paragraphe, vuide de circonſtances, dépourvu d'ailleurs de vie & de couleur, les actions de Trenton & de Princeton, qui ſe paſsèrent en Décembre 1776, & au mois de Janvier ſuivant, dans la nouvelle Jerſey ; actions déciſives, d'où dépendit pour un temps le ſort de l'Amérique ; & qui furent ſuivies des conſéquences les plus importantes,

« Le 25 Décembre, elles (les Troupes Américaines) traverſent la Delaware, & fondent » *inopinément* ſur Trenton, occupé par quinze » cens des douze mille Heſſois ſi lâchement vendus à la Grande Bretagne par leur avare » maître. Ce corps eſt *maſſacré*, pris ou diſperſé tout entier. Huit jours après, trois Régimens Anglois ſont également chaſſés de Princeton; mais après avoir mieux ſoutenu leur réputation que les Troupes étrangères à leur ſolde ».

Voilà tout le compte qu'il rend de ces événemens intéreſſans. Ce paragraphe eſt précédé de deux ou trois pages, ſur les opérations militaires des deux armées, depuis l'arrivée du Général Howe d'Halliſax, devant New-Yorck; & la réception des nouveaux renforts de Troupes Angloiſes & étrangères que le Lord Howe lui emmena d'Europe; mais cet abrégé contient tant d'erreurs & d'omiſſions, qu'il ſeroit trop long de les relever dans une Lettre; c'eſt un ſoin qui convient mieux à l'Hiſtoire. Il indique à peine l'action de Long-Iſland, & ſe tait entièrement ſur les opérations des Plaines Blanches. Il garde le même ſilence ſur l'attaque & la priſe du fort Washington, défendu par une garniſon d'environ deux mille cinq cens hom-

mes ; & ſur l'évacuation précipitée du fort Lée, en conſéquence de cette perte ; malheurs qui causèrent en grande partie la retraite vers la Delaware, au travers des Jerſey, à une diſtance d'environ quatre-vingt-dix mille. Il ne donne pas même les plus légers détails ſur cette retraite, qui dut être néceſſairement accompagnée de circonſtances intéreſſantes, eu égard à la ſaiſon, à la nature du Pays, & au voiſinage des deux armées; qui dans un trajet auſſi long, ſe trouvèrent ſouvent à la portée de la vue & du canon ; l'une employant ſon arrière-garde à rompre les ponts, tandis que l'avant-garde de l'autre s'occupoit à les réparer.

Jamais danger ne fut plus éminent, il y avoit tout à craindre, & preſque rien à eſpérer. Aucune deſcription ne peut repréſenter avec fidélité ces momens critiques, ceux-mêmes qui jouerènt un rôle dans ces terribles ſcènes ne reportent la vue ſur le paſſé qu'avec une ſurpriſe mêlée de crainte, s'étonnant de ce qu'ils firent, & ne pouvant concevoir d'où leur vint cette énergie victorieuſe avec laquelle ils réſiſtèrent à leurs malheurs.

On s'attendoit que le temps pour lequel l'armée étoit enrôlée, ſuffiroit pour prolonger la campagne aſſez avant dans l'hiver ;

& qu'en conſéquence, la rigueur de la ſaiſon & l'état des chemins, pourroient empêcher l'ennemi d'entreprendre aucune opération importante juſqu'à ce qu'on eût pu raſſembler de nouvelles troupes; & je remarque ici, comme une choſe digne d'attention de la part des Hiſtoriens à venir, que les Américains dans tous les mouvemens qu'ils firent juſqu'à l'attaque du poſte des Heſſois à Trenton, ne ſe proposèrent d'autre but que de tirer les choſes en longueur, & de terminer le moins malheureuſement poſſible, une campagne entrepriſe avec tous les déſavantages de l'infériorité.

Cependant, la garniſon du fort Washington fut faite priſonnière le 16 de Novembre; le tems de ſervice d'une partie de l'armée expira le 30 du même mois; & la même cauſe diminuant chaque jour le nombre de ceux qui reſtoient, la retraite devint enfin leur dernière reſſource. Il faut ajouter à ces circonſtances, la déplorable condition de ces malheureux reſtes, compoſés pour la plus grande partie de la garniſon du Fort Lée qu'ils avoient été obligés d'abandonner précipitamment, laiſſant derrière eux leurs proviſions & leurs bagages : Il faut ſe peindre ces infortunés, fuyant devant

une armée supérieure, sans tentes, sans couvertures, sans aucunes des facilités nécessaires pour la préparation de leur nourriture; & cependant exécutant presque sous les yeux de l'ennemi, une marche de près de quatre-vingt-dix mille qu'ils eurent l'adresse de faire durer dix-neuf jours.

Par cette tournure imprévue des affaires, le pays fut en un instant plongé dans la confusion: il sentoit l'ennemi dans son sein, sans avoir d'armée à lui opposer: on ne pouvoit se promettre de secours que de la bonne volonté des Habitans, chacun alors stipula pour lui-même, & se détermina librement.

Dans cette situation, également faite pour abbattre & pour exciter le courage, une généreuse ardeur s'empare de tous les esprits; le Gentilhomme, le Marchand, le Fermier, l'Artisan, le Laboureur, se déterminent unanimement à renoncer aux douceurs domestiques; & se dévouant au métier pénible de soldat, tous se préparent à supporter les rigueurs d'une campagne, au cœur de l'hiver. Ils avoient compté sur l'habileté d'une retraite, qui put causer un retardement dans les opérations de l'ennemi; leur attente ne fut point trompée, puisque par

l'effet de cette même retraite, les renforts volontaires eurent le temps de joindre le Général Washington ſur la Delaware.

L'Abbé Raynal ne ſe trompe pas moins, quand il dit : que les Américains tombèrent *inopinément* ſur Trenton. Cette opération ne fut point l'affaire du hazard, & le Général Washington avoit évidemment ce projet en vue, lorſque dans le ſilence de la nuit, au milieu des neiges & des glaces il traverſa la Delaware qu'il repaſſa ſur le champ avec ſes priſonniers, dès qu'il eut accompli ſon deſſein. Cette entrepriſe ne fut pas même un ſecret pour l'ennemi ; il en fut informé par une Lettre que les Américains trouvèrent depuis, écrite par un Officier Anglois de Princeton, au Colonel Rolle qui commandoit les Heſſois à Trenton. Cependant malgré cet avis, le poſte ne laiſſa pas d'être complètement ſurpris : une légère circonſtance qui avoit l'air d'une mépriſe de la part des Américains, entraîna Rolle dans une erreur plus réelle & plus importante.

Voici le fait. Un détachement compoſé de vingt ou trente Américains, commandé par un Officier qui n'étoit point informé de l'attaque méditée, eut ordre de traverſer la rivière à

quelques milles au-deſſus de Trenton. La nuit de Noël, qui ſe trouvoit la nuit même indiquée dans l'information que Rolle avoit reçue, ce détachement fut rencontré & diſſipé par un parti de Heſſois: rien ne paroiſſant plus, les Heſſois prirent le corps qu'ils venoient de battre pour un parti avancé de l'Armée Américaine, & regardant comme déconcertée une entrepriſe qui dans le fait n'étoit pas encore commencée, ils regagnèrent leurs quartiers; en ſorte que cette circonſtance qui auroit dû exciter une alarme, & préparer la perte des Américains, ne ſervit au fond qu'à favoriſer leur entrepriſe, en détruiſant l'effet d'une information qui pouvoit la renverſer. Un peu après la pointe du jour, le Général Washington entra dans la ville, & s'en étant rendu maître après une réſiſtance légère, il y fit un peu plus de neuf cens priſonniers.

Cette combinaiſon de circonſtances équivoques, ſe rapportant à ce que l'Abbé Raynal appelle *l'Empire étendu du hazard*, offroit un champ vaſte à ſes conjectures ſi elle lui eut été connue; & je ſuis faché qu'il n'ait pas eu cette occaſion d'exercer ſon talent pour les réflexions *ingenieuſes*.

L'action de Princeton fut infiniment plus

compliquée, & ſuivie de conſéquences beaucoup plus extraordinaires. Non-ſeulement dans cette occaſion, les Américains, par la ſupériorité de leurs manœuvres, déconcertèrent entièrement tous les plans des Anglois au moment de leur exécution ; mais ils ſûrent encore attirer hors de ſes poſtes un ennemi qu'ils n'étoient pas capables d'en chaſſer, & le contraignirent à terminer la campagne. Cette circonſtance étant un fait militaire mal connu en Europe, j'en vais rapporter les différentes parties le plus briévement qu'il me ſera poſſible : cette légère eſquiſſe pourra préſerver de l'erreur les Ecrivains futurs, & ſauver en même-temps de l'oubli ces ſcènes d'un merveilleux courage.

Immédiatement après la ſurpriſe du poſte des Heſſois à Trenton, le Général Washington repaſſa la Delaware, qui a environ trois quarts de mille de largeur en ce lieu, & reprit ſon ancien poſte ſur la rive de Penſilvanie. Trenton reſtoit ſans être occupé, & l'ennemi ſe tenoit à Princeton à douze mille environ de diſtance ſur le chemin de New-Yorck. Le temps devenoit rigoureux, & comme il n'y avoit que peu de maiſons près du rivage où le Général Washington s'étoit poſté, la plus grande partie de ſon

armée étant obligée de ſe tenir dans les campagnes & dans les bois voiſins; ces conſidérations, jointes à quelques autres, le déterminèrent enfin à repaſſer la Delaware, & à s'établir à Trenton. C'étoit-là certainement une démarche audacieuſe, & ſi l'on fait attention à la terreur panique qui s'étoit emparée des ennemis, après la perte du poſte des Heſſois, on conviendra qu'elle avoit tout l'air d'une bravade : mais pour donner une idée juſte de cette affaire, il eſt néceſſaire de décrire les lieux.

Trenton eſt ſitué ſur un terrein incliné, à trois quarts de mille environ de la Delaware; du côté de l'Eſt, ou de Jerſey, un petit ruiſſeau ſuffiſant pour faire aller un moulin qu'on a bâti ſur ſon cours, partage la ville en deux parties, & va ſe décharger enſuite dans la Delaware, preſqu'à angles droits. La diviſion la plus élevée qui eſt celle du Nord-Eſt, contient environ ſoixante-dix ou quatre-vingt maiſons; la plus baſſe en contient environ quarante ou cinquante; le terrein ſur lequel on a bâti les maiſons, s'abbaiſſe des deux côtés par une pente inſenſible qui ſe termine au ruiſſeau; & les deux diviſions de la ville élevées comme en amphithéâtre, ſe préſentent l'une à l'autre un agréable point

de vue : on a bâti un pont de pierre, d'une seule arche, sur le ruisseau qui les sépare.

Le Général Washington avoit à peine pris poste, il n'avoit pas même encore rassemblé les différens partis de milice, dont les uns étoient en détachement, & les autres en route pour le joindre, que les Anglois laissant derrière eux une forte garnison à Princeton, font une marche rapide, & tombent sur Trenton qu'ils attaquent par le quartier supérieur ou du Nord-Est : Un parti d'Américains fut obligé d'arrêter leur corps avancé par une escarmouche, pour donner le temps au Général Washington de faire transporter de l'autre côté du ruisseau les équipages & les provisions.

En peu de temps les Anglois furent en possession d'une moitié de la ville, les Américains de l'autre, & les deux armées n'étoient séparées que par le ruisseau. On ne pouvoit imaginer une situation plus critique ; & si jamais le destin de l'Amérique dépendit des évènemens d'une journée, certainement ce fut en cette occasion. La Delaware chariant des glaces immenses ne pouvoit plus être traversée : la retraite en Pensilvanie étoit par conséquent devenue impossible ; & quand même la saison auroit

permis le paſſage d'une rivière auſſi large, ce n'étoit pas une entrepriſe qu'on pût tenter ſous les yeux de l'ennemi. Les routes détournées étoient rompues ou rendues impraticables par la gelée, & le grand chemin étoit occupé par les Anglois.

Sur les quatre heures de l'après-dîné, les Anglois s'approchèrent du pont dans le deſſein de s'en emparer; mais ils furent repouſſés : alors, quoique le ruiſſeau qui coule rapidement dans un lit naturel & peu profond, pût être traverſé par-tout entre le pont & la Delaware, ils ne ſe préſentèrent plus; la nuit approchoit, & ſe flattant qu'ils avoient obtenu tous les avantages qu'ils pouvoient deſirer, & dont ils ſe croyoient les maîtres de profiter dès qu'ils le voudroient, ils ceſsèrent toutes leurs opérations, & ſe préparèrent ſeulement à attaquer les Américains le matin du jour ſuivant.

Mais ce jour produiſit une ſcène à laquelle on étoit loin de s'attendre : les Anglois étoient ſous les armes, & ſe diſpoſoient à marcher, quand un de leurs Chevaux-légers, arrivant à toute bride de Princeton, leur apprit que le Général Washington ayant attaqué & emporté cette place ce matin même, ſe diſpoſoit à s'em-

parer du magasin de Brunswick. A cette nouvelle, les Anglois consternés, qui étoient sur le point de livrer l'assaut au camp que les Américains avoient abandonné, renoncèrent à leur dessein, & reprirent avec précipitation le chemin de Princeton.

Cette retraite est un de ces évènemens extraordinaires que la postérité traitera vraisemblablement de fabuleux. On aura peine à croire que deux armées, du sort desquelles dépendoient de si considérables intérêts, se soient trouvé rassemblées dans un aussi petit espace que Trenton; & que l'une d'elles, à la veille d'un engagement, ait pu se dérober entièrement à l'autre, avec ses provisions, ses bagages, son artillerie, sans que ses mouvemens fussent même soupçonnés. Et dans cette occasion, les Anglois furent si complètement trompés, que quand ils ouirent le bruit du canon & de la mousqueterie qui se faisoit entendre à Princeton, ils crurent que c'étoit le tonnerre, quoiqu'on fût alors au cœur de l'hiver.

Le Général Washington, pour mieux déguiser sa retraite, avoit fait allumer des feux sur le devant de son camp. Non-seulement ces feux jettèrent & entretinrent l'ennemi dans l'erreur,

en lui faiſant croire que les Troupes Américaines vouloient ſe livrer au repos, mais ils lui dérobèrent encore la connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit. On ſçait que la flamme eſt auſſi impénétrable à l'œil que le mur le plus épais; & l'on peut dire avec vérité, que ces flammes furent en effet pour l'une des armées la colonne de feu, & pour l'autre la colonne de nuages.* Les Américains, après une marche détournée d'environ dix-huit mille, atteignirent enfin Princeton de fort bonne heure dans la matinée.

Ils y firent deux ou trois cent priſonniers, avec leſquels le Général Washington repartit ſur le champ. L'avant-garde de l'armée Angloiſe rentra dans Princeton une heure environ après le départ des Américains, qui pourſuivant leur marche le reſte du jour, arrivèrent ſur le ſoir dans un lieu convenable, loin du grand chemin de Brunſwick, à ſeize mille à-peu-près de Princeton. Ils étoient ſi accablés & ſi épuiſés par les fatigues qu'ils avoient ſupportées, & le ſervice continuel qu'ils avoient été obligés de faire pendant deux jours & une nuit,

(1) Voyez l'Exode.

ne faisant que marcher d'action en action, sans relâche, sans abri & presque sans rafraîchissemens, que la terre nue & gelée, sans autre couverture que le ciel, leur parut à tous un lit délicieux. Par ces deux opérations, exécutées avec des forces inférieures en tout, les Américains terminèrent avec avantage, une campagne dont les suites les menaçoient peu de jours auparavant d'une entière destruction. Les Anglois craignant pour leur magasin de Brunswick, situé à dix-huit mille de Princeton, marchèrent immédiatement vers cette ville, où ils arrivèrent assez tard dans la soirée; & d'où ils n'osèrent tenter aucuns mouvemens pendant près de cinq mois.

Ayant ainsi tracé les principaux traits de ces deux actions intéressantes, je quitte ces sujets, pour examiner & corriger des erreurs où l'Abbé Raynal est tombé, dans le compte qu'il rend du papier monnoie & de la dette de l'Amérique. Voici comme il s'explique sur ces deux objets:

» Ces richesses idéales furent repoussées. Plus » le besoin obligeoit à les multiplier, plus leur » avilissement croissoit. Le Congrès s'indigna » des affronts faits à sa monnoie, & il déclara

» traîtres à la Patrie, tous ceux qui ne la re-
» cevroient pas comme ils auroient reçu de
» l'or.

» Eſt-ce que ce corps ignoroit qu'on ne com-
» mande pas plus aux eſprits qu'aux ſentimens?
» Eſt-ce qu'il ne ſentoit pas que dans la criſe
» préſente tout Citoyen raiſonnable craindroit
» de compromettre ſa fortune? Eſt-ce qu'il
» ne s'appercevoit pas qu'à l'origine d'une Ré-
» publique il ſe permettoit des actes d'un deſ-
» potiſme inconnu dans les régions même les
» plus façonnées à la ſervitude? Pouvoit-il ſe
» diſſimuler qu'il puniſſoit un défaut de con-
» fiance des mêmes ſupplices qu'on auroit à
» peine mérités par la révolte & la trahiſon?
» Le Congrès voyoit tout cela; mais le choix
» des moyens lui manquoit. Ses feuilles mé-
» priſables & mépriſées étoient réellement trente
» fois au-deſſous de leur valeur originaire, qu'on
» en fabriquoit encore. Le 13 Septembre 1779,
» il y en avoit dans le public pour 35,544,155 l.
» L'Etat devoit d'ailleurs 8,385,356 liv., ſans
» compter les dettes particulières à chaque
» Province. «

L'Abbé Raynal s'exprime donc ici, comme ſi les Etats-Unis avoient contracté une dette de

de plus de quarante millions ſterling, outre les dettes particulières à chaque Province ; après quoi, parlant du commerce que font avec l'Amérique les Nations étrangères, il avance que » les Etats vraiment commerçans, inſtruits » que l'Amérique ſeptentrionale avoit été ré- » duite à contracter des dettes, à l'époque de » ſa plus grande poſtérité, penſèrent judicieu- » ſement, que dans ſa détreſſe actuelle elle ne » pourroit payer que fort peu de choſe de ce » qui lui ſeroit apporté. «

Je ſens qu'il doit être fort difficile de faire connoître aux Etrangers les détails & les circonſtances propres à éclaircir la nature de notre papier monnoie, puiſqu'il ſe trouve même parmi nous, des gens qui ne les comprennent pas : au reſte, ſon ſort eſt à préſent fixé parmi nous, & nous lui avons conſacré d'un accord unanime, cette eſpèce de reconnoiſſance qu'on a même pour les choſes inanimées dont on a reçu de longs ſervices. Chacun des inſtrumens de notre liberté a des droits à notre eſtime ; mais le papier monnoie, qui fut, pour ainſi dire, la pierre angulaire de l'édifice, ne doit jamais être oublié. Il y a quelque choſe dans un eſprit reconnoiſſant, qui s'étend juſ-

qu'aux objets purement matériels, & qui ne peuvent être ni flatés de nos égards, ni bleſſés par nos négligences; c'eſt une obſervation que tout homme eſt à portée de faire.

Je reviens : quoique le papier monnoie fût d'abord répandu par le Congrès ſous le nom même de *dollars*, il ne conſerva pas toujours cette valeur. Ceux qui circulèrent la première année étoient égaux à l'or & à l'argent. Ils baiſsèrent la ſeconde année ; la troiſième ils baiſsèrent encore plus ; ainſi de ſuite, pendant l'eſpace de cinq ans, après quoi je ne penſe pas qu'il y en eût de répandus dans le public pour plus de dix ou douze millions ſterling.

A préſent il faut faire attention, qu'il auroit fallu lever dix ou douze millions ſterling de taxes, pour ſoutenir les frais de la guerre pendant cinq ans : or comme, tant que les papiers circulèrent, ſupportant annuellement une réduction qui les anéantit par dégrés, il n'y eut aucune taxe importante de miſe, il faut convenir que l'événement fut le même pour le public : la réduction tint lieu d'impôt; le peuple devoit fournir une ſomme de dix ou douze millions ſterling; &, pourvu qu'il ne payât pas deux fois, le choix entre les manières de

contribuer devoit lui être à-peu-près indifférent. Cette dette, dont parle l'Abbé Raynal, n'exiſte donc point réellement, puiſqu'elle ſe trouve payée par les ſacrifices volontaires des particuliers, qui conſentirent à ſupporter, ſur les papiers qui circuloient entr'eux, une réduction à-peu-près égale au montant des frais de la guerre pendant cinq ans.

Aujourd'hui, le papier monnoie n'étant plus employé, il n'y aura plus de réduction; l'or & l'argent vont redevenir le moyen d'échange, & la guerre ſe continuera par le ſecours des impôts. De cette ſorte, il en coûtera moins au public qu'il ne lui en coûtoit par l'effet des réductions; mais comme dans le fond il n'a jamais contribué qu'une fois, ne payant point d'impôt dans le temps de la réduction, & ne ſupportant plus de réduction depuis l'établiſſement de l'impôt, la choſe ſera à-peu-près égale; avec cet avantage moral cependant, du côté de la taxe, qu'elle produit ordinairement la frugalité & la prévoyance, tandis que la réduction entraîne toujours la négligence & la diſſipation.

L'établiſſement de la taxe préſente encore l'avantage d'une répartition plus juſte dans la

contribution, puiſque chacun ſe trouvant impoſé proportionnellement à ſes moyens; ſi la quotité d'un homme ſe trouve déſormais inférieure à la ſomme qu'il avoit coutume de perdre par l'effet des réductions, le changement lui ſera favorable; tandis que ſi la quotité d'un autre ſe trouve ſupérieure à ce qu'il perdoit auparavant par la réduction, il ſera prouvé par-là qu'il ne payoit pas alors ce qu'il devoit payer; car il faut toujours ſe ſouvenir que ces réductions tenoient lieu d'impôt.

Il eſt bien vrai qu'on n'avoit pas prévu d'abord que la dette contractée par le moyen du papier monnoie s'éteindroit ainſi d'elle-même: mais les choſes étant arrivées à ce point, par le conſentement volontaire de tous & de chacun; elle fut en effet acquittée par ceux qui devoient réellement. Il n'y eut peut-être jamais un acte auſſi univerſellement national que celui-ci; le Gouvernement n'y eut point de part; chacun conſentit librement à déprécier ſes papiers; car tel fut l'effet que produiſit le hauſſement de la valeur nominale des denrées. Mais dans le fond, chaque Américain ſupportant par cette réduction une perte égale à la ſomme qu'il auroit dû fournir pour l'extinction de la dette,

on doit tenir compte de cette perte ; elle doit être considérée comme représentant la portion de taxe de chacun, dans le temps où la taxe n'étoit pas encore établie : ce seroit donc une grande injustice, d'imposer le peuple après la guerre, pour le paiement d'une chose qu'il a déjà payée ; ce seroit valider dans les mains d'autrui des papiers qui perdirent toute valeur dans les siennes.

Le papier monnoie fut répandu comme un moyen de soutenir la guerre, il a rendu ce service tant qu'il a circulé, sans être d'ailleurs essentiellement à charge au public ; mais imaginer, comme quelques-uns l'ont fait, qu'à la fin de la guerre il doit se transformer en or ou en argent, c'est supposer qu'au lieu de nous causer les dépenses ordinaires, cette même guerre a dû nous rapporter deux cens millions de dollars.

S'il reste encore quelque chose d'obscur dans la situation de l'Amérique, soit par rapport à ses papiers, soit quant à d'autres circonstances, il faut se souvenir que c'est ici une guerre entièrement nationale ; les Américains combattoient pour leur indépendance, & pour la défense de leur pays & de leurs propriétés. Chez eux, le Gouvernement, le peuple, l'armée, ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul & même corps, par

la réunion des intérêts & des volontés : On combat ailleurs pour les caprices & la fortune d'un seul, pour dépouiller des Rois de leur Trône & de leur Empire ; il s'agit ici de la majesté du peuple & de la propriété générale. Tous, pénétrés de ces principes, veulent contribuer à la défense commune de leur peine ou de leur argent ; ils se regardent comme membres du Souverain, comme ayant part à l'administration, & tout soldat meurt libre & Roi.

L'Abbé Raynal termine le passage que je viens de citer, par une observation au sujet des dettes que l'Amérique contracta dans le temps de sa plus grande prospérité, (c'est-à-dire, avant le commencement des hostilités), qui sert à prouver, quoiqu'il affecte de ne pas le remarquer, la prodigieuse différence qui se trouve en matière de commerce, entre les nations libres & les nations assujetties. L'Amérique dans l'état de dépendance, quoique jouissant de tous les avantages de la paix, ne put jamais, avec un commerce gêné, balancer l'importation par l'exportation, & fut obligée de s'endetter annuellement : depuis qu'elle est libre, quoiqu'engagée dans une guerre coûteuse, elle n'a plus besoin de crédit. Ses magasins regorgent de marchan-

diſes, l'or & l'argent circulent abondamment : comment toutes ces choſes ſe ſont-elles établies ? il eſt difficile de le dire ; mais ce ſont des faits, & les faits ſont plus concluans que des raiſonnemens.

Comme il eſt probable que cette lettre ſera publiée en Europe, les remarques qu'elle contient ſerviront à faire voir l'extrême folie de la Grande Bretagne, quand elle fonda l'eſpoir de ſes ſuccès contre nous, ſur l'extinction de notre papier-monnoie ; cette ſpéculation puérile prête aux alluſions les plus ridicules ; ſous ce point de vue on peut comparer l'Angleterre à un lion affamé, qui veut envelopper ſa proie dans les minces filets d'une araignée.

Après s'être expliqué de la ſorte ſur nos papiers d'état, l'Abbé Raynal continue à rendre compte de la ſituation de l'Amérique pendant l'hiver de 1777 & le printemps ſuivant, & finit ſes obſervations par quelques mots ſur le traité qui fut ſigné en France ; & ſur les propoſitions du miniſtère Anglois qui furent rejettées par les Américains : mais il ſe trouve dans ſa manière de préſenter ces faits une erreur importante, & qui lui eſt commune avec d'autres Hiſtoriens Européens ; tous s'étant trompés ſur

les véritables cauſes qui firent rejetter en Amérique les propoſitions des Anglois.

Dans l'hiver de 1777, & le printemps ſuivant, le congrès étoit aſſemblé à Yorck-Town, en Penſilvanie; les Anglois étoient maîtres de Philadelphie, & le Général Washington étoit campé avec ſon armée ſous des huttes à la Valley-Forge, à trente-ſix mille de-là. Chacun peut ſe ſouvenir qu'à la vérité la ſituation étoit critique, mais certainement elle n'étoit pas déſeſpérée; voici comment l'Abbé Raynal s'en explique :.....

« Une foule de privations, ajoutée à tant » d'autres fléaux, pouvoit faire regretter aux » Américains leur ancienne tranquillité, les in- » cliner à un raccommodement avec l'Angle- » terre. En vain on avoit lié les peuples par la » foi des ſermens, & par l'empire de la Reli- » gion, au nouveau Gouvernement. En vain on » avoit cherché à les convaincre de l'impoſſi- » bilité de traiter ſûrement avec une Métropole » où un Parlement renverſeroit ce qu'un autre » Parlement auroit établi. En vain on les avoit » menacé de l'éternel reſſentiment d'un ennemi » outragé & vindicatif; il étoit poſſible que ces » inquiétudes éloignées ne balançaſſent pas le » poids des maux préſens.

» Ainſi le penſoit le Miniſtère Britannique, » lorſqu'il envoya dans le nouveau monde des » Agens publics, autoriſés à tout offrir, excepté » l'indépendance, à ces mêmes Américains, » dont deux ans auparavant on exigeoit une ſou- » miſſion illimitée. Il n'eſt pas ſans vraiſem- » blance que quelques mois plutôt ce plan de » conciliation auroit produit un rapprochement. » Mais à l'époque où la Cour de Londres le fit » propoſer, il fut rejetté avec hauteur, parce » qu'on ne vit dans cette démarche que de la » crainte & de la foibleſſe. Les Peuples étoient » raſſurés; le Congrès, les Généraux, les Trou- » pes, les hommes adroits ou hardis, qui dans » chaque Colonie s'étoient ſaiſis de l'autorité : » tout avoit recouvré ſa première audace. *C'é-* » *toit l'effet d'un traité d'amitié & de commerce* » *entre les Etats-Unis, & la Cour de Ver-* » *ſailles, ſigné le 6 Février 1778* ».

Je ne puis m'empêcher de remarquer ſur ce paſſage, combien il eſt eſſentiel pour la fidélité de l'hiſtoire, d'accorder ſoigneuſement les événemens & les temps. Le défaut d'exactitude à cet égard, produit une confuſion qui conduit à ſe tromper ſur les véritables rapports des effets & des cauſes; & ſouvent même en fait appercevoir d'entièrement chimériques.

Ici, par exemple, l'Abbé Raynal a raiſon de dire que les offres du miniſtère Britannique furent rejettées avec dédain : mais comme il ſe trompe ſur le temps où il place cette réſolution du Congrès; il ſe trompe auſſi dans ſes conjectures ſur les cauſes qui la produiſirent.

Il eſt clair que la ſignature du traité de Paris, le 6 Février 1778, ne put avoir en Amérique aucun effet ſur les eſprits, juſqu'au temps où l'on en fut informé; c'eſt pourquoi, quand l'Abbé Raynal prétend que le refus des offres fut une ſuite de cette alliance, il entend ſans doute qu'alors elle étoit connue, ce qui certainement n'eſt pas vrai. Par cette erreur, non-ſeulement il prive les Américains de la gloire que mérite le courage inébranlable qu'ils ont développé dans une ſituation auſſi difficile, mais il ſe laiſſe entraîner enſuite, par une conſéquence naturelle de la même erreur, à des ſuppoſitions injuſtes; comme lorſqu'il avance que s'ils n'euſſent pas été informés du traité, ils euſſent probablement accepté les offres; tandis qu'il eſt de fait qu'ils n'avoient aucune connoiſſance de ce traité au temps où ils les rejettèrent, & que par conſéquent il ne put ſervir de motif à leur refus.

Ces propoſitions ou ces offres étoient contenues dans deux bills, propoſés au Parlement par le Lord North; le 17 Février 1778. Ces bills paſsèrent rapidement dans les deux Chambres, &, ſans qu'ils euſſent été aſſujettis aux formes ordinaires du Parlement, on ſe hâta d'en tirer des copies, qui furent envoyées au Lord Howe & au Général Howe qui ſe trouvoient alors à Philadelphie, avec le titre de Commiſſaires. Le Général Howe les fit imprimer ſur-le-champ, & en envoya des exemplaires au Général Washington, par un Parlementaire, afin qu'ils fuſſent préſentés au Congrès à Yorck-Town, où ils arrivèrent le 21 Avril 1778. Voilà tout ce qu'on peut dire ſur l'arrivée des Bills en Amérique.

Le Congrès, ſuivant ſon uſage, fixa un Comité compoſé de quelques-uns de ſes membres, pour examiner ces Bills & en faire le rapport. Le jour ſuivant, c'eſt-à-dire le vingt-deux, ce rapport fut préſenté, lu & univerſellement approuvé. Il fut réſolu qu'on l'inſéreroit dans le Journal du Congrès, & qu'il ſeroit publié pour l'inſtruction générale. Il y a apparence que l'Abbé Raynal, en parlant du refus des propoſitions, ne peut avoir eu

en vue que ce rapport du Comité, puiſque le Congrès ne donna point d'autre réponſe ſur les Bills, & que ſur une ſeconde adreſſe qu'il reçut de la part des Commiſſaires Anglois, en date du 27 Mai, il les renvoya au détail de ſes réſolutions, imprimées le 22 d'Avril. Voilà tout ce qu'on peut dire ſur le refus des propoſitions.

Le 2 de Mai, c'eſt-à-dire onze jours après le refus, le Traité, conclu entre les Etats-Unis & la France, arriva à Yorck-Town; & juſqu'à ce moment, le Congrès, loin d'avoir reçu la moindre information à ce ſujet, n'avoit pas même l'idée de la prochaine exécution d'un tel deſſein. Mais de peur que cette déclaration de ma part ne paſſe pour une aſſertion vaine & dénuée de fondement, je l'appuyerai de preuves; car il eſt de la plus grande importance, pour bien établir la nature & les principes de la révolution, de faire connoître que depuis la déclaration de ſon indépendance, quoique ſouvent réduite aux plus cruelles extrémités, quoiqu'on employât contr'elle la violence, l'artifice ou la perſuaſion, jamais l'Amérique ne conçut la plus légère idée d'abandonner ſes projets & ſa liberté. Ces preuves ſont d'autant

plus néceſſaires, que le ſyſtême du Miniſtère Britannique fut toujours de repréſenter aux Nations d'Europe, l'Amérique comme incertaine dans ſa politique & dans ſes réſolutions, eſpérant par là diminuer ſon crédit, & affoiblir la confiance que les Puiſſances Européennes, ou quelques-unes d'entre ces Puiſſances, pouvoient être diſpoſées à prendre en elle.

Dans le temps où ces choſes ſe paſſoient, j'étois Secrétaire du Congrès au département des affaires étrangères. Toutes les lettres politiques des Commiſſaires Américains étoient dépoſées entre mes mains; toutes les dépêches officielles s'écrivoient dans mes Bureaux; & je puis aſſurer, que lorſque les propoſitions de l'Angleterre furent refuſées, le Congrès étoit ſi loin d'être informé de la ſignature du Traité, qu'il y avoit plus d'un an qu'il n'avoit reçu une ſeule ligne d'information ſur quelque ſujet que ce fût, de la part des Commiſſaires qu'il avoit alors à Paris. Il y a apparence que ce contre-temps avoit été cauſé par la perte du port de Philadelphie, & de la navigation de la Delaware; mais ſur-tout par le danger des mers, couvertes en ce temps là de Corſaires Anglois.

Un ſeul paquet étoit parvenu à Yorck-Town, au mois de Janvier précédent; c'eſt-à-dire environ trois mois avant l'arrivée du Traité : mais ce qui paroîtra fort ſurprenant, c'eſt qu'on en avoit enlevé toutes les lettres, avant de le confier au Vaiſſeau qui devoit l'apporter en Amérique, & l'on y avoit ſubſtitué des feuilles de papier blanc.

Après avoir ainſi déterminé le temps où les propoſitions des Commiſſaires Anglois furent reçues, & celui où le Traité d'alliance nous parvint; après avoir montré que le refus des premières fut antérieur de onze jours à l'arrivée du dernier; & qu'alors nous n'avions pas la moindre connoiſſance relative à l'accompliſſement prochain où éloigné d'une ſemblable meſure, on ne peut plus attribuer notre refus qu'aux ſentimens invariables que nous avions voués à nos ennemis; à la réſolution invincible que nous avions priſe, de ſoutenir notre liberté juſqu'au dernier ſoupir, & nullement à la connoiſſance d'un nouvel événement, dont nous n'étions alors, ni ne pouvions être informés.

Il y a de plus dans le rapport du Comité

(que je joins ici) (*) une certaine vigueur d'expreſſion, dont le plus grand mérite eſt d'avoir

(*) *Fait dans le Congrès le 22 Avril 1778.*

» Le Congrès ayant reçu une Lettre du Général, en date du 18, contenant un certain papier imprimé, envoyé de Philadelphie, & qui paroît être le plan d'un Bill déclaratoire des *intentions* du Parlement de la Grande-Bretagne, quant à *l'exercice* du *droit* qu'il s'attribue d'impoſer des taxes dans les Etats-Unis; comme auſſi le plan d'un autre Bill, qui donne pouvoir au Roi d'Angleterre de nommer des Commiſſaires autoriſés à traiter, à diſcuter & à convenir ſur les moyens d'appaiſer certains déſordres dans leſdits Etats; le Comité auquel on a renvoyé ces dépêches, demande permiſſion d'obſerver à ce ſujet:

» Que ledit papier ayant été répandu, d'une manière clandeſtine, & ſeulement parmi certaines perſonnes, ſuivant qu'il convenoit aux vues de l'ennemi, il doit être imprimé & publié ſur le champ pour l'inſtruction du Public. »

» Le Comité ne peut aſſurer, ſi les choſes que contient ledit papier ont été rédigées à Philadelphie ou en Angleterre; beaucoup moins ſi elles ont été réellement & véritablement deſtinées à être préſentées au Parlement de ce Royaume, ou ſi ledit Parlement voudra les conſacrer par les formalités ordinaires de ſes loix; il penche cependant à croire que cela arrivera, par les raiſons ſuivantes:

paru avant que le Traité fût connu. Ce qui peut passer pour une juste fierté dans les malheureux,

---

» 1°. *Parce que*, dans le courant de l'hiver dernier, le Général Anglois a fait quelques tentatives pour mettre sur pied une espèce de traité ; quoique, soit par une idée fausse de son importance & de sa propre dignité, soit par ignorance, soit enfin par quelqu'autre cause, il ait négligé de s'adresser alors aux personnes revêtues de l'autorité nécessaire pour écouter ses propositions.

» 2°. *Parce que* les Anglois supposent, que l'idée illusoire d'une cessation d'hostilités, entraînera du réfroidissement & des lenteurs dans les préparatifs de guerre de ces Etats.

» 3°. *Parce que* croyant les Américains fatigués de la guerre, ils pensent qu'ils accepteront pour l'amour de la paix, toutes les conditions qu'on voudra leur proposer.

» 4°. *Parce qu'ils* supposent que la corruption peut influer dans nos négociations, comme elle influe dans leurs querelles.

» 5°. *Parce qu'ils* attendent de cette démarche les mêmes effets qu'ils se promettoient de la motion qu'un de leurs Ministres appelloit *sa motion conciliatrice* : c'est-à-dire, qu'ils espéroient qu'elle détourneroit les Nations étrangères de donner des secours aux Etats-Unis ; qu'elle engageroit les Sujets Anglois à continuer un peu plus long-temps la guerre actuelle,

devient

devient une bravade insultante aux premiers retours de la prospérité : & l'alliance fortifioit

---

& qu'elle détacheroit quelques hommes foibles en Amérique, de la cause de la vertu & de la liberté.

» 6°. *Parce que* le Roi d'Angleterre a sujet de craindre, & craint en effet, que ses Flottes & ses Armées, au lieu d'être employées contre les Etats-Unis, ne soient désormais nécessaires à la défense de ses propres possessions.

Et 7°. *Enfin, parce que* l'impossibilité de subjuguer l'Amérique devenant de jour en jour plus inconteſtable, il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de terminer enfin cette guerre, quelques puissent être d'ailleurs les conditions du traité de paix.

» Le Comité demande qu'on lui permette d'observer de plus, qu'en supposant que les objets contenus dans ledit papier soient réellement approuvés & enregistrés par le Parlement d'Angleterre, cela ne peut servir qu'à montrer plus clairement la foiblesse & la méchanceté des ennemis de l'Amérique.

» *Leur foiblesse.*

» 1°. *Parce qu'ils* ont déclaré anciennement qu'ils avoient non-seulement le droit de lier les Etats-Unis dans tous les cas quelconques, mais encore que les habitans desdits Etats étoient obligés de se soumettre absolument & sans condition à l'exercice de ce droit, parce qu'ils se sont efforcés d'obtenir cette soumission par la force ouverte ; d'où l'on doit conclure,

tellement la cauſe de l'Amérique, que ſi elle eût été connue au temps où le Congrès ren-

---

que s'ils renoncent à de ſemblables prétentions, rien ne fait mieux connoître l'impuiſſance où ils ſe trouvent à préſent de les faire valoir.

» 2°. *Parce que* leur Prince a rejetté juſqu'ici les plus humbles demandes des Repréſentans de l'Amérique, ſuppliant ſeulement qu'on voulût les conſidérer comme Sujets, & qu'on les protégeât dans la jouiſſance de leurs biens, de la paix & de la liberté; parce qu'il a fait une guerre cruelle aux Américains, employant les Sauvages à maſſacrer leurs femmes & leurs enfans innocens; & qu'à préſent ce même Prince offre de traiter avec ces Repréſentans, qu'il avoit auparavant rebutés avec dédain, & conſent d'accorder aux armes de l'Amérique ce qu'il refuſa conſtamment à ſes prières.

« 3°. *Parce qu'ils* ont fait tous leurs efforts pour conquérir ce Continent, rejettant toute idée d'accommodement, d'après la confiance qu'ils avoient en leurs propres forces; d'où l'on voit clairement, que le changement de leurs diſpoſitions, annonce la perte de cette confiance.

« Et 4°. *Enfin, parce que* le langage conſtamment employé, non-ſeulement par leurs Miniſtres, mais encore dans les actes les plus ſolemnels & les plus authentiques de la Nation, a toujours été; qu'il étoit incompatible avec la dignité nationale, de traiter avec

dit ſa réponſe, cette réponſe eût préſenté plutôt le caractère de l'inſolence, que la noble

---

l'Amérique tant qu'elle auroit les armes à la main; & que nonobſtant ces réſolutions, ils ne laiſſent pas d'être ſur le point de faire des offres pour un traité.

« Quant à leur malice & à leur fauſſeté, on les appercevra clairement après les réflexions ſuivantes.

« 1°. *Les Bills* propoſés contiennent une renonciation directe ou indirecte de la part de l'ennemi, à ſes anciennes prétentions, ou ils ne la contiennent pas; s'ils la contiennent, il reconnoît par-là, qu'il a ſacrifié quantité de braves gens dans une injuſte querelle: s'ils ne la contiennent pas, ils ne ſont faits que pour abuſer les Américains, & pour les amener inſidieuſement à des termes auxquels on n'a jamais pu les réduire, ni par le raiſonnement avant la guerre, ni par la violence depuis le commencement des hoſtilités.

« 2°. Le premier de ces *Bills* paroît être, par ſon titre, une déclaration des *intentions* du Parlement d'Angleterre, concernant l'exercice *du droit d'impoſer des taxes* dans les Etats-Unis; c'eſt pourquoi, ſi leſdits Etats conſentoient à traiter en conſéquence de ce *Bill*, ils reconnoîtroient par cette conduite, un droit pour l'établiſſement duquel la Grande-Bretagne a entrepris & ſuivi la guerre actuelle.

« 3°. Si la Grande-Bretagne avoit une fois obtenu des Etats-Unis, cette eſpèce de reconnoiſſance du

sérénité d'un courage à toute épreuve. En tout, l'Abbé Raynal paroît s'être entière-

droit qu'elle reclame ; il eſt clair que ce même droit pourroit être exercé dès le premier changement, dans les tempérammens ou les humeurs des Membres du Parlement Anglois ; puiſque le plus ou moins de rapport entre les premières intentions des hommes & leur conduite ultérieure, dépend toujours de ces ſortes de hazards.

« 4°. Le contenu de ce premier *Bill*, ne préſente rien de nouveau ; il eſt abſolument ſemblable, par le fond des choſes, à la motion ci-deſſus mentionnée, & ſujet aux mêmes objections qu'on peut faire contre elle ; avec cette différence cependant, que, *par la motion*, l'impôt devoit être ſuſpendu auſſi long-temps que l'Amérique conſentiroit à donner tout ce qu'il plairoit au Parlement de demander ; au lieu que, par *les Bills propoſés*, il ne devoit l'être qu'auſſi long-temps que les idées des Parlemens à venir, s'accorderoient avec celles du Parlement actuel.

« 5°. Il paroît par le ſecond Bill, que le Roi d'Angleterre peut, quand il lui plaît, nommer des Commiſſaires, pour traiter & convenir avec qui bon leur ſemblera, ſur les différens objets qui ſe trouvent mentionnés dans ledit Bill : mais ces ſortes de traités ou d'arrangemens, n'ont aucune validité ſans le concours du Parlement, excepté quand il s'agit d'une ſuſpenſion d'hoſtilités, ou de quelques autres actes,

ment trompé ſur ce ſujet ; car, au lieu d'attribuer le refus que nous fîmes des propoſi-

---

tels que l'exercice du droit de faire grace, ou la nomination des Gouverneurs pour ces Etats ſouverains, libres & indépendans. C'eſt pourquoi le Parlement s'eſt réſervé *en termes exprès*, le pouvoir d'annuller dans tous les autres cas, toute eſpèce de traité ; & de prendre avantage de chaque circonſtance qui peut s'élever, pour ſoumettre ce Continent à ſes uſurpations.

« 6°. Ledit Bill, annonçant une offre de pardon, ſemble par-là, traiter de criminelle notre juſte réſiſtance ; & par conſéquent entrer en négociation d'après cette ouverture, ce ſeroit reconnoître tacitement, que les peuples de ces Etats n'étoient en effet que des rébelles, comme l'Angleterre les nomme.

« 7°. Les habitans deſdits Etats étant réclamés comme Sujets par le Parlement de la Grande-Bretagne, ce Corps pourroit facilement inférer de la nature même de la négociation qu'il s'efforce d'établir, que leſdits habitans doivent être liés de droit, par telles ou telles loix qu'il lui plaira de faire dans la ſuite ; d'où l'on voit, que toute convention établie ſur une ſemblable négociation, pourroit être un jour, ou changée, ou completement anéantie.

« Et 8°. Enfin, parce que ledit Bill porte que les Commiſſaires qui s'y trouvent mentionnés, peuvent traiter avec les individus particuliers ; circonſtance

tions des Anglois, à la *connoiſſance que nous avions du Traité d'alliance*, il auroit dû au contraire, rapporter l'origine de ces propoſitions

---

entièrement contraire à la dignité du caractère national.

« D'après toutes ces choſes, il paroît évident au Comité, que les Bills ci-deſſus mentionnés, ſont deſtinés à agir ſur les eſprits des peuples fidèles de ces Etats, de manière à ſemer entr'eux des diviſions; & à les détacher de la cauſe commune, qui par l'aſſiſtance Divine paroît enfin n'avoir plus à ſe promettre que des ſuccès. Le Comité penſe encore, qu'ils ſont la ſuite de ce plan inſidieux, qui depuis le temps de l'acte du timbre, juſqu'aujourd'hui, n'a ceſſé de tenir ces contrées engagées dans les débats, & plongées dans le ſang; & qu'on ne doit pas douter que l'Angleterre ne ſaiſiſſe avidement, comme elle l'a toujours fait, la première occaſion favorable pour déployer encore cette rage de domination, qui vient de déchirer ſon puiſſant Empire; quoiqu'elle ſe ſoit vue forcée dans cette circonſtance, comme dans pluſieurs autres, à renoncer à ſes injuſtes prétentions.

Sur toutes ces choſes, le Comité ſupplie qu'on lui permette d'obſerver; que les Américains s'étant unis dans cette querelle, ſur les principes de l'intérêt général, & pour la défenſe des droits & des privilèges de chacun; c'eſt de la continuation de cette union, cimentée depuis par les ſecours qu'ils n'ont ceſſé de ſe prêter mutuellement, & ſur-tout par la

de la part du Cabinet Britanique, à la *connoissance que les Ministres qui le composent avoient de cet évènement.* Cela explique fort bien la raison pour laquelle ces propositions

communauté des infortunes, que dépend aujourd'hui le succès complet de la cause qu'ils défendent, & à laquelle le genre humain entier doit prendre intérêt. C'est pourquoi, si quelqu'homme ou quelque société particulière en Amérique, s'efforçoit de faire un traité séparé avec les Commissaires Anglois, ou quelqu'un d'entre les Commissaires; cette lâche & méprisable démarche, doit nous faire considérer & traiter ceux qui l'auront faite, comme ennemis ouverts & déclarés de ces Etats.

Le Comité pense de plus, que les Etats-Unis ne peuvent convenablement entrer en quelque conférence que ce soit avec aucun des Commissaires Anglois, que l'Angleterre n'ait préliminairement rappellé ses Flottes & ses Armées, ou reconnu du moins en termes exprès & positifs l'indépendance desdits Etats.

Et comme il paroît, que le dessein de l'ennemi est de nous endormir dans une fatale sécurité; — le Comité pense, qu'afin que les Etats-Unis puissent agir désormais avec le poids & l'importance qui leur convient, on doit inviter les différentes Provinces à faire les plus grands efforts, pour que leurs contingens de Troupes continentales puissent être en campagne le plutôt possible, & veiller à ce que la Milice

furent envoyées précipitamment en Amérique, ſous la forme de Bills & ſans qu'elles fuſſent paſſées en Acte. On ſe flatoit qu'elles pour-

---

deſdits Etats ſe trouve en état d'agir à la première occaſion.

Ce qui ſuit eſt la Réponſe du Congrès, à la ſeconde Adreſſe qu'il reçut de la part des Commiſſaires.

Yorck-Town, le 6 Juin 1778.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de mettre ſous les yeux du Congrès, votre Lettre du 3 de ce mois, avec les actes du Parlement d'Angleterre qui s'y trouvoient renfermés; & je ſuis chargé de vous répondre de la part de ce Corps, qu'il a déjà exprimé ſes ſentimens ſur des Bills entièrement ſemblables à ces actes, dans un papier publié le 22 Avril dernier.

Soyez perſuadé, Monſieur, que quand le Roi d'Angleterre ſera ſérieuſement diſpoſé à mettre un terme à la guerre injuſte & cruelle qu'il a fait juſqu'ici contre les Etats-Unis, le Congrès acceptera avec plaiſir toutes les conditions de paix qui pourront s'accorder avec l'honneur des Nations indépendantes, les intérêts de ſes Conſtituans, & le reſpect inviolable qu'il a réſolu d'avoir pour les traités.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

HENRY LAURENS, Préſident du Congrès.

Son Excellence Sir HENRY CLINTON,
K. B. Philad.

roient atteindre le continent avant qu'on y eût connoissance du Traité ; mais quoiqu'elles y arrivassent effectivement comme on l'avoit espéré, elles n'en furent pas moins rejettées. Il est prouvé par les dates, que ces Bills furent présentés au Parlement d'Angleterre depuis la signature du Traité entre les Etats-Unis & la France : le Traité est du 6, & les Bills du 17 de Février. Il est prouvé de même, que la signature du Traité étoit connue du Parlement, lorsque les Bills y furent proposés, puisque M. Charles Fox en instruisit la Chambre, dans un discours qu'il prononça le 17 de Février, en réponse au Lord North ; & soutint que ce Ministre en étoit informé comme lui.

Quoique je ne sois pas surpris que l'Abbé Raynal se soit trompé, sur des faits historiques qui se sont passés à une si grande distance de lui, j'avoue que je ne puis m'empêcher de l'être, quand je le vois s'égarer (au moins suivant mon jugement) dans le champ mieux connu, des réflexions & de la philosophie. Ici les matériaux lui appartiennent ; il les crée, pour ainsi dire, il les dispose, il les arrange à son gré ; & les erreurs, s'il s'en trouve, sont entièrement de lui, & peuvent lui être reprochées.

Jusqu'ici j'ai borné mes remarques aux circonstances, à l'ordre dans lequel elles se sont succédées, & aux événemens qu'elles ont produits : dans toutes ces choses, mes informations étant meilleures que celles de l'Abbé Raynal, ma tâche étoit facile. J'ai moins de confiance, quand il s'agit de contredire, sur des matières de sentiment & d'opinion, un homme que les années, l'expérience & la voix publique, ont placé depuis long-temps dans le premier rang ; & cependant, ces choses m'ont fourni des observations que je ne puis passer sous silence.

Depuis cet endroit de son Ouvrage, dans lequel l'Abbé Raynal s'explique sur le refus des offres, jusqu'à la fin, je trouve plusieurs expressions qui me paroissent tenir davantage d'une indifférence cinique que de la noble liberté d'une ame élevée ; & quelques autres dont le sens me paroît si obscur, qu'on n'y peut remarquer aucune des beautés qui distinguent les autres parties.

L'Abbé Raynal étant parvenu au temps où commença le Traité d'ailliance entre la France & les Etats-Unis, se permet à ce sujet quelques remarques.

» Enfin, dit-il, la Philoſophie, dont le de-
» ſir eſt de voir tous les Gouvernemens juſtes,
» & tous les Peuples heureux, en portant un
» coup d'œil ſur cette alliance d'une Monarchie
» avec un Peuple qui défend ſa liberté, *en*
» *cherche le motif: elle voit trop que le bonheur*
» *de l'humanité n'y a point de part.* «

Il importe peu de ſavoir dans quelle diſpoſition d'eſprit ou d'humeur ſe trouvoit l'Abbé Raynal quand il écrivit ce paſſage. Cette connoiſſance ne peut rien ajouter ou retrancher au mérite du ſentiment qu'il y exprime. Si ce ſentiment eſt juſte, il n'a pas beſoin d'apologie; s'il eſt faux, il ne peut être excuſé. Il eſt préſenté comme une opinion de philoſophie, & doit être examiné ſans égard pour l'Auteur.

Il ſemble que ce ſoit un travers généralement attaché au génie, d'aimer mieux s'exercer ſur des matières de pure curioſité que ſur des matières utiles: l'inquiétude naturelle à l'homme le porte à examiner l'origine des choſes; il en veut connoître le comment & le pourquoi, ou bien il n'eſt pas content; il faut qu'il entre pour ainſi dire dans les conſeils du ſort, ou quelque choſe va mal à ſon gré. Quelle eſt la cauſe de cette diſpoſition? Eſt-ce crime? eſt-ce caprice

ou légèreté ? Je ne décide point ; je m'arrête au ſens que préſente le paſſage que je viens de citer ; & je vais déduire mes objections.

Premièrement, il me ſemble que ce n'eſt pas tant ſur les motifs qui produiſirent l'alliance, que ſur les ſuites qu'elle peut avoir, que doivent s'exercer les réflexions du Philoſophe. Les motifs, enveloppés dans l'obſcurité du ſecret, ne peuvent être que difficilement pénétrés, & l'on riſque à tout moment de s'égarer dans de vaines conjectures. Les ſuites préſentent à l'eſprit un champ vaſte de ſpéculations agréables ; & le Philoſophe qui les obſerve, voit, pour ainſi dire, croître & ſe développer ſous ſes yeux une foule de proſpérités & de biens.

Au reſte, je m'en tiens à la ſignification littérale du paragraphe en queſtion, & j'y trouve une erreur de la plus grande importance. L'Auteur y déclare ce qu'aucun homme n'a le droit de déclarer. Qui peut avancer en effet que le bonheur de l'humanité n'eût point de part aux motifs qui produiſirent l'alliance ? Pour oſer le dire, il faudroit avoir pénétré juſqu'au fond l'eſprit & le génie des nations qui s'y trouvent compriſes ; il faudroit y avoir découvert, & pouvoir y faire reconnoître d'autres motifs.

A mesure que l'indépendance de l'Amérique fut mieux connue, les biens qu'elle nous procuroit, & les nombreux avantages qu'elle promettoit au genre humain parurent s'accroître de jour en jour : elle assuroit non-seulement le bien-être momentané de la génération actuelle, mais son influence s'étendoit encore jusques sur notre postérité la plus reculée ; & ces motifs s'unissant aux raisons que nous avions d'ailleurs, nous déterminèrent à proposer & à accepter les conditions d'un Traité que nous regardions comme le meilleur moyen d'étendre & d'affermir notre bonheur. Ainsi l'Abbé Raynal se trompe par rapport à nous.

D'un autre côté, la France étoit dans une situation bien différente de celle de l'Amérique ; elle n'étoit pas dans la nécessité de se chercher des amis ; & c'est la plus forte preuve qu'en s'unissant à nous, elle ne put être déterminée que par de bons motifs, c'est-à-dire, par le desir de procurer quelque bien, puisqu'il n'y a pas de bons motifs sans cette condition. Elle voyoit pour elle-même dans l'alliance une foule de convenances dignes de son attention. En s'unissant avec une Nation malheureuse, elle s'assuroit un Allié fidèle ; & diminuant par-là la puis-

ſance d'un ennemi qu'elle ne cherchoit alors ni à détruire ni à humilier ; elle trouvoit ainſi le rare avantage de profiter ſans nuire. A quelque point que la politique influe ſur les actions de cette nature, il doit y avoir quelque choſe de bon dans les premiers reſſorts qui les produiſent. Dans toutes les cauſes bonnes ou mauvaiſes, il faut néceſſairement, pour que l'eſprit puiſſe s'accommoder à l'objet, qu'il ſe trouve entr'eux une certaine conformité, ſans laquelle l'eſprit ne pourroit agir conſéquemment. On ne peut ſuivre une mauvaiſe cauſe par de bons motifs, ni reſter attaché long-temps à une bonne cauſe par de mauvais motifs : or, comme perſonne n'agit ſans motifs, il faut croire que puiſque dans cette occaſion ils ne peuvent être mauvais, ils doivent être admis comme bons. L'Abbé Raynal embraſſe dans ſes vues un trop grand eſpace ; il dédaigne de le parcourir par dégrés ; & parce qu'il n'apperçoit pas d'un coup d'œil la bonté des conſéquences, il rejette trop légèrement celle du principe.

Il eſt bien vrai qu'on peut quelquefois s'engager, par de mauvais motifs, à ſoutenir une bonne cauſe ou à pourſuivre un objet utile ; mais cela ne ſauroit jamais durer long-temps ;

(& l'union de la France avec nous dure déjà depuis long-temps) car ſoit que l'eſprit ſe réforme ſur l'objet, ſoit qu'il en change la nature, tous deux finiront par s'accorder, ou ne tarderont pas à ſe ſéparer avec dégoût; & ce progrès naturel, quoique peu ſenti, du rapport ou de la contradiction entre l'objet & l'eſprit, eſt dans le fond la cauſe ſecrete de la ſolidité ou du peu de durée des alliances. Chaque objet à la pourſuite duquel un homme s'attache, eſt pour lui, du moins pendant quelque temps, une maîtreſſe nouvelle qui s'empare de ſon ame entière; ſi tous deux ſont bons, ſi tous deux ſont mauvais, alors l'union eſt naturelle; mais ſi leurs caractères ſont trop différens, s'ils ne peuvent, ni ſe ſéduire, ni ſe réformer l'un l'autre, l'oppoſition dégénère bientôt en haine, & le divorce la ſuit.

Aux premiers bruits qui ſe répandirent ſur la révolution, il y eut bien des gens qui ſans autres motifs que l'intérêt, s'engagèrent, en aventuriers, à la ſuite de l'Amérique, & lui prodiguèrent les proteſtations d'honneur & d'attachement; ils publioient hautement ſes louanges; ils offroient leurs ſervices; tout retentiſſoit des acclamations de leur ardeur & de leur colère; on les auroit pris pour des hommes en

délire. Hélas ! ils ne deſiroient que la fortune ; leur avarice étoit excitée ; mais leur ame n'avoit point reçu d'impreſſion profonde ; ils ne trouvèrent point parmi nous ce qu'ils y cherchoient ; & ſans ſe réformer ſur notre exemple, ils ceſsèrent leurs vaines démonſtrations, & ſouvent même ils nous abandonnèrent & nous trahirent.

D'autres traitèrent d'abord l'Amérique avec une ſorte d'indifférence ; & ne connoiſſant pas ſon caractère, ſemblèrent craindre de ſe lier avec elle. Ils regardoient le nom de liberté comme un beau maſque pour déguiſer les horreurs de l'anarchie ou de la tyrannie ; ils la méconnoiſſoient cette liberté ; ſans doute elle leur paroiſſoit belle, mais ils ſe défioient de ſa beauté ; & quoique née au milieu de nous, elle y paroiſſoit toujours étrangère.

D'autres enfin furent conduits vers nous par le hazard & la néceſſité ; ils osèrent nous enviſager ; ils ſe ſentirent diſpoſés à communiquer avec nous, juſqu'à ce qu'enfin une privauté en amenant une autre, tous les ſoupçons s'évanouirent ; & les cœurs ſe changèrent par dégrés. N'étant point détournés par l'intérêt perſonnel ; n'étant point forcés à ſervir des paſſions étrangères & honteuſes ; ils s'enflammèrent pour notre

notre innocence, & partagèrent depuis avec fidélité toutes les variations de notre fortune.

Cette réflexion de l'Abbé Raynal, sur les motifs du Traité, m'a engagé malgré moi dans une suite de raisonnemens métaphysiques. Mais il me semble qu'il n'y avoit pas de meilleure méthode pour lui répondre. Opposer une conjecture à une autre conjecture, une assertion à une autre assertion, me paroît une manière de réfuter vaine & sans effet; c'est pourquoi j'ai préféré de faire voir que sa réflexion ne s'accorde ni avec le cours naturel de l'esprit, ni avec l'influence qu'il a coutume d'avoir sur notre conduite. A présent, sans m'arrêter davantage sur cette partie de mon sujet, je reviens à ce que j'ai établi ci-dessus, savoir, que c'est plutôt sur les suites que sur les motifs de l'alliance, que doivent s'exercer les réflexions du Philosophe.

Le cercle de la civilisation est encore incomplet; c'est une remarque que j'ai déja faite ailleurs. Les besoins mutuels, en rassemblant les individus de chaque contrée, formèrent ainsi les sociétés particulières & le progrès de la civilisation s'est arrêté là; car il est aisé de voir que, nonobstant ces loix idéales, qu'on appelle

loix des Nations, & que chacun interprête à ſa mode, les peuples ſont encore, les uns par rapport aux autres, ce que ſont les individus dans l'état de nature; ils ne ſont gouvernés par aucun principe fixe, par aucune loi coercitive; & chacun d'eux, ſans aucun égard pour les autres, fait indifféremment tout ce qu'il veut, ou tout ce qu'il peut.

Si nous avions pu voir le genre humain dans ſon premier état de barbarie, nous n'aurions pas manqué de conclure qu'il étoit impoſſible de le voir arriver jamais à ce point de politeſſe, auquel cependant il ne laiſſe pas d'être parvenu. Sans doute il dût être auſſi difficile, pour le moins, d'agir ſur l'eſprit farouche des premiers hommes, qu'il le ſeroit à préſent de modifier l'eſprit des Nations: Or, puiſque malgré tant d'obſtacles le premier changement n'a pas laiſſé d'avoir lieu; pourquoi déſeſpérions-nous de l'autre?

Sûrement il eſt plus facile de diſpoſer à préſent les hommes à ſe prêter au progrès de la civiliſation générale, qu'il ne le fut d'inſpirer les premières idées de morale aux premiers individus; de même, qu'il eſt plus aiſé d'aſſembler les parties d'une machine quand elles ont

ſubi les préparations de l'art, que de leur donner la première forme, & de les tirer du ſein de la matière brute. La condition actuelle du monde, différant prodigieuſement de ce qu'elle étoit autrefois, a donné à l'eſprit humain une tournure nouvelle, à laquelle il ne me paroît pas qu'on ait fait aſſez d'attention. Aujourd'hui, les beſoins de l'individu qui produiſirent les premières idées de ſociété ſe ſont étendus; ils ſont devenus les beſoins de tout un peuple, & chaque homme dépend à préſent de quelque Nation étrangère, par ces mêmes beſoins qu'il pouvoit ſatisfaire autrefois avec le ſecours d'un petit nombre de compagnons.

Les Lettres, cette langue univerſelle du monde, ont en quelque ſorte rapproché toutes les Nations, & par un de leurs plus doux uſages, chaque jour elles opèrent quelque liaiſon nouvelle; par elles, les Peuples éloignés deviennent capables de commercer enſemble; & perdant par dégrés, cette rudeſſe mal-adroite, & cette humeur ſoupçonneuſe qui accompagnent ordinairement les Etrangers, ils apprennent à ſe connoître & à ſe comprendre. La ſcience protectrice bienfaiſante de tous les pays de l'Univers, n'a de préférence excluſive

pour aucun d'entr'eux : ſon influence ſur les eſprits, ſemblable à celle du Soleil ſur la terre glacée, les prépare depuis long-temps pour une meilleure culture : le Philoſophe d'un pays ne voit plus ſon ennemi dans le Philoſophe d'un autre pays, il s'aſſied dans le temple du Savoir, & ne s'informe pas d'où viennent ceux qui ſont aſſis près de lui.

Il n'en étoit pas ainſi du monde encore barbare, alors les beſoins de l'homme étoient en petit nombre, & les objets de ces beſoins ſe trouvoient à ſa portée : Tant qu'il pouvoit les ſatisfaire avec facilité, il vivoit dans un état d'indépendance individuelle ; d'où il réſulte qu'il y avoit dans ces premiers temps autant de nations que de perſonnes ; chacun ſe trouvant en guerre avec les autres, ſoit pour défendre ce qu'il avoit, ſoit pour ſe procurer ce qu'il n'avoit pas. Les hommes ne connoiſſoient alors ni la néceſſité des affaires pour amuſer leur ennui, ni celle de l'étude pour exercer leur ame ; tout leur temps étoit partagé entre la pareſſe & la fatigue ; la chaſſe & la guerre étoient leurs principales occupations ; le ſommeil & la table étoient leurs principales jouiſſances.

A préſent tout eſt changé : une nouvelle manière de vivre a rendu le fracas des affaires néceſſaire à l'homme ; il trouve autour de lui mille manières d'occuper ſon loiſir qu'il ne connoiſſoit pas auparavant ; il ne place plus comme autrefois ſes idées de grandeur dans les exploits féroces d'un ſauvage ; il étudie les Arts, les Sciences, l'Agriculture, le Commerce ; études vraiment dignes du Philoſophe ! véritables principes de la ſociété, & ſeules capables de perfectionner l'homme moral.

Il y a beaucoup de choſes qui bien qu'elles ne ſoient en elles-mêmes, moralement parlant, ni bonnes ni mauvaiſes, ne laiſſent pas cependant d'être ſuſceptibles de conſéquences, qui portent fortement l'empreinte de l'un ou l'autre de ces caractères. Par exemple, quoique le commerce conſidéré abſtractivement, ne ſoit capable d'aucun effet moral, il n'a pas peu contribué cependant à l'adouciſſement des mœurs. Ce fut le défaut d'objets auxquels l'eſprit de l'homme put s'appliquer, qui produiſit parmi les peuples de l'ancien monde ce terrible & continuel penchant à la guerre ; leur loiſir les accabloit, parce qu'ils ne connoiſſoient pas les moyens de l'employer : l'indolence dans

laquelle ils vivoient, leur donnoit du temps pour ſe nuire ; & l'on ne doit pas s'étonner ſi, livrés tous à la même oiſiveté, & preſque égaux en tout d'ailleurs, peu de choſe excitoit leur colère, & réveilloit leur activité.

L'introduction du commerce, en multipliant les objets d'occupation, a donné, pour ainſi dire, au monde une face nouvelle, & par ſon moyen, les hommes de tous les états peuvent à préſent exercer leurs ſpéculations & leur induſtrie ; par un effet purement méchanique, il change le cours de leurs paſſions ; il détourne leur attention de ces jeux funeſtes que l'oiſiveté leur rendoit néceſſaires ; & nous les voyons commercer à préſent avec les mêmes peuples, auxquels ils euſſent fait autrefois la guerre, pour des productions que, par une ſuite de leur indolence & de leur pareſſe, ils n'étoient pas alors en état d'acheter.

Ainſi donc, comme je l'ai déjà remarqué, l'état du monde étant eſſentiellement changé par l'influence des ſciences & du commerce, il ſe trouve à préſent au point néceſſaire, non-ſeulement pour comprendre l'utilité de la civiliſation générale, mais encore pour en deſirer l'avancement. Le principal & preſque le ſeul

ennemi qui s'oppoſe encore à ſes progrès, c'eſt le préjugé ; car il eſt d'ailleurs de l'intérêt de tous les hommes de s'accorder ſur les moyens d'améliorer leur ſort. La terre paroît maintenant partagée d'une manière durable, les bornes des différens Empires ſont connues & fixées; ces vaſtes idées de conquête dont ſe repaiſſoient les Grecs & les Romains n'exiſtent plus à préſent, & l'expérience a détrompé les hommes de l'eſpoir de s'enrichir par la guerre : en un mot, les ſujets de querelle ſont extrêmement diminués aujourd'hui, ſi l'on en excepte ceux qui naiſſent du préjugé & de l'opiniâtreté qu'il inſpire.

Il n'y eut peut-être jamais deux événemens plus heureuſement combinés pour la deſtruction du préjugé, que la révolution de l'Amérique & ſon alliance avec la France ; leur influence ſe fait déjà ſentir dans l'ancien monde, auſſi bien que dans le nouveau. Notre manière d'écrire & de penſer, a ſouffert une révolution plus ſurprenante encore que celle qui donne une forme nouvelle à notre Gouvernement ; il ſemble que nous ayons changé tout-à-la-fois d'yeux, d'oreilles & de penſées. Nous regardons à préſent nos préjugés comme ceux d'un

autre peuple, nous les reconnoissons pour des préjugés, nous sommes comme des Esclaves délivrés de leurs fers : mais si nos ames jouissent enfin d'une liberté que nous ne connoissions pas auparavant, nous devons avouer que jamais, sans la double circonstance de la révolution & de l'alliance, les raisonnemens les plus forts & les plus persuasifs, n'eussent pu produire un changement si nécessaire au progrès des lumières & de la bonne foi.

Si l'Amérique se fut séparée paisiblement de l'Angleterre, cet évènement n'eût produit aucun changement essentiel dans les sentimens. Les mêmes notions, les mêmes préventions qui gouvernoient auparavant les deux Peuples, les gouverneroient encore. Toujours esclaves de l'erreur & de l'éducation, nous continuerions à parcourir servilement le cercle étroit des idées populaires ; mais les moyens qui préparèrent la révolution, épurant pour ainsi dire nos ames, y détruisirent jusques dans leurs racines les préjugés qui les égaroient, tant par rapport à nous-mêmes, que par rapport à la France & à l'Angleterre, & nous disposèrent à recevoir & à préférer cette espèce de bonheur qui peut s'accorder avec celui des autres.

Il n'y eut peut-être jamais d'alliance établie ſur des fondemens plus vaſtes que celle qui réunit l'Amérique à la France, & les ſuites qu'elle peut avoir ſont dignes de la plus grande attention. Ces deux pays avoient été ennemis à cauſe de l'Angleterre; il n'y avoit originairement entr'eux aucun ſujet de querelle, ſi l'on en excepte les intérêts de cette dernière, pour la défenſe deſquels l'Amérique s'étoit armée contre la France. Alors les Américains éloignés du monde, & ne le connoiſſant point, nourris d'ailleurs dans les mêmes préjugés qui gouvernoient leurs dominateurs, regardoient comme un devoir d'obéir aux impreſſions qu'ils en recevoient; & dans ces idées, ils s'épuiſoient à faire des conquêtes pour ces Maîtres inſolens, qui, pour toute reconnoiſſance, les traitoient en eſclaves.

Une longue ſuite d'injuſtices & de mauvais traitemens de la part de l'Angleterre, & la rupture totale cauſée enfin par le commencement des hoſtilités à Lexington le 19 Avril 1775, produiſirent naturellement une nouvelle façon de penſer. A meſure que les cœurs ſe fermoient à l'Angleterre, ils s'ouvroient au reſte du monde; nous examinames à la fois les cauſes

de l'oppreſſion qui nous accabloit, & nos préjugés ; juſqu'à ce qu'enfin nous trouvames ces derniers auſſi contraires à la raiſon & à la bienveillance, que les premières l'étoient à tous les droits politiques & civils.

Tandis que nous étendions par dégrés le cercle de notre morale, l'alliance avec la France fut conclue, alliance non pas uniquement cauſée par les beſoins d'un jour, mais établie ſur des fondemens plus juſtes & plus ſolides ; les deux Peuples y trouvoient des avantages égaux ; & par la manière ouverte & affectueuſe avec laquelle ils ont vécu depuis entr'eux, elle devint enfin non-ſeulement un Traité politique entre les Gouvernemens, mais encore un lien moral entre les deux Nations. A préſent nos ames ſont unies comme nos intérêts, & nos cœurs, auſſi-bien que notre proſpérité, demandent la continuation de cette union.

Les Peuples d'Angleterre n'ayant point éprouvé ces changemens ne peuvent en avoir l'idée ; ils careſſoient, dans le fond de leurs cœurs, ces mêmes préjugés que nous foulions à nos pieds ; & le deſir de nous retenir ſous le joug, fut en eux une ſuite de cet égoïſme, & de cette médiocrité de vues que l'Amé-

rique dédaignoit. Nous mépriſions ce qui les enorgueilliſſoit, & ce fut une des raiſons principales qui firent manquer toutes leurs négociations, fondées ſur des principes ſi différens de ceux que nous venions d'adopter. Nous ſommes réellement à préſent un autre Peuple; nous ne pouvons plus revenir à notre ancienne ignorance, ni reprendre nos anciens préjugés, & l'eſprit une fois éclairé ne peut plus retomber dans les ténèbres; on ne peut à la fois connoître & ne pas connoître, & je ne crois pas qu'il exiſte de terme pour exprimer cet état de l'eſprit; c'eſt pourquoi toute eſpèce de tentative de la part de l'Angleterre, fondée ſur les anciennes diſpoſitions de l'Amérique, & ſur l'eſpoir de la ramener à ces diſpoſitions, me paroiſſent entièrement ſemblables à celles qu'on pourroit faire, pour perſuader à un homme qui voit, de devenir aveugle, ou à un homme ſpirituel & ſenſible, de devenir ſtupide. La première de ces choſes n'eſt pas naturelle, la ſeconde n'eſt pas poſſible.

La remarque que fait l'Abbé Raynal ſur la différence des deux Nations, dont l'une ſe gouverne en République, tandis que l'autre obéit à un Monarque, ne peut avoir de ſignification eſſentielle. Qu'importent aux Traités les formes des

Gouvernemens? Celles-ci comprennent la police intérieure des Peuples, conſidérés comme iſolés & ſans aucun rapport les uns aux autres; les Traités ſont partie de leur police extérieure, ſuivant les relations qu'ils ont entr'eux. Auſſi long-temps qu'ils rempliſſent leurs engagemens mutuels, nous n'avons pas plus de droit de rechercher leur conduite dans les affaires particulières, que nous n'en avons de nous ingérer dans les intérêts domeſtiques d'une famille.

Si l'Abbé Raynal y eut réfléchi un moment, il eût vu que quel que ſoit d'ailleurs la nature des Puiſſances qui gouvernent les hommes, ces puiſſances ſont entr'elles dans une égalité républicaine. C'eſt-là le premier & le véritable principe des alliances. L'ancienneté peut avoir aſſuré certains honneurs aux uns; le pouvoir donne naturellement à d'autres l'importance & la conſidération qui la ſuit. Mais tous s'accordent ſur l'égalité des droits de chacun. Il ſera bon d'ailleurs de remarquer ici qu'une Monarchie ne compromet en rien ſa félicité intérieure en s'alliant avec une République; & que jamais la ruine des Républiques ne fut la ſuite de leurs alliances, mais ſeulement de leurs di-

visions intestines. Il y a plus de deux cens ans que la France est alliée avec la Suisse, sans que la constitution de cette dernière ait souffert plus d'altération que si elle ne se fut alliée qu'avec une République comme elle. Ce seul exemple suffiroit pour détruire entièrement la remarque de l'Abbé Raynal. Il seroit à souhaiter au contraire que les Gouvernemens favorisassent le rapprochement des Peuples. On peut toujours trouver à perfectionner ses mœurs ou ses principes dans une communication plus libre & plus étendue ; & c'est par ce moyen que, sans égard aux intérêts personnels, l'amitié peut s'étendre dans tout l'univers sur les ruines des préjugés.

L'Abbé Raynal, nonobstant ses protestations en faveur de la liberté, ne laisse pas de s'oublier quelquefois, & l'on apperçoit que sa théorie est plutôt le produit de son imagination que de son jugement. Presque à l'instant où il vient de condamner l'alliance, comme ne s'accordant pas avec le bonheur du genre humain, il tombe en contradiction avec lui-même, en accusant la France d'avoir agi dans cette occasion avec si peu de réserve & tant de générosité. « Pourquoi, dit-il, (en parlant de

» la France) s'être mis par un Traité in-
» considéré, dans les fers du congrès, qu'on
» auroit tenu lui-même dans la dépendance par
» des subsides abondans & réglés. »

Quand un Auteur entreprend de traiter du bonheur public, il doit bien s'assurer auparavant que ses passions ne peuvent l'égarer, & qu'il est incapable de prendre les rêves de son imagination pour des droits ou pour de principes. Les principes comme la vérité n'ont pas besoin d'artifice; ils se présentent naturellement, & toujours de la même manière. Mais tout ouvrage sur ces matières, qui ne porte pas l'empreinte de l'évidence & de la simplicité, doit être examiné dans toutes ses parties, comme un ouvrage de pure invention.

J'avoue que je ne puis m'empêcher d'être surpris de ce passage de l'Abbé Raynal; il ne signifie rien du tout, ou sa signification est mauvaise; & dans l'un ou l'autre cas, il sert à faire voir la prodigieuse différence qui se trouve entre les connoissances de pure spéculation & les connoissances pratiques. Suivant le langage de l'Auteur, un Traité n'entraîneroit aucune affection entre les Peuples, & son influence bornée au besoin du moment, cesseroit avec la

cauſe qui le produiſit. — La France agiſſant dans des vues ſupérieures à cette politique étroite, s'eſt établi par ſa généroſité une réputation plus noble, en même temps qu'elle s'aſſuroit l'amour d'un pays auquel elle étoit étrangère auparavant. Elle traitoit avec un Peuple qui ſuivoit ſimplement les inſpirations de la nature, & vit ſagement qu'aucun des avantages qu'elle avoit à ſe promettre des conditions inégales d'un traité artificieux, ne pouvoit balancer les biens plus durables, qui devoient réſulter pour elle d'une conduite plus franche & plus déſintéreſſée.

L'Abbé Raynal cherche à pénétrer enſuite les intentions ſecrètes des cabinets de Madrid & de Verſailles, par rapport à l'indépendance de l'Amérique. Je ne le ſuivrai point dans le détail de ſes conjectures : c'eſt une choſe ſuffiſamment frappante ſans qu'on s'y arrête, que l'ancienne union de l'Amérique avec l'Angleterre, compoſoit une puiſſance, qui, dirigée par cette dernière pouvoit devenir fatale au monde : & l'on peut ſuppoſer ſans invraiſemblance, que, ſi l'Angleterre, avant d'engager la querelle, eut connu nos forces auſſi bien qu'elle les connut depuis, loin de chercher à

nous ſubjuguer, elle nous eût propoſé la conquête du Méxique. Au reſte, quoiqu'il n'y ait aucune Puiſſance en Europe qui dût appréhender plus que l'Eſpagne, les ſuites de la bonne intelligence entre l'Angleterre & les Colonies Angloiſes ; il eſt certain encore qu'elle n'a rien à craindre de ces Puiſſances déſunies.

Je m'arrêterai plus particulièrement ſur cette partie de l'Ouvrage, dans laquelle l'Abbé Raynal, ſaiſit une occaſion de ſe répandre en éloges & en témoignages d'admiration, ſur le refus qu'on fit en Angleterre, de la médiation propoſée en 1779, par la Cour de Madrid.

Il faut ſe ſouvenir qu'avant que l'Eſpagne ſe joignît à la France dans cette guerre, elle avoit entrepris le rôle de médiatrice, & propoſé au miniſtére Britannique des conditions ſi exceſſivement favorables pour l'Angleterre, que ſi elles euſſent été acceptées, elles pouvoient beaucoup nuire à l'Amérique, qui peut-être même n'auroit pu s'y prêter. Il faut ſe ſouvenir encore, que le cabinet Anglois rejetta ces propoſitions ; ſur quoi l'Abbé Raynal s'exprime ainſi :

« C'eſt

BIBLIOTHÈQUE A. FRANCONIE CAYENNE

« C'eſt dans une circonſtance pareille, c'eſt » lorſque la fierté élève les ames au-deſſus de » la terreur, qu'on ne voit rien de plus à re- » douter que la honte de recevoir la loi, & » qu'on ne balance pas entre la ruine & le deſ- » honneur : c'eſt alors que la grandeur d'une » nation ſe déploie ; j'avoue toutefois que les » hommes accoutumés à juger des choſes par » l'événement, traitent les grandes & péril- » leuſes révolutions d'héroïſme ou de folie, » ſelon le bon ou le mauvais ſuccès qui les » ont ſuivies. Si donc l'on me demandoit quel » eſt le nom qu'on donnera dans quelques an- » nées à la fermeté que les Anglois ont mon- » trée dans ce moment, je répondrois que je » l'ignore. Quant à celui qu'elle mérite, je le » ſais ; je ſais que les annales du monde ne » nous offrent que rarement l'auguſte & ma- » jeſtueux ſpectacle d'une Nation qui aime » mieux renoncer à ſa durée qu'à ſa gloire ».

Les idées exprimées dans ce paragraphe ſont grandes, & préſentées d'ailleurs avec élégance & nobleſſe ; mais le coloris en eſt trop fort, & la reſſemblance s'y perd dans les détails trop flatés. L'art de proportionner à ſon ſujet ſes penſées & ſon ſtyle, de manière à

frapper directement le but qu'on ſe propoſe, ſans s'égarer jamais dans de vaines digreſſions, me paroît la véritable pierre de touche du talent d'écrire. Dans la plupart de ſes Ouvrages, l'Abbé Raynal (qu'il me pardonne cette remarque) me paroît s'écarter trop ſouvent de ſon ſujet ; il les ſurcharge d'une inutile variété : On peut les comparer à quelque payſage agréable & déſert, au travers duquel on n'a pratiqué nulle route ; tous les objets y flatent également la vue, aucun nela fixe & ne l'attire ; on s'y plaît, on aime à s'y égarer, mais il eſt difficile d'en trouver l'iſſue.

Avant de me permettre aucune obſervation ſur l'eſprit & la compoſition de ce paſſage, je vais le rapprocher des circonſtances auxquelles il fait alluſion.

Si nous examinons attentivement la nature de ces circonſtances, nous trouverons bientôt que les Anglois ne méritent en rien les louanges outrées de l'Abbé Raynal. Le refus de la médiation, fut plutôt l'effet de leur vanité que de leur courage ; bien loin que leur ſituation fut déſeſpérée, elle n'étoit pas même extrêmement périlleuſe ; & par conſéquent, ces expreſſions exagérées ſur la prétendue réſolution

qu'ils prirent de renoncer à leur exiſtence, plutôt qu'à leur gloire, ne conviennent en rien à la ſituation où ils ſe trouvoient alors. Ils avoient les plus fortes eſpérances de ſubjuguer l'Amérique, & ne voyoient contre eux d'autre puiſſance maritime que la France; puiſqu'il n'étoit pas même sûr que le refus de la médiation déterminât l'Eſpagne à s'unir à cette dernière. Ne pouvoit-il pas enfin ſe préſenter d'autres médiations plus favorables que celles qu'ils refuſoient? Mais ſuppoſé qu'il ne s'en préſentât pas, & qu'enfin l'Eſpagne prît le parti de faire cauſe commune avec la France, les forces navales de la Grande-Bretagne, qui, d'ailleurs lui étoient abſolument inutiles en Amérique, n'avoient toujours à ſe déployer que contre celles de ces deux Nations, auxquelles on ſait qu'elle ſe croyoit infiniment ſupérieure.

Quelques puſſent être enfin, les ſuites de cette démarche, il eſt bien certain qu'elle n'entraînoit nullement pour la Grande Bretagne l'idée de renoncer à ſon exiſtence. Il n'eſt pas de la politique de l'Europe de permettre la deſtruction totale d'aucune des Puiſſances qui la compoſent, mais ſeulement de s'oppoſer aux vues ambitieuſes de quelques-

unes d'entre elles. L'Angleterre étant une Isle ; se trouve garantie par sa position naturelle des dangers d'une invasion : bien loin qu'elle prévit sa ruine, elle prodiguoit les trésors, & ne méditoit que des conquêtes ; & quoiqu'alors elle n'eût fait aucune perte, & qu'il ne lui en coutât encore que les frais de la guerre, elle ne laissoit pas d'envisager d'un œil avide les plus riches dédommagemens.

Si l'Abbé Raynal se plaît tant à représenter les singularités frappantes des caractères nationaux, l'Amérique pouvoit fournir une ample matière à ses louanges. Il y auroit trouvé des hommes, qui, sans connoître quel parti l'Europe voudroit prendre dans leur querelle, se déterminent, sur un plan dont l'expérience n'avoit pas encore démontré la solidité, à braver une puissance contre laquelle les Nations les plus formidables avoient échoué : sans autre connoissance que celle des principes sur lesquels ils fondoient leur résolution, ils avoient tout à apprendre ; dépourvus des choses nécessaires à leur défense, ils avoient à se les procurer : supérieurs à la bonne comme à la mauvaise fortune, ils se sont vu réduits aux derniers termes du malheur, sans que leur cou-

rage en fût ébranlé ; & dans les retours de la proſpérité la plus inattendue, ils n'ont point dégradé la dignité de leur caractère, par les vains éclats d'une joie puérile. Les héſitations ou le découragement ſont des choſes également inconnues aux Américains, & l'on peut dire qu'ils étoient préparés à tout ; car toutes les circonſtances poſſibles ſe trouvoient renfermées dans la réſolution inébranlable qu'ils avoient priſe, de vaincre ou de mourir.

Dans l'état où ſe trouvoit l'Amérique en 1778, il y eut ſans doute plus de courage de ſa part, à rejetter les propoſitions qui lui furent faites au nom de l'Angleterre, que n'en montra la Cour de Londres dans le refus qu'elle fit de la médiation de l'Eſpagne : c'eſt ce qui fait, que d'autres Hiſtoriens, frappés comme l'Abbé Raynal, de la vigueur & de la fierté de cette réſolution, n'ont pas manqué de l'attribuer à un événement, dont nous n'avions alors aucune connoiſſance, je veux parler du traité conclu avec la France, & certainement l'erreur dans laquelle ils étoient tombés, fait bien voir l'idée qu'ils avoient conçue de la magnanimité de cette conduite, puiſqu'ils ont eu recours pour l'expliquer, à

des cauſes qu'ils regardoient comme en proportion avec elle, ſans ſavoir que ces cauſes ſe trouvoient dans les principes devenus familiers à la Nation (1).

---

(1) Extrait d'un Ouvrage intitulé : *Courte revue du préſent Règne.*

EN ANGLETERRE.

*Page 45, dans le nouveau Regiſtre annuel * pour l'année 1780.*

» Les Commiſſaires Anglois qui vinrent en Amé» rique, pour propoſer des conditions de paix aux » Colonies, en conſéquence des Bills conciliatoires » du Lord North, ne purent réuſſir dans cette négo» ciation. Des conceſſions qui auroient été reçues » auparavant avec la plus grande reconnoiſſance, » furent rejettées avec dédain. Le temps de l'orgueil » & de la hauteur étoit venu pour les Américains. » Il eſt probable cependant que l'orgueil tout ſeul » ne dicta pas les réſolutions du Congrès, & qu'elles » furent l'effet du peu de confiance qu'avoient les » Américains dans la ſincérité des offres de la Grande» Bretagne, de la réſolution qu'ils avoient priſe de » n'abandonner jamais leur liberté, *& ſur-tout des » engagemens dans leſquels ils étoient entrés, par leur » dernier Traité avec la France.*

---

* In the new annual Regiſter for the year 1780.

Mais indépendamment de leur injuſtice, ces louanges, que prodigue l'Abbé Raynal, ſont encore ſujettes à d'autres objections de la part du Moraliſte & du Philoſophe. Elles ſont l'effuſion d'un ſentiment barbare, & ſemblent deſtinées à prévenir ces retours d'humanité, qui ſeuls pourroient expier la conduite criminelle que l'Angleterre a tenue juſqu'à préſent. Elles tiennent lieu d'une eſpèce d'opium pour calmer les remords de la Cour. Elles endorment, dans un ſommeil léthargique, la conſcience d'une Nation ; & ſouvent on fait plus de mal par cette affectation, à prêter au crime des excuſes ſpécieuſes, qu'on n'en pourroit faire en s'en déclarant ouvertement le protecteur.

L'Angleterre eſt à préſent le ſeul Empire qui retienne le monde plongé dans le trouble & dans la guerre ; & l'Abbé Raynal développeroit un caractère à la fois plus noble & plus juſte, ſi loin de la flater comme il le fait ſur les excès auxquels elle s'eſt portée, il lui eût adreſſé au contraire ces queſtions importantes.

N'y a-t-il donc pas aſſez de maux dans le monde, & des maux déja trop difficiles à ſupporter, ſans que l'homme s'applique encore à multiplier les moyens de ſa deſtruction ? Ss

vie eſt-elle donc ſi longue, que ce ſoit une néceſſité, que ce ſoit même un devoir d'en précipiter la fin? Le ſentier qu'il parcourt eſt-il ſi doux, ſi parſemé de toutes ſortes de plaiſirs, qu'il ait quelquefois beſoin du malheur, pour mieux apprécier enſuite les agrémens de ſa ſituation? Ah, malheureux! demande à ton cœur, dévoré de tous les chagrins; demande à ton corps, épuiſé par des maladies rebelles au ſecours de l'art; interroge toute ta perſonne, & vois ſi c'eſt-là ton hiſtoire.

Mais je termine mes remarques ſur ce ſujet, pour examiner un autre paſſage dans lequel l'Abbé Raynal laiſſe appercevoir *une veine* de malignité, & qui pis eſt d'injuſtice.

Après avoir chicané quelque-temps ſur les cauſes du Traité, il eſquiſſe les différens caractères des Peuples alliés. « Eſt-il poſſible, dit-il, » qu'une union étroite puiſſe long-temps ſubſiſter entre des Confédérés d'un caractère » auſſi oppoſé que le François emporté, dédaigneux & léger; l'Eſpagnol lent, hautain, » jaloux & froid; l'Américain qui tient ſecrètement ſes regards tournés vers ſa mère patrie, & qui ſe réjouiroit des déſaſtres de ſes » Alliés, s'ils étoient compatibles avec ſon » indépendance? »

En général le monde accueille avec plaiſir ces portraits bizarres, que l'inimitié trace à la hâte, & répand, par vengeance, ou *ſeulement* par malignité; mais ces miſérables jeux d'un eſprit léger ſont toujours au-deſſous de la gravité du Philoſophe, ſur-tout s'il lui arrive de s'y livrer ſans provocation, & ſi, loin d'être utiles, ils peuvent, au contraire, cauſer beaucoup de mal..... Sans doute l'Abbé Raynal auroit pu peindre de couleurs imaginaires, les différens caractères de tous les Peuples du monde, qui peuvent à leur tour repréſenter le ſien chacun à ſa mode; juſqu'à ce que dans cette guerre d'eſprit, les véritables traits caractériſtiques ſe trouvent entièrement perdus. La gaieté d'une Nation & la gravité d'une autre, peuvent être tellement défigurées par une peinture exagérée, que ce tableau dégénère en une charge groſſière, dont le ridicule ſe répand juſques ſur le peintre.

Pourquoi l'Abbé Raynal n'examine t-il pas un peu plus attentivement, & ne rend-il pas juſtice au mérite de chacun? Pourquoi, par exemple, ne s'arrête-t-il pas avec plaiſir ſur cette grandeur de caractère, & ſur ce déſintéreſſement que la France a toujours développé dans le cours de ſes conquêtes, & que l'Angle-

terre même s'eſt vue contrainte d'avouer ?

Il eſt une choſe du moins (& l'on en pourroit citer beaucoup d'autres) ſur laquelle les alliés ſe ſont conſtamment accordés ; tous ayant, pour ainſi dire, diſputé de douceur & de clémence dans le traitement qu'ils ont fait à leurs ennemis. L'Eſpagne, dans la conquête de Minorque & des Iſles de Bahama, confirme parfaitement cette remarque ; & malgré les outrages qu'avoit reçus l'Amérique depuis le commencement de la guerre, elle n'a pas varié dans ſon plan de modération. L'Angleterre ſeule s'eſt montrée inſolente & cruelle.

Mais pourquoi charger l'Amérique d'une inculpation qu'elle n'a méritée, ni par ſa conduite, ni par ſes principes, & qui la déshonoreroit aux yeux du monde, ſi elle étoit prouvée ? Je veux parler du reproche que lui fait l'Auteur, de manquer d'attachement pour ſes Alliés, & de ſe réjouir de leurs pertes. Elle s'eſt efforcée à la vérité de faire connoître au monde que, loin d'avoir été l'agreſſeur dans ſa querelle avec l'Angleterre, elle n'avoit, au contraire, ni cherché, ni ſouhaité les moyens de rompre ; mais il y auroit à la fois de l'injuſtice & de la cruauté à s'autoriſer de la candeur

de ſes aveux, pour flétrir ſon caractère par des imputations qu'on ne peut fonder que ſur ces mêmes aveux.

Le refus qu'elle fit des propoſitions de l'Angleterre en 1778, avant d'être informée du Traité avec la France, s'accorde-t-il avec la peinture que l'Abbé Raynal fait de ſes diſpoſitions ? Une ſeule circonſtance tirée de ſa conduite peut-elle juſtifier ce qu'il avance ?..... Mais il exiſte une autre preuve de l'eſpèce la plus forte en faveur de notre innocence, c'eſt que parmi toutes les lettres, ſoit officielles, ſoit particulières, qui furent priſes en différens temps, dans les différentes parties de l'Amérique, & publiées à Yorck-Town, il ne s'en trouve aucune ſur laquelle on puiſſe établir les reproches qu'on nous fait.

Nous ne vivons point ſous un de ces Gouvernemens qui craignent & qui répriment la liberté des diſcours; ſi donc on s'obſerve parmi nous ſur quelques ſujets, ce ne peut être que par la crainte d'encourir le reſſentiment du Peuple. Or, je demande à préſent ſur quelle baſe peuvent porter les reproches de l'Abbé Raynal, ſi la diſpoſition générale eſt telle en Amérique, qu'il ſeroit dangereux d'y montrer

les moindres ſignes de joie à l'occaſion des malheurs de nos Alliés ; & ſi d'ailleurs on n'a pu trouver dans nos lettres, ſoit publiques, ſoit particulières, aucune raiſon de juſtifier de ſemblables ſoupçons ? J'ignore quelles perſonnes cet Auteur voyoit en France ; tout ce que je ſais, c'eſt que le compte qu'il rend des affaires de l'Amérique, ne s'accorde en rien avec la vérité.

Si l'Abbé Raynal ſe fut trouvé en Amérique, quand on y fut informé, pour la première fois, du malheur arrivé à la flotte du Comte de Graſſe aux Indes occidentales, il eût facilement reconnu ſon erreur. Je ne me rappelle aucune circonſtance, ſi l'on en excepte la perte de Charles Town, dans laquelle notre douleur ait été plus vive. Nous attendions, dans les agitations de l'eſpérance & de la crainte, la nouvelle qui devoit confirmer ou détruire ces premiers bruits ; enfin, quand cette perte nous eût été perſonnelle, elle n'auroit pas été plus fortement ſentie ; & ce n'étoit pas-là cependant un de ces événemens capables d'expoſer notre indépendance.

L'Abbé Raynal ſe trompe ſi groſſièrement & ſi ſouvent dans ſes détails géographiques

ſur les treize Etats-Unis, que je ne pourrois relever toutes ſes fautes ſans excéder de beaucoup les bornes que je me ſuis preſcrites. Ces ſortes d'erreurs n'étant ni politiques ni hiſtoriques, ni *ſentimentales*, la nature même d'un pays les dément continuellement; c'eſt pourquoi je ne m'y arrêterai pas. Je remarquerai ſeulement, que je n'ai pas encore vu une deſcription de l'Amérique faite en Europe, ſur la fidélité de laquelle on puiſſe compter: pour s'en faire une juſte idée, il faut la voir & la parcourir.

Quoique j'aie déja donné à cette lettre plus d'étendue que je ne me l'étois propoſé d'abord, je me trouve cependant obligé de ſupprimer pluſieurs obſervations qui devoient y trouver place ſuivant mon premier plan. J'aurois déſiré de tout mon cœur que l'ouvrage de l'Abbé Raynal n'eût pu me fournir que des ſujets d'éloges; mais les idées fauſſes qu'il contient, & les impreſſions dangereuſes que peuvent laiſſer ces idées, me ſerviront d'apologie & juſtifieront la liberté de mes remarques.

L'Abbé Raynal a fait une eſpèce de précis de la brochure intitulée: *Le Sens-Commun*, qu'il a inſéré ſous cette forme dans ſon propre

ouvrage ; & quoiqu'il n'en convienne nulle part, on pourroit citer beaucoup d'autres paſſages qu'il a tirés de la même ſource. Par exemple il a copié preſque littéralement la diſtinction entre la Société & le Gouvernement par laquelle commence la brochure, & toutes les remarques qu'il fait d'ailleurs à ce ſujet, ſont ſi parfaitement conformes aux idées qui ſe trouvent dans le *Sens-Commun*, qu'on n'y ſauroit remarquer d'autres différence, que celle des mots & du ſtyle. (1).

---

(1) *Le Sens Commun.*

» Quelques Ecrivains ont confondu la Société avec le Gouvernement, au point de les diſtinguer à peine l'un l'autre ; tandis que ces choſes diffèrent non-ſeulement en elles-mêmes, mais encore par leur origine. »

» La Société fut le réſultat de nos beſoins, & les Gouverneme s furent le réſultat de notre méchanceté : la Société contribue poſitivement à notre bonheur par la réunion de nos affections, & les Gouvernemens y contribuent négativement en réprimant nos vices. »

L'Abbé Raynal.

Il faut bien ſe donner de garde de confondre enſemble les Sociétés & les Gouvernemens ; pour les connoître, cherchons leur origine.

La Société eſt née des beſoins des hommes, & les Gouvernemens de leurs vices. La Société tend toujours au bien ; le Gouvernement doit toujours tendre à réprimer le mal.

Les paragraphes ſuivans offrent moins de reſſem-

Cependant, comme il eſt temps que je finiſſe cette Lettre, je ne me permettrai point de nouvelles obſervations, & je vais jetter un coup-d'œil rapide ſur l'état des affaires publi-

---

blance dans le langage ; mais il eſt aiſé de reconnoître que les idées de l'un ſont entièrement copiées de l'aatre.

Le Sens Commun.

» Pour nous faire une idée claire & juſte du but & de la fin du Couvernement, imaginons un petit nombre d'hommes qui ſe rencontrent dans quelque lieu ſéparé du reſte du monde. Ces hommes ainſi raſſemblés, peuvent repréſenter les premières peuplades de quelques contrées, ou même de la terre entière. Dans cet état de liberté naturelle la Société ſera leur première penſée ; mille motifs les y porteront : la force d'un homme eſt ſi peu proportionnée à ſes beſoins, ſon ame eſt ſi peu faite pour une ſolitude perpétuelle, qu'il eſt bientôt obligé de rechercher l'aſſiſtance d'un autre homme, qui, de ſon côté, demande les mêmes ſecours. Quatre ou cinq individus réunis ſeront en état d'élever

L'Abbé Raynal.

L'homme jetté comme au hazard ſur ce globe, environné de tous les maux de la nature ; obligé ſans ceſſe de défendre & de protéger ſa vie contre les orages & les tempêtes de l'air, contre les inondations des eaux, contre les feux & les incendies des volcans, contre l'intempérie des zônes ou brûlantes ou glacées, contre la ſtérilité de la terre qui lui refuſe des alimens, ou ſa malheureuſe fécondité qui fait germer ſous ſes pas des poiſons ; enfin, contre les dents des bêtes féroces qui lui diſputent ſon ſéjour & ſa

ques, depuis le temps où l'ouvrage de l'Abbé Raynal a été publié.

Le Sens Commun.

une habitation tolérable au milieu du déſert le plus ſauvage ; mais un homme ſeul pourroit épuiſer dans le travail un temps plus long que le cours ordinaire de la vie, ſans qu'il lui fût poſſible de rien achever. Il ne pourroit remuer de la place l'arbre qu'il auroit abattu, ni l'élever ou le placer enſuite ſelon ſes vues. A chaque inſtant, la faim, ou d'autres beſoins, le forceroient d'interrompre l'ouvrage commencé. Une maladie légère, un accident, entraîneroient preſque toujours la mort de cet être iſolé : incapable alors de pourvoir à ſa nourriture, il mourroit de faim & de misère autant que des ſuites naturelles de ſon mal. Ainſi, ſemblable à la gravitation qui tend à réunir ſans ceſſe les parties ſéparées de la matière, la néceſſité raſſemblera bientôt en corps de ſociété les nouveaux Colons ; bientôt ils trouveront dans

L'Abbé Raynal.

proie, & le combattant lui-même, ſemblent vouloir ſe rendre les dominateurs de ce globe dont il croit être le maître. L'homme dans cet état, ſeul & abandonné à lui-même, ne pouvoit rien pour ſa conſervation. Il a donc fallu qu'il ſe réunît & s'aſſociât avec ſes ſemblables, pour mettre en commun leur force & leur intelligence. C'eſt par cette réunion qu'il a triomphé de tant de maux, qu'il a façonné ce globe à ſon uſage, contenu les fleuves, aſſervi les mers, aſſuré ſa ſubſiſtance, conquis une partie des animaux, en les obligeant de le ſervir, & repouſſé les autres loin de ſon empire, au fond des déſerts ou des bois, où leur nombre

Sans doute il faut bien que les ames accoutumées à la baſſeſſe & à l'injuſtice, en viennent enfin à commettre naturellement & preſque ſans réflexion des actions baſſes & injuſtes. Comment pourrions-nous expliquer autrement la rupture de l'Angleterre avec la Hollande ?

Le Sens Commun.

des avantages communs & dans leur ſoulagement mutuel les fruits de leur union ; & tant qu'ils reſteront parfaitement les uns par rapport aux autres, dans les bornes de la juſtice, ils pourront ſe paſſer de Gouvernemens & de Loix. Mais comme, ſi l'on en excepte les perfections céleſtes, il n'y a rien que le vice ne puiſſe altérer ou corrompre, il arrivera néceſſairement qu'à meſure qu'ils auront ſurmonté les premières difficultés de leur établiſſement, qui les attachoient tous à la cauſe commune, l'affection réciproque diminuera par dégrés ; ils ſe réfroidiront dans la pratique de leurs devoirs moraux ; & ce premier relâchement ſera pour eux le ſigne indubitable de la néceſſité d'établir une forme de Gouvernement, qui puiſſe remplacer les vertus qu'ils auront perdues.

L'Abbé Raynal.

diminue de ſiècle en ſiècle. Ce qu'un homme ſeul n'auroit pû, les hommes l'ont exécuté de concert, & tous enſemble ils conſervent leur ouvrage. Telle eſt l'origine, tels ſont l'avantage & le but de la Société.

Le Gouvernement doit ſa naiſſance à la néceſſité de prévenir & de réprimer les injures que les aſſociés avoient à craindre les uns des autres. C'eſt la ſentinelle qui veille pour empêcher que les travaux communs ne ſoient troublés.

Pour bien connoître la politique qui détermina le miniſtère Britannique dans cette occaſion, il faut ſavoir quelle idée l'on avoit en Angleterre des diſpoſitions du Peuple Hollandois, & déduire de cette connoiſſance les ſuites qu'on ſe promettoit d'une telle démarche.

Si les Miniſtres Anglois avoient penſé que la Hollande prendroit ſérieuſement le parti de s'allier avec la France, l'Eſpagne & l'Amérique, jamais ils n'auroient oſé la provoquer: Cette conduite eût été en politique le comble de la folie, à moins qu'ils ne ſe propoſâſſent d'empirer tellement par là leur condition, qu'elle pût leur ſervir un jour de prétexte pour ſe juſtifier à leurs propres yeux des nombreux ſacrifices qu'ils ſe verroient obligés de faire au monde. Il y a dans quelques hommes une certaine tournure d'eſprit qui les porte à rechercher des raiſons ſpécieuſes pour colorer leur foibleſſe, comme un vaiſſeau déſemparé dans le combat, attend avec impatience pour amener ſon pavillon, l'approche d'un ennemi ſupérieur. Je ne rechercherai point ſi cette conduite a ſon principe dans la grandeur ou dans la foibleſſe de l'ame; je pencherois plutôt cependant vers la dernière ſuppoſition, puiſque

ſans doute ces miſérables fineſſes ſont toujours le réſultat d'une incapacité ſentie de ſupporter dignement l'infortune quelle qu'en puiſſe être la cauſe.

Au reſte, les démarches ultérieures des Miniſtres Anglois, ont bien montré que ce n'étoit pas-là le but de leur politique; & par conſéquent il faut chercher ailleurs les motifs de leur première conduite avec la Hollande.

La vérité du fait, eſt qu'ils avoient conçu de cette Nation l'idée la plus mépriſable. Ils regardoient les Hollandois comme des hommes prêts à ſe ſoumettre à tout, & qu'on pouvoit inſulter ou dépouiller à ſon gré, ſans avoir rien à craindre de leur reſſentiment.

Cette opinion du cabinet Anglois explique parfaitement ſa conduite dans cette occaſion: Il ſuppoſoit, qu'après avoir volé à la Hollande quelques millions ſterling à la ſuite des premières hoſtilités, il pourroit facilement faire la paix avec elle aux conditions qu'il lui plaîroit d'impoſer. Effectivement il n'eut pas plutôt rempli ſes vues de pillage, qu'il fit des propoſitions d'accommodement qui furent rejettées.

Quand une fois les ames perdent le ſentiment de leur propre dignité, elles deviennent

incapables de juger convenablement de celles d'autrui. La guerre d'Amérique a forcé l'Angleterre à tant de démarches abſurdes, que rapportant la conduite des autres à la ſienne, elle ne ſait plus voir en quoi conſiſte ailleurs la dignité nationale : ici, par exemple, elle attendoit de la Hollande la ſoumiſſion & la duplicité dont ſouvent elle-même avoit donné des preuves dans le courant de la guerre.

Il ſemble que ce ſoit une choſe dangereuſe & nullement politique de s'allier avec la Grande Bretagne, la Hollande & l'Amérique ſont des preuves de la vérité de cette obſervation : que ces pays s'allient avec la France ou l'Eſpagne, l'Angleterre ne manquera pas de les rechercher & de les traiter avec reſpect; qu'ils s'allient au contraire avec elle, elle ſaiſira la première occaſion de les inſulter & de les dépouiller. Dans le premier cas, elle craint des offenſes à cauſe de leurs protections; dans le ſecond, elle ne craint rien. Voilà quel a toujours été juſqu'à préſent le principe de ſa conduite.

Un autre événement qui a eu lieu depuis la publication de l'Ouvrage de l'Abbé Raynal, & même depuis le temps où j'ai commencé cette Lettre, eſt le renouvellement du Miniſtère An-

glois. On ne ſait point encore quel parti prendra le nouveau cabinet par rapport à l'Amérique, & c'eſt dans le fond, une choſe aſſez peu intéreſſante, à moins qu'il ne ſoit ſérieuſement diſpoſé à favoriſer la concluſion d'une paix générale & honorable.

L'expérience a démontré, que c'eſt non-ſeulement une choſe impraticable de conquérir l'Amérique, mais qu'il ſeroit encore plus difficile de ſoumettre ſon génie, & de la ramener à ſon ancienne façon de penſer. Depuis le commencement de la guerre, c'eſt-à-dire, depuis environ huit ans, des milliers de nos jeunes gens ſont devenus hommes; ces nouveaux citoyens ne connoiſſent rien de l'Angleterre que ſon inimitié barbare: ils jugent de l'indépendance de l'Amérique, comme un Anglois juge du Gouvernement d'Angleterre; ils la regardent comme la baſe de la conſtitution naturelle & primitive du pays; d'un autre côté, des milliers de nos vieillards imbus des préjugés Anglois, ont déjà quitté, ou quittent tous les jours les affaires & la vie. La ſucceſſion naturelle des générations diminue chaque jour les avantages des Anglois. Le temps & la mort, ces implacables ennemis, les combattent

ſans relâche ; & les relevés des morts dans toutes les parties de l'Amérique, ſont les Thermometres les plus sûrs du déclin de leur puiſſance. Dès leurs berceaux, au milieu de leurs jeux, nos enfans s'accoutument à les entendre nommer, à les nommer ennemis ; une tradition fidelle leur tranſmet l'hiſtoire de nos misères ; ils ne voient autour d'eux que des maiſons brûlées, des campagnes ruinées ; on ne les entretient que de leurs pères, de leurs oncles, de leurs parens maſſacrés ; & la première leçon de leur première enfance, ſe trouve dans ces cruelles paroles : *tous ces maux furent l'ouvrage des Anglois !*

Les Politiques Anglois, qui ne s'occupent que des intérêts actuels de l'Angleterre, & qui ne conſidèrent pour ainſi dire dans l'homme, que l'âge de la force & des affaires, ne font pas aſſez d'attention à ce cours naturel des choſes, parce qu'ils ne traitent chez eux qu'avec des contemporains, ils ne penſent pas à la génération qui s'élève en Amérique, qu'ils ne pourront connoître, & dont ils ne pourront être connus : dans peu d'années tous les ſouvenirs ſeront effacés ; à peine connoîtra-t-on, à peine demandera-t-on parmi nous, les noms

des Rois ou des Miniſtres qui gouverneront l'Angleterre.

La nouvelle adminiſtration angloiſe, eſt compoſée de perſonnes qui ont toujours été contraires à la guerre, & qui ont conſtamment déſapprouvé les meſures violentes des anciens Miniſtres; elles conſidéroient la guerre d'Amérique comme nuiſible à leurs prétentions, & s'y oppoſoient ſur ce principe; mais que font toutes ces choſes à l'Amérique? Elle n'a rien à démêler avec les particuliers; les intérêts privés, les motifs ſecrets ou publics, doivent lui être également indifférens; elle ne connoit en Angleterre que la nation entière, avec laquelle elle doit faire la guerre ou la paix.

Quand chaque Miniſtre Anglois ſeroit un *Chatam*, cela n'influeroit en rien ſur notre politique. La mort a aſſuré à la mémoire de cet homme d'Etat une réputation qu'il eût perdue par une plus longue vie; les idées qu'il avoit adoptées, & les plans qu'il forma vers la fin de ſa carrière, auroient été ſuivis de conſéquences auſſi funeſtes pour l'Amérique, & ſurement auſſi mal reçues des Américains, que ceux même du Lord North; & l'on peut y re-

marquer d'ailleurs tant de contradictions, d'inconſéquences ou même d'abſurdités, qu'on a peine à ſe perſuader qu'ils aient été l'ouvrage d'un homme de bon ſens.

Il y a grande apparence que beaucoup de Membres de la dernière minorité, ont ſuppoſé que l'Amérique recevroit volontiers d'eux, s'ils étoient en place, des conditions dont elle ne voulut pas même entendre parler quand elles lui furent propoſées par l'ancienne adminiſtration. Cette idée, s'ils l'ont eue, ne peut ſervir qu'à prolonger la guerre; & l'Angleterre ne tardera pas à reconnoître, par la perte de pluſieurs millions, le danger de ces ſortes d'erreurs. Au reſte ſi les nouveaux Miniſtres ſavent éviter prudemment les dangers de cette politique déſeſpérée, ils prouveront par-là qu'ils ſont en effet meilleurs Pilotes que ne le croit le monde, qui s'attend à chaque jour à voir leur barque fragile ſe briſer ſur la pointe de quelqu'écueil caché.

Il y a cependant un point ſur lequel ils peuvent ſe montrer véritablement grands; ils n'ont pas beſoin pour cela d'une ouverture plus brillante, & jamais ils ne peuvent trouver une occaſion plus favorable d'exercer leur grandeur d'ame & leur humanité.

La Nation Angloiſe a beſoin d'une réforme totale, qui lui donne en quelque ſorte une ame nouvelle, un cœur plus vaſte & capable de contenir tout l'univers. Elle ſe procureroit à la fois un bonheur plus durable & plus de richeſſes réelles, ſi, loin de ſe renfermer dans les bornes d'une Iſle, & d'être en guerre avec le reſte du monde, elle ſe mêloit paiſiblement avec les autres Peuples, & pouvoit dire un jour, avec ſincérité, je ne ſuis l'ennemi d'aucun d'entr'eux. Le temps des ruſes & de la politique artificieuſe eſt paſſé. L'Europe a trop d'expérience, & l'Amérique eſt trop ſage pour s'y laiſſer prendre déſormais. Il n'y a plus à préſent qu'un plan vaſte, neuf & profondément combiné, qui puiſſe réuſſir. Employer la ſéduction pour déterminer l'Amérique à renoncer à ſon indépendance, ou chercher à la détacher de ſes Alliés par la corruption, ſont de miſérables manœuvres, indignes d'un grand génie, & que des cœurs honnêtes dédaigneroient de tenter. Ce ſeroit une déteſtable politique que celle qui ne s'appliqueroit qu'à dégouter les hommes de l'innocence & de la vertu; le Miniſtre qui ſe conduiroit ſur de ſemblables principes, ne ſeroit qu'un lâche appoſté pour abuſer

du pouvoir ; & dont le caractère pourroit être désigné par les qualifications les plus odieuses.

Si les dispositions de l'Angleterre sont telles, qu'elle ne veuille pas concourir aux vues d'une paix honorable & générale, & si la guerre doit continuer, je ne puis m'empêcher de souhaiter que les Alliés actuels de l'Amérique, ou ceux qu'elle peut acquérir un jour, se trouvent seuls en butte à ses fureurs. Avec quelle joie nous embrasserions une occasion de prouver au monde que l'honneur nous est aussi cher que la liberté ; & que nous n'abandonnerons jamais dans aucune situation, ceux qu'aucunes considérations ne purent porter à nous abandonner. La paix est sans doute un objet desirable aux yeux de tout homme capable de réflexion ; mais *cette paix*, qui ne peut s'acheter qu'aux dépens de l'honneur, souille d'un crime celui qui la propose, & devient une malédiction pour celui qui l'accepte.

Mais seroit-il impossible, seroit-il même très-difficile d'amener l'Angleterre à former une liaison durable avec la France & l'Espagne, & de l'engager à renoncer pour toujours à ces préjugés invétérés qu'elle a trop écoutés jusqu'à présent, & qui la précipitant dans des guerres

infructueuſes, n'ont ſervi qu'à raſſembler ſur elle le fardeau d'une dette immenſe, en même temps qu'ils ont empoiſonné ſon repos & détruit ſes mœurs? Nous avons porté comme elle le joug peſant de ces mêmes préjugés; mais l'expérience nous a montré notre erreur, & de plus juſtes réflexions nous en ont entièrement corrigés.

L'idée d'une Nation véritablement grande, renferme néceſſairement les principes de la Société univerſelle. Un tel Peuple ne meſure point l'étendue de ſes affections ſur celle des lieux; il conſidère généralement les hommes de tous les pays & de toutes les conditions, comme l'ouvrage du même Créateur. La rage des conquêtes a dominé, le règne des vertus aimables ne peut-il avoir ſon tour? Les Alexandre & les Céſar de l'antiquité n'ont laiſſé derrière eux que des monumens de deſtruction & leur mémoire eſt en horreur : tandis que tous les Peuples & tous les âges paieront un tribut de reconnoiſſance éternelle à ces génies bienfaiſans, qui les premiers enſeignérent aux hommes les ſciences & les douceurs de la Société. Je ne crains pas de le dire, un ſeul Philoſophe, même au milieu des ténèbres du Paga-

niſme, fit cent fois plus de bien au monde que n'en firent jamais tous les Conquérans.

Si la révolution à laquelle nous devons notre indépendance doit un jour être diſtinguée des autres révolutions, comme ayant ſervi de premier fondement à l'établiſſement d'un nouveau ſyſtême de civiliſation générale, ce ſera la marque la plus évidente qu'elle puiſſe recevoir de l'approbation céleſte; & comme ce ſujet s'accorde parfaitement avec les talens de l'Abbé Raynal, je le recommande à ſon génie avec l'affection d'un ami, & l'ardeur d'un citoyen de l'univers.

POST-SCRIPTUM.

Depuis la concluſion de la lettre précédente, quelques bruits relatifs à la pacification générale, ſont parvenus juſqu'en Amérique. Je ne conſidère point les fondémens de ces bruits, non plus que l'éloignement ou la proximité de l'événement qu'ils annoncent; mais comme cette matière doit devenir tôt ou tard un objet d'attention ſérieuſe, il ne ſera pas hors de propos d'examiner dès-à-préſent, avec impartialité, quelques points qui ramènent naturel-

lement à ce ſujet, ou qui ſont liés avec lui.

L'indépendance de l'Amérique eſt à préſent établie ſur des fondemens auſſi ſolides que celle d'aucun autre pays actuellement en état de guerre. Ce n'eſt pas le temps, c'eſt le pouvoir qui donne de la conſiſtance aux Gouvernemens. Les Nations en guerre s'informent peu de leur ancienneté réciproque. C'eſt ſur leur force immédiate; c'eſt ſur leurs alliances, qu'elles doivent fonder l'eſpoir de leur conſervation & de leur durée. A quoi l'on peut ajouter, que les droits les plus nouveaux étant auſſi-bien des droits que ceux qui ſont conſacrés par des milliers d'années; l'indépendance de l'Amérique, quoique nouvellement acquiſe, n'en eſt pas moins ſolide; de même que la liberté de l'Angleterre, n'eſt ni plus aſſurée, ni plus inébranlable, par cela ſeul qu'elle eſt anciennement établie.

Les opérations politiques de l'Angleterre, par rapport à l'Amérique, furent conçues par la folie, & exécutées par la rage. On n'y ſauroit remarquer une ſeule démarche qui porte le moindre caractère de raiſon. Dans la guerre, elle ſemble n'avoir dirigé ſes efforts que pour nuire & pour exciter la haine. Dans ſes propo-

ſitions d'accommodement, elle a découvert une ignorance totale des hommes, & de ces principes naturels & inaltérables par leſquels ils ſont ſi généralement gouvernés. Comment ſe conduira-t-elle dans les négociations de paix, préſentes ou futures? C'eſt au temps à nous l'apprendre.

C'eſt un miſérable politique que celui qui ne connoît pas la nature humaine, & qui ne ſait pas prévoir les effets que doivent produire ſur les eſprits les meſures du Gouvernement. Toutes les fautes de la Grande-Bretagne ont eu leur ſource dans cette ignorance. L'ancien Miniſtère agiſſoit comme s'il eût penſé que les hommes *n'ont point d'ame.* Le Miniſtère actuel agit comme ſi l'Amérique *n'avoit point de mémoire,* Les uns nous croyoient incapables de ſentir les injures, les autres ſuppoſent que nous n'en pouvons conſerver le ſouvenir.

Mais une autre erreur, dans laquelle les Politiques ne laiſſent pas de tomber quelquefois, c'eſt de calculer mal, ou plutôt de juger mal les ſuites que peut avoir une circonſtance donnée. Il n'y a rien de plus commun, même dans le cours ordinaire de la vie, que de rencontrer des gens qui ſe plaignent de ce que

tels ou tels moyens ont produit des effets directement oppoſés à leurs vues, ſans faire attention qu'ils ne devroient attribuer ces mécomptes qu'à la fauſſeté de leur jugement, puiſque dans le fond, une cauſe quelconque ne peut jamais produire autre choſe que ſes conſéquences naturelles.

Il eſt fort probable que dans un Traité de paix, l'Angleterre s'efforcera de ſe ménager quelques poſtes dans l'Amérique ſeptentrionale, ſoit le Canada, ſoit Halifax, & peut-être l'un & l'autre. Je fonde cette conjecture ſur la connoiſſance d'un vice ordinaire de ſa politique qui, dans le choix des moyens, l'a toujours porté à ſe décider pour ceux dont l'effet naturel devoit être contraire à ſes intérêts & à ſon attente. Dans le fond, tout ſe réduit pour elle à examiner ſi ces établiſſemens ſont dignes de ſon attention ; & ſur-tout quelles en ſeront les ſuites en ſuppoſant qu'elle parvienne à ſe les conſerver.

Par rapport au Canada, il arrivera néceſſairement l'une de ces deux choſes; ou le pays ſe peuplera, & les Peuples ne tarderont pas à ſecouer le joug; ou il ne ſe peuplera pas, & ſous ce point de vue, il ne mérite certaine-

ment ni les frais, ni les peines de l'entretien & de la conſervation. On en peut dire autant d'Hallifax ou des contrées voiſines; mais dans le fond ces ſpéculations ſont inutiles; & les plans qu'on pourroit former d'après l'une ou l'autre des ſuppoſitions précédentes ſeront toujours vains & ſans effet. Le Canada ne ſe *peuplera jamais*, du moins pour l'Angleterre; la nature ſeule dirigera le cours des événemens dans ces climats, & fixera leur ſort dans l'avenir.

L'Angleterre peut envoyer à grands frais des Colons dans le Canada, mais les deſcendans de ces Colons ſeront Américains comme nous. Ils regarderont autour d'eux, ils verront les Etats voiſins ſouverains & libres, reſpectés au-dehors, & faiſant un commerce immenſe avec le reſte du monde. Alors l'amour naturel de la liberté, les avantages du commerce, les douceurs de l'indépendance, d'un climat moins rigoureux & d'un ſol plus riche, les attireront vers le midi; & l'Amérique finira par recueillir le fruit des peines & des dépenſes que l'Angleterre aura prodiguées.

Il ſemble que l'épreuve qu'elle vient de faire, auroit dû la dégoûter entièrement de tout projet d'établir

d'établir des Colonies ſur le continent. Le moindre eſpace qu'elle y conſervera ne fera qu'exciter la jalouſie, & ne lui produira que des querelles & des débats. Il faudra qu'elle lutte perpétuellement contre des hommes toujours prêts à ſe révolter, & qui réclameront ſans ceſſe leurs priviléges & leurs droits. Elle peut former de nouveaux établiſſemens, ces établiſſemens ſeront pour nous. Ils ne tarderont pas à faire partie des Etats-Unis d'Amérique ; & cela par le cours naturel des choſes, ſans effort, ſans artifice de notre part, & ſans qu'elle puiſſe y mettre le moindre obſtacle. Quand ces Colonies nouvelles ſeront devenues aſſez riches pour qu'elle puiſſe eſpérer d'en retirer des revenus, elles ſeront dès-lors aſſez puiſſantes pour ſe ſouſtraire à ſa domination. Les hommes s'attachent bientôt à la terre qui les nourrit ; ils s'incorporent, pour ainſi dire, avec la proſpérité locale ; les idées qu'ils auront apportées ſeront bientôt effacées par le temps, l'intérêt, les liaiſons nouvelles ; & la génération ſuivante n'en aura pas même entendu parler.

Si l'Angleterre étoit ſage, elle ſaiſiroit cette occaſion de ſe débarraſſer elle-même de tous

ſes établiſſemens dans le nord de l'Amérique ; & cela, non-ſeulement pour éviter à l'avenir les démêlés & les brouilleries, mais encore pour s'épargner des dépenſes ; car pour m'expliquer franchement ſur ce ſujet, je ne penſe pas qu'aucune Puiſſance Européenne fit ſagement d'accepter le Canada, aux conditions ſous leſquelles l'Angleterre peut le conſerver ; & dans le fait, ces ſortes d'établiſſemens ſont & ſeront conſtamment à charge à tout propriétaire étranger.

Quant à Hallifax, la guerre étant finie, & les Etats-Unis étant à la fin perdus pour l'Angleterre, cette place lui devient entièrement inutile. Un port dont on n'avoit beſoin que pour le maintien du pouvoir, ne peut être qu'un objet de dépenſe quand ce pouvoir eſt entièrement perdu. Je ne doute pas qu'il n'y ait en Angleterre bien des gens perſuadés que ces ſortes de places ſont un avantage pour la Nation ; tandis qu'au fond, bien loin de lui rapporter la moindre choſe, elles lui enlèvent au contraire annuellement une partie conſidérable de ſes revenus pour les frais de leur entretien.

Gibraltar eſt encore une autre preuve du vice

de la politique Angloiſe; un poſte dont on n'a pas beſoin en temps de paix, & qui ne peut être d'aucune utilité pendant la guerre, eſt un poſte entièrement inutile : loin de pouvoir ſervir à la ſûreté des flottes, Gibraltar a beſoin au contraire d'être défendu par une flotte ; & ſi l'on ſuppoſe que parce qu'il commande l'entrée de la Méditerranée ; il donne auſſi l'empire de cette mer & du commerce qu'on peut y faire ; la fauſſeté de cette ſuppoſition eſt démontrée par le fait, puiſque les Anglois, quoique maîtres de cette forteresſe, n'en ont pas moins perdu tous les avantages dont je viens de parler. Dire que cela n'arrive que parce que la place eſt aſſiégée par terre & par mer, c'eſt ne rien dire, car cela aura toujours lieu en temps de guerre, toutes les fois qu'elle ſera au pouvoir de l'Angleterre, & que la France & l'Eſpagne entretiendront des flottes ſupérieures. Ainſi, quoique d'une part ce rocher inacceſſible puiſſe toujours être conſervé par les uns, il eſt toujours au pouvoir des autres de le rendre inutile, & même à charge à ſes défenſeurs.

Je ſuppoſe qu'un des principaux objets de l'Eſpagne en aſſiégeant Gibraltar eſt de montrer

aux Anglois, que quoiqu'elle ne puiſſe s'en emparer, elle peut néanmoins interdire l'entrée de ſon port à leurs flottes, & les priver ainſi des ſeuls avantages qu'ils puiſſent tirer de cette place. Mais dans le fond, le moyen le plus court de la réduire eſt d'attaquer la flotte Angloiſe; le ſort de Gibraltar dépend de la flotte qui le protège, comme la vie d'un oiſeau dépend de ſes ailes; la bleſſure qui lui en ôte l'uſage, le force en même-temps à mourir de faim.

Un autre fait ſur lequel les Anglois non-ſeulement n'ont pas réfléchi, mais qu'ils ſemblent même ignorer entièrement, c'eſt la différence eſſentielle qui ſe trouve entre la puiſſance permanente & la puiſſance accidentelle des Nations.

Par puiſſance permanente, j'entends la force naturelle, inhérente & perpétuelle d'un peuple, continuellement exiſtante, quoiqu'elle n'agiſſe pas toujours, ou que ſouvent même elle ſoit mal dirigée; & par puiſſance accidentelle, j'entends l'uſage heureux & momentané qu'une nation fait de ſes forces, en tout ou en partie.

Il y a eu ſans doute un temps, où toute nation Européenne, maîtreſſe ſeulement de huit ou

dix vaiſſeaux de guerre, ſemblables à nos vaiſſeaux de ligne actuels, pouvoit par ce moyen porter la terreur chez les autres peuples, qui n'avoient pas encore commencé à ſe former une marine, quelques fuſſent d'ailleurs pour cela leurs forces & leurs reſſources naturelles. Une telle puiſſance ne devoit être conſidérée que comme accidentelle, elle n'étoit point la meſure réelle de la force nationale; elle ne pût durer qu'autant de temps que les autres peuples n'eurent pas conſtruit un nombre égal ou plus conſidérable de vaiſſeaux. Dès qu'ils eurent atteint cette égalité, il fallut augmenter continuellement les flottes pour conſerver l'Empire; & c'eſt ainſi que le nombre des vaiſſeaux s'eſt multiplié par dégrés, ſuivant l'exigence des temps & des occaſions. Cette manière d'enviſager les choſes, réduit tout ce me ſemble à cette queſtion: quelle eſt la Puiſſance qui peut bâtir & entretenir le plus grand nombre de vaiſſeaux? La réponſe naturelle, eſt ſans doute, que c'eſt celle qui a les plus grands revenus & le plus grand nombre d'habitans, pourvu qu'elle ait d'ailleurs, par la poſition de ſes côtes, les moyens & les commodités néceſſaires.

La France étant un Royaume dans le Con-

tinent de l'Europe, & l'Angleterre une Isle dans son voisinage ; cette différence de position dut nécessairement entraîner une différence d'idées dans les Peuples de deux Empires. Les habitans de la Grande Bretagne ne pouvoient faire aucun commerce étranger, ni s'éloigner de chez eux sans le secours de la navigation ; il n'en étoit pas ainsi de la France ; c'est pourquoi l'idée de construire une marine, ne fut point pour elle comme pour l'Angleterre, le résultat immédiat de la nécessité : nous examinons seulement ici laquelle des deux Puissances doit l'emporter sur l'autre, dès qu'elles auront tourné vers le même objet leur industrie & l'emploi de leurs revenus.

La France jouit d'un revenu à peu près double de celui de la Grande Bretagne, & contient plus de deux fois autant d'habitans : elles ont l'une & l'autre la même étendue de côtes sur le canal ; la France possède en outre plusieurs centaines de milles sur la baye de Biscaye, des ports dans la Méditerranée ; & l'expérience prouve tous les jours que la pratique & l'exercice, forment des matelots comme des soldats, dans tous les pays du monde.

Si donc l'Angleterre peut entretenir cent

vaiſſeaux de ligne, la France en peut facilement entretenir cent cinquante, puiſque telle eſt à peu près la proportion naturelle qui ſe trouve entre les moyens des deux Empires. Si la France n'a pas encore déployé toutes ſes reſſources maritimes, c'eſt que juſqu'à ces derniers temps elle ne s'étoit pas aſſez occupée de ces objets; mais ſitôt qu'elle aura reconnu, comme elle le reconnoît ſans doute à préſent, qu'une marine puiſſante eſt le premier reſſort du pouvoir, elle eſt en état de faire des efforts qui lui aſſureront inconteſtablement la ſupériorité.

L'Angleterre ſuppoſe fauſſement & malheureuſement pour elle-même, que parce qu'elle eut des avantages ſur la France quand la marine françoiſe étoit inférieure à la ſienne, il eſt impoſſible qu'elle perde jamais la ſupériorité; tandis qu'il eſt facile de voir, que la France n'a jamais développé toutes ſes forces navales, & qu'elle peut un jour ſurpaſſer autant la Grande Bretagne par le nombre de ſes vaiſſeaux, qu'elle la ſurpaſſe dès-à-préſent par ſes revenus & ſa population; & c'eſt alors que celle-ci pourra déplorer les jours, où par ſon inſolence & ſon injuſtice, elle força la France à donner enfin tous ſes ſoins à la perfection de ſa marine.

Il eſt au pouvoir des flottes combinées de s'emparer de toutes les Iſles des Indes occidentales, & de rendre inutiles dans ces parages toutes les forces navales des Anglois. Si la France & l'Eſpagne veulent envoyer vers ces Iſles tous les vaiſſeaux qu'elles ont en Europe, il ne ſera pas au pouvoir de l'Angleterre de leur oppoſer l'égalité; elle ſera toujours inférieure de vingt ou trente vaiſſeaux, quand même elle ne s'en réſerveroit aucun pour la défenſe de ſes côtes, & ſon commerce étranger ſe trouveroit alors expoſé ſans défenſe aux efforts des Hollandois.

C'eſt une maxime qui, je penſe, ſera toujours regardée comme vraie, & plus particuliérement encore, en fait d'opérations navales, qu'il ne faut jamais qu'une grande puiſſance agiſſe par détachements s'il lui eſt poſſible de l'éviter: elle doit au contraire réunir toutes ſes forces, & les diriger vers quelqu'objet important, dont le gain puiſſe avoir une influence déciſive ſur la guerre. Si les Eſpagnols & les François avoient envoyé, le Printems dernier, tous leurs vaiſſeaux aux Indes occidentales, ils s'y ſeroient emparés de toutes les Iſles, & de la flotte entière de Rodney qui ſeroit à préſent

leur

leur priſonnier. Ils avoient encore outre l'avantage du nombre, celui de pouvoir faire ſubſiſter facilement leurs flottes, en tirant des Etats-Unis toutes les proviſions néceſſaires, ſans être obligés comme les Anglois de les faire venir d'Europe.

La fortune a donné quelques avantages aux Anglois, qu'ils n'étoient pas en droit d'attendre de l'infériorité de leurs flottes; car quoiqu'elles aient fui devant les flottes combinées, cependant Rodney a eu le bonheur de rencontrer deux fois des eſcadres détachées, auxquelles il étoit ſupérieur en nombre; la première, à la hauteur du Cap Saint Vincent, où il avoit preſque deux vaiſſeaux contre un, & la ſeconde, aux Indes Occidentales, où il avoit ſix vaiſſeaux de plus que l'ennemi. Les victoires de cette eſpèce ſe remportent pour ainſi dire d'elles-mêmes, on les gagne ſans gloire, on les perd ſans honte, & tout l'honneur en eſt au haſard, & non pas aux talens du vainqueur. Le même Amiral qui remporta ces avantages, n'avoit pu dans trois engagemens précédens faire la moindre impreſſion ſur une flotte égale à la ſienne. (1)

(1) Voyez les détails ſoit en Anglois, ſoit en François, des trois actions qui ſe paſsèrent aux Indes

L'insolence des Nations excite la haine aussi bien que celle des individus, & si l'Angleterre a beaucoup d'ennemis, on peut dire qu'elle a prodigué l'injure ; le ton du dédain & de la partialité qui caractérise sa Cour, se fait sentir particuliérement dans ces ouvrages qui se répandent à l'occasion des Anniversaires du Roi, & des renouvellemens d'années ; misérables pamphlets, destinés à éblouir un moment la multitude & à révolter les gens de goût ; & ces offenses clandestines, jointes au souvenir des anciennes vexations & des insupportables injustices qu'elle exerça sur les mers, lui ont fait enfin des ennemis de tous les peuples commerçans. Ses flottes n'étoient que l'instrument de ses rapines ; elle agissoit sur la surface de la mer, comme le requin dans le fonds de ses gouffres. D'un autre côté, les puissances combinées prennent la défense de la Cause commune, & rendront leur gloire immortelle, en rétablissant la liberté de l'Océan que toutes les Nations sont également intéressées à maintenir. Les mers sont les grands chemins du monde, & quiconque y réclame des privilèges exclu-

---

Occidentales, entre le Comte de Guichen & l'Amiral Rodney en 1780.

ſifs, uſurpe les droits des autres peuples, & mérite d'être puni par eux.

Il ſeroit peut-être utile à la tranquillité du genre humain, d'inſérer dans le prochain Traité de paix générale, un article en vertu duquel aucune Nation ne pourroit poſſéder en temps de paix plus d'un certain nombre de vaiſſeaux de guerre. Il ſemble qu'on ait beſoin aujourd'hui de quelque précaution de cette eſpèce, ſans laquelle le goût effréné pour la Marine, qui règne univerſellement, entraînera bientôt la moitié du monde ſur les mers; & je ne vois plus de raiſon qui puiſſe arrêter déſormais les progrès de cette manie, & prévenir l'accroiſſement des flottes. Une ſemblable convention ſeroit d'autant plus utile, qu'un peuple ne perfectionne effectivement ni ſes vertus ni ſes mœurs, par l'éclat ou par la puiſſance de ſa Marine. Au contraire, la vie retirée qu'exige le ſervice maritime, privant ceux qui s'y conſacrent des moyens de connoître la ſociété, n'eſt que trop propre à leur faire contracter une certaine groſſièreté d'idées & de langage, & cela ſe fait plus remarquer encore dans la Marine militaire que dans la Marine marchande, qui du moins par ſon objet, fournit aux individus qu'elle emploie quelques occaſions de ſe

mêler avec les hommes & de les connoître. Au reſte, cette remarque convient également aux Marins de tous les pays, & ne peut s'appliquer aux uns plutôt qu'aux autres.

L'Angleterre vient de faire une épreuve de plus de ſept ans, qui lui a couté plus de cent millions ſterling; chaque mois qu'elle diffère à conclure la paix, lui enlève un million ſterling, ſans compter les frais ordinaires de ſon Gouvernement, qui vont auſſi à un million ſterling, ce qui porte ſa dépenſe de chaque mois à deux millions ſterling: qu'on obſerve à préſent, qu'il n'en coute pas davantage à l'Amérique, pour les frais d'une année entière, toutes charges compriſes; & qu'on juge qui des deux eſt le plus en état de continuer la dépenſe.

La Grande Bretagne doit d'ailleurs des réparations à tous les Peuples, pour les outrages qu'elle leur a faits dans toutes les parties du monde; & ce qu'elle a de mieux à faire déſormais, c'eſt de renoncer à cette conduite arrogante, qui ne peut que lui aſſurer la haine générale; de réformer ſes mœurs, de diminuer ſes dépenſes, & de vivre en paix avec ſes voiſins.

Philadelphie, le 21 Août 1782.

FIN.

LETTRES
CRITIQUES
ET
POLITIQUES.

LETTRES
CRITIQUES
ET
POLITIQUES,

SUR

LES COLONIES & LE COMMERCE

DES VILLES MARITIMES DE FRANCE,

Adreſſées à G. T. RAYNAL.

*PAR M. * * *.*

Eſtimons-nous beaucoup les productions des Colonies ? Je crois qu'on n'en ſaurait douter : pourquoi donc prenons-nous ſi peu d'intérêt à leur proſpérité, & à la conſervation des Colons ?

Hiſt. Ph. des deux INDES.

A GENÈVE,

Et ſe trouve à PARIS,

M. DCC. LXXXV.

TABLE DES LETTRES.

LETTRE I. *Des Colonies en général. Inexactitude des définitions que l'on a données de ce nom : leur formation ; ce qu'elles ſont à la Métropole ; leur deſtination ; leur importation.* page 9

LETTRE II. *Du Commerce en général ; différence du Commerce & du Commerçant ; ce que ſont les Négocians des Ports-de-Mer ; le rang qu'ils doivent occuper ; le but ordinaire de leurs opérations &c.* 26

LETTRE III. *De l'état actuel de l'Agriculture dans les Colonies. De la Martinique ; de ſa ſplendeur paſſée ; de ſa décadence actuelle. Des moyens de la réparer en lui fourniſſant des Nègres. Du crédit. De ſes dettes anciennes. Moyen de les éteindre. Etabliſſement d'une Chambre à cet effet.* 39

LETTRE IV. *De la Guadeloupe, de Sainte-Lucie. De Saint-Domingue. De ſon importance. De l'Arrêt du* 30 *Août* 1784 *; des réclamations des Négocians des Ports. Des Loix prohibitives ; de leur danger pour les Colonies. De celles des Anglais, leur intention, différence de celle des nôtres. Détails ſur les unes & les autres. Tableau des extrémités où les Colonies ſont réduites par les guerres. Suite de l'expoſé de la marche & des effets des Loix prohibitives. Etabliſſement*

de deux entrepôts en 1767. *Leurs inconvéniens. Conférences de* 1775 *chez M. de Sartine. Elles reſtent ſans effet. Famine & mortalité parmi les Nègres de Saint-Domingue en* 1776. *Leur cauſe &c.* 81

LETTRE V. *Admiſſion des Neutres dans les Colonies en* 1778. *Révocation ſubite de cette permiſſion. Effets de la révocation qui compromet l'exiſtence des Colonies, des troupes & des flottes du Roi. Rétabliſſement de la permiſſion. Paix de* 1783. *Rétabliſſement des Loix prohibitives. Conduite du Gouverneur d'une Isle Anglaiſe. Arrêt du* 30 *Août* 1784. 125

LETTRE VI. *Examen des objets permis par la voie des Neutres. Des bois de toute eſpèce ; des beſtiaux, &c.* 138

LETTRE VII. *Des bœufs ſalés.* 132

LETTRE VIII. *De la morue.* 175

LETTRE IX. *Des farines* 195

LETTRE X. *Des ſirops & taffias. Examen d'un nouveau ſyſtême qui, éloignant l'Etranger de nos Isles, lui porterait leurs ſirops & taffias, pour en rapporter les bois, beſtiaux & morue dont elles ont beſoin. Impoſſibilité démontrée de ſon exécution.* 211

LETTRE XI. *De la traite des Nègres.* 243

Converſation d'un Officier d'Artillerie. Queſtions importantes.

FIN DE LA TABLE.

FAUTES PRINCIPALES A CORRIGER.

Page 4. *ligne* 2, eſprits, *liſez* écrits.
Page 22, *ligne* 1, que, *liſez* qui.
Page 25, *ligne* 1, ſeule, *liſez* ſeules.
Page 48, *ligne* 23, traitaient, *liſez* faiſaient.
Page 101, *ligne* 21, s'eſt, *liſez* fut.
Page 111, *ligne* 22, *après* tout *mettez* ſentir.
Page 142, *ligne* 10, ventres, *liſez* ventes.
Page 205, *ligne* 12, ſubviſions, *liſez* ſubdiviſions.
Page 240, *ligne* 19, les Ports de France, *liſez* les Ports francs.

CRAINDRE de publier des vérités à l'inſtant qu'elles peuvent être utiles ; n'oſer attaquer de dangéreuſes opinions, parce qu'elles ſont accréditées ; héſiter de détruire l'erreur, de peur de déplaire aux eſprits qui s'en trouvent imbus ; vains ménagemens, fauſſes conſidérations, puſillanimes égards loin de nous, loin de nos écrits qui nous en paraîtraient juſtement avilis.

QU'UN Écrivain timide compte ſoigneuſement les ſufrages, aulieu de les aprécier, & que, tremblant d'en perdre un ſeul, s'il choque ouvertement la manière de penſer générale, il meſure, ſur le genre d'impreſſion qu'il cherche à faire, le genre d'expreſſion qu'il veut employer, ce ſervile calcul eſt au deſſous de moi. Loin de ſe moduler au gré des

paſſions des hommes, ma voix ne recevra ſon ton que de la vérité.

O ſainte vérité, objet digne du plus beau zèle, je vous ai dès long-tems conſacré, & le tribut de mes facultés intellectuelles, pâle & faible rayon que vous ſeule animez, & cette bouche peu éloquente, mais pure, & cette plume peu exercée, mais ſincère!

UN Arrêt du Conſeil d'État du Roi, en date du 30 Août 1784, permettant l'entrée dans pluſieurs Ports des Colonies, de quelques objets d'urgente néceſſité, par la voie du Commerce étranger, vient d'exciter une fermentation générale dans tous les eſprits, & des ſenſations diamétralement opoſées.

TANDIS que les Colons recevaient ce Réglement avec reconnaiſſance, &

comme le gage d'un ſecond plus favorable à leurs beſoins, & d'une utilité plus étendue, les Négocians des Ports de France l'ont voulu regarder comme attentatoire aux principes prohibitifs, qu'ils s'imaginent être le précieux fondement de leur exiſtence & de leurs richeſſes. De là, générales allarmes, manœuvres ouvertes & cachées, attaques ſourdes & publiques, clameurs de toutes parts.

Le Gouvernement, qui, depuis plus de vingt années, ſe trouve livré à une dangéreuſe fluctuation d'idées ſur les prétentions & réclamations reſpectives des Colons & des Négocians, a paru deſirer que cette matière fût enfin éclaircie par des diſcuſſions lumineuſes.

La Lice ouverte, les Écrivains des deux partis ſe ſont préſentés, meſurés, terraſſés,

relevés, à-peu-prés avec les mêmes pertes & d'égaux avantages. Mais malheureuſement, tous étaient ou Colons, ou Commerçans, tous s'accuſaient réciproquement de partialité ; & tous, en effet, dans leurs principes & leurs conſéquences, ſe ſont conſidérés excluſivement. Le Moi, ce Moi contraire à l'inveſtigation de toute vérité, ce Moi faſcinateur des meilleures vues, a laiſſé ſentir ſon inſidieuſe influence même dans les eſprits qui paraiſſaient devoir être le plus conſacrés à l'inſtruction.

Un tel reproche ne pourra du moins m'être fait. Ne tenant par aucuns liens, ni aux Commerçans des Ports de France, ni aux Habitans des Colonies, ſi je poſe des principes qui choquent ceux des uns ou des autres, l'intérêt perſonnel, qui ſait ſi bien maſquer l'erreur, ne me les

aura pas dictés, & ma voix dégagée de tous rapports aſſerviſſans, aura peut-être, par cette raiſon, le droit de ſe faire entendre, & d'inſpirer quelque confiance.

J'AJOUTERAI qu'une longue ſuite d'Obſervations faites ſur les lieux ſont mes titres pour entreprendre un travail que les circonſtances préſentes peuvent rendre de quelque utilité.

QUE ceux qui peuvent le bien laiſſent tomber un regard ſur ces lignes tracées par le zèle & l'impartialité : qu'ils ne craignent point d'y trouver les ſpéculations de l'homme cupide, ou les raiſonnemens de l'Écrivain prévenu. Mais s'ils y rencontrent quelquefois les énergiques expreſſions d'une âme vivement affectée, qu'ils les pardonnent au motif qui les inſpire, au deſir d'être utile à ſes concitoyens.

EH ! que ne puis-je, en effet, anéantir à jamais ces ſyſtêmes faux & ruineux, qui diſtinguent ce qui eſt avantageux aux Colonies, d'avec ce qui eſt lucratif au Commerce de France. Les moyens d'améliorer le ſort de celles-là, ne ſont-ils pas en même-tems, ceux d'augmenter les richeſſes de celui-ci, puiſque les conſomations ſont en raiſon des produits & de l'aiſance ? D'ailleurs, Habitans des Colonies, Négocians des Ports de Mer, n'êtes-vous donc pas tous également Français ? n'avez-vous pas tous le bonheur de vivre ſous un Prince juſte & bon, ſous un Gouvernement ami de l'ordre, qui ne cherche que le bien-être des peuples, & qui ne peut manquer de l'opérer, lorſque les moyens auront été peſés dans la ſageſſe de ſes Conſeils ? Vous n'êtes

point ennemis, vous ne devez pas l'être. Cherchez tous l'avantage de l'Empire puiſſant dont vous avez l'honneur de faire partie, cherchez-le, démontrez-le, & quelle que ſoit l'opinion qui l'emporte, repoſez-vous les uns & les autres ſur la ſollicitude paternelle du meilleur des Rois.

Les objets que je vais traiter, fixent en ce moment l'attention générale; chacun en parle ſuivant ſes affections ou ſon intérêt. J'écrirai pour être entendu par tout le monde, parce que l'objet eſt important pour tout le monde. Je ne m'efforcerai de paraître ni concis, ni ſavant; concis, de peur d'être obſcur; ſavant, de peur d'ennuyer. Je ne citerai ni Monteſquieu, ni Colbert, à l'apui de mes opinions; je ſais trop combien il eſt facile de plier à ſon gré les autorités,

& d'en imposer à la bonne foi du Lecteur sur l'Article des Citations. Des faits inconteſtables, & de la clarté dans les conſéquences que j'en tirerai, formeront mes ſeules armes. J'ai été convaincu, avant de vouloir convaincre, je ſuis perſuadé & j'écris. Lorſque j'aurai dit le vrai avec chaleur, intérêt & netteté, ma tâche ſera remplie; je ne contenterai peut-être pas un grand nombre de Lecteurs, mais j'aurai dit la vérité, tout tombe & s'évanouit devant cette idée conſolante.





LETTRES
CRITIQUES
ET
POLITIQUES.

LETTRE PREMIERE.

Des Colonies en général.

MONSIEUR,

C'EST à Chriſtophe Colomb que l'on doit la découverte du Nouveau-Monde; c'eſt à vous que nous devons d'avoir fait connaître ſes relations politiques avec le nôtre, & d'en avoir rendu l'hiſtoire intéreſſante & familière à tous les ordres des citoyens. Vous avez ſu

plaire même aux Lecteurs les plus ſuperficiels, les plus aiſés à rebuter par tout ce qui a l'apparence de l'inſtruction. Puiſſé-je, en vous adreſſant ces Lettres, participer un peu à cet heureux ſecret des Écrivains privilégiés! Puiſſé-je, enfin, Monſieur, ſous vos auſpices, jetter un jour lucide ſur une matière qu'il importe à toute une grande Nation de connaître parfaitement.

Je dis une grande Nation, car, remarquez que ſur ces objets, ce n'eſt point, pour cette fois, le Gouvernement qu'il faut tâcher d'éclairer. Sa manière de penſer eſt heureuſement anoncée par tous les efforts qu'il a faits, & notamment par l'Arrêt du 30 Août 1784, pour ſe débaraſſer des erreurs d'adminiſtration dont il était entouré; c'eſt le Public qu'il faut prémunir contre les inſinuations captieuſes & les réclamations intéreſſées du monopole & de la cupidité. Peignons ces deux ennemis du Bien-Public, & des grandes vues, avec leurs véritables traits; qu'ils n'oſent plus paraître, ſans être auſſi-tôt reconnus à la lueur des faits qui vont ici dépoſer contr'eux.

Dans tous les écrits qu'ont produit les discussions qui se sont élevées au sujet de nos Colonies, on a donné de ces établissemens des définitions, qui toutes m'ont très-peu satisfait. On a copié l'Encyclopédie, & l'on a dit, *les Colonies ont été formées par la Métropole, & pour la Métropole.*

Pour que cette définition renfermât quelque justesse, il faudrait que la Métropole eût envoyé sur une terre, à elle appartenante, des hommes pour y cultiver des denrées à son usage, y consomer celles de son sol, & enfin établir des raports d'échange. Il faudrait qu'elle eût dit à ces hommes : „ allez traverser des mers inconnues, fixez-vous „ sur des plages lointaines, arrosez-les de „ vos sueurs, fertilisez-les par votre labeur, „ vous y trouverez à la fois votre opulence „ particulière & celle de votre mère-patrie, „ qui vous protégera par toutes sortes de „ moyens : travaillez pour moi, & je veillerai „ à votre défense, à votre sûreté. „

Rien de tout cela n'a eu lieu : les faits le prouvent, soit que l'on veuille remonter aux

premières années de l'exiſtence des Colonies, ſoit qu'on les veuille conſidérer à des époques plus raprochées.

Denambuc et Warner abordent à Saint-Chriſtophe en 1625, préciſément le même jour. Ni la France, ni l'Angleterre ne les avaient envoyés; ces deux Avanturiers couraient les mers pour leur propre compte. Et leurs Métropoles reſtèrent tellement indifférentes aux ſuccès de leurs entrepriſes, qu'elles n'influèrent en aucune manière ſur le partage des Isles découvertes qu'en firent entr'eux en 1660 les premiers conquérans, ou leurs ſucceſſeurs.

Les Français prirent pour eux la Martinique, la Guadeloupe, la Grenade. Les Anglais, Mont-Sarra, Tabago, les Barbades, &c. Saint-Chriſtophe reſta neutre. Les Caraïbes furent tous raſſemblés à la Dominique & à Saint-Vincent. Quelque tems après que le hazard eût aſſigné à chacun des deux Empires d'Europe, les poſſeſſions éloignées ſur leſquelles leurs ſujets avaient, *de leur propre mouvement*, planté leur pavillon, la Côte

Septentrionale de Saint-Domingue fut habitée par des Français qui fuyaient des Antilles, déjà désespérés d'avoir à y gémir sous la tyrannie des priviléges exclusifs.

Ainsi le sol des Colonies fut conquis & habité d'abord par des particuliers, sans intérêt, sans aveu, de la part de la Métropole, & par conséquent sans qu'elle leur ait imposé aucunes conditions préalables.

Sans m'arrêter à suivre les différens régimes sous lesquels existèrent les établissemens Français, pendant les premières années de leur formation, passons aux tems où, retirés par Colbert, des mains d'une Compagnie de Commerçans ignorante, monopoleuse, & ruinée, ils devinrent enfin l'objet de l'attention du Gouvernement, partie de l'Etat, & Provinces de l'Empire.

Que fit la Métropole alors? des loix mal calculées, quant à la police du dedans, (*) &

(*) Le Code noir. Réglemens de 1670, & 1674, &c. Lettres-patentes de 1717 & 1727.

quant au Commerce du dehors. Que vois-je dans l'Hiſtoire des Colonies Françaiſes juſqu'en 1727 ? le Commerce étranger dans tous leurs Ports, dans toutes leurs Ances, les alimentant dans leur berceau, les fortifiant dans leur jeuneſſe, & les faiſant parvenir avec promptitude à l'âge heureux de la fécondité. Alors le Commerce de la Métropole, qui n'avait juſques-là fourni que des ſecours inſuffiſans, mais dont la jalouſie s'était dès long-tems manifeſtée, obtint des Lettres-patentes pour recueillir ſeul les fruits de la ſémence étrangère.

Vingt époques différentes ont prouvé, de nos jours, que l'obſervation exacte de ces loix, eût à jamais ſtériliſé ces fruits dans leurs germes, & que c'eſt leur inexécution ſeule qui a permis aux Colonies de s'élever avec tant de rapidité, & de réſiſter aux fléaux des ouragans, des ſéchereſſes, des guerres longues & malheureuſes dont, par leur poſition, tout le poids eſt retombé ſur elles.

Est-il donc exact de dire que les Colonies ont été formées par la Métropole ; & n'y aurait-il pas quelque pudeur à avouer que

ces enfans créés par le haſard, furent élevés de même, ſans que leur éducation importât plus que leur naiſſance, juſqu'au moment où l'on s'apperçut que les ſoins qu'on leur donnerait ſeraient bientôt payés avantageuſement?

Reste le ſecond membre de la définition, *Les Colonies ont été formées pour la Métropole.* Mais lorſque je m'aprête à l'examiner, mille voix s'élèvent & m'arrêtent; le Négociant de France me regarde déjà avec colère, le Colon même s'écrie, „ oui nous ſommes formés „ pour la Métropole; c'eſt pour elle que „ nous ſemons, & que nous recueillons; c'eſt „ à elle que nous ſommes à jamais attachés; „ nous avons l'honneur d'être Français, ju„ gez de notre amour pour ce nom par les „ regrets des Colonies (*) qui l'ont perdu."

Oui ſans doute, fidelles & courageux Habitans des Colonies, vous êtes Français, vous en chériſſez le titre, vous l'avez prouvé aux dépens de vos richeſſes & de votre ſang même; les ſièges de la Guadeloupe, de la

(*) La Grenade entr'autres.

Martinique, les efforts de Saint-Domingue pendant la derniere guerre, & mille autres époques l'ont prouvé ſuffiſamment, & doivent faire regarder avec mépris, ces inſinuations menſongères que l'on s'eſt permis quelquefois, tendant à faire ſuſpecter l'attachement des Colonies Françaiſes à leur Métropole.

Mais quoique vous ſoyez Français, quoique vous le ſoyez peut-être avec plus de zèle & d'énergie que ceux qui ont oſé jetter quelques ſoupçons ſur vos ſentimens à cet égard, je n'en ſoutiendrai pas moins qu'il eſt inexact de dire que les *Colonies ont été formées pour la Métropole.*

Cette locution entraîne après elle une idée d'obligation que je ne vois point établie par les faits. Les Colonies ſe ſont formées d'un aſſemblage d'hommes qui ne reçurent aucunes conditions à l'inſtant de leur émigration. Appellés par le deſir de faire fortune qui agitent plus ou moins tous les individus, ils ont été à quinze cens lieues de leur patrie, chercher une terre dont les productions plus précieuſes payaſſent plus avantageuſement leurs travaux;

&

& où leur induſtrie pût être mieux récompenſée.

Abandonner ſon pays, ſes proches, ſes amis, tous les objets dont l'habitude forme autour de nous un cercle qu'on ne ſaurait briſer ſans douleur; chercher à travers les dangers d'une navigation alors périlleuſe, parce qu'elle était peu connue, des climats ſauvages, mal-ſains, totalement oppoſés à ceux que l'on venait de quitter; c'eſt ce qu'ont fait les hommes entreprenans qui ſont venus peupler les Colonies, & ajouter des Provinces floriſſantes aux Empires qui n'avaient ofert aucunes reſſources à leur indigence, ou à leurs talens.

Quel dut être le motif d'un déplacement auſſi riſquable? l'eſpoir, non moins ſéduiſant que trompeur, d'acquérir en peu d'années une fortune que l'on pût revenir un jour conſommer au ſein d'une Patrie dont on ne s'était ſéparé que dans cette flateuſe intention, & non point dans le deſſein de former une Colonie pour une Métropole. Les individus ne diſent point, & ne doivent pas dire, allons

travailler pour l'Empire, mais l'Empire doit dire, profitons du travail des individus. Auſſi en faiſant voir que les Colonies ſe ſont formées pour elles-mêmes, je ſuis prêt cependant à convenir que leurs Métropoles doivent chercher à tirer le parti le plus avantageux de leur exiſtence; reſte à ſavoir ſi les moyens admis juſqu'à préſent conduiſent parfaitement à ce but. C'eſt ce qu'il faudra examiner dans les Lettres ſubſéquentes.

Enfin, pour admettre raiſonnablement la dernière partie de la définition que j'analyſe, il faudrait ſupoſer que les premiers Conquérans du ſol des Colonies Françaiſes, qui pouvaient ou fonder un État libre, ou traiter avec tel Souverain de l'Europe qu'ils euſſent voulu, aient jamais pu, dans le premier pacte qu'ils ont fait avec le Souverain, lui dire : „ C'eſt „ par la Toute-Puiſſance de ce don de Dieu „ qu'on apelle courage, que nous avons con- „ quis ces terres. Nous ſommes Français la „ plupart, nous aimons notre ancienne Pa- „ trie, nous en aimons le Roi; nous nous „ donnons à vous ſans réſerve; nous vous „ donnerons tous les fruits de notre travail

„ Vous ne nous donnerez pour la compen-
„ ſation de nos peines que ce qu'il vous plaira
„ nous donner. Lorſque par les événemens
„ de la guerre, ou par les combinaiſons de
„ vos Marchands, vous n'aurez ni inſtru-
„ mens aratoires, ni vivres à nous vendre,
„ nous nous en paſſerons ; les terres que nous
„ avons conquiſes, & ſur leſquelles nous avons
„ abattu les premiers arbres, ſeront cultivées,
„ ou reſteront en friche, ſelon la volonté de
„ vos Négocians. Nous n'achetterons des
„ Eſclaves que d'eux ſeuls, & au double du
„ prix que l'Empire voiſin du vôtre les ven-
„ dra à ſes Colons. Nous n'achetterons de
„ vivres pour nos Eſclaves & pour nous que
„ de vos Marchands ſeuls, duſſent-ils nous
„ les vendre mille pour cent de plus que
„ d'autres ne nous les feraient payer. Nous
„ nous ſacrifierons, & nous & nos Eſclaves,
„ nous eſſuierons toutes les rigueurs d'un
„ climat deſtructeur pour procurer les plus
„ brillantes fortunes, des Palais, & toutes
„ ſortes de jouiſſances à quatre ou cinq cens
„ Marchands des Ports-de-Mer, car nous
„ avons été *formés pour la Métropole.* „

Je n'adopte pas la définition juſqu'à ce que l'on me montre ce Pacte écrit, & encore réclamerais-je contre ſon abſurdité.

Que ſont donc les Colonies, aura-t-on droit de me dire ?

Les Colonies Françaiſes de l'Amérique ſont des populations agricoles, importantes par le genre de leurs cultures, eſtimables par l'eſpèce de leurs Colons : ce ſont des Provinces du Royaume de France, comme la Normandie, la Bretagne & la Guyenne ; & s'il était queſtion de prééminence entre les parties intégrantes de l'Empire, je ne balancerais pas un inſtant à l'aſſigner aux Colonies. Plus d'utilité, plus de lumières, moins de populace & de fripons. Cette obſervation conſtante a fondé mon opinion, je l'explique. Plus d'utilité : on eſt d'accord à croire que ces productions des Colonies forment dans le Royaume un mouvement de huit cent millions. Plus de lumières : que tous les fermiers de la Saintonge ou de la Normandie, viennent avec leur maiſon ruſtique ſous le bras, comparer leurs connaiſſances à celles qu'exige

l'exploitation d'une habitation quelconque à l'Amérique. Moins de populace & de fripons : jamais de tumulte dans les Villes, ni d'atroupemens licencieux. On couche assez généralement les portes à peine fermées, & les fenêtres ouvertes, du moins sur les habitations.

Les Colons ont presque tous droit à la considération personnelle par leurs qualités sociales, & leurs talens : c'est dans les Colonies sur-tout, que l'Agriculture, qui ne dût être avilie nulle part, est honorable & honorée : vaste dans ses opérations, riche dans ses produits, elle exige & fixe tous les soins d'hommes instruits, intelligens & laborieux.

Ne croyez pas, Monsieur, qu'en m'arrêtant aussi longuement sur la définition des Colonies, j'aie voulu faire une simple querelle de mots. Il importait de ne point laisser passer, sans observation, ces idées de *Nations fondatrices*, & de Colonies *fondées* : je les ai trouvé répétées par-tout, imprimées & manuscrites, & elles ont conduit insensiblement à des conséquences dangéreuses pour ces mêmes

Colonies, que ne furent dans leur origine, & je ne puis trop le répéter, puiſque c'eſt la vérité, que l'ouvrage du hazard & de quelques individus : car ſi comme on l'a dit dans un Mémoire du plus grand poids, les tems n'étaient plus où les individus, preſſés dans les lieux qui les avaient vu naître, étaient forcés pour ſe nourrir de refouler ſur les eſpaces libres, c'était du moins les tems où les individus agités par un reſte de l'eſprit de Chevalerie, & par une ſoif ardente de richeſſes, cherchaient des climats éloignés qui préſentaſſent à leurs deſirs une opulence qu'ils ne pouvaient trouver chez eux.

Mais après avoir claſſé les Colonies, dans le rang qui leur appartient, au nombre des parties intégrantes de l'État, je me réunis à tous ceux qui ont parlé de leur deſtination. Elles conſomment & doivent conſommer le ſuperflu des produits du ſol de la France & de ſes Manufactures, que des produits ſemblables repouſſeraient de l'étranger ; elles lui livrent en retour & doivent lui livrer les denrées précieuſes qui lui manquent, & qui lui ſont devenues néceſſaires, ainſi qu'à toute l'Europe.

Et, comme l'a dit le premier, un Habitant des Isles du vent, dont les lumières & le jugement ſain ont combattu dès long-tems une partie des erreurs que l'eſprit mercantile des Négocians des Ports-de-mer avait, juſqu'à lui, fait propager ſans contradiction ; *les Colonies ont une merveilleuſe aptitude à opérer la converſion des denrées de la Métropole en d'autres denrées plus utilement, ou plus facilement commerçables.* Les Colonies procurent à la France des moyens de travail de population, de richeſſes qui doivent les rendre à jamais précieuſes à ce Royaume, & diriger vers elle les regards attentifs, & même les faveurs de ſon Gouvernement. Sans ces établiſſemens, la France tant vantée pour la fertilité de ſon ſol, pour l'induſtrie & l'activité de ſes Habitans, verſerait chaque année trente millions chez les autres Nations, ſoit pour les intérêts de ſes emprunts, ſoit pour les matières premières dont elle a beſoin ; ſans ces établiſſemens précieux, ſon numéraire éprouverait, chaque année, cette effrayante diminution, tandis que, chaque année, il augmente de quarante millions ; ſans l'aliment, enfin, que les denrées des Colonies fourniſſent à ſon

Commerce, elle ne ſe montrerait dans les Marchés de l'Europe que pour y afficher ſa pauvreté, ſon inertie, ou les erreurs de ſon Adminiſtration.

A l'aſpect de tous les Ports de France le Cultivateur de l'Amérique peut dire : „ c'eſt „ par moi que ces Ports ont été créés ; c'eſt „ à mes dépens que ces fortunes immenſes „ & promptes de nos Échangeurs ont été „ élevées. C'eſt par moi que ces ſuperbes „ maiſons de ville & de campagne ont été „ bâties : c'eſt par moi que ces flottes Marchandes ont été conſtruites & armées : c'eſt „ moi qui paie leurs Matelots & les Ouvriers „ en tout genre qu'elles ont employés : ſans „ mon induſtrie, ſans mon courage, ſans „ celui de mes prédéceſſeurs qui ont conquis „ par leurs épées les terres que je poſsède, „ & fertiliſé, aux dépens de leurs corps épuiſés par le travail & des ſollicitudes de toute „ eſpèce, un ſol fécond, mais meurtrier, qui „ conſome & dévore ſes Habitans, ces Villes, ces Ports n'exiſteraient point, & l'herbe „ croîtrait encore où de magnifiques Édifices „ annoncent l'opulence de ceux qui les ha-

„ bitent, & l'utilité des Colonies, qui, ſeule
„ ont amené cette opulence ſur des rives
„ autrefois déſertes & miſérables. „

Il ſerait donc ſtrictement plus vrai de dire que Bordeaux, Nantes, le Havre, &c. ont été formées par les Colonies que celles-ci par la Métropole. Voyons maintenant quelles idées la Nation doit avoir de ſes Négocians des Ports-de-Mer : je crois qu'à l'examen nous trouverons également beaucoup de choſes à réformer ſur cet objet, qui fera le ſujet de la Lettre prochaine.

LETTRE II.

MONSIEUR,

CE n'eſt point pour vous que je fais les queſtions ſuivantes : leurs réponſes ne vous apprendraient rien : mais vous ſavez qu'il importe ſouvent de réclamer les notions les plus ſimples, lorſque leur oubli mène à des conſéquences haſardées. Je demande donc d'abord,

QU'EST-CE que le Commerce ? la baſe & le conſervateur de toute Société, le lien des individus & la richeſſe des États. Perſonne ne l'ignore à préſent, & ſous ce point de vue il n'eſt point de contradicteurs.

QU'EST-CE encore que le Commerce ? la ſcience du beſoin des autres & l'emploi de notre ſuperflu.

QUELS ſont ceux qui ont le droit de prétendre être le Commerce ?

CE ſont ceux qui produiſent & créent les

objets de l'échange ; ce ſont les poſſeſſeurs des terres, ſoit du Royaume, ſoit des Colonies ; ce ſont les Manufacturiers, les Fabriquans du Royaume. Voilà ceux qui occupent les deux premières lignes d'utilité ſur la ſurface de l'Univers. Vous, Négocians des Ports-de-Mer, vous n'êtes que les rouliers du Commerce, les Agens, les appareilleurs des matières de l'échange recoltées, ou manufacturées : & je dis plus, très-ſouvent les ennemis, les deſtructeurs du Commerce, par les profits trop conſidérables que vous faites ſur les produits de l'Agriculture & de l'induſtrie. Et cependant vous avez perſuadé long-tems que le Commerce & le Commerçant étaient une ſeule & même choſe ; mais enfin cette abſurdité a été reconnue pour telle, & l'on commence à ſavoir que les Négocians des Ports-de-Mer ne ſont pas plus le Commerce que ceux qui allument les lampes & les cierges d'un Temple, ne ſont la religion qu'on y profeſſe.

„ Tu te fais Négociant, dit un Anglais „ à ſon fils, ſois vrai, ſois honnête, ſi tu le „ peux, mais fais fortune." Je n'examinerai

point ce proverbe Anglais, mais je remarquerai ſeulement qu'il renferme un grand ſens, & une bonne leçon pour les Adminiſtrateurs, ainſi que ce paſſage de Colbert, tiré d'un Manuſcrit remis au Roi en 1667.

„ L'utilité que le Commerce aporte aux „ plus puiſſans États eſt démontrée, mais „ je ne ſais pourquoi l'on a dit que le Né- „ goce eſt contraire à la vertu; ſi ce n'eſt „ que les Marchands ſont inceſſamment oc- „ cupés à chercher des inventions pour pro- „ fiter, & qu'ils ſont en quelque façon les „ ſerviteurs du public." On obſervera que ce Miniſtre célèbre parlait des Négocians des Ports-de-Mer quand il s'exprimait ainſi; d'où l'on peut juger qu'il ne ſe faiſait pas une grande idée de leur délicateſſe, & qu'il ſavait juſqu'à quel point l'État devait leur accorder ſa confiance.

Il faut enfin vous rendre juſtice, Négocians des Ports-de-Mer; qu'êtes-vous ſur le Globe? De quelque Pays que vous ſoyez; vous êtes, nous l'avons dit, de ſimples échangeurs: votre induſtrie n'eſt donc que la ſuite

de l'induſtrie des autres. Quelle eſt votre Patrie? l'*Univers*. Dans quelque partie de la terre que ce ſoit, s'il y a des bénéfices à faire par l'échange, l'envie de vous enrichir vous y porte. L'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne, l'Allemagne, la Barbarie même, où vous êtes par fois aſſez incivilement traités, tous Pays vous ſont bons. C'eſt dans tous les Pays de l'Univers que les mieux élévés d'entre-vous vont faire leur premier aprentiſſage & que vous allez vous former aux grands principes du Coſmopoliſme, & du Négoce; tous les lieux ſont égaux pour vous dès l'inſtant que vous eſpérez y trouver de l'or; ſi votre terre Natale vous en offre plus qu'une étrangère, vous vous y fixez; ſi vous comptez en trouver plus ailleurs, vous vous y tranſportez. Vous êtes ſur cela ſans aucune faibleſſe humaine, & toutes ces petites choſes que les âmes *communes* aiment avec tant de paſſion, les amis, les parens, la Patrie, vos *grandes* âmes les dédaignent. Votre premier ſentiment à l'aſpect de l'or que vous avez vu a été de dire, *ma Patrie eſt par-tout où je pourrai te prendre.*

L'ÉTAT dans lequel vous êtes nés ſe trouve-t-il en guerre avec la Puiſſance chez laquelle vous allez vous établir? Eh! que vous importent ces diſputes de Couronne à Couronne? Vous êtes *trop Philoſophes* pour entrer dans leurs différends, car l'Univers, dites-vous eſt la Patrie du Négociant. Auſſi ſe rapelle-t-on toujours avec plaiſir cette réponſe ſi ſenſée d'un de vos confrères Hollandois, à qui un Général reprochait d'avoir porté des vivres & des munitions de guerre à l'ennemi de ſa Patrie; „ cela vous étonne, lui répondit-il! „ j'irais aux enfers, au riſque d'y brûler les „ voiles de mon navire, ſi j'eſpérais y trou„ ver vingt-cinq pour cent de bénéfice." Auſſi ne ceſſé-je d'admirer cet eſprit *patriotique* des Chambres d'Aſſurances en tems de guerre, qui par l'extention de leurs polices chez les Puiſſances ennemies, parient bravement contre les efforts de leur Souverain, & de leur Concitoyens; en ſorte qu'un Membre de la Chambre d'Aſſurances, de Bordeaux par exemple, lorſqu'en 1781, elle avait aſſuré la plus grande partie des vaiſſeaux Marchands Anglais, devait ſouhaiter de tout ſon cœur qu'aucun Corſaire Français, qu'aucun vaiſ-

ſeau du Roi ne fît de priſes ſur les ennemis ; & devait accueillir d'un front ſourcilleux, & d'un air renfrogné toute nouvelle d'un ſuccès quelconque de la part des Français, en ce genre.

Quel eſt votre but, en tout tems, Négocians des villes Maritimes, quelle eſt votre profeſſion, dans tous les Pays du Monde ? d'acheter au meilleur marché, & de vendre le plus cher poſſible. Cette direction d'intention de votre part eſt la baſe du métier, & la ſuite c'eſt la ruſe, & même ſans vous en douter, l'inhumanité ; car je vous ai vus partout attriſtés par l'abondance, & ſouriant à la diſette.

Quel eſt votre but actuel ? C'eſt d'éponger, de preſſurer tellement la fortune générale & les fortunes particulières des Colonies, que vous puiſſiez en ſept ou huit ans en extraire ce que les ſpéculations d'un Commerce raiſonnable & conſervateur pourraient à peine vous procurer en cinquante.

Est-ce un Patrimoine, en effet, que vous

cultivez dans votre Commerce ? Qui de vous compte le tranſmettre à ſes enfans ! vous travaillez au contraire à les en éloigner. Quel eſt celui d'entre-vous qui dans ſes ſpéculations n'aſpire à leur laiſſer des fortunes qui, dans nos mœurs & nos préjugés, leur feront dédaigner la profeſſion de leurs Pères pour en prendre de plus honorables ? Auſſi, comment traitez-vous le Commerce ? A-peu-près comme les locataires paſſagers d'une chambre garnie traitent les meubles de leur apartement. Vous le ſouillez, vous le déchirez, vous l'anéantiſſez par votre avidité. Avez-vous même aſſez de lumières pour qu'on puiſſe s'en raporter à vous en matière de Commerce ? Vos échanges avec nos Colonies n'exigent pas même que vous en ayez : car ce ne ſont que des échanges du haſard & du moment. Une cargaiſon de Bordeaux doit contenir tant de vins, tant de farine, tant de fer, &c. toutes ſe reſſemblent ; il n'y en a pas une qui ne ſoit calquée ſur une autre.

Il en eſt de même de vos cargaiſons de Nantes, & du Havre ; auſſi ne trouve-t-on pas dans vos Ports ce qu'on peut appeller un

Négociant

Négociant. Eh! qui de vous peut ſe comparer en éducation, en lumières à nos Négocians de l'intérieur du Royaume? Pouvez-vous vous meſurer avec nos grands Manufacturiers, avec nos Fabriquans de Lyon, avec nos Négocians de Marſeille, dont le Commerce du Levant exige des ſpéculations pour pluſieurs années. Vous n'avez pas même les plus ſimples notions ſur nos Colonies; vous n'en avez pas les plus légères idées, vous n'avez que celles que peuvent vous donner vos patrons de navires qui ont ſouvent intérêt de vous tromper, & qui, d'ailleurs, ſont, pour la plupart, incapables de porter leurs vues plus loin que l'étendue de leurs Magaſins.

Comme pluſieurs perſonnes, trompées par la reſſemblance des mots, auront encore de la peine à comprendre que les Commerçans ne ſoient point le Commerce, je ſens qu'il eſt néceſſaire de ne pas quitter cette vérité, avant de l'avoir dépouillée de toute apparence de paradoxe.

Je répète donc que ſi l'on veut claſſer,

ſelon la nature des choſes, les Coopérateurs de la proſpérité du Commerce, il faut inconteſtablement placer le (*) Cultivateur de tous les Pays au premier rang. C'eſt la claſſe productive, créatrice : c'eſt elle qui fait les fonds du Commerce par les denrées qu'elle introduit dans le Commerce, denrées qui ſont la baſe de toutes les richeſſes, & dont toutes les autres ne ſont que le ſigne. Le Manufacturier vient après, parce qu'il eſt auſſi à pluſieurs égards créateur & productif. Il reçoit la matière première du Cultivateur, mais ſon induſtrie la met en œuvre, la perfectionne, & y ajoute une nouvelle valeur.

Le troiſième rang ſeulement doit être aſſigné au Négociant, parce qu'il ne participe aux actions du Commerce que pour l'échange des objets que le Cultivateur a créés, & que le Manufacturier a mis en œuvre. Sous ce point de vue véritable le Négociant n'eſt donc véritablement que le Commis des deux premiers Agens. Le Commerce pourrait exiſter avec les deux premières claſſes, & ſans

(*) On entend par Cultivateur le Propriétaire des terres.

Commerçans ; mais le Commerçant ne peut pas exiſter ſans elles.

Rien ne prouve mieux que deux objets ne ſont pas une ſeule & même choſe, ou qu'ils n'ont pas d'identité, que lorſqu'on peut les concevoir abſtractivement l'un de l'autre. Or, on peut, par exemple, ſuppoſer qu'un Cultivateur après avoir tiré, ou fait tirer, par le travail, les matières premières du ſein de la terre, les faſſe ouvrer par des Fabriquans, ſi lui-même ne l'a pu faire, & s'en procure directement le débit & l'échange. Dans cette action ſimple du Commerce il n'y aurait pas eu beſoin d'entremetteurs, & il n'en proſpérerait pas moins ; au contraire, ce ſerait la plus parfaite des exploitations ; ce ſerait l'exploitation la plus avantageuſe aux deux claſſes productives, & la plus utile à l'État.

Cette hypothèſe eſt purement théorique : je conviens qu'elle n'eſt pas praticable relativement à la maſſe des objets & des mouvemens du Commerce, mais elle prouve au moins que ce n'eſt que par néceſſité que les deux premières claſſes productives ſe ſont

déterminées à employer le Commerçant pour la plus grande célérité des échanges. Ce n'eſt que pour cette raiſon ſeule qu'il a été admis parmi elles ; &, il ne faut pas le diſſimuler, cette admiſſion même eſt un impôt ſouvent trop conſidérable, par le prix que les Commerçans ont mis à leur entremiſe, prix qu'ils augmentent ſans ceſſe, à la faveur des loix prohibitives, & qui finit quelquefois par abſorber preſque tout le profit du Cultivateur & du Manufacturier.

Établissons donc comme des vérités de pratique univerſelle, que l'intérêt du Commerce n'eſt pas le même que celui du Commerçant. Que l'un cherche le bien-être de tous les individus. Que l'autre n'enviſage dans chacune de ſes opérations que le bénéfice qu'il en peut retirer. Que c'eſt à cet objet unique que tendent ſes ſpéculations, ſon activité, ſon économie. Que cette diſpoſition excluſive & individuelle le rend, par état, l'ennemi le plus redoutable des propriétés & des productions, tant Nationales que Coloniales. Que les reſſources, les efforts de chaque Négociant tendent à ramener les unes &

les autres au plus bas prix lorſqu'il les achette, & à s'aſſurer le plus haut prix en les vendant & revendant, parce que dans le double rôle de vendeur & d'acheteur il eſt toujours Marchand, & par conſéquent toujours occupé des moyens de raſſembler de tous côtés, & ſur lui ſeul, le plus de bénéfices qu'il lui eſt poſſible. Les conſéquences de ces diſpoſitions ne ſont que trop aiſées à tirer, & ne ſe ſont que trop fait ſentir juſqu'à préſent dans toutes les opérations des Négocians des Ports-de-Mer avec nos Colonies. Mais enfin l'époque eſt venue où l'Adminiſtration, tant de fois trompée par eux, ſent qu'il eſt néceſſaire d'admettre d'autres principes que ceux qu'ils ont poſés pour leur ſeul intérêt, & de réduire déſormais à une plus juſte valeur & leurs promeſſes, & leurs menaces.

Après avoir expoſé des idées ſimples & vraies ſur l'état du Colon & du Commerçant; après avoir ainſi fixé nettement le rang de chacun, il en doit réſulter qu'on ſera moins ſujet à manquer aux égards qu'on doit à leurs plaintes & prétentions reſpectives, & que l'on n'attribuera plus une faveur, qui fut long-tems

preſqu'excluſive, aux demandes de l'acceſſoire, téméraire uſurpateur d'une conſidération plus légitimement due au principal.



LETTRE III.

MONSIEUR,

JE dois maintenant vous entretenir de l'état actuel de l'Agriculture dans les Colonies ; nous paſſerons de-là aux moyens poſſibles de l'augmenter dans les unes, & de la ſoutenir dans les autres. Je commencerai par la Martinique.

L'AGRICULTURE y languit ; la terre n'y eſt plus cette Vierge, qui, fertiliſée ſubitement, récompenſa les premiers ſoins du Cultivateur par des productions centuplées ; des récoltes nombreuſes ont épuiſé chez elle cette force végétante que des ſiècles d'inaction avaient formée d'antiques débris, des dépouilles annuelles des arbres, & de leurs troncs cédant ſucceſſivement à la loi de la vétuſté, ſon ſein, trop fréquemment ouvert, ne fournit plus avec la même abondance cette nourriture fructifiante aux beſoins du plant qu'on lui confie ; âgée, vieillie maintenant, pour être encore féconde elle appelle les reſſources de l'art au ſecours de la nature pareſſeuſe ; pour ranimer

ſes ſels épars, pour lui rendre cette énergie productive qui fait croître & mûrir, il lui faut à préſent des préparations compliquées, difficiles, diſpendieuſes.

Il eſt d'autres cauſes encore de la décadence de cette Colonie dont la tête altière dominait ſur toutes ſes ſœurs de cet Archipel. Je les ferai ſentir. Mais rappellons d'abord les moyens qui avaient fondé ſa ſplendeur, & l'avaient élevée à ce haut point de proſpérité qui excitait l'envie & l'admiration des autres Isles ſes voiſines, & ſes tributaires. Ils ne ſont plus en ſon pouvoir, cependant il ne ſera pas inutile d'en expoſer ici ſommairement quelques-uns.

Les Colonies naiſſantes qui étaient alors forcées de tirer de ſon ſein les marchandiſes dont elles avaient beſoin, & d'y verſer leurs denrées, parce qu'elle ſeule avait les vaiſſeaux de la Métropole dans ſes rades, ſe ſont peu-à-peu enrichies par la progreſſion de leurs cultures, & bientôt aſſez conſidérables pour pouvoir ſe paſſer de leur ſuperbe voiſine, elles ont appelé les Navires directement dans leurs

Ports, & fixé chez elles un Commerce qui fut long-tems une des ſources fécondes de l'opulence de la Martinique.

Elle en avait une autre abondante qui lui fut fermée ſans retour en 1751, par le changement que les Eſpagnols firent dans la manière d'aproviſioner leurs Colonies & d'en retirer les produits. Dès-lors le Commerce interlope de leurs Côtes ceſſa preſqu'entiérement, parce qu'il ne préſenta plus à l'avidité des hommes audacieux qui le faiſaient que des riſques accrus, & des profits médiocres & incertains, au lieu de ces échanges favorables qui, auparavant, avaient créé tant de fortunes.

Privée d'un Commerce qui lui procurait un numéraire immenſe, la Martinique avait encore quelques Ports ouverts où elle échangeait ſes ſirops & ſes taffias contre la morue, les animaux, le merrain & le bois de charpente que lui aportaient les nouveaux-Angleterriens. Elle conſervait même des liaiſons avec la Louiſiane qui lui étaient précieuſes. Mais cette liberté de Commerce dont, malgré

les Lettres-Patentes de 1727, elle avait toujours joui, pour ainſi dire, ſans trouble, ſoufrit alors pluſieurs atteintes.

Son Adminiſtration ayant commencé à devenir coërcitive, cette foule de bâtimens qui fréquentaient ſes rades ſe virent forcés à les abandonner. On ne put rappeller ces Caboteurs, épouvantés par un tas de formalités minutieuſes & embarraſſantes pour des gens qui n'avaient d'autres notions de Commerce que la ſimplicité lucrative de l'échange, qu'ils tâchaient de faire plus ou moins avantageux. C'eſt à quoi ſe réduiſaient toutes leurs opérations, & l'on était riche alors. Car il faut remarquer que parmi toutes les fortunes rapides qui furent faites dans cette Colonie pendant les quatre-vingt premières années de ſon établiſſement, peu, très-peu, ſans doute, étaient l'ouvrage de l'Agriculture, preſque toutes furent dues au Commerce interlope que de hardis Navigateurs, partis des Ports de la Martinique, faiſaient avec la Côte d'Eſpagne.

La perte du Canada & la vente de la Loui-

ſiane ont détruit toute poſſibilité de faire renaître dans cette Colonie aucune branche de Commerce, juſqu'à ce qu'une nouvelle guerre, changeant les Maîtres & les poſſeſſions, démarcant les limites, troublant, aboliſſant l'ordre établi pour en arranger un nouveau qui devra bientôt ſubir la même révolution, remette aux mains de ſes anciens Poſſeſſeurs les Provinces qu'ils ont aliénées par de malheureuſes circonſtances, ou par des ſyſtêmes qui auront alors perdu leur faveur.

Aux avantages du dehors la Colonie joignait encore ceux du dedans, c'eſt-à-dire qu'une culture féconde & peu pénible ſecondait un Commerce étendu. La terre découverte, pour la première fois aux rayons du ſoleil, récompenſait alors par des récoltes abondantes les travaux proſpères de celui qui avait changé les bois inutiles qui ſurchargeaient ſon ſein, en ces roſeaux précieux dont le ſuc recherché augmente les jouiſſances de l'homme ſenſuel en enrichiſſant l'homme laborieux.

On n'éprouvait pas dans ces tems fortunés, ces contrariétés annuelles qui tout-à-coup,

anéantiſſent l'eſpoir & les richeſſes du cultivateur abuſé. Cette maladie épidémique de la nature, dont les funeſtes combinaiſons paraiſſent maintenant ſi favorables à l'éfrayante population d'un inſecte multiplié à l'infini, les fourmis ſe réduiſaient à des eſpèces peu dangéreuſes. On avait le bonheur de ne pas connaître ces terribles invaſions qui ne laiſſent que des bâtons deſſéchés dans les mêmes campagnes où, trois mois auparavant, l'œil, réjoui par la verdure, conſidérait les belles apparences de la plus riche moiſſon. On travaillait, & l'on était sûr que ſes travaux ne ſeraient point infructueux : la plus légère façon à la terre ſuffiſait pour en obtenir des tréſors.

L'Ouragan, il eſt vrai, avait déjà fait ſentir ces tourbillons furieux qui ſemblent les efforts convulſifs de la région des airs tout-à-coup conjurée contre les mêmes plantations que ſes douces influences avaient produites & fait fructifier. Mais ces coups terribles ne frapaient qu'à des diſtances conſidérables : cette guerre ſubite & cruelle d'un élément irrité contre un autre, qui en déſole

par ſes funeſtes ravages les malheureux habitans, laiſſait alors reſpirer des générations entières ſans s'être manifeſtée, & permettait de réparer les pertes qu'elle avait occaſionnées une fois dans quarante ans.

En 1718, un événement ſingulier, & ruineux pour le moment, tourna même au profit du cultivateur; une pluie de cendres que vomit le volcan de Sainte-Lucie fit périr tous les Cacaoyers; une plante plus précieuſe leur ſuccéda. Cette féve, dont les vertus pour celui qui la conſomme ſont peut-être encore problématiques, mais dont l'utilité pour celui qui la cultive a été démontrée par la plus lucrative expérience; cette féve, dis-je, portée pendant long-tems à un très-haut prix, paya par des raports prodigieux une culture aiſée & peu diſpendieuſe.

Le Colon opulent parce qu'il récoltait beaucoup & dépenſait peu, n'étant point encore aſſujetti à toutes les ſuperfluités du luxe qui nous ſont devenues des beſoins, trouvait facilement, & à un prix modique, des bras pour cultiver ſes terres, dont le

bénéfice employé à ſe procurer plus de Nègres, ſervait à entreprendre de nouveaux défrichés, dont le ſol ſouvent concédé, ou acheté à bas prix, n'en abſorbait pas alors, comme à préſent, pour être liquidé, les premières & les meilleures récoltes.

La facilité qu'une traite ſuivie de Nègres ofrait de s'en procurer, entraînait une conſéquence bien avantageuſe pour l'habitant qui ſe voyant à même de renforcer ſon attelier, le mettait toujours au-deſſus de l'étendue de ſes travaux, & s'en trouvait bien au bout de l'année. Les bras employés pour accomplir la tâche ſe conſervaient plus vigoureux étant moins fatigués; les ſueurs qui fécondaient les champs ne coulaient du front de l'Eſclave qu'en petite quantité, & pouvaient être comparées à ces douces tranſpirations, ſignes heureux d'un tempérament qu'elles fortifient, & non à ces criſes violentes qui l'épuiſent.

C'est ainſi, c'eſt par l'heureux concours de tant de moyens puiſſans que la Martinique devint la plus floriſſante Colonie des Antilles. Connue preſque ſeule de la Métropole, elle

fixa toutes ſes attentions & par la maſſe des produits qu'elle lui faiſait parvenir, & par le nombre d'hommes opulens qui venaient étaler dans la Capitale, ou dans les principales Villes du Royaume, des fortunes auſſi brillantes que rapides, qu'un peu d'induſtrie & beaucoup de bonheur avaient ſu leur procurer promptement ſous ces climats alors trop fortunés.

Au milieu de tant de richeſſes, oſons dire de gloire, (Ruiter repouſſé du Fort-Royal, & ſes fameux Flibuſtiers lui en avaient juſtement acquis) arriva le terme fatal de ſes proſpérités. La guerre de 1756 ſe déclara. Funeſte époque! Quelle ſuite inombrable de revers n'entraîna-t-elle pas après elle?

Malgré le courage ſoutenu des Corſaires de la Martinique, qui conduiſirent dans ſes Ports un grand nombre de priſes, la misère, la famine ſe firent ſentir avec toutes leurs horreurs dans pluſieurs endroits de l'Isle. Dès-lors ſurvinrent les affaires embarraſſées: le Colon qui ne trouvait pas le débouché de ſa denrée, la vit tomber au plus bas prix, & ne

put fournir aux frais journaliers d'exploitation qu'en ſe chargeant de dettes immenſes, qu'il eſpéra pouvoir acquitter dans un tems plus favorable, & qui ſe trouvèrent, au contraire, toujours s'augmenter par la multiplicité des circonſtances critiques qui n'ont ceſſé d'afliger l'habitant depuis cette guerre malheureuſe.

En 1762, la ſeconde tentative de l'ennemi ayant mieux réuſſi que la première, la Martinique tomba ſous un joug étranger. Ses nouveaux Maîtres qui la jugeaient d'après ſa réputation paſſée, avaient ſacrifié des ſommes conſidérables pour la conquérir. (*) Flattés de l'eſpoir de la garder, ils furent diſpoſés à la rétablir dans tout l'éclat dont elle avait joui. L'or recommença à circuler, les denrées reprirent un cours aſſez fort pour les circonſtances, l'Habitant reſpira.

Après dix-ſept mois d'une ſituation que les vues ſecrettes d'un habile vainqueur avaient

(*) Les Anglais ſe décidèrent à faire la conquête de la Martinique, principalement pour ſe venger du tort que traitaient à ſon Commerce les Corſaires qu'elle avait armés dans ſes rades, & qui dans l'eſpace de quatre ans avaient fait juſqu'à neuf cens priſes.

extrêmement

extrêmement adoucie, cette Colonie retourna au pouvoir de ſes premiers fondateurs. Le Miniſtère qui décida des conditions d'une paix qu'il ſemblait impoſer, uniquement occupé de la poſſeſſion du Canada, rendit, pour ſe l'aſſurer, preſque toutes ſes autres conquêtes, & celui que les haſards d'une guerre déſavantageuſe obligeaient de perdre quelque choſe, ſe crut heureux de conſerver ſes meilleures Isles à ſucre par le ſacrifice du Commerce des pelleteries & de la pêche de la morue. Les événemens ont prouvé, depuis, combien une des deux Cours ſe trompa dans ſon ſyſtême politique.

La Paix, cette aimable & bienfaiſante Déeſſe qui crée & conſerve le Commerce, anime l'Agriculture, développe l'induſtrie, & dont le nom ſeul inſpire à l'homme entreprenant la confiance dans ſes opérations, ne fait cependant croître qu'avec lenteur les fruits précieux de ſon olivier, tandis que ſon impitoyable rivale les a détruits en un inſtant. Trois années n'avaient pas ſuffi à la Martinique pour lui faire oublier ſes malheurs, lorſque, en 1766, le plus terrible ouragan

qu'elle eût jamais reſſenti, vint la replonger dans cette ſituation extrême dont elle ne ſaiſait que de ſortir.

Témoin de cette ſcène de dévaſtation, j'en conſerve la mémoire profondément gravée, & je puis aſſurer que de tous les fléaux de la Nature aucun ne peut être comparé à celui-là. Les orages portent dans un cercle étroit, le trembſement de terre ne ſe fait violemment ſentir que dans une étendue bornée, & s'il renverſe les bâtimens, il laiſſe du moins ſur pied les plantations dont les fruits ſervent à réparer ſes effets. Mais l'ouragan terrible frape par-tout à la fois, renverſe les maiſons, détruit les fortunes, arrache, anéantit les plantations, attaque même la vie, & l'être épouvanté qui échape à la chûte de ſon toît, ne trouvant le lendemain, au lieu de l'opulence de la veille, que la misère & la faim, fixe un œil conſterné ſur des ruines & des décombres, & regrette de ſurvivre à ſes biens.

Plus de plantations, plus de vivres, plus de denrées, &, par une conſéquence barbare de l'eſprit de Commerce des Négocians des

Ports-de-Mer, plus de Navires dans les Ports de la Martinique. Le Créancier devenu d'autant plus preſſant qu'il ſe trouvait lui-même jeté dans le beſoin par la cataſtrophe générale, obligea ſon Débiteur de vendre les Nègres dont les travaux auraient pu rétablir ſon habitation dévaſtée : de-là, combien de terres abandonnées, combien de familles perdues ſans reſſource, ſur-tout lorſque les fourmis, qui parurent l'année d'après, eurent commencé leurs ravages. Et ce ſecond fléau fut peut-être enfanté par le premier.

Le prix forcé auquel s'éleva ſubitement le Café, ſembla pouvoir réparer les pertes de la Colonie, & la rétablir dans ſon luſtre : c'était une planche offerte dans le naufrage : c'était une branche vigoureuſe dont la sève abondante aurait pu revivifier le tronc : c'était enfin un rayon de force & de ſanté qui brillait au milieu des jours languiſſans d'une maladie mortelle.

Simptômes trompeurs & momentanés d'une convaleſcence paſſagère ! La révolution que ſoufrit bientôt cette dernière reſſource du

Cultivateur, le réduiſit à maudire la terre d'où ſes pères avaient tiré tant de tréſors ſans peine, & qui, malgré des travaux obſtinés, ne produiſait plus pour lui que des cannes rongées, détruites par les fourmis avant leur maturité, ou des cafés dont le vil prix ne pouvait le payer des frais du défrichement & de la culture.

Deux nouveaux ouragans & une longue guerre ont agravé depuis ſept ans la ſituation des Habitans de la Martinique. Comment réparer maintenant ces pertes de Nègres que chaque attelier doit en tribut à la nature en raiſon du nombre dont il eſt compoſé, mais que mille cauſes accidentelles multiplient beaucoup au delà du calcul des tables de mortalité chez les autres hommes ? Où trouver de quoi fournir à ces achats diſpendieux d'objets périſſables que l'abandon total de la Métropole oblige à faire en argent chez l'étranger ? Commerce dangéreux qui a fait ſortir en peu de tems tout l'or de cette Isle apauvrie, ſans eſpoir de l'y voir rentrer ; Commerce contraire aux vrais principes qui veulent que tout ſoit échange dans les Colonies.

Si la néceſſité d'avoir des bras cultivateurs a contraint de le tolérer juſqu'ici, il reſte encore à demander aux Armateurs des Ports de France pourquoi ils ont réduit la Martinique à cette même néceſſité, en ceſſant de lui envoyer des Navires négriers, & les adreſſant tous à Saint-Domingue, ſous prétexte que la vente y eſt plus avantageuſe. Calculs faux d'un Commerce rétréci qui n'enviſage que le bénéfice du moment, ils ont conſommé la ruine de cette Colonie.

Après avoir retracé les cauſes principales de la ſplendeur paſſée & de la décadence actuelle de la Martinique, il reſte à examiner s'il ne ſerait pas poſſible de ſuppléer les unes & de faire ceſſer les autres. Nous conviendrons d'abord qu'il faut qu'elle renonce à l'eſpoir de faire aucun Commerce lucratif au dehors. Les ſyſtêmes politiques des Eſpagnols, & des Anglo-Américains, quoique bien différens entr'eux, interdiſent à toutes les Colonies des ſpéculations ſur un cabotage actif. Reſte donc la culture pour unique reſſource à ces grands établiſſemens. Que ce ſoit donc elle qui faſſe l'objet de toutes les re-

cherches, de toutes les réflexions, de tous les projets tendant au bien des Colonies, & par conſéquent de tout l'État.

Mais, pourquoi ne le dirais-je pas dans ce moment, quitte à le répéter vingt fois dans le cours de cet Ouvrage ? Tous les ſyſtêmes, toutes les combinaiſons ſe réduiſent à deux ſeuls points ; *des Nègres & des vivres pour les Nègres.* Voilà toute l'économie des Colonies, voilà leurs vrais moyens réparateurs, & conſervateurs ; *des Nègres & des vivres pour eux*, de quelque part qu'ils viennent, de quelque manière qu'on les paie.

Cette vérité générale pour toutes les Colonies, ſera traitée avec étendue dans les Lettres ſubſéquentes, en parlant du Commerce des Ports-de-Mer ; quant à préſent occupons-nous encore de ce qui eſt plus particulier à la Martinique.

Il ſe pourrait que l'on me répondît que depuis quize ans l'admiſſion des Nègres de traite étrangère, achetés à la Dominique, & importés dans l'intérieur de la Martinique

par des bâtimens interlopes, a été conſtamment tolérée par l'adminiſtration, qu'ainſi cette Isle a eu toutes les reſſources poſſibles pour ſe réparer. Jetons un coup-d'œil ſur cette opération.

Depuis qu'une guerre déſavantageuſe obligea la France d'acheter la paix par des ſacrifices de plus d'une eſpèce, ſon Commerce fut réduit, pour la Guinée, aux ſeuls Comptoirs de Gorée & de Juida. Faible reſſource, qui ne pouvait ſuffire aux beſoins qu'exige le genre de culture introduit dans les Isles.

L'Administration s'en aperçut; & les importations des Noirs depuis 1764, n'étant pas la dixième partie de ce qu'il fallait pour réparer les pertes annuelles, elle ſentit que les principes jaloux du Commerce National devaient ſe taire à cet égard. Elle n'avoua pas, mais elle toléra les fournitures du Commerce étranger aux Iſles du Vent, & elle ne pouvait faire autrement à moins d'entraîner la perte entière de ces Colonies par l'abandon ſucceſſif des habitations qui, faute de bras, ſeraient tombées en friche.

Elle avait vu le danger, mais le remède qu'elle y laiſſa porter n'était pas ſans inconvéniens. Il en eut un capital que la pratique découvrit à tout le monde, mais que le Calculateur prévoyant avait annoncé dès le commencement, ſans qu'on daignât alors y faire attention. Tout le numéraire eſt ſorti ſans retour des Iſles Françaiſes pour l'achat des Nègres chez l'Etranger. La Dominique, que j'ai vue être pendant huit ans le marché principal de chair humaine, a abſorbé tout l'argent de la Martinique & de la Guadeloupe, &, ne l'ayant reçu que comme Entrepôt, ce Goufre qui a tout englouti, s'eſt trouvé lui-même, dès avant la dernière guerre, dans le manque abſolu d'eſpèces.

Pendant les cinq premières années de la faveur de ce Commerce, le haut prix des cafés avait obligé les Provenceaux d'aporter des Portugaiſes pour ſuppléer aux faibles fonds de leurs cargaiſons & ſe procurer un chargement complet en retour. Ce ſigne repréſentatif des richeſſes ne diminua pas alors ſenſiblement, malgré l'extraction conſidérable qui s'en faiſait, d'ailleurs le Commerce de la

Dominique qui paraiſſait avantageux, engageait à ouvrir les cofre-forts aux revendeurs qui le faiſaient, en aparence, à de gros bénéfices. Et ces revendeurs, tous gens ſans calcul, & ſéduits par un appât ſuperficiel, ne faiſaient aucune dificulté d'emprunter à de gros intérêts pour ſatisfaire aux engagemens qu'ils avaient contractés chez le Négociant Anglais, & ſe croyaient dédomagés de la longueur des termes qu'ils donnaient en vendant de la ſeconde main, par le bénéfice qu'ils faiſaient ſur le prix. En effet, à ne conſulter que leurs livres de compte, l'opération paraiſſait bonne : mais en examinant la difficulté, les délais des payemens, les non-valeurs de pluſieurs obligations mal-aſſiſes, le profit s'évanouiſſait pour la plupart de ces revendeurs, qui reconnaiſſaient à leurs dépens l'erreur dont ils s'étaient bercés.

Le prix des cafés tomba, les Provenceaux ne firent plus l'importation des eſpèces, & l'exportation s'en continua cependant, parce que les obligations contractées au marché Anglais étaient ſpécifiées en argent. Le beſoin de la marchandiſe étant toujours renaiſ-

ſant par le genre dont elle eſt, il fallut bien en continuer l'achat, & l'on épuiſa juſqu'à la dernière bourſe. Enfin le vide s'eſt fait ſentir, & par-tout à la fois : ce Commerce a ceſſé preſqu'entiérement, même avant la dernière guerre, faute de moyens, & depuis la paix il eſt preſque nul : l'Angleterre a été obligée d'acquérir elle-même ſa traite, ou d'en faire paſſer une partie dans les Établiſſemens Eſpagnols, double perte pour la France comme je le démontrerai en tems & lieu.

Telle eſt donc la ſituation des Antilles & de la Martinique ſur-tout, que leurs habitans grévés de pluſieurs fléaux & ſans argent, ſéchent de chagrin ſur une terre qui leur demande en vain des bras : leurs atteliers diminuent, ils ne ſauraient les réparer, il faut du numéraire, ils n'en ont pas, il n'en exiſte plus chez eux. Que vont donc devenir les cultures ? La ruine de ces Contrées ſi fertiles, ſi opulentes, eſt-elle donc inévitable, & faut-il ici l'anoncer ? Ma main trace à regret cette fatale prédiction, mais elle s'accomplira promptement ſi, pour aſſurer l'exploitation des terres, l'on ne prend des meſures certaines.

Il n'en eſt qu'une facile & sûre, oſons la propoſer malgré les cris que le Commerce des Ports-de-Mer, toujours inquiet, toujours jaloux, ne manquerait pas de jeter ſi elle était adoptée. Mais nous avons plus d'une preuve que ce Commerce eſt à bien des égards comme un enfant qu'il faut contrarier pour ſon bien. Expoſons donc le remède ſans crainte; ſans doute, il eſt extrême, mais la maladie eſt mortelle, & je regarderais comme un crime de ne propoſer en ce moment que de vains palliatifs.

La Martinique a plus que jamais beſoin de Nègres, c'eſt un fait, elle n'a pas d'argent pour en achetter, c'en eſt un autre. Mais elle a des denrées que l'Étranger offre de lui prendre en échange des Noirs qu'il peut lui fournir. Que les barières tombent donc; que les loix prohibitives s'abrogent; que ces denrées, ſi ſtrictement dévolues au Commerce de France, circulent librement juſqu'à l'Étranger pour ſe procurer les moyens d'en faire reproduire d'autres.

Je ſais très-bien que l'avantage qu'un

Royaume trouve dans ſes Colonies eſt celui d'entretenir un Commerce floriſſant ; que, par conſéquent, s'il laiſſe écouler chez ſes rivaux les productions de ſes Iſles, c'eſt en partager avec eux la propriété ; mais lorſque la criſe eſt violente, lorſque l'on court riſque de tout perdre, ne vaut-il pas mieux accéder à un partage momentané ? Et, pour me ſervir d'une comparaiſon qui a peut-être plus d'un raport avec l'objet que nous traitons, le loup le plus vorace ne préférerait-il pas ſe repaître d'un mouton bien gras, bien nourri, dût-il en céder une pate à quelqu'autre animal carnacier, plutôt que de ronger tout ſeul les os de quelque brébis décharnée, morte de langueur ?

D'AILLEURS, le tort que ma propoſition ſemble faire au Commerce de France, le vide qu'elle paraît occaſionner dans les objets de ſes opérations, ſerait néceſſairement borné au tems de l'admiſſion des étrangers : tems qu'on pourrait limiter à ſix ou ſept années d'abord ; & ce ſacrifice fait à propos aſſurerait au Commerce de la Métropole des réproductions capables de le dédommager bien avantageuſement par la ſuite.

On ne manque pas d'objecter à cette propoſition, déjà faite tant de fois, que ſi l'on ouvrait la porte aux denrées néceſſaires à acquitter les Nègres introduits par le Commerce étranger, le reſte des denrées de la Colonie, ſous ce prétexte, paſſeraient bientôt par ce canal, & les Vaiſſeaux Français ne trouveraient plus de quoi ſe charger en retour.

Je réponds qu'outre que le peu de numéraire des Colonies Anglaiſes empêcheraient ce mal, il eſt mille manières de le prévenir. En voici une qui me ſemble facile, & qui explique le plan ſur lequel je conçois cette opération à faire avec l'Étranger.

Le Gouvernement de la Martinique accorderait à tels ou tels Négocians des différens Ports principaux de cette Iſle, la permiſſion d'y faire entrer tant de Nègres depuis tel mois juſqu'à tel autre. L'époque ſerait aiſée à fixer par le tems de la traite même. Le Négociant à l'arrivée de chaque parti de Nègres ſerait tenu d'en communiquer la facture au Gouvernement qui lui expédierait une permiſſion de verſer chez l'Étranger la quan-

tité de denrées néceſſaires au payement, & ce ſerait les bateaux munis de cette permiſſion qui pourraient ſeuls prendre cette route, après avoir acquitté les droits Domaniaux & ſubi une viſite rigoureuſe pour prévenir les fraudes. Lorſque la dette & le payement ſeraient en équilibre, plus de permiſſion juſqu'à l'achat d'un nouveau parti de Nègres. (*)

C'est dans les opérations compliquées que l'abus ſe gliſſe & ſe cache, mais celle-ci eſt trop ſimple pour avoir rien à craindre de ſemblable. La plus légère attention des Chefs en ferait recueillir les avantages ſans danger. La contrebande que tous leurs ſoins ne peuvent entiérement empêcher, ſe trouverait même détruite par ce moyen ; le bénéfice qu'elle fait eſt le ſeul motif qui l'engage à courir

(*) Ce que l'on propoſe ici pour les Nègres pourrait s'étendre aux fournitures de morue que le revendeur Négrier pourrait acheter à l'Entrepôt étranger. Même aux fournitures de farine, &c. dans les momens de diſette. Il eſt à remarquer que par ce plan, j'éloignerais abſolument le Pavillon Anglais des côtes Françaiſes, voulant que ce Commerce fût toujours fait par des bateaux expédiés de la Martinique.

des risques, & ce bénéfice ne se trouverait plus assez fort, parce que les denrées Françaises étant aportées en plus grande quantité au marché Anglais, n'y obtiendraient plus nécessairement la même faveur, quoique cependant leur prix serait toujours plus haut que dans la Colonie même. Les versemens frauduleux, qui ne servent qu'au bien de quelques particuliers, seraient donc changés en transports légitimes, consacrés à des échanges utiles, qui ranimeraient par-tout l'Agriculture, & féconderaient encore le sein de tant de champs abandonnés.

Un autre avantage qui résulterait du paiement des Nègres en denrées chez l'Étranger, c'est que la vente intérieure dans la Colonie en serait plus sûre & plus prompte. L'Habitant payerait plus exactemenr n'ayant pas le prétexte de réaliser en argent, raison qui a souvent causé bien de délais pour satisfaire aux échéances & produit bien des non-valeurs: dans ce nouveau plan, comme on sait le tems de la fabrication des denrées, on en exigerait la livraison dans l'instant, & le refus dénoterait la mauvaise foi, ou l'impuissance.

Il eſt peu de loix, il n'en eſt peut-être pas, qui ſoient également bonnes par-tout & en tous tems : s'il en exiſte, ce ne ſont certainement pas celles qu'ont dictées les ſpéculations d'un Commerce trop variable par ſa nature pour rien établir de conſtamment avantageux.

Le Commerce étranger eſt un *monſtre* qu'on a toujours repréſenté comme attaquant à la fois les droits du Prince, & les intérêts de la Métropole, on a tenté toutes ſortes d'efforts pour l'enchaîner, ſans faire attention qu'il en coûtait plus à le contenir, que ſa liberté n'eût cauſé de domages. Mais ſans vouloir encore, pour ce moment, entrer dans aucune diſcuſſion, je renvoie à un autre tems l'examen des principes qui le font ſi généralement proſcrire, & je ſoutiens que même en les admettant pour tous autres objets, celui des Nègres demande une exception. Il eſt d'une néceſſité urgente ; qui le diſputera ? Tout autre conſidération doit être ſubordonnée à celle-là. Il faut des Nègres à la Martinique, il en faut. Son exiſtence en dépend. Chefs, Conſeils, Députés, ſi vous vous occupez de

ſes

ſes intérêts, demandez-en pour elle, & ne vous laſſez pas. Comparez les recenſemens, compulſez les Regiſtres de ſes Bureaux, ils atteſtent la diminution, graduée d'une manière effrayante, de ſes productions & de ſes Nègres.

N'est-il donc pas tems de s'allarmer ? Verra-t-on cette ruine prohaine ſans y chercher un remède ; &, le remède trouvé, faudra-t-il le rejeter parce qu'il contrarie d'anciennes notions ? Eh bien ! Commerçant des Ports-de-Mer, quoique tes vues bornées t'aient ſouvent conduit à des erreurs funeſtes, conſerve donc, puiſque tu le veux, tes principes excluſifs ; crie, plains-toi, dis que ſi le projet qu'on vient de propoſer était admis, tes vaiſſeaux s'en retourneraient à moitié vides ; dis-le, répéte-le ; nous ſavons que tu n'y manqueras pas : mais bientôt, toi-même victime de tes fauſſes ſpéculations, tu t'apercevras d'un vide bien plus grand que celui qu'on t'aurait accaſionné momentanément, & il ſera irréparable. Encore vingt ans, paix ou guerre, toutes les habitations ſe trouveront ſans cultivateurs, ſi les recrues ceſſent : car on ne

peut ſe diſſimuler que chez l'Eſclave les reſſources de la population ſont preſque nulles ; la mort lève ſur cette eſpèce entourée de tant de maux un tribut deux fois plus fort que celui des naiſſances. Que feras-tu alors, Commerçant peu prévoyant ? Tu te feras ruiné toi-même, tes erreurs retomberont ſur toi, tu auras fait comme un Maître avare & dur, qui continuerait à tirer de faibles ſervices d'un Eſclave exténué, & préférerait le conduire promptement au tombeau, en le forçant toujours à travailler, plutôt que de lui avoir accordé quelques jours de repos & de liberté, pendant leſquels ce malheureux aurait fait couler dans ſes veines une nouvelle ardeur, & ſes bras euſſent acquis de nouvelles forces qui l'auraient mis en état d'enrichir ſon Maître, dans la ſuite, par un travail aſſidu.

En admettant l'introduction des Noirs à la Martinique, de quelque part qu'ils vinſſent, ce projet aurait peut-être encore beſoin d'une clauſe ſans laquelle il n'en réſulterait qu'une aparence de bien pour la Colonie. Ce ſerait qu'aucun Nègre ne fût livré à l'Habitant qu'il ne le payât comptant. Dès-

lors exempt de la crainte de se voir poursuivi pour le payement d'un effet qui, loin de lui tourner à compte, serait peut-être péri à l'échéance de l'obligation qu'il avait contractée pour se le procurer, il ne risquerait plus en voulant renforcer son atelier sans trop consulter ses moyens, de se voir obligé, comme il arrive tous les jours, de vendre la meilleure partie de ce même attélier pour payer la nouvelle acquisition qu'il avait faite, & que la mort est venue lui enlever avant qu'il lui eût rien produit.

Cette proposition de faire payer le Nègre au comptant est, sans doute, bien différente de celle qui supposait que la Colonie ne pouvait se rétablir à moins d'obtenir de la Métropole de longs crédits. L'exemple de la Dominique, de la Grenade même, prouve assez le danger de ces crédits qui, sous prétexte d'un soulagement momentané conduisent rapidement à sa chûte le calculateur imprudent qui s'y livre. Tels sont ces remèdes pernicieux apliqués extérieurement sur une partie souffrante du corps humain où s'est faite l'éruption de l'humeur maligne qui le

travaille ; ils guériſſent ſuperficiellement l'ulcère, mais l'intérieur reſte toujours mortellement affecté, & le remède lui-même devient un nouveau ſtimulant à l'acreté du mal qui le conſume.

En effet, le flambeau de l'expérience jette un grand jour ſur la queſtion, ſi les Colonies peuvent ſe rétablir par les crédits ? Obſervons d'abord qu'on en ignorait juſqu'au nom dans les premiers tems qui les virent ſe former, s'accroître, & briller ; ils ont pris naiſſance dans les jours de leur déclin, & ce déclin n'en eſt devenu que plus rapide. Ils ont, en outre, le danger de confondre également les vains deſirs du luxe, & les demandes du beſoin. Un crédit ouvert chez un Commiſſionnaire que l'appât d'une belle récolte prochaine tient comme enchaîné, & à qui il ne permet pas de hazarder le moindre refus, s'employe inſenſiblement non à payer des dettes, ou à ſe procurer de nouveaux moyens de féconder le ſein de la terre, mais à ſatisfaire mille fantaiſies, qu'ingénieux à ſe tromper ſoi-même, on prend toujours pour des beſoins réels.

Combien de précipices ainſi ouverts ſous les pieds de nombre d'Habitans qui s'y ſont indiſcretement jetés, &, après s'être agités long-tems dans le cercle gênant de leurs affaires embaraſſées, ſe trouvent enfin réduits à la néceſſité de vendre des biens qui les ont rendus pauvres au milieu des richeſſes, ſans qu'il leur reſte déſormais autre choſe que la ſurpriſe d'avoir abſorbé des revenus conſidérables.

Éloignons donc à jamais des Colons ces reſſources trompeuſes offertes au malheureux par l'avidité, plutôt en vue de s'emparer de ſes dépouilles que dans le deſſein de le ſecourir. Diſons au cultivateur obéré, répétons-lui ſans ceſſe avec ce zèle qu'inſpire l'amour de l'ordre & de la vérité. „ Trem-
„ blez, vous qui avez une famille, tremblez
„ lorſque vous contractez quelqu'engagement
„ d'en avoir ſigné la ruine. Vous achetez
„ & vous comptez payer des fruits d'une
„ récolte prochaine! mais l'événement dé-
„ ſaſtreux vous menace! n'entendez-vous
„ pas ſouffler ce vent furieux? Voyez-vous
„ le feu allumé dans cette pièce de cannes?

„ Comment cueillir ces cafés qui tombent,
„ ou paſſer au moulin ces cannes déjà trop
„ mûres, au milieu de la mortalité qu'une
„ épidémie, ou la méchanceté d'un ennemi
„ ſecret, a répandue dans votre atelier. Ce-
„ pendant le tems inexorable vient d'amener
„ dans ſa courſe le terme fatal de vos obli-
„ gations. Des ordres ſupérieurs, au gré de
„ votre créancier protégé, devancent la mar-
„ che lente de la juſtice : comment payer ?
„ Il faut vendre les ſeuls effets qui, dans
„ les Colonies, produiſent de l'argent comp-
„ tant : Nègres & beſtiaux ſont aliénés, &
„ cette habitation auparavant brillante, tombe
„ ſans valeur faute de culture, & ne va plus
„ offrir à vos héritiers miſérables qu'un champ
„ dévaſté ; heureux encore ſi quelqu'autre
„ mauvaiſe ſpéculation ne vient pas leur en-
„ lever juſqu'au ſol."

Voila le tableau qu'un habitant devrait toujours avoir devant les yeux pour lui aprendre à ſe borner au poſſible actuel, ſans anticiper ſur des revenus incertains dont le *deficit* lui porte un coup terrible, qu'il aurait à peine ſenti, s'ils n'euſſent pas été témérairement engagés d'avance.

Mais, pourrait-on me dire, qu'importe à l'État le mal-aiſe de quelques individus, & le changement de Maître ſur une habitation, pourvu que le défriché ſoit fait, & qu'il y ait de nouvelles plantations ? Qu'importe qui fera la récolte, pourvu qu'on ait ſemé ?

C'est d'une Maiſon quelconque qu'on peut dire qu'il eſt abſolument égal à la choſe publique quel en eſt le propriétaire, pourvu qu'elle ſoit bâtie & occupée ; mais la mutation fréquente des Maîtres ſur un habitation, eſt ſujette à mille accidens qui finiſſent par en conſomer la ruine : les plantations ne ſont plus ſuivies dans le même ordre d'agriculture ; les Nègres ne ſont plus maintenus par la même diſcipline : en changeant de joug ils veulent eſſayer les mains qui le leur impoſent, & ils eſpèrent toujours les laſſer avant qu'elles ſoient parvenues à l'aſſeoir avec fermeté. De-là une multitude de déſordres que tous ceux qui ont fréquenté les Colonies connaiſſent trop bien, pour qu'il ſoit néceſſaire de les décrire ici. Enſorte que l'on a vu plus d'une fois les anciennes plantations devenir incultes à cauſe des nouveaux défrichés témérairement

entrepris, & des habitations culbutées rapidement, parce que les travaux à faire étaient devenus au deſſus des forces exploitantes.

Le non-uſage du crédit, à la Martinique, non-ſeulement pour l'achat des Nègres, mais encore pour tous les autres objets, y procurerait encore un grand avantage, en fermant une des ſources de ſon dépériſſement. Le luxe, cet ennemi dangereux, caché ſous des dehors ſéduiſans, qui ſait ſi bien ſolliciter nos goûts & flatter nos penchans, ne pourrait plus s'étendre au delà des moyens de celui qu'il tenterait envain, puiſqu'il ne pourrait plus être ſatisfait que l'or à la main. Dès-lors la conſomation reprendrait la balance naturelle, dont elle n'a pu ſortir qu'aux dépens même du Commerce. Car c'eſt à faux que l'on a prétendu que le luxe étant un débouché pour l'induſtrie de la Métropole, il devoit être entretenu avec ſoin dans les Colonies : oui, peut-être, dans les Colonies riches & puiſſantes qui ne ſont pas dégénérées, (& encore, j'eſpère prouver ailleurs que les intentions du luxe, même à Saint-Domingue, ſont toutes au détriment de l'intention première, & de l'utilité

eſſentielle des Colonies) mais dans celles où tout eſt forcé, où la nourriture du Maître & de ſes eſclaves, la réparation des pertes, l'entretien des Manufactures peuvent à peine être payées par le produit des denrées, que reſtera-t-il pour ce luxe, & que peut-il rendre au Commerce de France? des dettes: c'eſt auſſi ce que l'on voit tous les jours.

En propoſant à la Colonie de ne pas contracter de nouvelles dettes, il faut auſſi lui propoſer le moyen de ſe libérer des anciennes. Mais à qui doit-elle? Eſt-ce au dehors, eſt-ce au dedans? Les loix ſévères établies en faveur du Commerce de France, & ſuivies aſſez exactement, font que, très-peu engagée envers la Métropole, elle ne lui doit pas deux millions. Mais plus de vingt-cinq millions ſont dus chez elle, par elle, à elle-même. C'eſt cette maſſe qui l'occupe, la fatigue, la tourmente, imprime à ſa circulation intérieure un mouvement embaraſſé, & preſqu'inutilement, car elle ne ſe libère pas, ni ne ſaurait prétendre à ſe libérer.

Ces dettes ſont, ou des avances faites par des Commiſſaires depuis trente ans & plus,

qui ſont encore réduits à joindre, chaque année, l'intérêt au capital, ſans preſque rien retirer de l'un ni de l'autre que de vaines eſpérances; ou bien, & c'en eſt la majeure partie, ces dettes ſont la ſuite inévitable de la manière dont on procède dans les ſucceſſions, un ſeul héritier ſe chargeant ordinairement, pour éviter le partage des biens, de payer de ſes revenus les trois quarts, ou même les ſept huitièmes, de ſa valeur ſuivant le nombre des co-partageans, dans un eſpace de tems convenu : ſpéculations vaines, calculs démentis ſouvent dès la première année; mille cauſes le font manquer à ſes engagemens : delà cette foule d'hypothèques, de droits point liquidés : delà le poſſeſſeur aparent d'un bien n'en eſt que le Fermier mal à ſon aiſe, tremblant toujours d'être dépoſſédé, n'oſant, ne pouvant rien faire pour l'amélioration, n'étant point encore, perdant même l'eſpoir d'être jamais Propriétaire aſſuré & tranquille.

Voila le vice ſecret qui mine ſourdement cette Colonie, & l'empêchera toujours de ſe relever juſqu'à ce qu'il ſoit extirpé. Mais quelle main adroite pourra prétendre en arracher

les racines ſans courir riſque de porter un coup trop ſenſible à l'exiſtence même de la Colonie, ſans y jeter tout dans la plus dangéreuſe confuſion, enfin ſans occaſionner plus de murmures que d'aplaudiſſemens ? Comment débrouiller ce cahos de mauvaiſes affaires, & tirer l'Habitant de ce labyrinthe dans lequel il vit & meurt embaraſſé ?

Suspendre pour un certain tems le payement des dettes antérieures à une certaine époque, ou les abolir tout-à-fait comme l'ancienne Rome en a donné l'exemple dans les poſitions critiques ? Mais que deviendraient pendant cet *intérim* ceux qui n'ont pour vivre que ce que leur importunité, armée de contrats & de ſentences, peut arracher de tems en tems aux détenteurs des habitations ſur leſquelles ſont établies leurs repriſes ? D'ailleurs, quelle eſt donc la ſituation d'un Pays qui, pour ſe ſauver du naufrage, eſt réduit à faire des loix contre la bonne foi publique, & qui pourrait jamais autoriſer à violer ainſi les titres de la propriété du Citoyen ?

Admettre la ſaiſie réelle ? Peut-être, en

effet, qu'après un bouleverſement général elle ferait renaître l'ordre & la paix. Mais outre les inconvéniens connus qu'elle entraîne, où prendre des Capitaliſtes aſſez forts pour payer comptant le prix de leurs acquiſitions ? Et ſi vous leur donniez la facilité de payer des dettes anciennes par de nouveaux engagemens, vous n'auriez dès-lors rien opéré pour le bien de la Colonie, puiſqu'étant ſujets aux mêmes événemens ruineux que les anciens Maîtres, les mêmes conſéquences s'enſuivraient pour les nouveaux. En outre, le verre magique à travers lequel l'Habitant des Isles en général, eſt accoutumé de conſidérer ſa fortune, ne permettrait jamais de ventes à ce prix modéré, & ſeul vrai, qui peut mettre l'acquéreur au deſſus des événemens annuels.

Quel eſpoir reſte-t-il donc à la Martinique de reprendre, non pas ſon premier luſtre, mais du moins un état d'aiſance qui la rende encore utile à la Métropole, & de ſe délivrer de ce fardeau de dettes ſous lequel elle peut à peine reſpirer ? Aucun, oſons-le dire, aucun, ſi le Gouvernement, jetant un œil compâtiſſant ſur ſa poſition déplorable, ne lui

procure promptement la ſeule reſſource qui lui reſte, c'eſt l'établiſſement d'une eſpèce de Chambre (*) d'eſcompte & d'amortiſſement, à-peu-près telle qu'il en fut propoſé une en France pour les papiers Royaux, projet jugé alors impraticable pour ce Royaume par des conſidérations particulières qui ne ſubſiſtent pas ici, & qui peut ſeul opérer une révolution ſalutaire : expliquons-le en peu de mots (§).

Cette Chambre compoſée d'un certain nombre d'Actionnaires, ſerait autoriſée à introduire dans la Colonie, n'importe par quelle voie, trois mille Nègres par an, qu'elle vendrait, par exemple, au prix de mille livres tournois le Nègre fait, à ceux qui la payeraient en argent comptant. Elle ſerait autoriſée à rehauſſer d'un dixième ce prix pour l'acheteur qui voudrait la payer avec tout papier

(*) Je dis Chambre & non pas Caiſſe, parce que ce ſerait deux choſes très-différentes.

(§) On tient ce plan tout prêt avec ſes développemens : on ne peut ici qu'en tracer une légère eſquiſſe ; ſi l'idée prenait faveur, on ſe ferait un devoir de le communiquer.

hypothéqué ſur quelque habitation que ce fût antérieur à l'Établiſſement de la Chambre.

On conçoit que cette Chambre aurait bientôt attiré à elle toutes les mauvaiſes dettes de l'Iſle, & l'on demande ce qu'elle va faire de ce monceau de papiers dont elle ne pourrait exiger le payement ſans tout culbuter : auſſi, lui ſera-t-il très-défendu de chercher à ſe le prouver de ceux ſur qui ils portent. Mais il faudra qu'elle les rende à la circulation avec ſon endoſſement (*) qui les fera valider & leur donnera cours ſans que perſonne puiſſe les refuſer ; elle en achetera donc des denrées de toute eſpèce, & elle ne perdra qu'un vingtième ſur cette ſeconde opération, de ſorte qu'elle en aura gagné un net, pour prix de ſa ſignature. L'Habitant, ou le Négociant redevenus poſſeſſeurs de ces papiers, ou d'autres qui les repréſenteraient, pour le prix des denrées qu'ils auront vendues, les rendront

(*) On ſent qu'il faudrait, pour faciliter la choſe, changer ces hypothèques, dont la plupart ſeraient de vieux contrats accompagnés d'un tas de procédures, contre des eſpèces de coupons de la Chambre, plus aiſés à entrer dans la circulation des affaires.

encore à la Chambre, ſi bon leur ſemble pour ſe fournir des Nègres, ou les placeront dans le Commerce comme bon leur ſemblera, & ces papiers à chaque opération perdront toujours un vingtième, juſqu'à ce qu'entiérement éteints, ils aient déchargé la Colonie de leur maſſe prodigieuſe, ſans effort, & ſans perte marquée de la part de ceux qui les auront poſſédés.

Il faudrait pour éviter tout danger que la Chambre ne pût ſe charger que pour deux millions de papier par an, à moins que la pratique ſecondant la ſpéculation, la circulation intérieure ne devînt extrêmement active, & ne fît tendre promptement à l'extinction; alors il lui ſerait loiſible d'endoſſer un plus grand nombre de papiers. Tel eſt un projet dont il ſuffit de préſenter ce faible aperçu. Je vais terminer cette longue Lettre en récapitulant les trois moyens de rétablir la Martinique. Libre abord de ſes rades pour les Nègres, & conſéquemment les vivres des Nègres; prix modique ſur ces deux objets, dût le Gouvernement payer des primes pour l'établir; & l'extinction des dettes hypothéquées.

Quelle circonſtance plus favorable pour obtenir ces bienfaits, que celle d'un Roi vertueux & ſenſible, conſeillé par des Miniſtres éclairés qui veulent le bien ? Et Vous, Guerrier célèbre, aux ſoins de qui la Martinique fut longtems confiée, en des tems difficiles & orageux, Vous qu'elle a vu pluſieurs fois revenir honorer ſes rivages de vos lauriers, dites au Miniſtre de la Marine, au Roi même, car on peut maintenant aprocher le Trône lorſque les intentions ſont pures, dites-leur „ Cette Colonie infortu-
„ née, frapée de tous les fléaux, a beſoin de
„ conſolations ; il les faut grandes & promptes ;
„ ſi vous voulez conſerver cette poſſeſſion,
„ jetez ſur elle un œil de pitié, regardez-la
„ comme une fille chérie qui, chaque jour,
„ dépérit conſumée par une langueur ſecrette
„ que vous ſeuls pouvez guérir ; ſi vous dai-
„ gnez lui donner les ſecours que ſon état
„ exige, elle peut encore, en recouvrant les
„ jours brillans de ſa première ſanté, vous
„ payer avec uſure de vos ſoins paternels."

LETTRE

BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
CAYENNE

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Tous les beſoins de la Martinique ſont préciſément ceux de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, & des autres Isles du Vent; par-tout en les parcourant j'ai entendu demander des Nègres, & des vivres pour eux; par-tout j'ai vu des cultures ſuſceptibles d'être étendues, & des terreins abandonnés, faute de bras; par-tout j'ai entendu des plaintes contre le Commerce de France, qui laiſſait ces Colonies dans un dénuement total de Nègres, & rien ſans doute ne prouve mieux le beſoin dans lequel elles ſont de ces objets, que cette réclamation générale & conſtante, apuyée ſur l'état des fournitures faites depuis vingt ans par le Commerce de France, aux Colonies des Isles du Vent; elles poſsèdent enſemble environ deux cens mille Nègres, qui même en n'eſtimant les pertes annuelles que ſur le pied du vingtième des individus, donnent deux cens mille Nègres morts pendant ces vingt années. Et les importations du Commerce de

France n'ont monté pendant ce tems qu'à dix-ſept mille têtes de Noirs : les naiſſances dans aucune des Colonies, indépendamment des fléaux, des épidémies, & de tous accidens deſtructeurs, ne vont jamais à la moitié des pertes chaque année ; que ſeraient donc devenues ces Colonies, ſi le Commerce interlope n'y avait jeté continuellement des Nègres ?

Il ſerait ſuperflu d'entrer dans un plus long détail au ſujet des Isles du Vent, paſſons tout de ſuite à ce qui concerne Saint-Domingue, c'eſt là que les Armateurs qui font la traite des Nègres envoyent toutes leurs cargaiſons. C'eſt cette immenſe Colonie qui fait principalement l'objet de toutes leurs ſpéculations en tout genre.

Dire que Saint-Domingue eſt la plus riche Province de l'Empire Français, c'eſt un fait que l'état de ſes productions annuelles, maintenant très connu, prouve ſans replique. Fournir aux conſomations de l'intérieur du Royaume pour cinquante-cinq millions, & donner une ſurabondance de denrées, telle qu'en paſſant à l'étranger, elle faſſe entrer

annuellement dans la balance du Commerce de la Métropole une ſomme de plus de ſoixante quinze millions, telle eſt l'importance des Colonies Françaiſes, tel eſt leur précieux réſultat. Saint-Domingue entre ſeul pour les trois quarts dans la maſſe de ces immenſes productions, & Saint-Domingue pourait aiſément augmenter ſes cultures de plus d'un tiers, peut-être même pourait-on dire de moitié. Car ce n'eſt pas ſeulement par de nouveaux défrichés, quoique la ſurface de ſon terrein ſuſceptible d'exploitation attende encore en grande partie le cultivateur, mais c'eſt auſſi par une culture plus ſoignée ſur les habitations déja formées, & qui demandent des améliorations que le manque de Nègres rendent impoſſibles, tant que l'on ne prendra pas des meſures efficaces pour ſubvenir à la nourriture & au remplacement des atéliers.

L'ADMINISTRATION pénétrée enfin de ces grandes vérités, a cru devoir profiter du rétabliſſement de la paix pour faire quelques changemens à un régime prohibitif qui n'avait ceſſé d'exciter des réclamations, & que les raiſonnemens les plus ſimples & les plus clairs,

joints à une ruineuſe expérience, condamnaient hautement. L'Artêt du Conſeil d'État, du 30 Août 1784, reconnaiſſant l'inſuffiſance des Ports d'entrepôt, établis l'un à Sainte-Lucie, l'autre au Môle Saint-Nicolas, pour Saint-Domingue, a ſuprimé ce dernier & en a ouvert trois autres, ſavoir, un au Cap Français, un au Port-au-Prince, un aux Cayes Saint-Louis : quant aux Isles du Vent, on a maintenu l'entrepôt du Carénage pour Sainte-Lucie : on a fixé celui de la Martinique à Saint-Pierre, celui de la Guadeloupe à la Pointe à Pitre, & celui de Tabago à Scarborough. On n'a rien changé pour Cayenne & la Guyanne Françaiſe, à ce qu'il fut fixé antérieurement, par un autre Arrêt du 15 Mai de la même année 1784, pour la liberté générale du Commerce dans ladite Colonie.

L'Arrêt du 30 Août ne fut rendu qu'après une diſcuſſion très-longue, dans laquelle tous les Membres du Conſeil d'État furent entendus. Cette diſcuſſion tint plus de ſept ſéances, & les intérêts du Commerce de la Nation y furent développés dans le plus grand détail.

A la lecture de cet Arrêt les Négocians des Ports-de-Mer ſe ſont élevés avec fureur, & ils ont envoyé des Députés pour faire des repréſentations ſur ce qu'ils appellent leurs droits, qu'ils prétendent enfreints par cet Arrêt.

Ces Députés ont diſtribué dans la Capitale une quantité innombrable de différens Mémoires qui ſe reſſemblent tous quant aux moyens & aux injures, qu'ils prodiguent avec aſſez d'indécence aux Propriétaires des terres dans les Colonies.

Dans le même tems que ces Négocians députaient à Paris les Orateurs de leurs Corporations, d'autres Émiſſaires volaient vers le Parlement & les États de leurs Provinces, pour les ſoulever & les engager dans leur querelle, & l'on a vu avec étonnement que des Magiſtrats qui, comme Propriétaires de terre dans l'intérieur du Royaume, auraient, ſans doute, auſſi beaucoup de plaintes à faire contre le Monopole des Négocians des Ports-de-Mer, entraînés par leurs clameurs, & d'autant plus aiſés à ſe tromper dans l'objet en queſtion, qu'il n'eſt pas du reſſort de ceux

ſoumis à leur expérience, s'étaient rendus les échos des plaintes de la cupidité & de l'ardent égoïſme de ces Négocians.

UNE des plus grandes queſtions d'État, une des plus importantes, peut-être, pour le bonheur de l'humanité, eſt celle qui ſe préſente. Il s'agit ici de Loix prohibitives contre leſquelles, les bons, les meilleurs Eſprits de la Nation ſe ſont élevés avec force depuis vingt ans, & qu'ils ont attaquées par des principes & des raiſons que leurs adverſaires ne détruiront jamais.

JE me garderai de prononcer ici d'une manière déterminée ſur les Loix prohibitives en général, mais ce que je ſais, c'eſt qu'elles ſont odieuſes par-tout, & produiſent de grands maux dans pluſieurs cas. Si, cependant, un État était apauvri par l'importation des Marchandiſes de luxe, ou dont il ſerait phyſiquement poſſible de ſe paſſer, les Loix prohibitives pourraient alors être utiles, encore ne ſerait-ce que dans le cas où les denrées du Pays ne ſuffiraient pas à l'échange de ces objets de luxe, & où l'on ſerait forcé de donner

un retour en numéraire pour le ſolder, ce qui ſouffrirait peut-être encore quelques diſtinctions.

Si les Loix prohibitives portaient, au contraire, ſur les premiers beſoins de la vie, ſur les alimens de première néceſſité, ſur des Bois pour la conſtruction des Maiſons, & des Édifices propres aux Manufactures, & à l'exploitation; ſi ces loix avaient depuis ſoixante ans donné la mort à plus de quinze cens mille créatures humaines; ſi la pratique de ces Loix avait démontré que leur obſervation ſtricte allait contre le but qu'on s'était propoſé en les faiſant; ſi elles avaient détruit la Culture & les Cultivateurs; ſi l'infraction ſecrète, mais conſtante, à ces Loix, les avait ſeule ſoutenus depuis leur établiſſement; ſi l'État qui en avait impoſé le joug à quelques-unes de ſes Provinces, ſe trouvait ſéparé par un trajet de Mer de quinze cens lieues de ces Provinces; ſi cet État était expoſé à des riſques, à des guerres preſque continuelles qui l'empêcheraient ſouvent de porter des ſecours à ces Provinces; ſi, même en tems de paix, les ſecours ne pourraient, dans le

cas d'une famine imprévue parvenir à ces Provinces que plus de ſix mois après leurs demandes ; ſi l'État ne produiſant ni riz, ni ſalaiſons, ni bois de charpente, était toujours forcé de les tirer de l'Étranger, même de ſes ennemis, à des prix exorbitans & avec des frais immenſes, ne ſera-t-on pas forcé de convenir que ces Loix ont été non-ſeulement inconſéquente, ridicules, mais encore inhumaines ? Ne ſera-t-on pas forcé de convenir auſſi que les provocateurs de ces Loix, leurs ſoutiens, leurs défenſeurs, ſeraient également inconſéquens, ridicules, inhumains ?

Le premier Code des loix prohibitives qui ait été fait en France, je ne dirai pas *pour* comme ces Meſſieurs des Ports-de-Mer, je dirai, & avec juſteſſe d'expreſſion, *contre* les Colonies, eſt de 1727. Avant cette époque les Anglais & les Hollandais qui avaient, comme ils ont toujours eu, plus d'intelligence en fait de Commerce, plus de richeſſes, plus d'économie, & plus de moyens que nos Marchands, y aportaient des Eſclaves, & tout ce qui était néceſſaire en tout genre. Il eſt prouvé que c'eſt avec ces premiers moyens

que la Culture des Colonies s'eſt établie. Ainſi les Négocians ne diſent point une vérité lorſqu'ils avancent dans tous leurs écrits que ce ſont eux ſeuls qui ont établi nos Colonies, & qui ont fait les avances des premiers moyens à leurs Cultivateurs. Leurs déclamations, à cet égard, comme à tous autres, les reproches qu'ils oſent faire aux Colonies pour leurs prétendus ſervices, tombent donc à faux, & portent ſur une pure invention de faits. Nous avons, de nos jours, dans la Colonie de Cayenne, qu'on a été forcé d'abandonner au Commerce étranger, & dans l'état languiſſant de celle de Sainte-Lucie, un exemple frapant combien ils ſont peu capables, non-ſeulement d'établir des Colonies, mais même d'entretenir celles qui ont des commencemens de culture & d'exiſtence.

On peut aſſurer ſans trop de témérité, qu'à cette époque de 1727, les lumières ſur l'Adminiſtration des Colonies étaient à peine à leur aurore, ou pour mieux dire, qu'elles furent dès-lors entourées d'un nuage épais que l'intérêt des particuliers avait formé, & qu'il eut ſoin d'entretenir. D'un autre côté l'utilité de

ces établiſſemens était miſe en problême par des gens qui ſe prétendaient éclairés. La Nation, en général, les regardait avec une indifférence qui eut malheureuſement la plus grande influence dans la rédaction des Loix prohibitives.

Dans la confuſion d'idées & de principes où l'on était alors, ſur ces matières, il parut donc plus expédient d'imiter fidélement ceux des Anglais que d'en créer d'analogues à notre poſition. Mais ce que l'on oublia de prendre de cette Nation, ce qui ne put pas même entrer dans les idées qu'on dut ſe former alors ſur les Colonies, ce fut *cette tendre ſollicitude pour les Colons*, qui, dès l'origine des établiſſemens Anglais d'Outre-Mer, n'a ceſſé d'être la baſe de leurs maximes de Gouvernement & de Politique.

Les Anglais, dans leurs idées de Commerce & de Navigation, avaient enviſagé le Colon comme le premier Agent, & la France dans les ſiennes n'enviſagea que le Commerçant. Auſſi ces Commerçans n'oublièrent rien de ce qui pouvait favoriſer leur condition,

& l'autorité des Loix Anglaiſes les ſervit merveilleuſement.

Nous avions alors le Canada & le Miſſiſſipi. Les Négocians firent enviſager au Miniſtère que ces deux Colonies pouvaient remplir vis-à-vis de nos Isles à ſucre le même office que la Nouvelle-Angleterre rempliſſait vis-à-vis des Isles à ſucre de la Métropole Brittannique. C'était par ces deux Colonies, ſelon eux, que les Antilles & Saint-Domingue devaient être fournies de riz, de ſalaiſons & de bois de toute eſpèce. C'était par le Canada & le Miſſiſſipi qu'elles devaient trouver le débouché de leurs ſirops & de leurs taffias. Tout fut promis au Miniſtère par les Négocians (car des Négocians promettent tout ce qu'on veut) & tout leur fut accordé. Il paraît même que l'éloignement des poſitions géographiques, les difficultés, les longueurs & les dangers de la Navigation du Fleuve Saint-Laurent, & de celui du Miſſiſſipi n'entrèrent pour rien dans les conſidérations qui dictèrent ces Loix prohibitives. On ne conſulta pas même la population & la culture du Canada & du Miſſiſſipi qui étaient naiſſantes;

on ne vit pas, ou plutôt on empêcha de voir que ces Colonies, qui ont été dans un état de guerre continuel, ſoit contre les Anglais, ſoit contre les naturels du Pays, pouvant à peine ſubſiſter de leurs propres récoltes, il leur était impoſſible d'être d'aucune utilité à nos poſſeſſions des Antilles. Et parce qu'elles tenaient au continent de la Nouvelle-Angleterre, qui était dès-lors à un point de culture & de population capable de fournir à dix Colonies, on crut bonnement que les Isles à ſucre Françaiſes en tireraient les mêmes avantages, c'eſt ainſi que pendant long-tems on a raiſonné en France en matières de Colonies & de Commerce.

Ce ſerait peut-être ici le lieu d'examiner ſi la Grande-Bretagne a tiré effectivement autant d'avantage de ſes Loix prohibitives qu'on le croit communément : nombre d'Obſervateurs éclairés ſont aujourd'hui perſuadés du contraire, & la perte de la Nouvelle-Angleterre pourrait donner la ſolution de ce problême, dont l'examen me mènerait trop loin de mon ſujet. Mais ce que l'on doit examiner ici, ce ſont les réſultats de ces Loix

prohibitives pour leurs Colonies à ſucre. Je paſſerai enſuite à quelques détails ſur celles que nous avons faites à l'imitation des Anglais, & ſur les événemens qui en ſont réſultés.

Pour parvenir à une connaiſſance exacte de ces matières, il convient de jeter d'abord les yeux ſur les Cartes, d'y examiner la poſition géographique de la Nouvelle-Angleterre, & celle des Antilles; il convient auſſi de s'inſtruire de la facilité & de la briéveté de la Navigation dans cette partie du globe, & l'on concevra d'un coup-d'œil tous les avantages que les Colonies à ſucre des Anglais ont tirés de la Nouvelle-Angleterre, non-ſeulement en tems de paix, mais même en tems de guerre; ſoit pour la nourriture de leurs Eſclaves, ſoit pour l'entretien & la conſtruction des bâtimens de leurs Manufactures, ſoit pour le débouché de leurs ſirops & de leurs taffias qu'ils appellent *Rum*.

Ces fortunées Isles Anglaiſes avaient par la Georgie & la Caroline le riz à 15 & 18 liv. le quintal, lorſque dans les Colonirs Françaiſes le peu qu'on pouvait y en acheter ſe

vendait 60 & 80 liv. même en tems de paix. Elles avaient, par toutes les Provinces qui bordent la Mer depuis Philadelphie juſqu'à Boſton, les plus belles farines à 30 liv. le baril, lorſqu'en tems de paix même le prix commun des nôtres était de 90 à 100 liv. elles avaient pour la nourriture de leurs Eſclaves, en tout tems, paix ou guerre, la plus belle morue, la plus fraîche & la plus ſaine à 15 & 20 liv. le quintal, lorſque les Isles Françaiſes la payaient au Commerce de France juſqu'à 90 & même 100 liv. Et que l'on faſſe attention que cette morue Françaiſe avait ſubi avant de leur parvenir plus de ſix mois de ſéjour dans des calles chaudes, où l'air eſt toujours mal-ſain & méphitique, & que conſéquemment elle était corrompue, & aportait aux Eſclaves des Colonies Françaiſes les germes de toutes les maladies & la deſtruction.

Les Isles Anglaiſes avaient par la Nouvelle-Angleterre les meilleurs bois pour leurs bâtimens à un prix ſi modéré qu'il était toujours au deſſous de celui que les mauvais bois du Nord de l'Europe, qui ſe corrompent au bout de quatre ou cinq ans dans nos

Colonies, coûtent dans les Ports du Nord où ils ſe vendent le moins cher : de manière que des établiſſemens qui coûtaient quatre à cinq cens mille livres à un Propriétaire de nos Colonies, ne revenaient qu'à cent mille livres au Propriétaire des Isles Anglaiſes.

C'ÉTAIT ſur-tout par la Nouvelle-Angleterre que les Habitans des Isles Anglaiſes obtenaient de leurs ſirops amers un débouché qui donnait à leurs Manufactures & à leurs Cultures des avantages, & des moyens d'augmentation qui paraîtraient incroyables à ceux qui ont vu pendant plus de quarante années les trois quarts des Habitans Français jeter les leurs dans les Savanues, & aimer mieux les perdre que d'en faire les charrois pour n'en obtenir aucun prix. C'était lorſque l'Habitant Français jetait les ſiens que l'Habitant Anglais les vendait juſqu'à quatre livres les deux veltes. Et ſi l'on conſidère que les réſultats en ſirop peuvent être eſtimés le ſixième des revenus d'une habitation en ſucre, que d'un autre côté, la concurrence du Commerce a toujours été telle dans les Colonies Anglaiſes que tous les uſtenciles aportés d'Europe

n'y ont jamais été vendus, même en tems de guerre au-delà de quinze ou vingt pour cent ; on concevra facilement qu'avec le produit de ſes ſeuls ſirops, que le Propriétaire Français était forcé de laiſſer perdre, (répétons-le) le Propriétaire Anglais faiſait tous ſes frais d'exploitation, ſubvenait à la nourriture de ſes Eſclaves, au remplacement de ſes Nègres & de ſes animaux, tandis que l'Habitant Français était obligé de vendre une grande partie de ſes ſucres pour payer ces objets.

Il eſt enfin une vérité conſtante & dont la preuve eſt facile à acquérir, c'eſt qu'entre une habitation Françaiſe & une Anglaiſe, faiſant chacune ſix cent milliers de ſucre brût, il y avoit une différence de plus de ſoixante mille livres par an, au détriment du Propriétaire Français. Il eſt encore une autre vérité c'eſt que dans tous les tems le Propriétaire Anglais a vendu ſes ſucres dix & quinze pour cent de plus que le Propriétaire Français, lorſque les ſucres de nos Colonies (& les Négocians en conviennent) ont une valeur intrinſéque, par leur beauté, ſupérieure à ceux

des

des Anglais. Obſervons cependant, & il eſt très-néceſſaire de le faire pour prendre une idée du caractère des diſcours de nos Marchands en toute occaſion, obſervons, dis-je, que nos Négocians ſe plaignent toujours du haut prix des ſucres dans les Colonies Françaiſes, & prétendent qu'ils perdent dans leurs retours, comment font donc les Négocians Anglais ?

Voilà ce quon a toujours diſſimulé au Gouvernement Français, & ce qu'on aurait dû lui montrer pour le mieux guider dans ſes Loix prohibitives : car avant d'imiter celles des Anglais, il ſemble qu'il eût été raiſonnable de comparer la faibleſſe de notre Marine Marchande avec la force de celle des Anglais ; le peu d'intelligence de nos Negocians, leur peu d'économie, l'exiguité de leurs moyens avec l'activité, la ſagacité, la ſageſſe & les fortunes énormes des Marchands Anglais ; les différences de l'intérêt de l'argent en France & en Angleterre ; celles du génie, des mœurs, des uſages, des préjugés des deux Nations, & des formes des deux Gouvernemens. Il ſemble qu'il eût fallu conſulter & la poſition

politique & la population de la Nouvelle-Angleterre, & les comparer avec la poſition conſtament critique & hoſtile du Canada & du Miſſiſſipi. Il ſemble qu'il eût été néceſſaire de meſurer, au moins de l'œil ſur des cartes, l'étendue de notre territoire dans les Antilles, & d'en comparer enſuite la population avec celle des Colonies Anglaiſes à ſucre. On ne ſe ſerait pas alors flaté du ridicule eſpoir que le Canada, où la Navigation du Fleuve Saint-Laurent n'eſt libre que quatre mois de l'année, & totalement interrompue les huit autres, que le Miſſiſſipi, dont les Peuples s'occupaient plus de chaſſe, de traite avec les ſauvages & de guerre, que de cultures, puſſent jamais alimenter nos Iſles à ſucre, & remplir vis-à-vis d'elles les mêmes fonctions que la Nouvelle-Angleterre rempliſſait avec ſurabondance vis-à-vis les Colonies Anglaiſes.

On eût peut-être fait des Loix prohibitives, mais on eût certainement pris des tempéramens qui, en rendant la Nouvelle-Angleterre ſans intérêt, & par conſéquent indifférente, dans les conquêtes de ce qu'elle appellait alors la Mère-Patrie, nous euſſent probablement

épargné les humiliations de la guerre de 1756. Eh ! qui peut encore ignorer que ce ſont les Anglo-Américains qui ont fourni les principales forces & de terre & de mer (*) aux Anglais, dans cette guerre déſaſtreuſe? Ne ſont-ce pas eux & leurs moyens qui nous ont fait perdre le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, la Grenade, &c. La Havane eût-elle jamais été priſe ſans leurs efforts? C'eſt ce qu'on n'avait pas prévu en 1727, & cependant ce qu'il eût fallu prévoir. Mais voici comme l'on raiſonna alors. *Les Anglais ont fait des Loix prohibitives pour leurs Colonies : ces Loix les ont fait proſpérer ; donc la France pour obtenir la même proſpérité n'a qu'à imiter celles de l'Angleterre.* Quelle logique ! Et cependant c'eſt ainſi que l'on a raiſonné en France dans tous les tems en matière de Colonie & de Commerce, parce que nos Marchands, que l'on a toujours trop écoutés, ont eu intérêt que l'on raiſonnât ainſi.

(*) Ils ne fournirent pas, il eſt vrai, les Vaiſſeaux de Ligne des Eſcadres Anglaiſes, mais ils fournirent une grande partie des Matelots, mais ils fournirent une partie des troupes de débarquement.

Quelque ſévérité que l'on eût miſe dans nos Loix prohibitives, malgré même la peine de Galères que ces Marchands avaient eu le crédit & la cruauté d'y faire inſérer, il y eut dans tous les tems une contrebande qui, bravant tous les dangers, aporta des Eſclaves dans les Colonies & toute eſpèce de proviſions. Les Gouverneurs-Généraux, les Intendans, les Juges des Colonies qui voyaient mieux & de plus près que le Cabinet de Verſailles, les maux qui réſultaient des prohibitions, fermaient ſouvent les yeux ſur cette contrebande. Delà ces accuſations, ces plaintes, ces calomnies ſi ſouvent récidivées de nos Négocians contre ces Adminiſtrateurs; mais obſervons-le, & il eſt eſſentiel de le faire, les réſultats de cette contrebande étaient l'accroiſſement de la Culture, & conſéquemment du Commerce & de la Navigation.

Tant que la paix durait les Colonies prenaient donc un accroiſſement de culture & de proſpérité, que les Commerçans préſentaient adroitement au Miniſtère comme l'effet de ſes prohibitions, lorſqu'au contraire cette augmentation de Culture, de Commerce & de

Navigation n'était que le réſultat des infractions continuellement faites aux Loix prohibitives. Mais dans les tems de guerre ce Commerce de contrebande venant à manquer, c'était alors que les Loix prohibitives exécutées dans toute leur ſévérité, faiſaient éprouver les plus grandes calamités dans les Colonies.

Dans les guerres de 1744 & de 1756, elles furent réduites à des extrémités & à des maux que l'on ne ſaurait peindre, le baril de farine qui ne contient que 170 livres peſant, fut vendu aux Iſles du Vent, & dans la partie de l'Oueſt & du Sud de Saint-Domingue, juſqu'à 600 livres : la barique de vin de Bordeaux dont le prix ordinaire était alors de 120 livres fut vendue 1200 livres : les ſucres tombèrent à trois livres le quintal, le café à deux ſols la livre, & encore n'en trouvait-on pas toujours le débouché, une paire de mauvais ſouliers de pacotille dont le prix d'Europe était de 40 à 50 ſols, s'eſt vendue 1500 livres peſant de ſucre brut : le prix de tous les uſtenciles de Manufacture, & de tous les inſtrumens aratoires était dans la même proportion. J'ai vu, j'ai lu chez

plusieurs Habitans ces effroyables comptes de ventes & d'achats ; malheur à celui qui ne frémit pas, comme moi, en les voyant tracés ici ! que dis-je ? frémir ! Ah ! bien loin d'éprouver cette impression douloureuse, tel Négociant en lisant ces détails ne sentira d'autre chagrin que celui de n'avoir pas été le Colporteur heureux qui fit alors un gain si considérable.

Les Habitans n'ayant rien à donner à leurs Esclaves pour leur nourriture, leur permettaient d'aller travailler par-tout où ils pouvaient obtenir leur subsistance, la plus grande partie de ces malheureux ne trouvant point à s'employer, périssaient de faim, invoquant en vain la charité des Colons, qui étaient eux-mêmes fort embarassés de pourvoir à leurs propres besoins. Les Établissemens tombaient en ruine ; les Bâtimens s'écroulaient faute de réparations, plus des deux tiers des Propriétaires, de ceux même qui avaient des habitations dont la valeur en tems de paix s'élèvait à des millions, étaient réduits aux seuls vivres du Pays, faute de pain, & à boire de l'eau n'ayant point les moyens d'acheter du vin.

Les Adminiſtrateurs des Colonies préſentèrent, ſans doute, aux différens Miniſtres le tableau de ces calamités. Mais les Négocians des Ports-de-Mer qui, par leurs Députés, obſédaient ſans ceſſe ces Miniſtres, avaient trop d'intérêt d'écarter de leurs cœurs tout ſentiment de pitié & de commiſération. Les Miniſtres ne connaiſſaient pas alors ces Négocians : confondant toujours dans leurs idées & le Commerce & le Commerçant, ils croyaient que ſi la bonne foi était l'âme du Commerce, elle devait guider auſſi celle des Commerçans, & ceux-ci niaient éfrontément tous ces malheurs qui menaient à grands pas les Colonies à leur perte. Ce fut alors qu'un de leurs Écrivains eut l'audace de conſigner dans un Mémoire au Miniſtre, que les Habitans des Colonies ſe plaignaient bien à tort que le Commerçant les laiſſait manquer des choſes les plus néceſſaires à la vie, qu'ils avaient tout dans la plus grande abondance; qu'au reſte leur Pays leur fourniſſait par profuſion des alimens excellens, la Caſſave, l'Igname, la Patate, &c. qu'ils avaient pour boiſſon *délicieuſe* leurs taffias. Que l'on juge d'après celle-ci, les aſſertions répandues dans

leurs écrits ; elles ont à-peu-près toutes le même caractère d'humanité & de véracité. Pour répondre implicitement à une de leurs plus coupables insinuations, (*) il eſt néceſſaire de remarquer ici la force & l'empire qu'ont dans les âmes des Cultivateurs Français de l'Amérique, les principes religieux d'amour de la Patrie & de dévouement, portés juſqu'à l'enthouſiaſme.

Ce fut dans cet état d'abandon de la France, ce fut dans ces affreuſes calamités, ordonnées par des Loix prohibitives qui n'enfantaient que des malheurs & des déſaſtres, que les Anglais vinrent ſe préſenter devant la Guadeloupe & offrir à des corps exténués par les beſoins les plus preſſans, tous les ſecours dont un ennemi puiſſant regorgeait dans ſes Isles. Nègres, vivres, vêtemens, débouché pour leurs ſirops, abondance, richeſſes, douceur de Gouvernement, proſpé-

(*) Celle qui tend à faire ſuſpecter l'attachement des Colonies Françaiſes pour leur Métropole, qu'ils ont répétée par-tout & notamment dans le dernier Mémoire des Directeurs du Commerce de la Province de Guyenne.

rité, bonheur, tout fut offert & refuſé. On vit des Cultivateurs, des pères de famille abandonner leurs poſſeſſions, les expoſer aux ravages & à l'incendie dans leur abſence, quitter leurs femmes, leurs enfans, & les expoſer aux inſultes & aux cruautés d'une ſoldateſque effrénée, pour ſe ranger ſous le drapeau Français : on les vit ſans ſouliers, ſans habits, ſans munitions de guerre, preſque ſans armes, & ſans pain, aimer mieux mourir Français que d'abandonner leur Général ; on les vit tenir devant l'ennemi, trois mois entiers, dans une ſituation que l'on ne ſaurait dépeindre, & ne *permettre* que l'on capitulât que lorſque toute eſpérance de ſecours fut perdue.

La Martinique qui éprouvait les mêmes privations, les mêmes calamités, les mêmes miſères depuis ſix ans, fit voir les mêmes généreux efforts, le même dévouement, la même énergie. On y vit trois cens pères de famille réunis à quelques Compagnies qui formaient toutes les forces de l'Iſle, ſe faire mettre en pièces à l'attaque du Camp Anglais défendu par huit ou neuf mille hommes, &

ne ſe retirer qu'à la dernière extrémité. Ce n'eſt ſans doute que dans une claſſe pure, ne calculant point ſes intérêts à la journée, connaiſſant, aimant une Patrie, un Roi, telle qu'eſt celle des Cultivateurs, qu'on peut eſpérer de trouver des hommes de cette fidélité, & de ce courage. Revenons à l'expoſé de la marche & des effets des Loix prohibitives.

Les déſaſtres de la guerre de 1756 (*), pré-

(*) Il ſe paſſa des choſes bien incroyables dans cette guerre de 1756. Le Roi envoya dès 1755 trois Bataillons au Canada : en 1756 il en envoya quatre autres. On prit en même tems des meſures pour faire partir avec eux les vivres qui leur étaient néceſſaires pour faire campagne, & ces vivres arrivèrent ſans être interceptés. Le Miniſtère ſavait donc que le Canada ne pouvait pas ſuffire à la ſubſiſtance de ſept Bataillons. Malgré cet aproviſionement, dès la fin de la première Campagne, dès le mois de Novembre 1756, les Soldats, les Officiers, le Général même furent réduits dans le quartier d'hiver, à quatre onces de pain, & à une livre, non pas de bœuf, mais de cheval.

Mr. De Vaudreuil qui commandait alors cette Colonie, ne prit certainement pas ce parti ſans en prévenir le Miniſtère : celui-ci n'ignorait donc point dès 1756, que le Canada, loin d'être utile aux Isles à

parés en partie par les conſeils funeſtes de nos Négocians, nous ayant amenés à céder le Miſſiſſipi & le Canada par le traité de paix de 1762, il fallut alors pourvoir aux beſoins des Isles à ſucre que, contre toute vérité, l'on avait toujours cru, en France, aproviſionnées par ces deux Colonies.

La Guadeloupe ſe répara promptement de ſes pertes, pendant qu'elle fut ſous le régime Anglais, & plus de dix-huit mille Nègres qu'ils y portèrent dans ce court eſpace, devinrent le fondement de la ſplendeur où elle monta rapidement après la paix. La Martinique qui reſta auſſi ſous ce régime pendant dix-ſept mois, revit encore quelques beaux jours, mais qui furent de peu de durée. Quant à Saint-Domingue, plus de la moitié des Eſclaves y avait péri pendant cette guerre mal-

---

ſucre, ne pouvait pas même nourrir quatre mille hommes de plus que ſa population ordinaire : Quelles réflexions cela ne donne-t-il pas lieu de faire ſur le danger du crédit dont jouiſſaient alors des Négocians? On voyait qu'ils en impoſaient à la Nation, le Miniſtère en était convaincu, & n'oſait pas s'écarter de leurs ſyſtêmes!

heureuſe. Les parties du Port-au-Prince, & celles des Cayes étaient, pour ainſi dire, ſans culture; les Propriétaires étaient écra és par les dettes immenſes qu'ils avaient néceſſairement contractées, puiſque leurs revenus n'avaient pas ſuffi même pour payer le tiers de leurs frais d'exploitations. Les bâtimens étaient tous à refaire, n'ayant point été réparés à tems, faute des bois néceſſaires; une grande partie des Negres avaient ſuccombé à la miſè e & à la faim, & pour comble de malheur les Négocians ne ceſſaient de preſſer la rentrée de leurs créances, & d'accabler de frais de juſtice ces trop infortunés Propriétaires.

Des cris s'élevèrent de tous côtés. Le déſeſpoir était extrême. Les Adminiſtrateurs des Colonies inſtruiſirent le Miniſtère de leur ſituation, ils fermèrent les yeux ſur la contrebande, & les Isles Anglaiſes fournirent une quantité de Nègres très-conſidérable.

Le Canada & le Miſſiſſipi qui avaient ſervi de prétexte à la dureté des Loix prohibitives, n'exiſtant plus pour la France, on ſe décida enfin à examiner, pour la première

fois, avec quelque attention, ce que ces Loix pouvaient avoir de vicieux, & l'on commença à ſoupçonner qu'elles tendaient à détruire, ou du moins retarder, la culture des Isles à ſucre.

Les différens Adminiſtrateurs des Colonies furent conſultés, leurs anciens Mémoires, leurs anciennes correſpondances furent miſes ſur le Bureau. Les Députés des différens Ports-de-Mer furent entendus, leurs Mémoires, & leurs Principes furent diſcutés : des eſprits ardens, & dont les ſyſtêmes avaient été copiés ſur ceux des Anglais, s'exercèrent, & attaquèrent non-ſeulement les choſes, mais mêmes les perſonnes. Ils ſe permirent d'injurier par d'indignes libelles un homme courageux, un Citoyen des Colonies, qui le premier avait oſé attaquer les Loix prohibitives par des raiſons & des principes qui, cependant, devinrent plus lumineux à meſure qu'ils furent plus contrariés.

Après deux années de diſcuſſions le Conſeil d'État du Roi, par un Arrêt du 29 Juillet 1767, autoriſa deux Entrepôts dans nos

Colonies, & rendit neutres le Port du Carénage à Sainte-Lucie, pour les Isles du Vent, & celui du Môle Saint-Nicolas pour Saint-Domingue. Il fut permis à l'Étranger d'y aporter ſeulement du riz, des bois, des légumes, & des animaux vivans. L'eſprit des Négocians des Ports-de-Mer dominant encore, on défendit à l'Étranger l'introduction de toutes ſalaiſons.

Qu'on ſe rappelle quelles furent les clameurs des Commerçans à la lecture de cet Arrêt. Tout était perdu ſelon eux, leurs écrits anoncèrent à la France les plus grands malheurs. *Les champs devaient être frapés de ſtérilité, les Manufactures étaient perdues, les cultures anéanties, le Commerce ruiné, la Navigation détruite.* &c. leurs ſublimes Orateurs ſe répandaient dans tous les cercles, dans toutes les ſociétés. En un mot, ce fut alors comme à préſent, ils n'ont pas changé de méthode, le Commerce eſt routinier. Leurs efforts, leurs cris furent vains : on leur conſeilla Miniſtériellement de s'en aller dans leurs Ports, & l'on donna des ordres pour l'établiſſement des Entrepôts du Môle Saint-Nicolas & de Sainte-Lucie.

Cependant l'expérience prouva que l'on s'était trompé sur les avantages que les Colonies semblaient devoir en retirer. Ils devinrent presque nuls, parce que les opérations étaient lentes, attendu la difficulté du Cabotage entre toutes les parties des nos Isles & les deux seuls Ports où les Entrepôts fussent permis. Les avaries fréquens, les frais d'un double transport, ceux de l'Entrepôt même renchérissaient considérablement les objets de peu de valeur intrinsèque qu'on en pouvait tirer. *Qu'en résulta-t-il ? ce qui résulte toujours du besoin éminent lorsqu'il est en contradiction avec la Loi. La contrebande continua, & les Chefs des Colonies furent encore contraints de se dissimuler des versemens que la lettre de la Loi déclarait frauduleux, mais que l'esprit de cette même Loi rendait légitimes, puisqu'ils étaient étroitement nécessaires à la conservation d'une si riche portion des Etats de Sa Majesté.*

Les plus grands inconvéniens se firent surtout dans le choix du Môle Saint-Nicolas. Le premier de tous fut une contrebande des denrées les plus précieuses de la Colonie, que, vu la position de ce Port, qui est à

ſoixante lieues du Cap, & la difficulté des ſtations pour les pataches du Domaine, ſurtout dans les tems orageux des Équinoxes, il était phyſiquement impoſſible d'empêcher. Enſorte que l'on peut affirmer qu'il n'y avait pas un ſeul individu de ce nouvel établiſſement qui ne tendît à s'enrichir par la contrebande, & qui n'y trouvât les plus grandes facilités, parce que n'étant ſurveillés ni par les Capitaines des Bâtimens Français, ni par les Commerçans qui font directement leurs affaires avec la Métropole, ni par les grandes Cours de Juſtice, rien n'était capable de leur en impoſer. Les Caboteurs qui y portaient les ſirops & les taffias des Habitans, y portaient auſſi ſous ce prétexte des ſucres, du café, de l'indigo. Ces Caboteurs, qui étaient des gens de toutes Nations & de toutes les couleurs, faiſaient un tort conſidérable aux Habitans des bords de la Mer. Ils ſe répandaient par toute la Côte, & achetaient pendant la nuit des denrées qui étaient volées aux Propriétaires par leurs Eſclaves; il y en eut nombre qui enlevèrent des Nègres dans leurs bateaux, & dont l'on n'entendit plus parler.

Dans le plan qui avait décidé l'établiſſement du Môle Saint-Nicolas, on s'était flaté que le cabotage qui en réſulterait fournirait un jour, à la première guerre, une quantité de bons matelots. Dès le moment que les hoſtilités commencèrent entre la France & l'Angleterre, ces Caboteurs diſparurent tout-à-coup; ils s'enrôlèrent en partie ſur les Corſaires de nos ennemis, & firent beaucoup de mal ſur les Côtes des Isles, qu'ils connaiſſaient parfaitement.

D'un autre côté le Miniſtère fut même trompé dans ſon intention de procurer par cette voie à un prix modéré les objets qu'il permettait, & de faire trouver au Colon la défaite de ſes ſirops & taffias, dont il avait ſenti qu'il était juſte de procurer un débouché aux Propriétaires des Isles à ſucre, ceux-ci en tirèrent peu d'avantages.

Il s'établit au Môle Saint-Nicolas une quantité de petits Marchands qui, pouvant ſe confédérer entre-eux, forçaient le Nouvel-Angleterrien, de leur donner ſon riz, ſon bois, &c. au prix qu'ils jugeaient à propos

d'y mettre. Ils le forçaient en même tems d'accepter ſon échange en ſirops & taffias auxquels ils étaient pareillement les maîtres de donner la valeur qu'il leur plaiſait. Ces riz, ces bois étaient enſuite vendus aux Caboteurs dont on vient de parler. Ces Caboteurs les portaient au Cap, où de nouveaux Accapareurs leur achetaient leurs cargaiſons, & les revendaient de la troiſième main au Propriétaire. Les ſirops éprouvaient les mêmes changemens de main. Il réſultait donc de tous ces tripotages mercantiles que le riz dont l'Accapareur du Môle avait originairement donné quinze ou dix-huit livres au Marchand de la Nouvelle-Angleterre, ne parvenait cependant au Propriétaire que ſur le pied de 60 à 70 livres, & que le ſirop que l'Habitant avait été forcé de donner à vingt-cinq ou trente ſols à l'Accapareur du Cap, acquèrait une valeur de quarante livres au Môle Saint-Nicolas. Auſſi s'éleva-t-il des fortunes très-rapides en peu de tems ſur ce rocher inculte ; mais aux dépens de qui ces fortunes furent-elles faites, ſi ce n'était aux dépens du Cultivateur & de ſes Eſclaves ?

On peut donc dire avec vérité que le Môle Saint-Nicolas a fort peu enrichi les Propriétaires, & qu'entretenant une espece d'hommes, qui, pendant la paix, recélaient le vol des Nègres, & une espèce de Matelots qui, pendant la guerre, ont servi nos ennemis, il a fait beaucoup de mal à l'État. C'est ainsi que les demi-partis, & les demi-bienfaisances peuvent quelquefois produire des effets bien opofés à l'esprit & à l'intention qui les a dictés.

Il ſerait difficile d'aprécier au juſte à quoi pouvait ſe monter la contrebande qui ſe faiſait à cet Entrepôt non-ſurveillé, & dans l'impoſſibilité, par ſon local, de l'être exactement dans tous les tems. Mais ce n'eſt peut-être pas exagérer que de la porter à quinze ou vingt millions. Cependant, (& j'en appelle à la foi des Régiſtres) jamais il n'y eut plus de denrées exportées de Saint-Domingue par les Navires Français, & jamais les fortunes des Négocians des Ports-de-Mer n'ont été plus conſidérables & plus rapides. Et pourquoi cette augmentation de culture dans la Colonie & de profits pour les Négocians? C'eſt que, malgré les Loix prohibitives, les parties

de l'Oueſt & du Sud recevaient continuellement des Nègres par la Jamaïque, & que la culture prenait, en conſéquence, un accroiſſement conſidérable ; c'eſt que, malgré la défenſe d'introduire des ſalaiſons, la Colonie recevait de la Nouvelle-Angleterre de la morue pour les Eſclaves ; c'eſt qu'elle trouvait des bois pour ſes Manufactures. Ces vivres, ces bois coûtaient, à la vérité, deux cens pour cent aux Propriétaires & aux Nègres, de plus qu'ils n'auraient naturellement dû leur coûter : mais enfin, quel qu'en fut le prix, toujours avait-on des bois, du riz & de la morue.

Cependant cet état des choſes étant forcé, inſuffiſant, & vicieux, donna lieu à des plaintes réciproques qui ſe renouvellèrent en 1775. Les Commerçans qui avaient tellement abandonné les Iſles du Vent, quant à la fourniture des Nègres & des vivres pour les Nègres, que ſans l'interlope actif de ces deux objets, la culture des Colonies eût abſolument ceſſé faute de remplacemens de Nègres, & ce qui reſtait de Nègres ſur les habitations eût péri faute de vivres ; les Commerçans,

dis-je, cherchèrent à se disculper, en allégant qu'ils n'abandonnaient les Colonies que parce qu'elles recevaient les Étrangers clandestinement. Les Colons excusaient leurs relations avec l'Étranger, par la raison que les Négocians de France les avaient abandonnés, & la Martinique rappellait la conduite barbare de ces Négocians après les désastres affreux de l'ouragan de 1766, qui désertèrent ses rivages, n'ayant plus de récoltes à en exporter, & l'eussent laissée dans l'impuissance totale de se réparer de ses pertes, si le Commerce étranger n'eût donné du pain (*) à une population de cent mille ames.

Les Négocians ne cessaient de solliciter la supression des deux Entrepôts; les Colonies

(*) Du pain, c'est le mot : les ouragans détruisent en une heure de tems tous les vivres ordinaires des Nègres, tel que le manioc, les bananes : Et si M. d'Ennery n'eût pas permis l'entrée des farines de la Nouvelle-Angleterre, qui mirent les Habitans en état de sustenter leurs Nègres pendant la disette affreuse qui dura dix-huit mois après l'ouragan, la Martinique, je l'affirme avec vérité, la Martinique ne serait plus qu'un désert.

au contraire demandaient qu'on leur en accordât un plus grand nombre, & dans des poſitions plus favorables.

On crut donc devoir s'occuper de nouveau de cette importante affaire.

Au mois de Novembre 1775, M de Sartines manda de chaque Port, des Négocians choiſis par leurs confrères. Le but de ce Miniſtre était de diſcuter avec eux, & avec les Députés des Colonies, les queſtions qui les ſéparaient, & ſur leſquelles il était ſi intéreſſant pour le bien de l'État de ſe concilier.

Les Députés des Ports avouèrent que le Commerce de France avait preſqu'entiérement abandonné la Martinique, la Guadeloupe, & la partie du Sud de Saint-Domingue. Ils avouèrent de plus que ſi les efforts qu'ils feraient dans le cours de dix-huit mois n'étaient pas ſuivis d'un plus grand ſuccès que par le paſſé, il ſerait juſte de diſtraire de la Loi prohibitive les Articles qu'ils ſe ſeraient trouvés hors d'état de livrer. Mais ils promirent, comme l'avaient fait les Députés leurs pré-

déceſſeurs en 1765, & comme les Négocians le promettront toujours, que le Commerce national mettrait facilement les Colonies en état de ſe paſſer de tout ſecours étranger.

Pour ſe mettre en état, dirent-ils, de réaliſer leurs promeſſes, ils commencèrent par demander,

1°. Des facilités pour le tranſport & l'entrepôt des Marchandiſes propres au Commerce de Guinée, parmi leſquelles ils nommèrent le tabac du Bréſil, & demandèrent hardiment quatre-vingt livres de gratification par tête de Noirs qui ſeraient introduits aux Isles du Vent.

2°. Une prime de cent ſols par quintal de morue étrangère qu'ils introduiraient eux-mêmes, laquelle ſerait payée par les Colonies. Vingt-cinq ſols, auſſi, par quintal, des morues qui ſeraient aportées directement du lieu de la pêche, & vingt-cinq ſols de plus pour celles qui le ſeraient des Ports de France.

3°. La liberté d'importer les ſirops & taf-

fias dans les Ports du Royaume, & de les y mettre en entrepôt, pour être enſuite portés à l'Étranger.

Les facilités, les primes, les gratifications que demandaient ces modeſtes Députés des Ports-de-Mer, & particuliérement l'extenſion de l'Entrepôt en France au tabac de Breſil, regardant en grande partie le Miniſtre des Finances, M. de Sartines écrivit en 1776 à M. Turgot, & enſuite à M. de Clugny pour l'arrangement de ces objets. M. de Clugny trouva de très-grandes difficultés à concilier les demandes des Commerçans avec la Ferme-Générale.

Tandis que ces demandes rencontraient des obſtacles, les choſes étaient reſtées, quant aux Colonies, dans l'état dont elles ſe plaignaient, & les deux Entrepôts exiſtaient ſeuls. J'ignore ſi le Miniſtre fut réellement alors bien convaincu de la néceſſité des Loix prohibitives ; mais ce que je ſais c'eſt qu'elles firent perdre à la ſeule Colonie de Saint-Domingue plus de trente mille Nègres, préciſément en 1775 & 1776, pendant ces fameuſes conférences que le Commerce a derniérement

citées avec tant de confiance. Expliquons ici avec quelque détail les causes de cette effrayante mortalité qu'essuya la dépendance du Cap dans ses ateliers de Nègres.

Depuis le mois de Septembre 1775 jusqu'au mois d'Août 1776, il ne tomba point de pluie dans cette dépendance. Le peu de vivres qu'elle produit périt presqu'en totalité. La guerre entre l'Angleterre & ses Colonies était alors très-allumée, les Anglais avaient couvert les Côtes de l'Amérique de Frégates qui prirent presque tous les Bâtimens des Anglais-Américains. Ces Peuples occupés à leur guerre de terre & de mer, & forcés d'abandonner leur Pêche & leur Navigation Marchande, ne purent plus aporter dans les Isles Françaises ni riz, ni morue.

C'était bien là le moment que les Négocians des Ports-de-Mer devaient saisir pour tripler leurs armemens pour la Pêche: c'était le moment pour eux d'épuiser le Levant, l'Italie, la Barbarie de leurs riz pour les aporter à Saint-Domingue : c'était le moment d'armer pour le Nord de l'Europe, &

d'en raporter aux Colonies ces bois que, contre toute vérité, ils ſupoſent propres à être employés dans des climats brûlans & humides. Nous étions alors en pleine paix, point de concurrence à ſoutenir : ces Marchands oſeront-ils dire qu'ils ſont venus au ſecours de la Colonie ? Ils avaient bien promis, & ils promettront encore de le faire à l'avenir. Mais l'ont-ils fait ? J'oſe le leur demander au nom du Gouvernement, de la Nation même, l'ont-ils fait ? Qu'ils répondent. Ont-ils ſecouru Saint-Domingue ?

Ce fut au contraire l'année où leurs armemens parurent le moins animés, parce qu'ayant préſumé que la ſéchereſſe avait infiniment diminué les revenus, ils craignirent de voir revenir les Vaiſſeaux ſans fret.

Les malheureux Eſclaves du Nord de Saint-Domingue éprouvèrent donc la famine la plus affreuſe. Les Dépendances du Fort-Dauphin, celle du Gros-Morne, de Jean-Rabel en furent dévaſtées : la morue manquant entiérement, les Eſpagnols chez leſquels règnait alors une épizootie dont il eſt

impoſſible que leurs hattes ſe réparent jamais, ſe mirent à ſaller & à fumer animaux morts & vivans, dont ils ſe promirent de grands profits en les aportant chez les Français. Ces viandes connues ſous le nom de *Taſſau* dans les Colonies, & dont les Nègres ſe gardent bien de manger lorſqu'ils peuvent ſe procurer des ſalaiſons de bœuf & de morue, communiquèrent aux Eſclaves le germe de la maladie dont étaient morts les beſtiaux de la partie Eſpagnole de Saint-Domingue.

Une eſpèce de peſte, nommée charbon, ſe répandit dans toutes les habitations voiſines des Eſpagnols, ou des chemins qu'ils fréquentaient, & dans celles où les Nègres avaient acheté de ce *Taſſau*. En moins de ſix ſemaines plus de quinze mille créatures humaines périrent de cette terrible maladie, qui ne s'arrêta que lorſque le Gouvernement & les Magiſtrats, ſecondés de la vigilance exacte des Habitans, unirent tous leurs efforts pour empêcher l'introduction de ce morbifère aliment.

Indépendament des pertes nombreuſes &

rapides cauſées par la maladie, je puis aſſurer que quinze mille Nègres, au moins, périrent de faim. J'obſerverai même que c'eſt à dater de cette funeſte époque que le Maronage des Nègres s'eſt augmenté dans la dépendance du Nord à un point qui, ſi l'on négligeait cet objet, ferait craindre pour la ſûreté de la Colonie. Tout Nègre qui n'a point à manger fuit néceſſairement l'habitation de ſon Maître pour aller voler dans les montagnes, & c'eſt delà que, réunis en troupe, ces malheureux qui y ont été pouſſés par la faim & le déſeſpoir, eſſayent par des incurſions, faites même en plein jour, dans les habitations de la plaine, ce qu'ils pourront ſe promettre par la ſuite. Je le dis, je le conſigne ici dans l'amertume de mon âme, les Loix prohibitives, leurs Promoteurs, leurs Panégyriſtes feront un jour égorger tous les Maîtres par leurs Eſclaves, après avoir fait périr la moitié de ceux-ci par la famine. Prédiction terrible, mais hélas! trop vraiſemblable! mon cœur ſaigne en la faiſant, ma main tremble en la traçant : que j'en veux à ceux qui, pour les convaincre de tout le danger de leurs ſyſtêmes, l'arrachent ici à ma douleur!

LETTRE V.

MONSIEUR,

JE ne pus continuer hier le ſujet que je traitais; une cruelle réflexion s'était préſentée, elle abſorba toutes mes idées, je quittai la plume de peur d'en trop dire, parce que j'en ſentais trop; puiſſent les Négocians des Ports me ſavoir quelque gré de mon ſilence! Plus tranquille aujourd'hui, je reviens terminer l'analyſe de leur conduite juſqu'au moment actuel.

En 1778 la guerre éclata entre la France & l'Angleterre. Le ſens, la droite raiſon, un reſſouvenir ſalutaire des cauſes principales des déſaſtres des guerres de 1744, & de 1756, tout enfin fit penſer au Miniſtère que l'admiſſion des Neutres dans les Colonies devenait indiſpenſable pour fournir à leur ſubſiſtance, & pour les mettre en état, par un prix paſſable de leurs denrées, de réſiſter à la foule de malheurs qui devaient néceſſairement les environner, pendant le cours d'une

guerre dont les coups les plus importans ſeraient frapés dans leurs parages. L'admiſſion des Neutres fut donc réſolue ; mais au bout de quinze jours les Négocians s'ameutèrent, jetèrent les haut cris, promirent tout, promirent, promirent encore! & les Ports des Colonies furent ſoudain refermés aux Neutres. Qu'en arriva-t-il cette fois ? Mêmes erreurs anciennes, mêmes conſéquences. Toutes nos flottes Marchandes tomberent au pouvoir des ennemis : douze mille Matelots ou périrent dans les priſons d'Angleterre, ou ſervirent ſur les Vaiſſeaux.

Une valeur de plus de cent cinquante millions de denrées des Colonies fut enlevée par les Anglais ; toutes les dépenſes de la guerre furent immenſes dans les Colonies : tout y manqua & pour les flottes & pour les armées. Le Roi y a payé les effets que nos Marchands lui ont vendus juſqu'à quatre & cinq cents pour cent ; & l'on peut préſumer que la Nation eût été flagellée & humiliée, comme dans la guerre de 1756, ſi les ſyſtêmes des Négocians euſſent été conſtament ſuivis pendant le cours de cette dernière. Ce fut

trop, beaucoup trop, des deux années qu'ils prévalurent, on vit pendant ce tems se renouveller dans les Colonies toutes les infortunes des guerres précédentes. Dans quelques endroits le baril de farine fut encore vendu 500 livres : la barique de vin 800 livres : une houe, dont le prix de France était de vingt à vingt-deux sols se vendit jusqu'à seize livres, dix sols : tous les autres ustenciles de Manufacture étaient dans la même proportion. Le prix des chaudières de fer nantais, qui cassent souvent au premier feu, était en raison de 2 à 300 livres, le quintal : & le prix originaire de cette mauvaise fonte est de douze à quinze livres : le fret dont le prix commun était de douze deniers, fut porté jusqu'à 84. On vit des Propriétaires qui pour payer ce fret en France, proposèrent d'abandonner leurs denrées après qu'elles avaient couru les risques de la mer & de l'ennemi, & qui furent obligés de payer des sommes considérables pour solder ce fret excessif au prix duquel n'avait pu suffire celui même de la denrée.

Le Ministère changea, les plans des cam-

pagnes furent changés. Les syſtêmes pour l'aproviſionement des Colonies le furent auſſi : on ſentit que les Négocians des Ports-de-Mer s'étaient engagés témérairement, & qu'ils avaient compromis l'exiſtence des Colonies, celle des troupes du Roi, & des Flottes qui étaient dans leurs rades. On vit enfin qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre que de ſe ſervir des vaiſſeaux neutres. De ce moment les biens de la paix ſe firent ſentir au milieu de la guerre dans les Colonies : les Adminiſtrateurs eurent la faculté de pourvoir aux aproviſionemens des flottes & des armées Françaiſes & Eſpagnoles. Les prix de tous les objets de conſommation, de toutes les fournitures, tombèrent de deux cents pour cent, les tréſorts de l'État en furent ſoulagés ; nos Généraux purent agir offenſivement contre les Anglais.

La paix ſe fit en 1783 ; de ce moment partirent du Miniſtère les ordres les plus rigoureux de ne plus recevoir d'Étrangers dans les Colonies, & d'exercer à l'avenir toute la ſévérité des Loix prohibitives. Les ſeuls Anglo-Américains conſervèrent le droit d'entrer,

d'entrer, non dans tous les Ports de Saint-Domingue, mais au seul Port du Môle Saint-Nicolas, sous les anciennes restrictions.

Les Administrateurs de cette Colonie exécutèrent ces ordres avec une ponctualité, une rigueur même qui leur valut beaucoup d'éloges de la part de nos Négocians : mais que résulta-t-il encore de cette restriction des Anglo-Américains au seul Port du Môle ? Leurs Capitaines, qui se rappellaient le Monopole de ces Accapareurs qui les avaient si maltraités avant la guerre, refusèrent d'y aller, & furent se présenter dans les Ports de la Jamaïque, où, malgré toutes les Loix prohibitives de la Grande-Bretagne, le Gouverneur Anglais eut le sens de les recevoir, *en vertu de commissions qu'on leur envoyait à l'entrée du Port de Kingstown.*

Vous voyez, Négocians des Ports-de-Mer, que ces Loix dont vous avez toujours tiré vos plus forts argumens, ont été enfreintes publiquement, & plus d'une fois ; & vous avez avancé le contraire, quoique vous ayez pu lire, quoique vous ayez certainement lu der-

nièrement dans les papiers publics (mais votre intérêt vous l'a fait oublier promptement) la lettre que le Gouverneur d'une Isle Anglaise écrit à sa Métropole. Il lui annonce publiquement, „ qu'il ne se connaissait pas en po-„ litique, qu'il ne se croyait pas en état de „ discuter une grande question, mais que „ comme homme doué d'un sentiment d'hu-„ manité, & connaissant la manière de voir „ de son Maître, il ne pouvait pas laisser „ une Colonie entière mourir de faim, lors-„ qu'il était en son pouvoir de lui procurer „ des vivres."

C'est un homme de mer qui écrit ceci! C'est un Anglais nourri, élevé dans les principes des Loix prohibitives, de ces Loix que vous citez sans cesse, & desquelles vous tirez des inductions si subtiles. Répétons-le, cet homme est un homme de Mer! Mais cet homme de Mer se trouve de la sensibilité, se trouve une âme dès qu'il s'agit de la subsistance des hommes; toute considération politique tombe devant ce grand intérêt; il ne voit plus ni la conservation de sa place, ni le blâme de sa Nation, ni la disgrace de son

Roi qu'il peut encourir. Les Loix de sa Nation qui doivent faire périr des hommes en continuant à les exécuter, le révoltent & l'indignent; il foule aussi-tôt aux pieds ces Loix homicides; il donne une grande leçon d'humanité à sa Patrie, & il offre sa tête s'il faut punir son infraction aux Loix meurtrières de son Pays. Ah! qu'elle soit plutôt récompensée, que dis-je? qu'elle le soit! Elle le fut sans doute, & le sera à jamais par les biens sans nombre qui en sont résultés pour la Colonie confiée à ses soins, par la pensée si satisfaisante pour lui d'avoir sauvé des hommes!

L'exécution précise de la prohibition produisit des effets bien différens à Saint-Domingue. Dès ce moment le prix de la morue qui était au Cap à 24 ou 30 liv. le quintal, monta jusqu'à 132 liv. Le riz & les bois, furent également portés à des prix excessifs: & ce qui surprendra, sans doute, mais ce qui est cependant un résultat nécessaire, la contrebande se fit encore; comme il n'y avait point de proportion, par le rehaussement du prix de tous les objets, entre les risques de la confiscation, & les bénéfices de la contre-

bande, elle ſe fit, non pas au Cap, parce qu'elle y était impoſſible, mais dans tous les petits Ports de la Côte, depuis le Port Margot juſqu'au Môle Saint-Nicolas, malgré la vigilance & l'activité de l'Officier qui commandait la Marine. C'eſt une choſe inévitable dans tous les Pays, les contrebandiers pullulent de tous côtés, là où les bénéfices ſont grands pour eux : la ſévérité ne les détruit pas. Mais calculez le régime de votre Adminiſtration de façon qu'il y ait peu d'intérêt à faire la contrebande, & perſonne ne daignera l'entreprendre. Le Miniſtère Anglais vient enfin de reconnaître cette vérité. Il n'a pu prétendre à la faire ceſſer ſur les Côtes d'Angleterre, pour le thé, qu'en diminuant conſidérablement les droits établis précédemment ſur cette denrée. C'eſt un aveu d'impuiſſance que tous les Gouvernemens devraient déſormais méditer avant de faire des Loix prohibitives, avant de ſe flater de leur entière exécution.

Telles ſont les circonſtances dans leſquelles a paru l'Arrêt du 30 Août 1784. Quel homme de bonne-foi ne ſentira pas qu'il était

& juſte, & néceſſaire ? Il fallait pourvoir à la ſubſiſtance & à la conſervation des Eſclaves, & il était tems, la famine s'était déja fait ſentir, au milieu des premiers beaux jours de la paix. Quelques articles de cet Arrêt ont ſemblé ſe reſſentir encore de l'eſprit des anciennes Loix prohibitives, puiſqu'il ne permet point l'introduction de la farine, ni celle des Eſclaves ; mais on doit préſumer que le Conſeil du Roi a cru devoir s'arrêter dans ſa juſtice, & s'impoſer à lui-même la loi d'avoir encore égard, juſqu'à un certain point, aux préjugés des Commerçans, à des opinions mauvaiſes en elles-mêmes, mais qu'il faut détruire peu-à-peu, parce qu'il eſt des poſitions où des réglemens bons & juſtes ſeraient prématurés, & que le tems n'eſt pas encore venu de les établir.

Ainsi, ſans me permettre d'analyſer cet Arrêt, je rendrai donc ſeulement homage aux intentions pleines de bienfaiſance & d'humanité qu'on y découvre. Il laiſſe, ſans doute, beaucoup de choſes à déſirer pour le plus grand bien des Colonies & de la Métropole ; mais il me ſuffit de reconnaître l'eſprit de

balance & d'équité qui en a dicté les principaux articles, pour m'impoſer un ſilence reſpectueux.

Les Négocians des Ports-de-Mer ont jugé à propos de ſe conduire différemment, ils l'ont attaqué, pour ainſi-dire, à force ouverte. A la première nouvelle qu'ils en ont reçue, ils ont dit : „ quoi ! l'on a changé les Entrepôts „ des Colonies ſans notre aveu ! il ne faut „ pas que le Miniſtère, il ne faut pas que le „ Roi & ſon Conſeil s'accoutument à ces „ émancipations ſi nouvelles pour nous. Depuis un ſiècle nous étions ſeuls écoutés ſur „ les objets relatifs aux Colonies ; maintenons „ les erreurs anciennes. Profitons de cette „ vérité que le Commerce eſt l'âme des „ grands États : diſons que nous ſommes le „ Commerce, & les défenſeurs du Commerce. „ Armons-nous de ces mots ſonores & impoſans, *Navigation*, *Flotte*, *Culture*, *Manufacture*, *Métropole*, que nous interprétons „ à notre manière & plaçons ſelon notre unique „ intérêt. Inquiétons par des écrits allarmans „ & captieux les Cultivateurs des Provinces „ Maritimes, les Manufacturiers du Royau-

„ me, les Fabricans, les États des Provinces,
„ les Parlemens ſur-tout. (*) Annonçons-
„ leur que les denrées, & les objets manu-
„ facturés ne ſeront plus vendus à l'avenir qu'à
„ vil prix, ou même reſteront ſans acheteurs;
„ ceſſons nous-mêmes nos achats, ceſſons
„ tous armemens, du moins en apparence;
„ menaçons de laiſſer dans le Cellier du Pro-
„ priétaire de la Guienne & de la Saintonge
„ ſes vins, ſes eaux-de-vie, de laiſſer dans
„ les greniers des Meuniers de Gaſcogne leurs
„ farines; menaçons même de vendre nos
„ Navires. Nous ſeuls connaiſſons les matières
„ que nous traitons : nous ſeuls en avons la
„ clef & le ſecret; les hommes que nous
„ étourdirons de nos plaintes ſon *Peuple* ſur
„ ces matières; ces gens de Province ne
„ voyent que leurs petits intérêts du moment,
„ leurs calculs de la ſemaine; chacun ne
„ connaît que ſa Ville, ſon Bourg, ſa Ma-
„ nufacture, ſa Vigne, ſon Champ de bled:
„ c'eſt là l'Univers pour la plûpart; voyons

(*) En effet ceux de Rouen & de Bordeaux ſe ſont laiſſés entraîner à leurs clameurs, & ont eu la complaiſance d'en répéter une partie.

„ l'objet de la querelle dans des principes
„ obſcurs & contournés, que perſonne ne
„ nous conteſtera ; faiſons l'aplication, la
„ mixtion de ces principes à notre guiſe ;
„ démêlons les intrigues de Cour ; démêlons
„ les affections, les inimitiés ; envoyons des
„ Députés à langue déliée, & à voix de
„ *Stentor* ; faiſons retentir tous les Cabinets
„ des Gens en place, & dont l'opinion peut
„ influer dans les affaires ; des cris s'éleveront
„ de tous côtés pour ſeconder les nôtres :
„ tâchons, ſur-tout, qu'il arrive des Remon-
„ trances, des Lettres, des Arrêtés des
„ Grands-Corps de Magiſtrature, & le Con-
„ ſeil du Roi reculera néceſſairement : n'a-
„ vons-nous pas fait entr'autres exemples,
„ reculer M. de Machault en 1756, & M. de
„ Sartine en 1778 ?

Si ce n'eſt là littéralement ce qu'ont dit les Négocians des Ports de-Mer, c'eſt, bien certainement, ce qu'ils ont fait, ou voulu faire. S'ils n'ont pas réuſſi auſſi complettement qu'ils le déſiraient, du moins ils n'auront pas à ſe reprocher d'avoir épargné ni ſoins, ni démarches.

Mais pourquoi tous ces ſoins, toutes ces démarches? Que veulent-ils? de quoi ſe plaignent-ils? que leur a-t-on enlevé par l'Arrêt du 30 Août 1784? quelles pertes ou préſentes, ou futures doivent-ils réellement en redouter? Voilà ce que pluſieurs perſonnes ſe ſont permis d'examiner, voilà, en effet, le point néceſſaire à connaître. Les Négocians ſe plaignent; c'eſt un fait; ont-ils raiſon de ſe plaindre? C'eſt une queſtion. Les Lettres ſuivantes ſeront employées à l'éclaircir; & les détails dans leſquels j'entrerai ne laiſſeront, je l'eſpère aucun doute là-deſſus.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

JE dois commencer par copier l'Article ſecond de l'Arrêt, où ſont énumérés les objets dont l'admiſſion eſt maintenant permiſe par les Navires Étrangers ; nous verrons enſuite quel tort il peut réſulter de chacun pour le Commerce de la Métropole.

ART. II. *Permet Sa Majeſté par proviſion, & juſqu'à ce qu'il lui plaiſe d'en ordonner autrement, aux Navires Etrangers, du Port de ſoixante tonneaux au moins, uniquement chargés de bois de toute eſpèce, même de bois de teinture, de charbon de terre, d'animaux & beſtiaux vivans de toute nature, de ſalaiſons de bœufs, & non de porcs, de morue & poiſſon ſalés, de riz, maïs, légumes, de cuirs vers en poil ou tannés, de pelleteries, de réſines & goudron, d'aller dans les ſeuls Ports d'Entrepôt déſignés par l'Article précédent,* (*) *& d'y décharger & y commercer leſdites Marchandiſes.*

(*) *Voyez* la page 84 où ils ſont nommés.

Le premier objet permis c'eſt le bois de toute eſpèce ; & ſous cette dénomination étendue celui de charpente, & le merrein ſont d'une grande importance. Il faut bâtir les Manufactures dans leſquelles on donne les préparations aux denrées pour les livrer au Commerce, & ces préparations, pour le ſucre terré ſur-tout, exigent ſur chaque habitation une maſſe énorme de bâtimens. Il en eſt beaucoup dont les Fabriques ſeules ont coûté cent mille écus aux Propriétaires ; & tel eſt l'enchaînement des dépenſes néceſſaires à l'exploitation des terres que ſans bâtimens on ne pourrait faire les récoltes, & ſans futailles on ne pourrait les exporter. Il eſt donc abſolument eſſentiel que les Habitans ne manquent point de bois de charpente, ni de merrein, & de ne pas s'en rapporter là-deſſus aux promeſſes légères des Négocians des Ports-de-Mer, qui ont pouſſé l'imprudence juſqu'à ſoutenir qu'ils pouvaient rendre aux Isles cette fourniture abondante, & que par elles-mêmes elles avaient de grandes reſſources. Faiſons voir la fauſſeté de cette aſſertion qu'ils ont tous répétée avec une ridicule confiance.

Les Colonies ne trouvent plus chez elles les bois dont elles ont beſoin, c'eſt un fait connu de tous ceux qui les ont parcourues, & qu'une ſeule obſervation fera ſentir à tout le monde. A meſure que les cultures ſe ſont étendues, elles ont dû néceſſairement détruire les forêts, & dans les plaines & dans la plus grande partie des montagnes. Ce qui reſte eſt ou trop éloigné, ou dans un ſite d'un difficile accès, qui rend abſolument impoſſible le tranſport des bois qu'on y pourrait trouver. On a propoſé, pour ſuppléer à cet objet, la Louiſiane & la Guyane.

La Louiſiane fourniſſait autrefois, il eſt vrai, quelques bois à Saint-Domingue : mais cette fourniture était une ſuite des rapports de Commerce entre le Royaume & cette Colonie, alors une des Poſſeſſions Françaiſes, rapports qui n'exiſtent plus & que les principes prohibitifs de l'Eſpagne ne permettront jamais de rétablir ; en ſuppoſant encore qu'elle ſe portât à favoriſer ce genre d'aproviſionement, n'eſt-il pas évident qu'il ne ſaurait ſeul déterminer, entre deux Colonies auſſi éloignées, des communications qui ne pourraient être que ruineuſes ?

La Guyanne eſt, ſans doute, couverte de bois, & la matière ne lui manquerait pas pour les beſoins des Isles; mais où ſont les moyens d'exploitation ? A quelle époque pourraient-ils avoir quelque effet, en ſuppoſant les ſoins les plus ſuivis de la part du Gouvernement ? L'exploitation même ſupoſée, déja exiſtente & facile, favoriſerait-elle ſuffiſament l'aproviſionement de nos Colonies ? La Guyanne eſt au vent de toutes les Antilles. Un Port unique & d'un dificile accès, exiſte dans toute l'étendue de ſes côtes. La tenue dans ces parages eſt impoſſible par la force des courans. Le trajet de la Côte à nos diverſes Isles devient, par la même cauſe, très-long, & exige des Bâtimens légers lorſqu'il s'agit du retour des Isles à la Côte. Aucun beſoin réciproque n'a lieu entre la Guyanne & les autres poſſeſſions Françaiſes parce que leurs productions ſont ſemblables; les bois auraient donc à ſuporter tous les frais du double voyage, puiſque leur vente ſerait l'unique objet des expéditions. Dans cet état des choſes a-t-on pu propoſer de bonne-foi une telle reſſource, & ne ſerait-ce pas le comble de l'imprudence d'y compter ? Voyons

ſi celle du Nord de l'Europe qu'indiquent quelques-uns des Mémoires des places Maritimes aurait plus de convenance & de réalité.

Je crois, qu'en effet, les Négocians pourraient, à-peu-près, pourvoir par cette voie aux beſoins de nos Isles. Mais ici, comme pour bien d'autres objets de leur fourniture, s'élève l'obſtacle inſurmontable du trop haut prix. Je me bornerai à préſenter la comparaiſon des ventres en ce genre par les Négocians Français & par les Américains.

	Liv.
Merrein en chêne Français, le millier . . .	5 à 600
Par les Américains	240 à 250
Feuillard Français le paquet	18 à 24
Par les Américains	5 à 6
	Sols.
Planches Françaiſes, le pied	10 à 12
Par les Américains	2 à 3

La même différence exiſte pour les bois équarris. Quel attrait pour la contrebande! quel domage pour l'exploitation des habitations, & par contre-coup pour le Royaume, ſi la prohibition de ces objets par voie étrangère, étant établie, avait un entier effet!

Quant aux importations de bois tirés du propre sol de la France, je ne puis m'imaginer qu'elles aient été faites sérieusement par la Chambre du Commerce de Bordeaux, au milieu de la disette de ces objets qu'éprouve elle-même cette Province (*), qui ne peut se procurer qu'avec peine la quantité suffisante de feuillards & merreins, pour les récoltes de ses vins. Eh bon Dieu! j'oubliais que la Chambre de Nantes nous annonce de nouvelles plantations de Châtaigneraies dans la Province de Bretagne, dont elle attend le plus grand succès. Voilà certainement une *magnifique* ressource pour les besoins de nos Colonies! mais en attendant qu'elle soit prête, ne pourrait-on pas dire à ces bons Nantais, pour toute réponse à l'espoir de leurs Châtaigniers, ce refrain d'une vieille Chanson, *va-t-en voir s'ils viennent, Jean, &c.*

La fourniture des bois de toute espèce aux Colonies reconnue d'une importance majeure,

(*) Et qu'éprouvera bientôt la plus grande partie du Royaume si l'Administration n'est pas plus surveillante, mieux servie & plus heureuse dans le choix des moyens à employer pour y remédier.

il était du devoir d'une ſage Adminiſtration de la procurer, n'importe par quelle voie: & de la procurer à un prix aſſez modique pour que l'Habitant ne fût point obligé d'employer des ſommes exorbitantes aux Bâtimens de ſes Manufactures, ce qui ne peut ſe faire qu'au détriment de la Culture. Car même, en ſuppoſant ſuffiſante, ou poſſible, la fourniture des bois de charpente du Nord de l'Europe par les Navires Français, ce ſerait encore une grande erreur d'Adminiſtration d'y vouloir réduire les Colons. Plus ils ſeront obligés d'employer d'argent à la bâtiſſe de leurs Habitations, moins il leur reſtera de moyens de ſe procurer des bras cultivateurs, moins il y aura de récoltes; diminuons donc le prix des bois de charpente, dans les Colonies, autant qu'il ſera poſſible, & concevons que ce bas prix tournera d'autant au profit du Commerce Français même, puiſqu'il mettra l'Habitant en état de lui livrer plus de denrées; bénéfice pour le Royaume bien plus clair, bien plus conſidérable que celui qui peut revenir des comiſſions & du fret, dont les bois du Nord de l'Europe, importés dans les Colonies, auraient pu être l'occaſion.

Je

Je ne parlerai point du charbon de terre, c'eſt un objet peu conſéquent, qui n'eſt conſidéré que comme leſt ; les Colonies en font une très-faible conſommation, & ſeulement pour les forges, dont les travaux ſont réduits au ferrement des chevaux, & à quelques réparations des inſtrumens d'Agriculture & des moulins de Manufacture.

Entre les animaux vivans dont l'entrée eſt permiſe, par les Étrangers, dans nos Colonies, les chevaux & les bœufs ſont les ſeuls que les Nouveaux-Angleterriens y portent de leur continent. Le beſoin de chevaux eſt égal aux Isles du Vent, & à Saint-Domingue ; ils y ſervent non-ſeulement comme montures, mais encore comme bêtes de ſomme & de trait. Quant aux bœufs, les Isles du Vent n'ont preſque plus d'autres reſſources pour leurs boucheries que ceux de la Nouvelle-Angleterre. Le peu d'étendue du terrein des habitations, en général, des Isles du Vent, n'y permet point au Propriétaire d'en réſerver une partie ſuffiſante pour les prairies, nommées Savannes. S'il le faiſait, ce ne ſerait qu'au détriment des cultures, & les productions

précieuſes dont le ſol eſt chargé ne doivent pas diſparaître, pour le convertir en hattes; ce ſerait, en un mot, encore une grande erreur d'Adminiſtration de prétendre changer en Paſteurs les Cultivateurs des Isles du Vent; deſorte que ces Colonies n'ont plus d'autres moyens pour fournir à leur conſommation de viande fraîches, néceſſaires aux hôpitaux, aux garniſons même, que les importations des Anglo-Américains.

J'en dirai à-peu-près autant de Saint-Domingue : ce ſecours n'y fut pas autrefois rigoureuſement néceſſaire. Beaucoup d'Habitans avaient pu ſe ménager des Savannes, & les Eſpagnols ſur-tout, qui ne cultivaient point la partie de Saint-Domingue dont ils ſont poſſeſſeurs, avaient des hattes immenſes peuplées de nombreux troupeaux. Mais tout eſt changé à cet égard. Les hattes Eſpagnoles ont diminué; une épizootie terrible, dont j'ai déja parlé, a frapé leurs troupeaux d'une mortalité qu'ils ne pourront jamais réparer. Il s'eſt même déja rendu pluſieurs Ordonnances de l'Adminiſtration Eſpagnole, qui défend l'exportation des beſtiaux, tant ils crai-

gnent d'en manquer pour eux-mêmes; que faire donc pour cet objet néceſſaire à l'exiſtence phyſique des Habitans des Colonies, à l'exiſtence phyſique des troupes du Roi; & par conſéquent à la sûreté de ces poſſeſſions? L'admiſſion des beſtiaux vivans, par quelque voie que ce puiſſe être.

Et, quand même la néceſſité ne militerait pas auſſi fortement en faveur de cette admiſſion, le peu de tort qu'elle fait au Commerce de France aurait dû, dans tous les tems, la faire permettre; car remarquez qu'il eſt bien évident que lorſque les Négocians veulent la faire condamner, ils font ici le mal pour le mal, c'eſt-à-dire, ſans la moindre aparence d'aucun bien réſultant pour eux. Cette partie d'aproviſionnement ne s'eſt jamais faite, & eſt impoſſible par des expéditions directes de France. Les Navires partent des Ports du Royaume avec des chargemens précieux, plus ou moins complets, mais inconciliables avec tout tranſport de beſtiaux, par l'eſpace que ceux-ci occupent, comme par les lieux où il faut les placer dans les Navires. Des Armemens qui n'auraient d'autre objet que ce

tranſport, ne peuvent également avoir lieu, parce qu'ils n'offriraient aux Armateurs que des pertes certaines, ou l'impoſſibilité aux Habitans des Isles d'atteindre au prix auquel il faudrait les porter d'après celui de l'achat en France, d'après les frais d'Armement, & d'après les pertes eſſuyées pendant un trajet de long cours : d'ailleurs, le haut prix de la viande en France annonce aſſez que l'extraction des beſtiaux en ſerait même infiniment préjudiciable aux Habitans de ce Royaume.

Les reſſources des Côtes du continent Eſpagnol, qu'ont propoſées les Chambres du Commerce, ne ſeraient pas plus heureuſes, ni plus praticables, pour la fourniture des beſtiaux aux Colonies. L'Eſpagne eſt tellement difficile pour ſes Communications avec nous, que pendant la dernière guerre, où ſes intérêts étaient ſi intimément liés aux nôtres, elle a refuſé la permiſſion d'aller chercher des beſtiaux pour la ſubſiſtance des troupes & des armées navales aſſemblées à la Martinique. Le réſultat d'une longue négociation à cet égard, a été une promeſſe, mal remplie, de fournir par des Bâtimens Eſpa-

gnols une quantité déterminée de beſtiaux par mois.

Les mulets qui ſont de première néceſſité pour l'exploitation des Manufactures & le tranſport des denrées, ſe ſont juſqu'ici tirés en contrebande des poſſeſſions Eſpagnoles; mais ce Commerce a beaucoup diminué depuis quelques années, & il eſt, ſans doute, très-heureux que les chevaux de la Nouvelle-Angleterre puiſſent, en en permettant l'entrée dans les Colonies Françaiſes, ſuppléer en partie au manque de mulets, qui ſans cela porterait un tort notable aux travaux des habitations, & diminuerait par conſéquent la ſomme des produits.

On a fait à diverſes repriſes l'eſſai d'apporter dans nos Colonies des mulets dits d'Auvergne & du Poitou : j'ai connu à la Martinique un Habitant qui en reçut une cargaiſon de quatre-vingt. Au bout de deux ans il n'en reſtait que deux de vivans. La différence du climat & de la nourriture les avait tous fait périr. On a tenté la même choſe avec auſſi peu de ſuccès à la Guadeloupe & à Saint-

Domingue, & il eſt notoire que les mulets & chevaux de France (*) ne peuvent ni travailler, ni vivre dans nos Colonies.

La relâche aux Isles du Cap Verd, propoſée par les Chambres du Commerce, eſt également impraticable, & l'Armateur n'y trouverait que des pertes certaines ; outre que les Habitans ne voudraient point donner un haut prix de cette eſpèce de mulets, d'autant que pluſieurs tentatives ont déja généralement apris qu'elle réuſſit fort mal dans nos Colonies.

Que conclure encore de ces faits ? Que les les Négocians des Ports-de-Mer ne peuvent faire aux Colonies aucune fourniture d'animaux & beſtiaux vivans ; qu'ils n'en ont jamais fait ; qu'on ne leur enlève donc rien, abſolument rien par l'Article de l'Arrêt du 30 Août qui concerne cet objet, & qu'ils ſont

(*) Les Anglais ont fait venir dans les leurs beaucoup de chevaux de ſelle de la Grande-Bretagne : il n'en eſt aucuns qui, au bout d'un ou deux ans, ne ſoient, malgré les plus grands ſoins, & le peu de fatigue, dépéris au point d'être obligé de les abandonner dans les Savannes.

encore à cet égard, abſolument ſans motifs de plaintes, & ſans aucun intérêt.

Il n'en eſt pas de même des ſalaiſons de bœufs, & de la morue & poiſſon ſalés, dont l'introduction ſe trouve maintenant permiſe par les Navires étrangers. Ces objets ſont réellement ceux des réclamations, en aparence les mieux fondées, du Commerce de France, & ceux auxquels il eſt le plus intéreſſé. Mais ce ſont auſſi ceux dont le beſoin eſt le plus preſſant pour les Colonies, car, avant tout, il faut vivre : pourvoir à la ſubſiſtance des hommes dont on veut exiger des travaux, doit être en même tems & le premier vœu de l'humanité, & le premier ſoin de l'intérêt.

L'Administration l'a ſenti; mais comme les raiſonnemens des diverſes Chambres du Commerce, à ce ſujet, ſont préſentés de manière à pouvoir faire impreſſion, j'entrerai dans quelques détails, & je deſtine la Lettre ſuivante à la diſcuſſion la plus attentive ſur cette matière.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Tout ce que les Chambres de Commerce ont écrit, ou fait écrire sur les avantages résultans pour la Métropole, de l'importation exclusive des bœufs salés d'Irlande par les Navires Français, dans nos Colonies, se réduit à prétendre que le débouché des vins de Bordeaux dépend en partie de cette branche précieuse du Commerce National avec l'Irlande, que l'admission aux Colonies des salaisons de bœufs par voie étrangère, y rendra la consomation des salaisons d'Irlande moins forte; & que les Irlandais vendant moins de bœufs au Commerce de France, en tireront moins de vins.

Au surplus pour ne point affaiblir les objections des Chambres du Commerce, copions mot-à-mot ce qu'on lit à ce sujet p. 51. & suivantes des Observations des Négocians de Bordeaux.

„ Les vins du Bordelais, disent-ils, spé-
„ cialement connus sous le nom de *Vins* de
„ *Bordeaux*, & les vins de l'Agénois & du
„ Quercy, connus sous le nom de *vins* de *Haut-*
„ *Pays*, sont un objet si important pour la
„ Province de Guienne, ils tiennent un rang
„ si distingué dans la masse des richesses terri-
„ toriales du Royaume, ils forment avec les
„ eaux-de-vie, un objet d'exportation si pro-
„ fitable à l'État, que nous ne craignons point
„ d'être contredits quand nous dirons qu'ils
„ méritent la plus grande considération; l'Im-
„ portation du bœuf salé d'Irlande est le ca-
„ nal le plus sûr, le plus usuel, & le plus
„ étendu du débouché de la partie la plus
„ intéressante de ces vins; c'est en Irlande
„ & en Angleterre que se consomment, en
„ grande partie, ceux du plus haut prix.

„ Ils sont exportés en retour par les vais-
„ seaux d'Irlande qui nous aportent les sa-
„ laisons, que les Négocians du Royaume
„ envoient en commission dans le Port du
„ Royaume d'où nous les envoyons aux Co-
„ lonies.

„ Si les Irlandais peuvent porter leurs ſa-
„ laiſons directement dans nos Isles, ils n'ont
„ plus d'occaſions de venir dans nos Ports;
„ dès-lors, & le débouché & les prix de nos
„ vins ſouffrent inévitablement une diminu-
„ tion effrayante; & nous ne ſaurions remé-
„ dier à cet inconvénient terrible en entre-
„ prenant d'exporter nous-mêmes nos vins
„ en Angleterre & en Irlande.

„ Les Anglais & les Irlandais nous ou-
„ vriraient vainement leurs Ports pour cette
„ branche de Commerce; nous ne pourrions
„ les porter chez eux, ſoit parce que nous
„ ne ſaurions y trouver d'objet de chargement
„ pour les retours, ſoit par une foule d'au-
„ tres raiſons qu'il ſerait trop long de dé-
„ duire ici.

„ Ce mal ſerait ſans remède : le defaut
„ d'emploi des vins en ferait néceſſairement
„ négliger la culture; & le luſtre de la plus
„ belle partie de cette grande & riche Pro-
„ vince, tomberait ſans retour, par l'inuti-
„ lité du ſol, à-peu-prés impropre à tout au-
„ tre genre de production.

„ Le Commerce en recevrait encore une atteinte mortelle ; l'objet de l'exportation du „ bœuf salé d'Irlande aux Colonies, par le „ seul Port de Bordeaux en le supposant délivré de la concurrence étrangère, peut „ être évalué chaque année à quatre-vingt „ mille barils ; en comptant huit barils au „ tonneau, ce sont dix mille tonneaux : ainsi „ cet objet seul représente l'emploi de cinquante navires de deux cent tonneaux, „ que ce seul Article de la Loi retranche tout „ d'un coup de la navigation du Commerce „ de Bordeaux.

„ Mais outre cette diminution effective, ce „ changement inopiné dérange toutes les opérations du Commerce maritime. Comme „ les denrées de nos Colonies sont de nature „ à prendre un grand encombrement dans „ nos Navires, & que les marchandises sèches „ que nous y portons, occupent de fort petits espaces, on se plaint, & avec raison, „ que nos Bâtimens sont trop grands pour „ l'aller, & insuffisans pour les retours. Nous „ avons donc besoin d'avoir pour nos cargaisons de France des articles d'encom-

„ brement ; le bœuf ſalé en eſt un conſidé-
„ rable, & en le perdant il nous eſt impoſ-
„ ſible de le remplacer, & d'aſſortir nos
„ cargaiſons.

„ La multitude des objets nous force à
„ nous réduire : mais que n'aurions-nous
„ pas à dire, ſi nous voulions repréſenter
„ ici les maux que ſouffrirait de la ſupreſſion
„ de cet objet de chargement ce Peuple
„ d'Ouvriers & de Journaliers attachés au
„ Commerce, & ſucceſſivement employés au
„ déchargement, au gabarage, au rebatage,
„ aux manipulations de toute eſpèce, & enfin
„ au rechargement dans nos Navires de toutes
„ ces ſalaiſons d'Irlande.

„ Mais les Colons eux-mêmes, ces Colons
„ aveuglés par les preſtiges d'un intérêt mal-
„ entendu, qui ont ſi vivement ſollicité une
„ Loi dont ils n'ont pas ſu voir toutes les
„ conſéquences ; les Colons eux-mêmes ne
„ pourraient que ſouffrir beaucoup de cette
„ partie de la Loi ſi elle ſubſiſtait, & ſi elle
„ pouvait être exactement exécutée.

„ Pourquoi désirent-ils, avec tant d'ar-
„ deur, de recevoir chez eux le bœuf salé
„ de l'aport direct des Étrangers qui le pré-
„ parent? C'est parce qu'ils ont compté qu'ils
„ l'auraient à plus bas prix qu'en le recevant
„ de nous de la seconde main. Mais ont-ils
„ tout prévu? Ont-ils bien réfléchi que quand
„ les Étrangers se seraient emparés, à notre
„ exclusion, de cette branche d'aprovisione-
„ ment, ils leur feraient la loi, & leur ven-
„ draient bientôt ce comestible plus cher
„ que nous ne leur vendons nous-mêmes?

„ Il est dans la nature des choses que celui
„ qui vend, tout comme celui qui achète,
„ profitent également de l'avantage que leur
„ donne, entr'autres circonstances, le seul
„ défaut de concurrence (*).

(*) „ Les Anglais auront un moyen assuré de ven-
„ dre le bœuf salé aux Isles du Vent à tel prix qu'il
„ leur plaira d'y mettre, parce qu'ils seront toujours
„ les maîtres de régler à volonté & les besoins & les
„ secours. Ceux qui préparent les salaisons de bœuf
„ en Irlande, les enverront en dépôt aux Isles Anglaises,
„ & notamment à la Dominique. Le voisinage de cette
„ Isle favorisera les spéculations les plus lucratives

„ D'ailleurs les ſuites naturelles des cir-
„ conſtances de ce Commerce, indépendam-
„ ment de tout eſprit de luxe & de cupidité,
„ forceraient les Irlandais à vendre leurs ſa-
„ laiſons de bœuf aux Colonies Françaiſes
„ plus cher que nous ne les y vendons nous-
„ mêmes ; parce que leurs cargaiſons ne pou-
„ vant être compoſées, aux termes de la Loi,
„ que de ce comeſtible, objet de grand en-
„ combrement & de peu de valeur, ce ſerait
„ ſur cette valeur qu'il faudrait reprendre
„ tous les frais de l'Armement, & par con-
„ ſéquent augmenter conſidérablement le prix ;
„ tandis que le bœuf ſalé ne faiſant, dans les
„ cargaiſons Françaiſes qu'un objet d'aſſorti-
„ ment, & cet objet ne devant ſuporter qu'une
„ portion des frais de l'Armement propor-
„ tionée à ſa valeur relative ; l'Armateur Fran-
„ çais peut réduire, par rapport au bœuf ſalé,

„ pour les Négocians Étrangers, & les plus coûteuſes
„ pour nos Colons, parce que les premiers ne man-
„ queront point de donner les ordres les plus précis
„ à leurs Correſpondans à la Dominique, de ne faire
„ paſſer le bœuf ſalé dans nos Iſles qu'à meſure & à
„ proportion des grands beſoins ; & par-là ils ſeront
„ aſſurés d'entretenir toujours un prix exceſſif.

„ un profit qu'il retrouve sur les autres objets
„ de sa cargaison, de moindre encombrement
„ & de plus grande valeur.

„ Ainsi toutes les considérations, tous les
„ intérêts se réuniſſent pour ſolliciter la révo-
„ cation de la Loi qui permet aux Étrangers
„ de porter directement le bœuf ſalé dans
„ nos Colonies. "

Tel est donc ce que les Négocians des Ports-de-Mer ont dit de plus raiſonnable ſur cet objet; &, craignant que, ſupoſé que l'on voulût convenir avec eux de tous les avantages qu'ils peuvent trouver dans ce Commerce, il ne reſtât toujours l'objection à leur faire, que cependant ils laiſſent manquer les Colonies de ſalaiſons de bœufs, & que cette partie d'aproviſionement y eſt depuis longtems alternativement inſuffiſante au moins ſix ou ſept fois chaque année; pour prévenir ce reproche & les inquiétudes du Miniſtère, ils avaient dit, page 40, des Obſervations des Négocians de Bordeaux, „ les ſalaiſons de
„ bœuf ne ſe préparent point dans le Royau-
„ me, & peut-être l'*acquiſition d'une partie*

„ *de cette branche d'Induſtrie ne tient-elle qu'à*
„ *quelques encouragemens qui ſont dans les*
„ *mains du Gouvernement.*

„ MAIS quoique le Commerce National
„ tire le bœuf ſalé de l'Étranger, & princi-
„ palement d'Irlande, la certitude qu'ont les
„ Négocians d'avoir toujours cet objet en
„ abondance eſt fondée ſur les motifs les
„ plus ſolides.

„ CES ſalaiſons ſont importées chez nous
„ par les Étrangers qui nous les donnent en
„ échange des productions de notre ſol,
„ dont ils font une grande conſommation. Ils
„ nous aportent même ces ſalaiſons à un fret
„ aſſez modique, dans l'eſpoir bien fondé de
„ gagner un ſecond fret ſur les cargaiſons de
„ retour. Ces deux cauſes, pourvoyant tout-
„ à-la-fois & aux beſoins des Étrangers,
„ qui conſomment nos denrées, & qui nous
„ fourniſſent les leurs, & aux profits des
„ Navigateurs qui voiturent les unes & les
„ autres, nous aſſurent la durée conſtante
„ de cette branche de Commerce, & même
„ ſon accroiſſement, ſi elle n'eſt détournée

par

„ par quelque mépriſe d'Adminiſtration telle
„ que l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1784,

„ A quelque point d'accroiſſement que
„ puiſſent monter dans nos Colonies la cul-
„ ture & la population, le Commerce de
„ France eſt aſſuré d'avoir toujours les moyens
„ de fournir aux Colons cet objet de ſubſiſ-
„ tance, avec une abondance proportionée
„ à leurs beſoins; nous avons de cette vérité
„ une preuve dont nous ne pouvons nous
„ défier. Des relevés bien sûrs nous appren-
„ nent qu'immédiatement avant la dernière
„ guerre, la quantité de bœuf ſalé qui ve-
„ nait à Bordeaux chaque année, & qui de
„ là s'exportait aux Colonies, allait bien au
„ delà de cinquante mille barils, les moyens
„ de cette exportation ne peuvent être bor-
„ nés que par les bornes de la conſomma-
„ tion des Colonies. La valeur des vins que
„ nous fourniſſons aux Étrangers, qui nous
„ aportent le bœuf ſalé, étant toujours ſu-
„ périeure à celle des envois qu'ils nous font
„ de ce comeſtible, leur intérêt les invitera
„ toujours à augmenter la maſſe de leurs en-
„ vois, qui ne ſera limitée que par la reſ-
„ triction de nos demandes.

Il faut remarquer d'abord que ces Négocians de Bordeaux ſont ſujets à quelques petites erreurs de calcul ; ils portent ici leur fourniture à cinquante mille barils, les années qui ont précédé la dernière guerre ; & dans le Mémoire des Directeurs de leur Commerce, ils articulent, page 30, qu'elle ne fut en 1776 que de trente-deux mille ſept cent quarante-neuf barils, & l'année après la paix de vingt-ſept mille neuf cent ſoixante-dix barils.

Ces derniers comptes ſont les plus aprochants de la vérité, d'où il s'enſuit que cette fourniture de bœuf ſalé aura à peine ſuffi aux beſoinsde la table des Maîtres, à la Martinique & à la Guadeloupe, où ils en font une grande conſommation, ſans qu'il ſoit rien reſté pour la nourriture des Eſclaves.

Or, cet état conſtant de rareté d'un comeſtible néceſſaire dans les Colonies, & que ſeize années de paix avaient vu diminuer graduellement, me paraît plus allarmant ſur la quantité des fournitures à venir, que les promeſſes du Commerce ne ſont raſſurantes. Il a donc été très-ſage d'y pourvoir d'une autre

manière, & de procurer déſormais aux Colonies & quantité & bon-marché d'un objet de première néceſſité.

Je dis bon-marché, parce que les raiſonnemens que je viens de copier par leſquels les Négocians des Ports-de-Mer prétendent prouver le contraire, ne peuvent abſolument tenir contre la comparaiſon des prix des ſalaiſons pendant quinze années dans les Isles Anglaiſes, & dans les Isles Françaiſes. Cette différence n'a jamais été moindre d'un cinquième. Et cette expérience eſt bien plus convaincante que la prédiction des manœuvres à venir du Commerce étranger que l'on vient de lire, pour faire renchérir cet objet en l'accaparant à la Dominique.

Tout ce raiſonnement tombe, d'ailleurs, de lui-même : il ne porte que ſur la ſupoſition que les fournitures de ſalaiſons de bœuf ſeraient faites par les Anglais ; & c'eſt bien peu connaître l'objet dont on raiſonne, que d'ignorer que ce n'eſt point eux que l'on a en vue ſous la dénomination de Navires étrangers ; mais bien plutôt les Anglo-Américains,

qui ſeuls ont fait & pu faire des aports conſidérables de bœufs ſalés, tant en interlope dans nos Isles, que librement dans les Isles Anglaiſes, avant la ſciſſion.

Toutes ces combinaiſons ſi gratuitement ſupoſées, pour faire monter exceſſivement le prix des bœufs ſalés, de la part des Anglais, ne peuvent être d'aucune vraiſemblance pour le Commerce des États-Unis. Leur intérêt eſt de venir directement dans nos Ports, d'y vendre le plus promptement poſſible, & d'en repartir de même, ainſi point d'accaparement à craindre à la Dominique, point de calculs dangereux ſur la diſette à faire naître, dont les Négocians des Ports-de-Mer, en voulant jeter le ſoupçon ſur les Marchands Étrangers, ont paru l'éveiller contr'eux-mêmes, & n'ont fait que confirmer ce dont les Colons les accuſent.

Le bienfait de la Loi reſtera donc entier pour les Colonies, & l'admiſſion des ſalaiſons étrangères leur aſſurera donc, (de la part de la Nouvelle-Angleterre, & non point des Irlandais, ni des Anglais) un aliment néceſſaire

à la ſubſiſtance des Eſclaves, & infiniment meilleur pour eux que la morue. Ne perdons point ici l'occaſion de dire que ce dernier aliment n'eſt devenu, depuis quelque tems, d'un uſage général pour la nourriture des Eſclaves, que par le manque des ſalaiſons de bœuf, & que ce remplacement ne s'eſt fait qu'au détriment de la ſanté des Nègres, qui ne trouvent pas dans le poiſſon aſſez de parties nutritives pour réparer leurs forces épuiſées par le travail & le poids du jour, dans ces climats où les déperditions ſont conſidérables, même dans l'état d'oiſiveté.

Il entrait donc de toutes manières dans les principes d'humanité & d'économie, de mettre les habitans à même de mieux nourrir leurs Nègres. Reſte à examiner ſi, en effet, la voie maintenant ouverte doit fermer, par contre-coup, le débouché des vins de Bordeaux.

Cette aſſertion des Négocians des Ports-de-Mer a été faite avec une telle aſſurance, que la plupart des partiſans de l'Arrêt du 30 Août, s'en ſont trouvés ébranlés; un d'eux

dont les lumières ne ſauraient être ſuſpectées, a même cru que le bœuf ſalé devait être excepté de toute importation étrangère.

Moi-même j'étais quelquefois tenté d'adhérer aux raiſonnemens des Négocians de Bordeaux que j'ai ci-deſſus copiés fidellement; d'après eux, je craignais voir arracher ces beaux vignobles, comme ils nous en menacent, ſi les Nègres des Colonies mangent d'autre bœuf ſalé que celui des Irlandais aporté par des Bordelais; & cette idée me faiſait, je l'avoue, une chagrinante impreſſion.

Cependant je trouvais un peu de bizarerie entre ces raports établis par le Commerce, & je me diſais, que le goût que peuvent avoir les Anglais pour nos vins de France, devrait bien être indépendant du beſoin qu'ont nos Nègres du bœuf ſalé; que quand même ceux-ci ne conſomeraient pas une livre des ſalaiſons d'Irlande, toujours était-il vrai que le gozier des Habitans des trois Royaumes avait beſoin d'être déſaltéré; que ſi je ſuis ſeul à recolter & à vendre du vin à mes voiſins, & que de ces voiſins pluſieurs vendent

de la viande, je ne riſquerai nullement de perdre le débit de mon vin, pour avoir pris ma viande là où je l'ai trouvée à meilleur compte. Que l'effet naturel qui s'enſuivra ſera que le voiſin où je ne prendrai plus ma viande, ayant cependant toujours beſoin de mon vin, cherchera d'autres objets à me donner en échange, ou enfin me le payera comptant.

Je trouvais même encore un autre réſultat naturel, bien avantageux à la Métropole, & bien politique; c'eſt que les Colonies étant aproviſionées en partie par les Anglo-Américains, la conſommation des bœufs ſalés d'Irlande devenant moins conſidérable, les Négocians de Bordeaux en tirant une moins grande quantité; il faudrait bien que les Irlandais baiſſaſſent le prix originaire de cette marchandiſe chez eux, pour que le Commerce de France pût en faire encore des demandes & l'aporter aux Colonies en concurrence avec les ſalaiſons du Commerce Étranger. Ce ſerait donc définitivement ſur l'Irlande ſeule que fraperait le contre-coup de l'Article de l'Arrêt du 30 Août qui concerne cet objet.

Or, il eſt extrêmement heureux, & ce doit être un principe invariable de Commerce, pris en grand, & digne d'une ſage Adminiſtration de diminuer le prix d'une denrée que l'on eſt obligé de tirer d'une Puiſſance rivale, on fait à la fois le plus grand bien du Conſommateur Regnicole, & le moindre bien du Fourniſſeur étranger, car, malgré tous les ſophiſmes de l'intérêt des Colporteurs de la choſe, il eſt de toute évidence qu'en dernière analyſe, le bas prix que donne le Conſommateur ne tourne à perte que pour le Fabricateur de la denrée.

Celle-ci eſt même de nature à ſubir bientôt chez le Fabricant étranger cette révolution, dès qu'elle ne s'offrira plus ſeule aux beſoins du Conſommateur français. Les ſalaiſons ne ſe conſervent pas comme les vins; les Irlandais ſont & ſeront toujours contraints d'en fabriquer chez eux, par la quantité de beſtiaux qu'ils ne peuvent conſommer, comme viande fraîche; ils ſont obligés d'en faire des envois réguliers, chaque année, parce que s'ils attendaient, ils riſqueraient de voir cette marchandiſe ſe corrompre dans leurs Maga-

zins, & leur tomber en pure perte. Les Colonies françaises sont le seul débouché de cette denrée, en passant par l'échelle des Ports de France; ils n'ignoraient pas que le besoin y était toujours au-delà des fournitures; d'après cela ils les tenaient à un prix extrême; & qu'importait au Négociant des Ports-de-Mer : il les revendait en raison dans les Colonies; en dernier résultat ce n'était pas lui qui payait; parce que ce n'était pas lui qui consommait. Au contraire; il trouvait même un avantage personnel à ce haussement de prix qu'a souffert graduellement cette denrée dans les Colonies; ses cargaisons s'élevaient à une plus grande valeur sans prendre plus d'encombrement; & la denrée devenue plus précieuse payait plus aisément un fret, augmenté proportionnellement, le Commerce de France n'étant pour cet objet que Fréteur, Roullier de Mer, Colporteur, devait donc n'y porter d'autre intérêt que celui de le voir monter à un très-haut prix, & c'est aussi ce qui n'a pas manqué d'arriver.

Certes, si la disposition de l'Arrêt du 30 Août ne devait seulement opérer que l'aport

direct des salaisons d'Irlande dans nos Colonies, par les Irlandais eux-mêmes, les réclamations des Négocians des Ports-de-Mer pourraient être prises en considération, & leurs calculs de fret, de gabarage, de rebatage, de déchargement & rechargement seraient susceptibles de quelque examen : mais il s'agit d'admettre aux Colonies de nouvelles subsistances, une plus grande quantité de vivres, par une nouvelle voie, par d'autres Fournisseurs qui présentent abondance & bon marché ; de quelle faible importance devient alors aux yeux de l'homme d'État le misérable intérêt du Voiturier ! Qu'est celui-ci vis-à-vis le Consommateur ? Et, je le répète encore parce qu'on ne peut trop le dire, le Producteur d'une denrée quelconque, & le Consommateur sont les deux premiers objets à considérer dans les Réglemens d'une Administration entendue ; la classe intermédiaire ne doit venir qu'après ; elle aura beau présenter la question hérissée de tous ses calculs, la France est Consommatrice, par ses Colonies, des salaisons qu'elle ne peut produire ; son seul système sur cet objet le seul vrai, le seul raisonnable, le seul simple & sensible, c'est de s'en procurer abondance & bas-prix.

Telles étaient les idées qui, comme par une eſpèce de ſentiment inné de juſtice, me faiſaient repouſſer intérieurement tous les raiſonnemens des Négocians des Ports-de-Mer. Mais avec combien plus de mépris encore n'ai-je pas dû les accueillir quand je me ſuis aperçu qu'ils n'avaient pas même le mérite d'avoir été faits par eux de bonne foi, & que leurs écrits même fourniſſaient une réponſe ſuffiſante à tout ce qu'ils avaient allégué, & à ces craintes inſidieuſement préſentées aux Propriétaires des Vignobles, de voir reſter leurs vins invendus par le contre-coup de l'Arrêt. C'eſt ce qu'il faut développer.

Les Directeurs du Commerce de Guienne, & les Rédacteurs des Obſervations des Négocians de Bordeaux, (*) ont énoncé dans leurs écrits le vœu & la poſſibilité de rendre Nationale la fourniture des ſalaiſons de bœuf. J'ai lu page 30 du Mémoire des premiers. *Un des objets d'échange le plus important....*

(*) Je cite ceux-là principalement comme les plus intéreſſés à la choſe ; toutes les autres Chambres de Commerce l'ont également répété.

c'eſt le bœuf ſalé. Cet Article qu'on pourrait eſpérer, d'après la fourniture qu'en a fait la Bretagne pendant la dernière guerre, de voir bientôt devenir National, à l'aide de quelques encouragemens, ſe tire à Bordeaux, de l'Irlande.

J'ai ſous-ligné plus haut, en copiant les Obſervations des Négocians de Bordeaux, cette phraſe de la page 40. *Et peut-être l'acquiſition d'une partie de cette branche d'induſtrie ne tient-elle qu'à quelques encouragemens qui ſont dans les mains du Gouvernement.*

D'après ceci, le Commerce ſe contredit lui-même, ou n'eſt pas ſincère en ſoutenant comme intimément liées enſemble les fournitures réciproques des ſalaiſons d'Irlande & des vins de Bordeaux. Il demande, il propoſe, il croit poſſible, il regarde comme un meilleur ordre des choſes, que les ſalaiſons pour les Colonies ſe faſſent en France même; il avoue dans un autre écrit (*) en avoir déja tiré de Copenhague, & de Hambourg; mais s'il s'eſt permis lui-même de nouvelles voies, ſi la Bretagne peut un jour réaliſer par elle-

(*) *Réflexions d'un vieillard du Pays de Médoc.*

même ſa propoſition, que deviendront alors les vins du Bordelais? Tout ce que les Négocians ont dit à ce ſujet doit naturellement ſe tourner contr'eux; & ſi ce qu'ils ont dit eſt une chimère dont l'intérêt tombe devant celui d'une production nouvelle, tout ce qu'ils diront pour demander l'encouragement des ſalaiſons de la Bretagne, doit également s'apliquer à une libre introduction des ſalaiſons de la Nouvelle-Angleterre. Le plus fort argument pour les empêcher ils l'ont tiré de la néceſſité d'acheter les bœufs ſalés des Irlandais, pour leur vendre en retour les vins Bordelais. Mais faiſant eux-mêmes des propoſitions qui tendraient à ne plus tirer les ſalaiſons d'Irlande, & d'un autre côté, ne pouvant perdre de vue l'intérêt de leurs vins, ils confeſſent donc tacitement qu'ils ſont bien perſuadés d'en obtenir toujours le débouché, indépendamment des ſalaiſons avec leſquelles ils les échangent actuellement.

Tranquillisée déſormais par eux-mêmes, par leurs propres paroles, ſur les vaines allarmes qu'ils voulaient lui donner, que l'Adminiſtration perſiſte donc dans une très-ſage

diſpoſition de ſa Loi, dans une des plus néceſſaires ; qu'elle perſiſte à regarder l'introduction des bœufs ſalés aux Colonies, par les Navires étrangers, comme une combinaiſon infiniment utile à l'amélioration de celles-ci, & comme ne portant un vrai préjudice qu'aux Fourniſſeurs Irlandais ; qu'elle ne laiſſe point borner ſes vues par des réſultats partiels, & préſentés par l'intérêt perſonnel qui s'efforce toujours de faire plier les principes généraux ſous des conſidérations particulières.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Vous avez vu comment les Négocians des Ports-de-Mer avaient attaqué la permission accordée à l'importation Étrangère des bœufs salés : vous avez vu quel cas on doit faire des conséquences funestes qu'ils prétendaient devoir en être le fruit : voyons maintenant avec quelles armes ils combattent l'introduction dans nos Colonies de la morue de pêche Étrangère. Et choisissons de préférence l'Écrit où il nous a paru que cette matière avait été discutée de la manière la plus étendue : voici ce qu'on trouve à ce sujet, page 14 & suivantes d'un de leurs meilleurs Mémoires sous le titre déjà cité de *Réflexions d'un Vieillard du Pays de Médoc*, &c. Copions-le encore, enfin qu'on ne nous reproche pas de l'affaiblir.

„ Cet objet *(la Morue)* mérite l'attention
„ la plus particulière ; nous cherchons à
„ marcher rapidement, mais ici la matière

„ eſt immenſe, & nous ſerons obligés de lui
„ donner toute l'étendue qu'elle mérite.

„ Après la priſe de Louisbourg, dans
„ la guerre de 1755, notre Pêche ſe trouva
„ reſtreinte au Banc de Terre-Neuve, &
„ aux parages qui s'étendent depuis Buono-
„ Viſto de l'Isle de Terre-Neuve, juſqu'au
„ Cap Portochoa, & nos Poſſeſſions furent
„ réduites aux Isles de Saint-Pierre & de
„ Miquelon.

„ Par le Traité de la dernière paix nous
„ cedâmes aux Anglais Buono-Viſto, &
„ nos poſſeſſions pour le droit de pêche
„ commencent au Cap Saint-Jean de la Côte
„ Orientale de l'Isle de Terre-Neuve, & ſe
„ prolongent en paſſant par le Nord, juſqu'au
„ Cap de Rhay, à l'extrémité de la Côte
„ Occidentale, c'eſt-à-dire l'eſpace de cent
„ ſoixante lieues. Les Armateurs pour la
„ Pêche ont été encouragés à ce Commerce
„ par cette plus grande extenſion. Le Tré-
„ port, Dieppe, Fécamp, Saint-Valléry,
„ Honfleur, Grandville, Saint-Malo, Por-
„ trieux, Saint-Brieux, Binic, Nantes,
„ Oléron,

„ Oléron, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz &
„ Ciboure ont expédié beaucoup de Terre-
„ Neuviers. Ce Commerce a eu de très-gran-
„ des progreſſions depuis la paix ; le Royaume
„ ne peut ſuffire à la conſommation, & Mar-
„ ſeille, où nous avons le plus grand débou-
„ ché de la morue sèche, en a préſentement,
„ *en Décembre* 1784, (*) cinquante mille
„ quintaux ſans acheteurs.

„ On ne hazarde rien en portant le nom-
„ bre des Terreneuviers, pour la pêche de
„ la morue, à trois cent ſoixante Navires en
„ France ; les Ports que nous avons cités
„ font de ce commerce leur objet le plus

(*) Remarquez, je vous prie, à quelle époque, & ſi ce n'eſt pas s'expoſer au reproche de la plus inſigne mauvaiſe foi. Quoi ! vous voulez donner comme preuve de ſurabondance de morue, *qu'en Décembre* 1784, cinquante mille quintaux de la pêche de 1784, étaient encore invendus à Marſeille ! Eh ! Meſſieurs, à peine y étaient-ils arrivés. Donnez une année entière à l'activité des conſommations, & voyez à la fin, & non au commencement, ce qui reſte dans vos Magazins. En vérité votre citation eſt auſſi ridicule que maladroite.

„ conſidérable ; tout le monde ſait que ce
„ commerce forme un grand nombre de
„ Matelots, & qu'il a cet avantage ſur celui
„ de l'Amérique, que bien loin de nuire à
„ la ſanté & de corrompre les mœurs, il for-
„ tifie la première & conſerve les ſecondes.

„ A quoi nous ſervira d'avoir obtenu une
„ plus grande étendue de pêche, ſi nous nous
„ ôtons un de nos principaux débouchés ?
„ L'intention de Sa Majeſté ſera donc trom-
„ pée, & la France qui trouve dans cette
„ navigation, où tout eſt bénéfice pour elle,
„ un moyen sûr de former des Hommes de
„ mer pour repeupler les Claſſes, verra donc
„ s'évanouir la ſeule eſpérance de réparer
„ la perte de tous les Matelots que la guerre
„ lui a enlevés. Écoutons la Patrie qui nous
„ crie ; Français, vous voulez une puiſſance
„ maritime : vous voulez empêcher que vos
„ ennemis ne s'arrogent la Monarchie uni-
„ verſelle ſur les mers, & vous affaibliſſez
„ les moyens de former la ſeule Milice qui
„ doit nous aider à diſputer cet Empire ! C'eſt
„ dans des Citadelles flottantes qu'il vous
„ faut combattre aujourd'hui ; c'eſt de la pê-

„ che que vous devez attendre vos défen-
„ seurs. Vous avez déja perdu le commerce
„ de la baleine ; la rivalité infatigable de vos
„ voisins, les primes excessives qu'ils ont
„ accordées à leurs Armateurs, les gratifi-
„ cations dont ils ont accablé, pour ainsi
„ dire, leurs Matelots, ont découragé vos
„ Armateurs de Bayonne, & de Saint-Jean-
„ de-Luz, que votre Gouvernement n'a point
„ assez secourus : vous avez instruit vos en-
„ nemis, & vos ennemis vous ont dépouillés.
„ Que cette faute vous éclaire, & tout est
„ réparé : protégez la pêche de la morue,
„ & n'en partagez les fruits avec aucune au-
„ tre Puissance : faites tout le Commerce que
„ vous pouvez faire : les Matelots se for-
„ ment au milieu des tempêtes & sur les
„ Mers orageuses. Celui qui lutte contre les
„ vents, qui entend mugir la Mer autour de
„ lui, qui malgré la chûte effrayante des
„ mâts & le bruit épouvantable des vagues
„ qui brisent la poupe de son vaisseau, con-
„ serve assez de présence d'esprit pour obéir
„ au Chef qui commande la manœuvre, voilà
„ le vengeur qu'il faut aujourd'hui ; & cet
„ aprentissage éprouve plus l'homme que ces

„ évolutions concertées, & ces marches mo-
„ notones qui forment vos ſoldats : vous n'au-
„ rez à combattre que ſur les Mers, & vous
„ ne pouvez être défendus que par ceux ac-
„ coutumés à braver les naufrages & la mort.

„ Il eſt un Peuple, ne craignons pas de
„ le dire, il eſt un Peuple qui peut armer
„ avec moins de frais que nous pour le Com-
„ merce de la pêche ; mais ce n'eſt pas une
„ raiſon pour lui permettre d'aproviſioner de
„ morue nos Colonies. Nous avons fait pro-
„ noncer ſon indépendance, & la reconnaiſ-
„ ſance l'attache à nous ; mais la liberté eſt
„ un aſſez grand bienfait, ſans que nous lui
„ abandonnions en tribut la partie de notre
„ commerce la plus précieuſe. Le Roi de
„ France eſt ſon allié, mais il eſt notre Père ;
„ ce Peuple eſt ſon pupille, mais nous ſom-
„ mes ſes enfans. Les Colonies ſont un pa-
„ trimoine que ſes ayeux lui ont laiſſé, & il
„ en doit l'héritage tout entier à ſon fils. C'eſt
„ du commerce de la pêche que dépend la
„ conſervation de ſa puiſſance maritime.
„ Quand cet Auguſte Souverain a aboli la
„ ſervitude dans ſes Domaines, il a reſpecté

BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
CAYENNE

„ les propriétés, & il a invité les Seigneurs
„ de ſon Royaume à ſuivre ſon exemple. Com-
„ ment conſentirait-il aujourd'hui à enlever
„ aux Villes maritimes de ſon Royaume l'exer-
„ cice de leur induſtrie, & leurs moyens de
„ proſpérer, tandis que ſa bonté paternelle
„ n'eſt occupée qu'à ſoulager ſes peuples, qu'à
„ ſecourir l'humanité ſouffrante, qu'à conſer-
„ ver la paix qu'il a donnée à l'Univers, &
„ qu'il emploie encore aujourd'hui tous ſes
„ ſoins à étouffer le nouvel incendie qui me-
„ nace l'Europe?

„ Quel grand intérêt avons-nous à augmen-
„ ter la Puiſſance maritime de nos nouveaux
„ Alliés? Quels ſont nos ennemis naturels?
„ C'eſt un Peuple qui avec deux tiers moins
„ de population que nous, qui, courbé ſous
„ le fardeau d'une dette nationale & monſ-
„ trueuſe, à la faveur de ſa Marine s'eſt porté
„ à la fois dans toutes les mers, & dans les
„ quatre parties du monde. Ses Colonies ont
„ été aproviſionnées par ſes propres vaiſſeaux:
„ il n'a pas eu beſoin du ſecours des Neu-
„ tres pour porter des ſubſiſtances & des mu-
„ nitions au bout de l'Univers, & il a donné

„ des eſcortes à toutes ſes Flottes marchan-
„ des. Il a fait plus encore, il a lutté ſeul
„ contre quatre Puiſſances maritimes ; il a
„ ſoudoyé des armées de mercenaires ; il a
„ acheté des bras pour ſe défendre, & il a
„ déployé par-tout, avec oſtentation, l'apa-
„ reil de la guerre la plus formidable. A
„ quoi devait-il ſes reſſources inépuiſables ?
„ A ſon Commerce maritime & à la Milice
„ nombreuſe de ſes Matelots. Que ſon exem-
„ ple nous inſtruiſe : conſervons notre pêche,
„ & donnons-lui tout l'accroiſſement dont
„ elle eſt ſuſceptible : ne nous dépouillons
„ pas d'une partie de notre Commerce ma-
„ ritime, pour accroître la Navigation d'une
„ nouvelle Puiſſance. Craignons qu'un nou-
„ vel Empire, formé en Amérique, ne nous
„ occaſionne un jour des repentirs. Il eſt aſſez
„ de Puiſſances maritimes pour ravager les
„ mers : l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique,
„ pleines de Colonies Européennes, deve-
„ nues les principaux Théâtres du Commerce,
„ deviennent preſque à la fois le Théâtre
„ de la guerre, & l'Univers eſt ravagé d'un
„ Pôle à l'autre. Que la Nation dont nous
„ avons briſé les fers donne un autre exemple

„ à l'Europe, qu'elle vienne dans nos Ports
„ de la Métropole échanger ſes denrées : ſon
„ agriculture peut ſuffire à ſon bonheur, &
„ ſes mœurs la rendront invincible. Qu'il y
„ ait au moins dans l'Univers un Empire
„ que le luxe n'ait point corrompu, & que
„ le démon de la guerre reſpecte.

„ Mais revenons à notre ſujet, & diſons
„ hardiment qu'on a ſurpris l'Adminiſtration
„ en avançant que les Armateurs de France
„ n'étaient pas en état de fournir aux Colo-
„ nies les morues dont elles avaient beſoin.
„ Que les Colonies s'expliquent, & les Ar-
„ mateurs de France *prendront les engagemens*
„ de leur fournir tout ce qu'elles demande-
„ ront.

„ Comment a-t-on pu ſe flatter qu'un mo-
„ dique droit de trois livres, reverſible en
„ prime pour les Navires français, ſerait une
„ faveur ſuffiſante pour ſoutenir la concur-
„ rence ? Cet encouragement eſt illuſoire : il
„ eſt nul. Nous lui oppoſerons les vraies maxi-
„ mes : le poiſſon de pêche étrangère a été
„ impoſé, en France, à un droit exceſſif. La

„ morue sèche paie quatorze livres du cent, „ accessoires compris. Quel est l'esprit de „ cette imposition ? C'est d'augmenter notre „ pêche, & de ne pas contribuer à l'augmen- „ tation de celle de nos voisins ; ou plutôt, „ c'est pour accroître notre Navigation, & di- „ minuer celle de nos voisins. L'Arrêt, en „ permettant à l'Étranger de porter de la „ morue dans nos Colonies, remplit-il cette „ intention ? Non sans doute ; il donne, au „ contraire, un grand avantage aux Étran- „ gers, il augmente leur pêche, il diminue „ la nôtre.

„ Nous observerons encore, que Dieppe „ & Saint-Valery font un très-grand com- „ merce de la pêche du hareng, & que les „ Navires Normands portent ce comestible „ aux Colonies. "

A tout cela est joint un fort beau tableau du commerce de la pêche de la morue, & des Armemens faits en 1784, pour cet objet, dans les différens Ports de France. La morue sèche étant la seule qui fasse la matière des fournitures pour les Colonies, j'ai voulu exa-

miner plus particuliérement cet Article du tableau. Après l'avoir comparé avec les états de la pêche des années qui ont précédé la dernière guerre, j'ai trouvé que les Armemens de 1784, qu'on préſentait comme infiniment plus nombreux, ne ſe trouvaient pas, en effet, augmentés d'un huitième; d'où j'ai dû conclure que l'impuiſſance du Commerce, à fournir aux Colonies la quantité ſuffiſante de morue sèche, déja trop reconnue par quinze ans d'une malheureuſe expérience, ſubſiſterait encore à l'avenir, à-peu-près, au même dégré, malgré *tous les engagemens* que les Armateurs de France s'offrent de prendre, verbalement à la vérité, car il eſt à remarquer qu'ils n'en ont jamais offert d'autres, & que ce ſerait pourtant le ſeul moyen de tranquilliſer l'Adminiſtration, ſi leurs propoſitions avaient jamais poſé ſur des baſes ſolides. Mais comme il ſerait même encore très-dangereux d'admettre des promeſſes faites trop légérement, fuſſent-elles revêtues des ſignatures des principaux Armateurs ou Négocians des Ports-de-Mer; comparons ici ſuccintement les beſoins des Colonies, & les moyens qu'ont les Négocians d'y pourvoir.

Les cent vingt-cinq Navires partis pour la pêche de la morue ſeche en 1784, joints aux vingt-trois Navires qui font le Commerce de la Troque, n'en peuvent, ſuivant le Tableau, raporter en France, dans l'eſpace de l'année, que deux cent quatre-vingt dix mille quintaux au plus. Les Négocians, en diſant que Marſeille en avait cinquante mille quintaux d'invendus, m'aprennent, que cent mille quintaux au moins ſont verſés dans ce Port, qui en fournit la plupart des États Catholiques : il reſte cent quatre-vingt dix mille quintaux, dont cent cinquante mille pour la conſommation de l'intérieur du Royaume & des autres Peuples de l'Europe dont nous fourniſſons les marchés ; quarante mille quintaux ſeulement feraient donc cette année même tout l'eſpoir des Colonies ! Aprécions cette reſſource.

Les calculs les plus modérés élèvent à plus de cinq cents mille le nombre des Eſclaves dans toutes nos Iſles. Leur ſtricte ſubſiſtance ne peut pas ſe borner à moins de deux livres de morue par ſemaine, l'Ordonnance du Roi preſcrit deux livres & demie,

l'humanité en devrait donner trois, ou des équivalens. Voilà donc plus de cinq cents mille quintaux d'abſolument néceſſaires à l'exiſtence phyſique des Eſclaves. Cependant à cauſe des Nègres en bas âge, & des reſſources qu'offrent, en vivres du Pays, pluſieurs grandes habitations de Saint-Domingue, je veux réduire le beſoin réel de cette fourniture à trois cent mille quintaux, que je diminuerai encore d'un tiers à cauſe des ſalaiſons de bœufs qui, en ſuppoſant l'admiſſion de celles étrangères, pourraient entrer pour un tiers dans l'enſemble des ſubſiſtances néceſſaires aux Eſclaves.

Que les Armateurs des Ports de France qui envoient à la pêche de la morue, que les Négocians des Ports-de-Mer qui ſe plaignent des diſpoſitions de l'Arrêt du 30 Août, paſſent une police avec le Gouvernement de fournir annuellement aux Colonies ces deux cent mille quintaux, qu'ils garantiſſent cette police de leurs fortunes, de leurs têtes même, (car prenez garde qu'il s'agit ici de la ſubſiſtance d'une grande & importante population, & que la peine de l'homicide eſt due

à qui la ferait périr de faim) qu'enfin il y ait une poſſibilité d'exécution à élever tout-à-coup la pêche à une augmentation de cent ſoixante mille quintaux, malgré les limites dans leſquelles nous ſommes renfermés, & que le dernier Traité de paix n'a que faiblement étendues, il reſtera encore une raiſon ſans réplique, un motif péremptoire pour admettre la morue provenant de pêche étrangère, c'eſt la différence du prix; & il eſt à remarquer que, dans tous leurs Mémoires, les Négocians, gens aviſés & diſcrets, ſe ſont bien donnés de garde d'en parler. Suppléons à leur ſilence.

Nos Armateurs ont avoué qu'il y aurait perte pour eux à vendre la morue Françaiſe dans les Colonies au-deſſous de 30 livres tournois le quintal; je l'y ai vue à 35 & 40 liv. tandis que celui de la morue étrangère n'était au plus que de 15 à 20 liv.

L'effet inévitable de cette différence de moitié ferait ou de priver les Eſclaves de la ſubſiſtance, & ſans ſubſiſtance, point de travail, point de produits, point de Com-

merce, ou de donner le plus puiſſant attrait à la contrebande, & avec la contrebande, avec l'aprehenſion même qu'elle pût exiſter, point de concours de la part des Négocians Français.

A ce dernier égard l'expérience eſt faite. Depuis 1763 le Commerce avait laiſſé les Colonies dans un entier abandon pour ce genre d'aproviſionnement. Les répréſentations de leurs Adminiſtrateurs déterminèrent en 1767 à admettre la morue étrangère en la ſoumettant à un droit de huit livres par quintal. La prohibition fut rétablie en 1768 ſur la foi des promeſſes de nos Négocians, & ils n'ont pas plus fourni depuis qu'ils n'avaient fourni auparavant. Si pendant quinze ans ils n'ont pas profité de la prohibition exiſtente, profiteraient-ils mieux de la prohibition dont ils réclament le rétabliſſement? ſi pendant quinze ans la crainte de la concurrence des étrangers par la contrebande les a tenus dans l'inaction, cette crainte agirait-elle moins ſur eux, lorſque la contrebande conſerverait le même attrait, les mêmes cauſes, les mêmes moyens?

Ne le diſſimulons point : les nouvelles

promeſſes du Commerce nous paraiſſent auſſi téméraires que ſes promeſſes paſſées. En regrettant avec lui les avantages propres de l'extenſion que pourrait donner à notre pêche l'aproviſionnement des Colonies, les avantages plus précieux encore qui en réſulteraient pour la marine, on ne peut s'empêcher de regarder cet aproviſionnement comme impoſible, tant pour la différence des prix, que pour l'inſuffiſance de la quantité, & dès-lors le recours à l'Étranger devient abſolument néceſſaire.

Il eſt encore une autre conſidération importante entre celles qui engagent à permettre aux Colonies l'introduction étrangère de la morue. Cet aliment, quoique ſalé & deſſéché, s'altère, s'échauffe & ſe corrompt quelquefois dans le court eſpace de deux mois. les Armateurs de France aſſujettiſſent preſque tous leurs vaiſſeaux expédiés pour la pêche, à faire leurs retours dans différens ports du Royaume, d'où les Négocians qui achettent leurs cargaiſons, expédient le ſurplus des conſommations intérieures pour les marchés étrangers de l'Europe, & pour nos Colonies.

Ces salaisons n'arrivent à cette dernière destination qu'après avoir séjourné long-tems dans des calles humides. J'ai vu plusieurs fois dans les Colonies cet aliment corrompu à un tel point qu'il était repoussé même par des bouches affamées ; & la police a souvent été forcée de faire jeter à la Mer plusieurs quintaux de ces salaisons, qui exhalaient d'une manière trop marquée des miasmes putrides & destructeurs.

Le défaut de possessions Territoriales voisines des parages de la pêche n'en permet pas la continuité, aux Vaisseaux Français ; ils sont obligés d'établir une saison, & de faire faire aux produits l'échelle des Ports de France. Au contraire, les nouveaux Angleterriens, car ce sont eux encore que regarde la disposition de l'Arrêt du Conseil du 30 Août, pouvant aporter aux Colonies cet aliment de première nécessité peu de tems après qu'il est préparé, le livrent dans toute sa salubrité, & le livrent à bas-prix parce qu'il n'est point surchargé des frais indispensables de port & report, de déchargement & rechargement à quoi nécessite l'échelle des

Ports de France que font preſque tous les produits de la pêche nationale.

Je ſais que pluſieurs fois il eſt arrivé dans nos Colonies des Navires venant directement des Isles Saint-Pierre & Miquelon. Et alors leurs ſalaiſons de morue réuniſſaient au mérite de la fraîcheur, celui de pouvoir être livrées à meilleur marché, (*) ayant ſuporté moins de frais. Mais l'intérêt de la plupart des Armateurs ne leur permet point ces expéditions, & ce calcul eſt ſimple. D'abord les Bâtimens pour la pêche ſont généralement très-petits. Le Capitaine d'un Navire aſſez grand pour importer dans les Colonies une pêche de deux mille quintaux de morue, la vendant 30 livres tournois le quintal, ne

(*) C'eſt cependant ce qu'ils ne faiſaient pas ; leur prix était à-peu-près celui de la morue aportée de France, & dans le fait, ils n'auraient pu vendre au même prix que les Anglo-Américains, parce que les frais d'armemens en Europe, de ſtation ſur les Côtes de Terre-Neuve, & de ſéjour dans nos Colonies ſont toujours infiniment plus conſidérables que ceux des Étrangers qui pêchent, pour ainſi-dire, à leur porte.

réaliſerait

réaliſerait qu'une valeur de ſoixante mille livres, il n'aurait donc que cette ſomme à employer en retour, & cependant la capacité de ce même Navire lui en eût permis un de plus de cent cinquante mille livres s'il eût aporté des matières d'échange plus précieuſes, c'eſt-à-dire, une cargaiſon formée au Havre, ou à Bordeaux, ou même à Nantes.

Ce n'eſt pas tout; les Navires qui ont fait la pêche conſervent dans leurs calles, en Amérique, une odeur indeſtructible & qui cauſe beaucoup d'avaries aux ſucres & cafés qu'ils aportent en retour dans les Ports de France. Les paſſagers d'Amérique s'en ſervent auſſi difficilement, parce qu'ils ſont puants & petits. Ce ſont ſans doute ces cauſes réunies qui engagent preſque tous les Armateurs à obliger leurs Navires de faire le retour de leur pêche dans les Ports de France.

En voilà, ſans doute, plus qu'il n'en faut pour faire ſentir à tout eſprit non-prévenu combien l'admiſſion de la morue étrangère eſt néceſſaire à l'exiſtence des Colonies; & que,

ſi on revenait encore à l'erreur qui la fit proſcrire, on devrait s'attendre ou à les voir ſans ceſſe tranſgreſſer la Loi qui en dicterait la prohibition, parce que la néceſſité eſt la plus impérieuſe des Loix, ou à voir périr de faim la moitié des Cultivateurs de ces Contrées.

Je n'ajouterai plus qu'un mot ſur cet objet; indépendamment des raiſons d'humanité & d'intérêt direct qui ſollicitent l'admiſſion de la morue provenant des pêches étrangères, ſongeons que cet Article eſt regardé par les Anglo-Américains comme leur patrimoine, comme un héritage qu'ils tiennent de la nature & de leur poſition locale. Manifeſter de la part de la France l'intention de borner leur pêche, en en proſcrivant le débouché, ſerait peut-être une opération comparable & pour l'inconſéquence & pour ſes ſuites fâcheuſes, à celles qui ont fait perdre au Gouvernement Britannique la Souveraineté & la poſſeſſion de ſes Colonies du Continent Américain.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

LE riz, le maïs, les légumes, les cuirs verds en poil, ou tannés, les pelleteries, les réſines & goudron ſont les autres objets permis par l'Article II de l'Arrêt. Si le maïs & les légumes conſtituaient les ſeuls beſoins de nos Isles pour leſquels on proposât d'admettre les Navires Étrangers, nul doute qu'il ne fût convenable de les exclure, vu les dangers d'une admiſſion quelconque. Mais ſi l'introduction de la morue, du bœuf ſalé, des beſtiaux, des bois, eſt jugée néceſſaire, cet acceſſoire ne peut paraître ſuſceptible d'aucun inconvénient, ni pour notre agriculture, ni pour notre navigation. La fourniture en ſoi & ſa valeur, ſont trop peu intéreſſantes pour mériter une exception.

IL en eſt de même des réſines & goudron. Quant aux cuirs & pelleteries, ce ne ſont point des objets de conſommation pour nos Isles, & leur admiſſion par les Anglo-Américains

ne peut tourner qu'à l'avantage du Commerce de France, qui les trouvant là à très-bon compte, les exporterait en Europe.

Les Colonies ne ſont pas également ſans intérêt pour l'introduction du riz. C'eſt un comeſtible très-ſalutaire pour les Nègres malades, & pour ceux nouvellement exportés d'Afrique, qui ne ſont point encore accoutumés à l'uſage du *manioc*, & des diverſes ſubſtances dont les autres ſe nourriſſent. Dans ces alternatives très-fréquentes de ſéchereſſe & de pluie, après ces ouragans plus ou moins violens, qui ſe font ſentir à chaque hivernage dans quelques parties des Isles du Vent, il ſe trouve beaucoup d'habitations où les plantations de vivres ſont entiérement dépéries, on y ſupplée alors par le riz quand on peut s'en procurer, & cette reſſource a pluſieurs fois ſervi à parer les malheurs que le dénuement de ſubſiſtances était ſur le point d'opérer parmi les atéliers.

Quel eſt donc l'intérêt des Négocians des Ports-de-Mer à réclamer auſſi contre cet objet? Il ſerait difficile de ſe le figurer, & ce

qu'ils ont écrit à ce sujet n'a pas même l'apparence d'une objection. Voici ce qu'on trouve dans les Observations des Négocians de Bordeaux. Le transcrire ce sera suffisamment y répondre, de tels raisonnemens tombent d'eux-mêmes.

„ On sait bien que le riz ne croît point en „ France; mais notre Commerce à cet égard „ a toutes les ressources nécessaires. Outre „ le riz qui nous vient du Levant & du Pié- „ mont, les Négocians des États-Unis de „ l'Amérique en envoient dans nos Ports. Si „ nous avons quelque intérêt à le recevoir, „ ils en ont, pour le moins, autant à nous „ le porter, parce que cela fait un objet „ d'échange aussi avantageux pour eux que „ pour nous. "

Ils disent ailleurs : „ Il n'est pas inutile „ d'observer ici que l'admission des riz dans „ nos Colonies favorisera beaucoup de frau- „ des. Les futailles de riz pèsent 500 liv. „ il sera très-facile à l'aide de ces futailles „ d'introduire des toileries qu'on y logera dans „ le milieu, & qui seront de tous côtés, dessus

„ & deſſous, entourées ou recouvertes de „ riz, de ſorte que pour découvrir la fraude, „ il faudrait faire verſer le riz, & c'eſt „ une précaution qui ſera impraticable aux „ Colonies."

Combien ces Négocians ont une merveilleuſe aptitude à voir, à ſoupçonner l'aſtuce! Point de bœufs ſalés en droiture d'Irlande, de peur que les Irlandais ne l'accaparent à la Dominique; point de riz de la Nouvelle-Angleterre, de peur que les Anglo-Américains ne gliſſent dans les futailles des ballots de toileries. Oh! que c'eſt adroitement raiſonner, ſur-tout quand il eſt de fait que ce ne ſont point les bœufs d'Irlande dont on a favoriſé l'introduction, & que les Anglo-Américains, qui ſeuls récoltent du riz & peuvent en fournir nos Colonies, ſont bien loin d'avoir des toileries à revendre, puiſqu'ils n'en ont pas à beaucoup près pour leur conſommation, & qu'au contraire, ils chercheront à en exporter de nos Colonies, en échange des productions qu'il leur ſera permis d'y aporter.

Je viens d'examiner ſucceſſivement tous les objets dont l'introduction étrangère eſt permiſe par l'Arrêt du 30 Août. J'ai prouvé démonſtrativement par une ſuite de faits que cette introduction eſt néceſſaire aux Colonies, & ſans aucun déſavantage réel pour le Commerce de France, je pourrais ne point parler des farines, puiſque cet Article n'eſt pas encore au nombre de ceux permis : mais les Négocians des Ports-de-Mer s'en étant déja occupés dans leurs Mémoires, ſans doute par préviſion, il ne ſera pas hors de place d'en dire auſſi quelques mots. Voyons d'abord un calcul qu'ont préſenté les Députés du Commerce de Guienne, comme la preuve la plus victorieuſe des avantages que rapportent à la France la fourniture excluſive de farines dans ſes Colonies.

„ Il s'expédia du Port de Bordeaux ſeul,
„ en 1776, cent-ſoixante-ſeize mille huit cent
„ quatre-vingt-un barils de farine pour les
„ Colonies ; qu'ils y aient été vendus, l'un
„ dans l'autre, pour 70 liv. argent des Colo-
„ nies, ou pour un quintal de ſucre blanc :
„ que les 176,881 quintaux de ſucre aient

„ été payés, rendus à bord de ſes Navires, „ par l'Étranger qui eſt venu les enlever dans „ les Ports de France 55 liv. tournois cha- „ cun, l'Étranger aura payé réellement „ 9,728,455 liv.

„ Cette farine qu'on nomme *minot*, eſt „ ce qu'il y a de plus pur dans le froment. „ Après qu'on l'en a extraite, ce qui reſte „ de manducable a, comme ſomme d'alimens, „ autant de valeur qu'elle-même. Chaque ba- „ril de farine eſt extrait d'environ 400 à 500 „ liv. de bled, qui à 15 liv. les 150 livres „ peſant, n'avaient que 45 liv. de valeur pri- „ mitive. Il n'y a donc de valeur réelle dans „ chaque baril de farine que pour 22 à 25 „ liv. & dans les 176,881 barils que pour „ 4,422,025 liv.

„ C'est là tout ce qu'eût payé l'Étranger, „ ſi, contre le cours ordinaire des choſes, „ ſes beſoins lui euſſent fait tirer de nos bleds, „ qu'il ne reçoit alors qu'en nature; ou tout „ ce que nous euſſions payé à l'Étranger, „ en recevant de lui en nature une quantité „ de bleds égale à celle exportée pour les

„ Colonies, ſi la diſette en eût rendu le rem-
„ placement néceſſaire.

„ Il y a toujours de plus la ſolde de
„ 5,306,430 liv. *en faveur de l'État*, & cette
„ ſolde que l'Étranger lui paie, ſe forme des
„ ſalaires dont le bled ſe ſurcharge, à com-
„ mencer du moment où il ſort du grenier
„ du laboureur, juſqu'à celui où converti
„ en ſucre, l'Étranger le reçoit dans ſon
„ vaiſſeau. ”

Il y a pluſieurs choſes à obſerver dans ces calculs. Ce qu'ils préſentent d'abord de plus clair, c'eſt un bénéfice d'environ cent vingt pour cent que fait le Commerce, de ſon propre aveu, ſur la fourniture des farines aux Colonies. Il eſt vrai qu'il faut déduire les frais payés aux meûniers pour établir le bled en minot. Mais d'un autre côté le baril de farine, dont ils ne portent le prix dans nos Colonies, qu'à 70 liv. argent des Isles, y eſt, depuis quelque tems, généralement vendus 96 liv. & même plus. Enſorte qu'il reſte toujours un bénéfice à l'Armateur de cent pour cent, ſur la farine, du moment

qu'il l'achette juſqu'à celui où il revend le ſucre qu'elle lui a produit. Rien n'eſt plus évident. Les minotiers (*) de Moiſſac, Nérac, Montauban, & autres, livrent à l'Armateur la farine, dite minot, au prix de 19 liv. 10 ſols le quintal. J'ai vu les barils de farine en contenir 180 liv. peſant net. Mais, par un abus que les Marchands ſavent ſi bien établir inſenſiblement dans tous les objets de *jauge* qu'ils vendent aux Colonies, les barils de farine ne pèſent plus que 170 liv. net. D'où il s'enſuit qu'ils contiennent une valeur de 32 liv. 3 ſols prix d'achat. Ce baril vendu aux Colonies au moins 96 liv. déduction faite du tiers pour la différence de l'argent, réaliſe auſſi-tôt une valeur de 64 liv.

(*) La main-d'œuvre de ces Minotiers me paraît même plus chère qu'elle ne devrait être. Le prix du ſeptier de bled de Paris, peſant 240 livres, eſt à 26 liv. A ce prix tous les meûniers du Royaume pourraient établir la farine de minot à 14 liv. 10 ſols le quintal. Ceux de Moiſſac, &c. la vendent aux Armateurs de Bordeaux 19 liv. 10 ſols le quintal. Et obſervez que, d'après le prix donné ci-deſſus par les Députés du Commerce de la Province de Guienne, le bled ne s'y vend qu'à raiſon de 24 liv. les 240 livres peſant.

argent de france. Et, en vérité, un tel bénéfice ſur un objet de première néceſſité, ſur le pain des Habitans des Colonies, pourrait bien être appellé Monopole, même d'après la définition de ce mot, qui ſuivant le Dictionnaire de l'Académie, ſignifie, *Abus de la faculté qu'on s'eſt procurée de vendre ſeul des marchandiſes, des denrées dont le commerce devrait être libre.*

Ce bénéfice notoire & avoué par les Négocians eux-mêmes, comme on vient de le voir, s'accorde mal avec les plaintes qu'ils font ſans ceſſe ſur les pertes qu'ils prétendent eſſuyer dans leur Commerce d'Amérique, & qu'en examinant de près on trouverait généralement auſſi mal fondées pour tous les objets que pour celui des farines. Mais laiſſant-là le ſort de l'individu dans ſes opérations mercantiles, faiſons voir que la ſolde de 5,306,430 liv. que les Négocians des Ports-de-Mer retirent des Colonies pour l'excédent des valeurs en farines qu'ils y ont envoyées, n'eſt point, comme ils le gliſſent adroitement, *en faveur de l'État*, mais bien en leur faveur ſeulement, & même au détriment de l'*État*.

Si c'était chez une Puiſſance rivale, ou ennemie que les Marchands de farine euſſent porté une valeur de quatre millions pour en retirer une de neuf, l'État aplaudirait ſans doute à leur adreſſe, ſur-tout ſi cette valeur opérant une ſolde de 5, l'opérait en matières ſuſceptibles d'être vendues à l'Étranger, qui la payerait en définitif par l'acte de ſa conſommation. Mais tout cet avantage n'eſt plus qu'illuſoire pour l'État, dès que ce Commerce n'eſt fait par quelques-unes de ſes Provinces qu'aux dépens des autres. Or, c'eſt uniquement aux dépens des Colonies que les Marchands de farines trouvent à vendre à l'Étranger cette ſolde de cinq millions, & pour le faire voir ſuivons leur raiſonnement. Ils s'aplaudiſſent, en ſuppoſant le baril de farine livré pour un quintal de ſucre, d'avoir changé quatre millions contre neuf : qu'ils le ſuppoſent livré pour deux, pour trois, pour vingt quintaux, (& cette ſuppoſition s'eſt réaliſée plus d'une fois) leurs quatre millions leur en rendront dix-huit, trente; ils abſorberont même toute la maſſe des productions des Colonies. Sera-ce alors une opération bien avantageuſe pour l'État? Ils n'oſeraient

répondre par l'afirmative ; eh bien ! ils ſont cependant le même mal en proportion de leurs bénéfices ſur les quatre millions de valeur première qu'ils ont portés aux Colonies.

Je dis le même mal, car c'en eſt un réel pour l'État. Son avantage n'eſt point dans les bénéfices que font ſes ſujets entr'eux par l'action de leur induſtrie, ſon bénéfice eſt ſeulement dans l'augmentation de la maſſe des productions : voilà le ſeul vraiment reverſible à l'État. Tous les autres ne ſont que des ſubviſions multiformes, & ſubordonnées à ce ſeul but de toute Adminiſtration bien entendue, qui ne doit s'occuper que de régler les différentes combinaiſons de ſes Sujets de manière qu'elle réprime celles qui trop avantageuſes à telle portion d'individus, ſeraient trop ruineuſes à telle autre, & empêcheraient celle-ci de tirer du ſein de la terre toute la ſomme de productions dont elle ſerait ſuſceptible. Car alors l'État ſe trouverait véritablement lézé & apauvri de tout ce que naturellement le ſol de ſes poſſeſſions aurait produit de denrées, s'il y eût eu plus d'égalité dans les échanges que ſes Sujets ont faites entr'eux.

Et ceci n'eſt point une ſimple ſpéculation c'eſt le fait ; c'eſt exactement le réſultat du trop haut prix de cette fourniture de farines dont ſe vantent les Négocians des Ports-de-Mer. Rendons-le ſenſible à l'eſprit le plus inattentif. Je ſuis Colon de Saint-Domingue, par exemple : vous m'aportez du pain & vous me le vendez fort cher, c'eſt bien fait pour vous, ſans doute ; mais ſi vous exigez de moi un quintal de ſucre pour un baril de farine, n'eſt-il pas évident que ma ſubſiſtance me devient plus coûteuſe de moitié que ſi vous vous contentiez d'un demi-quintal ; que, dans ce dernier cas, le demi-quintal qui me ſerait reſté m'eût ſervi à me procurer d'autres objets & que je l'euſſe employé à étendre les forces exploitantes toujours trop faibles ſur une habitation ; que ne le pouvant plus, parce que mon premier beſoin eſt de vivre, & que pour le remplir il m'a fallu vous donner une trop forte portion de mes produits ; lorſque votre haut prix dévore l'épargne que j'euſſe faite à un prix plus égal, vous avez voué à la ſtérilité, à l'inaction, un ſol que j'aurais fructifié ſi vous, impitoyable Fourniſſeur, ne m'aviez abſorbé par votre premier

échange les moyens que j'euſſe conſacrés à en tirer de nouvelles matières ?

D'AILLEURS, qu'à donc fait le Négociant de Bordeaux en tirant des Colonies, ſuivant ſon calcul, cent ſoixante-ſeize mille quatre-vingt-un quintaux de ſucre blanc pour autant de barils de farine ? Il les a colportés des rivages de nos Isles ſur les rives de la Garonne : mais n'eſt-ce pas un peu cher que de prendre cent pour cent pour ce métier ? & non point aux Étrangers comme le prétendent les Députés dans la bribe de leur Mémoire que j'ai citée plus haut, mais bien aux Colons ; car le prix de 55 liv. le quintal de ſucre qu'ils diſent que l'Étranger leur payera, eût également ſubſiſté, lors même que les 176,881 quintaux fuſſent arrivés au Port de Bordeaux chargés ſeulement à fret. Ainſi le bénéfice de l'échange des farines n'eſt nullement ſuporté par l'Étranger ; or il exiſte, il faut donc qu'il le ſoit par le Colon : & s'il l'eſt d'une manière ruineuſe pour le Colon, celui-ci paraîtra toujours, à des yeux non-prévenus, fondé à déſirer les moyens de ne le plus ſuporter.

Ces moyens ſont à ſa porte ; les États-Unis d'Amérique ſont encore placés ici par la nature pour fournir un objet de conſommation qu'ils peuvent livrer à un prix infiniment au-deſſous des regnicoles : il ſerait d'environ 30 livres, argent des Isles le baril : lorſque le Négociant de Bordeaux vendrait le ſien, ſuppoſons 70 liv. (comme il le dit, & non comme il le fait,) voilà les deux tiers d'économie ſur la ſubſiſtance des Colons ; cette économie ſerait certainement employée par eux à une augmentation de ces productions d'un prix incomparablement plus lucratif pour l'État que la vente de bleds qui ne l'embaraſſent jamais, & dont la ſurabondance doit même être ſuſpectée, puiſqu'il en tire ſouvent de l'Étranger pour ſa conſommation intérieure.

Finissons cet Article, ſur lequel il y aurait trop de choſes à dire, par reconnaître que l'État ne gagne rien à la conſommation excluſive des farines dans ſes Colonies ; que ce ſont ſeulement quelques-uns de ſes Sujets qui bénéficient aux dépens des autres, mais que bénéficiant trop ils nuiſent à la ſomme totale

totale des productions précieuſes que les conſommateurs de productions de moindre prix mettent dans le Commerce, & qu'il eſt mal-à-droit de diminuer la quantité poſſible des ſucres qu'on eût vendus à l'Étranger, qui ſeraient par conſéquent tout bénéfice, pour vendre une quantité quelconque de bleds, beaucoup trop cher à des Nationaux; car enfin, les Colons de nos Isles ſont Français, & le Commerce dans ſes ſpéculations paraît l'avoir trop ſouvent oublié, puiſqu'il ne s'aplaudit que lorſqu'il les a traités en ennemis.

J'AJOUTERAI à tout cela une Obſervation qui pour n'avoir encore été faite, je crois, par perſonne, ne m'en paraît pas moins importante : ne voyons ici ni comme Agriculteur, ni comme Commerçant, voyons la choſe en grand & dans le point d'optique de l'Adminiſtration. Pour juger ſainement l'opération du Négociant qui ſe glorifie d'avoir changé une valeur de quatre millions de bled contre une valeur de neuf millions de ſucre, réduiſons-là au ſimple Acte d'échange. Quel eſt-il autre choſe qu'une valeur exceſſive donnée au bled, & le rabais, en raiſon inverſe, de la

denrée contre laquelle on l'a échangé? Or, n'eſt-il pas contre tout principe d'Adminiſtration de rabaiſſer la valeur d'une denrée qu'on vend à l'Étranger, pour rehauſſer celle dont on fait la conſommation chez ſoi-même?

LETTRE X.

MONSIEUR,

Nous venons d'examiner chacun des objets que l'Arrêt du 30 Août 1784, a permis aux Navires Étrangers d'importer dans les Colonies Françaises. Nous avons vu que les principaux sont d'une néceſſité indiſpenſable, parce qu'une longue ſuite de faits nous ont prouvé que le Commerce de France, malgré ſes imprudentes aſſertions, n'a jamais pu les fournir ni en quantité ſuffiſante, ni à un prix ſuportable. Nous avons vu encore que ces fournitures étrangères ne feront aucun tort aux denrées que la Métropole tire de ſon ſol, & que les vins auront toujours le même débouché, parce qu'ils ſeront toujours néceſſaires aux Anglais, indépendamment du prix auquel pourront tomber les ſalaiſons de bœufs d'Irlande.

Voyons maintenant ſi les plaintes des Négocians des Ports-de-Mer ſont mieux fondées ſur les objets que l'Étranger pourra

exporter des Colonies, & relatons d'abord la diſpoſition de l'Arrêt qui les ſpécifie.

Article III. *Il ſera permis aux Navires Étrangers qui iront dans les Ports d'Entrepôt, ſoit pour y porter les marchandiſes permiſes par l'*Article II, *ſoit à vide, d'y charger pour l'Étranger, uniquement des ſirops & taffias, & des marchandiſes venues de France.*

Les Négocians des Ports-de-Mer ſe ſont agités en tout ſens pour attaquer cette diſpoſition. Leur argument le plus général a été que les ſirops & taffias ne pourraient pas ſuffire à payer les importations, & qu'il faudrait néceſſairement que les denrées précieuſes des Colonies, comme ſucre, café, indigo, s'écoulaſſent en contrebande, & pour payer la ſolde qu'elles redevraient à l'Étranger, & ſous prétexte de cette ſolde.

Pour donner un air de vraiſemblance à cette objection, ils ont rabaiſſé des deux tiers la quantité des ſirops & taffias que peuvent faire nos Isles, & augmenté de moitié la valeur des fournitures qu'elles recevraient de l'Étranger.

Leur dernier Écrit, intitulé *Observations sommaires* (*), estime quarante millions les importations de l'Étranger, actuellement permises, sans compter les farines; & six millions, seulement, la valeur des taffias & sirops de nos Colonies. Rectifions d'abord ce dernier calcul; les détails dans lesquels je vais entrer serviront à rendre plus sensible la nécessité d'assurer un débouché à ces objets, dont ne se peut charger le Commerce de France.

L'exportation habituelle du sucre de Saint-Domingue est à-peu-près chaque année de 1,500,000 quintaux; 600,000 quintaux en sucre blanc, & 900,000 quintaux en sucre brut.

(*) Cet Écrit qui vient de paraître depuis que celui-ci est sous presse, m'a semblé un sommaire d'erreurs, & de conséquences bien singulières. On finit par y réduire toute la question à cet argument trivial, & qui fut de tout tems le prototype de l'erreur. *Les Colonies ont bien existé depuis* 1727, *sous un régime prohibitif, donc en le continuant elles existeront bien encore.* Que doit-on penser d'une cause que ses partisans soutiennent par un tel raisonnement?

Le quintal de ſucre blanc donne cinq veltes, & plus, de ſirop. Ainſi le produit total de cette eſpèce de ſucre eſt au moins de . . . . . 3,000,000 veltes.

Le quintal de ſucre donne, au moins, quatre veltes, d'où réſulte une quantité de . 3,600,000

Total . . 6,600,000

La velte de ſirop eſt communément payée par les Américains 40 ſols, & elle a été portée fort au-deſſus depuis quelques années. En la fixant au moindre prix, la vente s'élève à . . . . . 13,200,000 livres.

Voilà pour Saint-Domingue ſeul. Prenons pour l'eſtimation des ſirops & taffias des Isles du Vent, le tiers de ceux de Saint-Domingue, d'autant que c'eſt la proportion ordinaire des productions reſpectives. Ces Isles auront à vendre chaque année en ſirop & taffias pour . . . . . 4,400,000 livres. ce qui forme enſemble une ſomme de . . . . . 17,600,000 livres.

Ce calcul exact prouve mieux que tous

les raiſonnemens les dommages qu'ont ſouffert les cultures des Colonies lorſque la prohibition a été rigoureuſement obſervée, & ceux qu'elles ſouffriraient encore ſi le vœu du Commerce pour le maintien de cette prohibition pouvait derechef être accompli. Forcés de reconnaître qu'il n'eſt pas poſſible de laiſſer dans l'abandon une denrée dont ils diſſimulent cependant l'importance, les Négocians des Ports-de-mer ont imaginé d'entrepoſer les ſirops & taffias à Saint-Pierre & Miquelon, où les Anglo-Américains, les ſeuls Peuples chez qui ſoit établie la conſommation de cette denrée, viendraient les chercher. Quelques Chambres de Commerce propoſent auſſi de les admettre dans le Royaume, ſoit en entrepôt, ſoit même avec la liberté accordée aux Négocians de les vendre aux Nationaux, ou aux Étrangers.

L'ENTREPÔT à Saint-Pierre & Miquelon eſt impraticable. Comment, en effet, s'opéreraient les tranſports ? Ce ne peut pas être par des expéditions directes de nos Isles; les lenteurs de la Navigation & le défaut d'objets de chargement pour les retours, les ren-

draient évidemment ruineuſes. Ce ne peut pas être, non plus, par les Bâtimens des ports de France revenant de l'Amérique; la richeſſe ordinaire de leurs chargemens, les frais & les dangers d'une telle relâche écartent abſolument toute idée de ſemblables opérations. Ce ne ſerait pas enfin, par des Armemens faits dans le Royaume; cette voie ſupoſerait l'entrepôt des ſirops & taffias exiſtant dans nos Ports : alors ils ſeraient immédiatement livrés aux Anglo-Américains, & l'interpoſition de Saint-Pierre & Miquelon ſerait ſans objet.

Quant à l'autre propoſition de quelques-unes des Chambres de Commerce d'admettre directement dans les Ports de France les ſirops & taffias des Isles à ſucre, elle ne me paraît pas ſuſceptible d'un meilleur effet. Quel prix obtiendraient-ils en Europe où la conſommation en eſt encore inconnue ? Quel prix nos Négocians pourraient-ils offrir en Amérique d'une telle denrée qui tient un grand encombrement, & qui aurait à ſuporter outre les inconvéniens des avaries, & du coulage conſidérable & inévitable dans un trajet

de long cours, les charges d'un transport cher, les frais de Magazinage, de Commission, &c. & ceux d'un double transport & de doubles frais dans le cas où la revente à l'Étranger aurait lieu ? C'est par une suite d'inconvéniens, de charges infiniment moindres, que les entrepôts établis en 1767 à Sainte-Lucie & au Môle Saint-Nicolas n'ont point eu l'effet qu'on en avait espéré, & que l'Administration locale a toujours été forcée de tolérer la contrebande pour opérer en partie la vente de ces productions.

Quoi ! n'est-ce donc pas un heureux état des choses, une espèce d'assortiment naturel que ces productions inutiles au Commerce de France, que ces sirops & taffias dédaignés par lui, puissent être employés par les Colonies à payer à l'Étranger des objets de nécessité première que lui seul peut leur fournir à propos, à bas prix, & en quantité suffisante ?

Mais la balance des échanges ne sera pas exacte, disent les Négocians ; les fournitures de l'Etranger seront incomparablement plus

conſidérables que les Colons n'en pourront payer avec leurs ſirops & taffias, ils ſeront forcés d'y ſuppléer, ou en argent, ou avec les denrées précieuſes qui ſont comme le patrimoine du Commerce de la Métropole, & ces verſemens frauduleux, cet écoulement criminel ſe feront avec la plus grande facilité, puiſque ſix à ſept entrepôts ſeront maintenant ouverts au Commerce étranger.

Répondons à tout ceci, & calculons encore. J'ai prouvé plus haut que la vente des ſirops & taffias à un prix modique, s'éleverait au moins à 17,600,000 liv. voyons-en l'emploi. 200,000 quintaux de morue verſés annuellement dans nos Isles, par le Commerce des Etats-Unis, ſuffiraient pour y jeter l'abondance de cette denrée. Au prix moyen de 27 liv. le quintal (& elle tomberait au-deſſous), voilà 8,100,000 liv. que payeraient les ſirops & taffias, dont il reſte encore une valeur de 9,500,000 liv. voyons-en l'emploi poſſible. Cinquante mille barils de bœufs ſalés formeront à-peu-près la maſſe de ce qu'en pourraient conſommer les Colonies, avec la concurrence de ceux aportés par le Commerce

de France, qui quoique d'un prix plus haut, ne reſteraient point ſans acheteurs, étant généralement mieux préparés; je ſuppoſe, en outre, une quantité ſuffiſante de morue. Ces cinquante mille barils à 60 liv. chacun (je les ai vus à 50) feraient ſix millions. Il reſte encore 3,500,000 liv. ſomme à-peu-près ſuffiſante pour payer les bois, le merrein, & les beſtiaux vivans qu'aporteraient les Anglo-Américains.

Je veux même qu'elle ſoit trop faible, ce ſera au plus de deux ou trois millions, mettons de dix, en renforçant la quantité de tous les objets d'aport; & tant mieux pour les Colonies qui auront des comeſtibles en abondance, & tant mieux pour le Commerce de France : c'eſt à lui à fournir cette ſolde; qu'il aporte aux Colonies les marchandiſes qui produites réellement par la France, doivent faire la véritable baſe de ſon Commerce dans tous les Pays du monde; ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſes ſavons, ſes huiles, ſes toiles, les étoffes de ſes Manufactures, ſes bijoux. Les Habitans des Etats-Unis manquent de tous ces objets. Etant arrivés aux Colonies

pour ſe défaire des productions de leur ſol, ils ſe croiront heureux de trouver ſous leur main & de raporter dans leurs Pays par une Navigation prompte, une multitude d'objets de première néceſſité pour eux.

Voila une nouvelle voie ouverte aux nombreuſes ſpéculations des Négocians des Ports-de-Mer ; & il ne faut pas craindre qu'elle ait peine à s'effectuer : elle eſt fondée ſur la nature des choſes, & ſur l'état politique actuel de l'Amérique entière, elle ne peut manquer d'avoir lieu ; elle offre dès à préſent la plus brillante perſpective, ſi de fauſſes notions ne viennent pas l'obſtruer d'avance ; ici point d'avantages & de déſavantages à combiner, point de pertes à craindre, point de calculs à contrarier, point de réſultats à comparer, le Commerce de France vendra certainement parce qu'aucune Nation ne pourra entrer en concurrence avec lui ; les Nouveaux-Angleterriens acheteront parce qu'ils auront beſoin des objets des Manufactures, & des vins de France, nos Isles deviendront leur marché général, parce que, par les poſitions Géographiques des Etats-Unis & des Colonies

Françaiſes, telle eſt l'indication de la nature, tel eſt le vœu de leurs beſoins réciproques; vouloir les contrarier par des Loix toujours mal exécutées, c'eſt tourmenter les uns & les autres; c'eſt provoquer la tranſgreſſion; c'eſt, non point aliéner le cœur des Colons, cela eſt impoſſible, les erreurs du Gouvernement ſous lequel ils vivent peuvent les vexer ſans altérer leur attachement pour lui; ils s'en plaignent, mais ne s'en prennent qu'à ceux qui, par leurs perpétuelles ſuggeſtions, l'on fait errer dans cette partie, & n'en ſont pas moins perſuadés des diſpoſitions bienveillantes d'une Adminiſtration qui leur ſera toujours chère.

Mais les Habitans des Etats-Unis, ces Peuples nouvellement émancipés, chez qui une ſuite conſtante de ſervices importans n'a pas encore entiérement changé le vieux levain, c'eſt-à-dire, déraciné cette antique haine du nom Français ſuccée avec le lait par tout ce qui porta le nom Anglais; s'ils ſe voient répouſſés de leurs Alliés, de leurs Protecteurs, n'iront-ils pas porter à la Jamaïque les productions ſurabondantes de leur Pays? Et, prenez garde, Négocians des Ports-de-

Mer, en les réduiſant à ce parti par vos Loix prohibitives, vous renverſerez d'un ſeul coup tout l'édifice de la politique du Gouvernement Français depuis dix ans : vous rendrez même dériſoire la dernière guerre qu'il a entrepriſe & ſoutenue pour l'indépendance des Anglo-Américains, vous ſécherez dans leur germe les fruits de l'alliance avec eux, & ceux de la paix. Oh! que vous ferez de mal, ſur-tout à la génération future!

Si j'étais Habitant de Boſton, ou de Philadelphie, & que, venu en France, je puſſe voir une fois ce Monarque protecteur, libérateur de mon Pays, je demanderais la permiſſion de me jeter à ſes pieds, & là je lui dirais, „ O vous, qui n'avez point combattu pour des conquêtes; ô vous, qui „ n'avez étendu votre bras puiſſant ſur le „ continent de l'Amérique que pour ſon bonheur & ſa liberté, ne ſouffrez point qu'on „ détruiſe votre ouvrage. En nous aidant à „ ſecouer le joug d'une Métropole opreſſive, „ c'était nous autoriſer à exercer le droit „ d'exiſter & par nous & pour nous. Vous „ ne nous avez pas voulu libres pour nous

„ voir, languiſſant dans la misère, diſparaître
„ peu-à-peu de la ſurface du globe, ou du
„ moins perdre toute exiſtence politique,
„ faute d'un Commerce qui eſt l'âme des
„ Etats poſſeſſeurs d'une grande étendue de
„ Côtes. Et cependant, ſi vous donnez des
„ ordres pour que nous ſoyons ſévèrement
„ proſcrits des rivages de vos Colonies, où la
„ réciprocité de beſoins nous appelle d'une
„ manière ſi impérieuſe, le bienfait de la
„ liberté que vous nous avez procurée de-
„ vient un malheur réel : le miel ſe change
„ en abſinthe, & l'aigreur qu'inſpire un eſpoir
„ fruſtré prendra peut-être chez mes compa-
„ triotes la place de la reconnoiſſance ; par-
„ donnez, Prince Auguſte, pardonnez un
„ tel aveu : peut-être ſuis-je indiſcret de le
„ faire, je ſerais criminel ſi je l'avais diſſimulé.

Je n'ajouterai rien à ce peu de lignes, il eſt facile à tout le monde de ſuivre les réflexions qu'elles inſpirent & de ſentir que la nouvelle forme politique d'un Peuple actif, induſtrieux, Commerçant, & voiſin des Colonies Françaiſes, doit néceſſairement demander une nouvelle forme dans le Commerce

de celles-ci, & influer dans les combinaiſons qui peuvent lui aſſurer un avantage qui, pour être permanent, ne doit point être forcé. Revenons à l'Article des ſirops & taffias.

Frapé de la néceſſité de les exporter des Isles à ſucre & d'aproviſioner celles-ci des comeſtibles & des bois dont le Commerce de la Métropole les a laiſſés manquer tant de fois, & combattu en même tems par la crainte de donner trop d'extention au Commerce d'un Peuple dont, quoique notre Allié, l'avantage ne peut être cherché aux dépens du nôtre, un de ces Eſprits ſages & éclairés, dont l'avis ſur ces matières eſt ſans doute précieux à l'Adminiſtration, a imaginé parer à tous les inconvéniens, remplir toutes les vues, & concilier tous les partis en propoſant, au lieu de recevoir l'Anglo-Américain dans les Ports de nos Colonies, de l'aller chercher dans les ſiens; que des Armemens expédiés de nos Isles à ſucre en exportent les ſirops & taffias, & les marchandiſes sèches que fournit le Commerce de la Métropole, & qu'ils raportent en retour dans ces mêmes Colonies les comeſtibles & les bois dont elles ont

ont beſoin. Citons le propre énoncé de ſon ſyſtême pour mieux faire voir ce qu'il a de ſéduiſant.

„ Autorisons, a-t-il dit, *l'écoulement des* „ *ſirops & taffias par des Bâtimens qui ſeront* „ *directement expédiés de nos Isles vers l'A-* „ *mérique Septentrionale, & qui en raporteront* „ *les objets permis ; encourageons même, s'il* „ *le faut, ces expéditions par une petite prime* „ *qui compenſe la différence des frais entre les* „ *armemens des Américains & les nôtres.* Alors „ nul motif n'exiſtera pour la contrebande, „ ni de la part du Colon, qui ne ſerait pas „ aproviſionné à meilleur compte par l'É- „ tranger, ni de la part de l'Étranger qui „ à cauſe de ſes riſques aurait perdu l'avan- „ tage de la concurrence. Alors notre pêche „ recevra toute l'extention dont elle eſt ſuſ- „ ceptible & produira pour notre Marine „ tous les effets précieux que nous pouvons „ en attendre. Alors les communications né- „ ceſſaires avec l'Étranger s'opéreront ſans „ danger, ou avec des dangers infiniment „ moindres ; alors les Colonies dont la deſ- „ tination ſera auſſi complettement remplie

„ qu'elle peut l'être, auront ſur la proſpérité
„ du Royaume toute l'influence que le Gou-
„ vernement s'en eſt toujours propoſé, &
„ qu'il a un ſi grand intérêt de maintenir &
„ d'accroître; alors notre Navigation portée
„ au dégré qu'un Commerce auſſi étendu
„ comporte, & d'ailleurs aidée de ſes autres
„ reſſources, ſoutiendra la Marine Royale,
„ qui ne peut exiſter ſans flottes marchandes;
„ alors la France reprendra ſur les autres
„ Nations le rang que la nature lui a aſſigné,
„ & que des erreurs ſeules ont pu lui faire
„ perdre.

Que ne puis-je, en réprimant le commandement intime & ſecret d'une conſcience établie ſur la connaiſſance exacte des lieux & des faits, & ſur de longues méditations, me livrer auſſi à tout ce que ce ſyſtême vraiment patriotique préſente d'avantages apparens: mais plus ſa théorie flateuſe ſemble en réunir, plus il ſerait dangereux de ne pas dire ici avec franchiſe, mais avec douleur, que l'exécution en ſerait à-peu-près impoſſible, & qu'ainſi l'Adminiſtration en l'adoptant ne remplirait aucunement le but eſſentiel qu'elle s'eſt

proposée. Il n'est malheureusement que trop aisé de le prouver par l'examen des moyens que l'estimable Auteur de ce plan a cru devoir en assurer l'exécution.

„ Trois moyens, a-t-il dit, doivent naturellement concourir aux communications „ nécessaires avec les États-Unis pour les „ parties d'approvisionnement auxquelles le „ Royaume ne peut pas pourvoir par ses „ propres ressources.

„ 1°. Entre les Bâtimens expédiés de „ nos Ports pour l'Amérique Septentrionale, „ il y a lieu de penser qu'un assez grand „ nombre sera destiné à prendre dans ces „ Contrées des chargemens de morue, de „ bois, & de bestiaux, pour les porter dans „ nos Isles, d'où les retours en Europe se „ feront en denrées Coloniales. Ces spécula- „ tions, avantageuses en soi, seront d'ailleurs „ excitées par la prime dont nous parlerons „ bientôt : double attrait qui tendra, à la „ fois, à augmenter nos relations avec les „ Américains, & à mettre en plus grande „ activité dans cette partie, notre Navigation

„ que la différence des frais réduirait autre-
„ ment à des bornes très-étroites.

Avant de paſſer au ſecond moyen, faiſons voir l'illuſion de celui-ci.

Un Vaiſſeau expédié de France pour les Ports des États-Unis, & chargé de marchandiſes manufacturées, n'y trouverait pas, à beaucoup près, dans un chargement complet des productions apropriées aux beſoins de nos Colonies, de quoi payer celles qu'il aurait aportées, il reſterait donc créancier des Américains ; chaque Vaiſſeau ſe trouverait dans le même cas. Où prendrait-on des Vaiſſeaux Français pour aporter dans nos Isles le volume énorme d'animaux vivans, de morues, de bois de toute eſpèce capable d'éteindre ces créances par voie d'échange ?

Un Navire Français ayant verſé une cargaiſon de cinquante mille écus à Boſton, par exemple, n'y pourrait charger qu'une valeur de vingt mille livres au plus, en retour pour nos Isles, à cauſe du peu de valeur intrinſéque des objets qui le compoſeraient ; la ſolde

des 130 mille livres reſtant du prix de ſa cargaiſon ne pourrait même s'opérer ni en argent, ni en papiers; en argent? Le peu de numéraire répandu dans ces Contrées, ne le permet pas : en papiers? Nul ne s'acquitte réellement qu'autant qu'il poſsède de quoi retirer ces effets en fourniſſant un payement réel. C'eſt ce qui dans l'état actuel, & ſans doute pour long-tems, paraît évidemment impoſſible entre la France & les Anglo-Américains. Leurs beſoins ſont trop nombreux, & les productions de leur Pays ſont en général, trop volumineuſes & de trop peu de valeur. D'ailleurs la France & ſes Colonies n'ont pas beſoin d'une quantité de ces productions ſuffiſantes pour répondre à la maſſe des objets manufacturés, dont l'Amérique Septentrionale éprouve le beſoin actuel.

L'Armateur Français ne verrait donc dans cette expédition que l'alternative d'être très-gros créancier dès la première opération d'échange, & de l'être long-tems; ou de borner ſa cargaiſon à une valeur ſix ou ſept fois inférieure à celle qu'aurait pu contenir ſon Navire s'il eût été directement expédié

pour les Colonies Françaiſes. Il ſerait donc excuſable de ne point tenter cette voie qui le ruinerait infailliblement. D'autant que cette échelle l'entraînerait ſouvent à une prolongation de ſéjour, & par conſéquent de frais, dans les Ports des Anglo-Américains, pour ſe procurer la défaite de ſa cargaiſon : car enfin pourrait-il ſe flatter d'une vente toujours prompte dans un Pays où toutes les Nations, & ſur-tout les Anglais, aportent à l'envi des marchandiſes de même eſpèce que les nôtres, quelquefois meilleures, & à meilleur marché? Il n'y a véritablement que nos vins, & nos eaux-de-vie, nos huiles & nos ſavons dont on doive eſpérer le débit rapide, parce que ce ſont les ſeuls articles par-tout à l'abri de la concurrence.

Tout ceci rend donc évident que ſi les Négocians des Ports-de-Mer offraient eux-mêmes de porter directement nos marchandiſes manufacturées dans les Ports des États-Unis, & de prendre en retour des objets d'aproviſionnement pour nos Isles, ces offres devraient être rejettées comme inſidieuſes, ou tout au moins comme impoſſible à être réaliſées.

Mais, en ſuppoſant les engagemens les plus formels de la part de ces Négocians, & des meſures priſes par le Gouvernement pour leur exécution; les expéditions directes des Ports de France pour le Continent Américain ſe ſuccéderaient-elles aſſez exactement, aſſez rapidement pour que les aproviſionnemens de nos Colonies précédaſſent toujours le moment du beſoin, ſur-tout pour l'Article des comeſtibles : on ne peut guère raiſonnablement ſupoſer un concert général entre nos Armateurs, pour des départs ſucceſſifs &, pour ainſi-dire, réglés. Les Colonies ſe trouveraient donc encore par ce moyen expoſées, & peut-être plus fréquemment encore, à ces diſettes extrêmes de vivres qui les ont tellement tourmentées dans tous les tems, que j'y ai compté onze époques de famine dans douze années de pleine paix. (*)

Voyons maintenant ſi l'on pourrait avoir plus de confiance dans le ſecond des moyens ſur leſquels ſe fonde le ſyſtême que j'examine.

(*) Que ce fait ſerve de réponſe à ces Écrivains téméraires, qui ont oſé dire, que les *Colonies prenaient ſouvent le cher prix pour la diſette.*

„ 2°. Nos Navires ſont obligés dans les „ Colonies d'attendre pluſieurs mois leurs „ retours, ſoit par la lenteur des ventes, „ ſoit par celle des recouvremens. Cet in- „ tervale très-onéreux aux Armateurs ſera „ mis à profit par le cabotage vers l'Amé- „ rique Septentrionale pour les objets per- „ mis ; & indépendamment des bénéfices qui „ en réſulteront, nous conſerverons nos Ma- „ telots que la malignité du climat & la „ déſertion nous enlèvent en ſi grande quan- „ tité. "

Tous ceux qui connaiſſent le genre de Navigation, & la manière-d'être des Navigateurs du Commerce des Ports de France vers nos Colonies, regarderont ce moyen comme impraticable en général. Je n'ignore pas que quelques Bâtimens ont fait cette opération pendant les premiers troubles des Anglo-Américains, avant les hoſtilités entre la France & l'Angleterre. Mais ces Bâtimens, en très-petit nombre, n'ont raporté, ni morue, ni bois, ni beſtiaux dans les Colonies; le tabac & l'indigo, alors à vil prix dans les Ports des États-Unis, formaient l'objet de

leurs ſpéculations, ainſi cet exemple ne peut abſolument rien prouver, & ne raſſure en aucune manière contre les obſtacles de toutes ſortes que, même avec la meilleure volonté du monde, éprouveraient les Armateurs s'ils ordonnaient à leurs Capitaines ces ſortes d'expéditions qui, d'ailleurs, exigeraient des frais conſidérables qui ne ſeraient jamais couverts par les retours. Ajoutons que tout ſéjour des Bâtimens Français dans les rades de nos Colonies n'y eſt preſque jamais complettement oiſif. Un Navire qui fait ce qu'on appelle ſix mois de *planche*, c'eſt-à-dire, le tems qu'il reſte depuis ſon arrivée juſqu'à ſon départ, paſſe un mois à ſe décharger, enſuite viennent les réparations plus ou moins conſidérables, & deux mois avant le départ on commence le rechargement. Cependant une partie de l'équipage eſt occupée à porter dans quelques Quartiers éloignés des objets de la cargaiſon dont un Capitaine intelligent eſpère obtenir un meilleur débouché qu'au Chef-lieu. Il eſt donc encore impoſſible de compter par cette voie ſur aucun aproviſionnement pour nos Colonies.

Le troisième moyen du plan que je combats & regrette, paraît d'abord, d'une exécution plus vraisemblable que les autres. Voici comme il est présenté.

„ 3°. Par la faculté donnée aux Colo-
„ nies d'exporter les sirops & taffias, & d'al-
„ ler chercher la morue, les bois & les bes-
„ tiaux dont elles auront besoin, il s'établira
„ nécessairement une Marine Coloniale. Le
„ double effet de cet Établissement sera de
„ ménager aux Escadres des ressources en
„ tems de guerre; & en tems de paix des
„ secours toujours certains aux Colons qui
„ seront ainsi prémunis contre l'inaction où
„ le Monopole du Commerce de France qu'ils
„ paraissent tant apréhender "

Ah! si en effet cette Marine Coloniale pouvait se réaliser aussi subitement qu'elle a été conçue, quels jours brillans, quelle splendeur n'en résulterait-il pas pour les Colonies; abondance de vivres, économie considérable à consacrer à l'Agriculture, nouveaux produits en résultant, c'est alors, oui, c'est alors qu'elles s'éleveraient rapidement au plus haut

degré de ſplendeur pour elles-mêmes, & par conſéquent d'utilité pour la Métropole, par le retour intègre de toutes leurs riches productions! Mais hélas! je n'embraſſe ici qu'une chimère, & il faut une réalité.

Cette Marine Coloniale, fût-elle un jour poſſible, ne ſaurait ſe former qu'avec lenteur, & il s'agit de ſubſiſtances, il faut des ſecours prompts & des moyens certains. Le prix des Armemens dans les Ports de nos Colonies ſerait par celui des matières à ce employées, & par celui des gages des équipages, deux ou trois fois plus fort que les Armemens faits dans les Etats-Unis où tout ce qui leur eſt néceſſaire abonde. Cependant ne pouvant exporter, comme eux, que les ſirops & taffias, & rapporter que des bois & beſtiaux (car l'Auteur du ſiſtême a cru devoir s'élever contre l'admiſſion du bœuf ſalé, & à plus forte raiſon des farines) les Armateurs de ce cabotage ne pourraient que perdre cent pour cent dans un Commerce où les Anglo-Américains les auraient gagnés.

Mais, dira-t-on, les Colonies, la Marti-

nique ſur-tout, ont dans les différentes guerres armés une multitude de Corſaires dans leurs Ports ; les mêmes moyens d'expédition ſubſiſtent & rendent poſſible la Marine Coloniale en tems de paix.

La différence eſt grande. En tems de guerre on arme des Corſaires à quelque prix que ce ſoit, pourvu que l'on ſe procure la carcaſſe & les agrêts d'un bâtiment quelconque, n'importe les frais, quand il s'agit de voler regarde-t-on à la dépenſe ? en outre, les gages des équipages ne coûtent rien, Capitaine & Matelots ſont engagés ſur l'eſpoir de la part des priſes qui forment l'objet de la ſpéculation de l'Armement.

Mais, dira-t-on encore ; ſouvent, dans ce dénuement total de comeſtibles où le Commerce de France laiſſait fréquemment les Isles du Vent ſur-tout, ſoit après les ouragans, ſoit par d'autres cauſes, les Chefs de l'Adminiſtration de ces Colonies (qui, comme le Gouverneur Anglais dont j'ai déja parlé, ne croyaient pas non plus qu'elles leur fuſſent conſiées pour les voir dévotieuſement immo-

lées aux Loix prohibitives), obtempérant aux circonſtances, permettaient, ou toléraient, l'expédition de bâtimens de leurs Ports pour aller chercher des farines chez les Nouveaux-Angleterriens. Donc ces expéditions ſont poſſibles & lucratives, puiſque des Négocians (*)

(*) Pluſieurs de ces Négocians ne s'en ſont pas bien trouvés. Il ne ſera peut-être pas inutile de raporter à ce ſujet l'exemple récent de M. *Badrou*, Négociant à la Martinique, qui par le fait d'une loi perpétuellement en contradiction avec les circonſtances, a vu cruellement compromis ſon repos & ſa fortune.

Au commencement de 1784 la Martinique était menacée d'une diſette de farine. Il expédie trois bâtimens pour en aller chercher à Philadelphie; un des trois ayant mis dans ſon voyage plus de célérité que les autres, arrive & raporte du pain, il eſt bien reçu: cependant onze Navires Français paraiſſent preſqu'à la fois dans les rades de la Colonie, & y jettent, par conſéquent, une certaine abondance. Les deux autres Bâtimens du Sr. Badrou paraiſſent à leur tour; ils ſont confiſqués, comme portant des farines, objets de contrebande; lui-même par la ſuite de cette affaire ſe trouve ſous le coup d'une procédure criminelle. Il faut eſpérer que ſes intentions pures, & même louables, puiſqu'il s'agiſſait d'un aproviſionnement néceſſaire à l'exiſtence d'une Colonie, ſeront principalement conſidérées dans le dernier jugement qu'il eſt venu ſolliciter en France.

établis dans les Colonies ſe portaient avec empreſſement à les faire.

Il eſt facile de répondre. Sept ou huit bâtimens, au plus, expédiés dans des tems de criſe pour aller chercher des farines, & qui au retour en trouvaient, par la raiſon de la diſette qui les avait fait partir, un prix très-conſidérable, ne peuvent ſervir d'objet de comparaiſon, ni de motif d'eſpoir pour des expéditions nombreuſes & régulières, telles qu'il les faudrait pour effectuer un aproviſionement général. D'ailleurs, leurs cargaiſons de retour étaient compoſées preſqu'entiérement de farine, ce qui forme l'objet du plus gros gain, & de celui ſeul qui pouvait tenter l'Armateur. Il faut cependant des morues, des bois, des beſtiaux vivans, & le bénéfice de ces objets eſt ſi mince qu'il diſparaîtrait totalement devant des Armemens diſpendieux, & des achats de la ſeconde main. Car, il faudrait bien que les Anglo-Américains, en les livrant chez eux-mêmes, fiſſent déja un petit bénéfice quelconque, d'où il s'enſuit que la cargaiſon de retour d'un Bâtiment français aurait ſuporté, ſur les lieux même, un prix

d'achat bien plus fort qu'une pareille aportée aux Colonies par le Nouvel-Angleterrien.

Je ne parlerai point des primes que l'Auteur du syſtême a ſenti qu'il fallait que le Gouvernement donnât par tonneau à la Marine Coloniale, pour que l'équipement de ſes Bâtimens lui fût moins onéreux. Là où il y a vice, jamais la prime n'a réparé, à moins que de l'accorder très-forte, & je n'ai jamais pu comprendre que l'État dût, à prix d'argent, encourager ſes ſujets à faire des opérations mauvaiſes en elles-mêmes.

J'ajouterai que ſi cette Marine Coloniale pouvait avoir lieu, les Négocians des Ports-de-Mer ne manqueraient pas de s'élever contr'elle, prétendant qu'elle donnerait ouverture aux mêmes exportations frauduleuſes des ſucres & caſés des Colonies: & je ne vois pas, en effet qu'il fût plus aiſé d'empêcher le Bâtiment Français partant des Colonies pour les Ports des États-Unis, d'y porter un chargement maſqué des denrées les plus précieuſes, que le Navire Étranger qui doit avoir moins de reſſource & d'amis dans nos Colonies; il faudrait également ſur-

veiller l'un & l'autre ; ſi on ne le peut efficacement pour celui-ci, on ne le pourra pour celui-là : la ſeule différence entr'eux c'eſt que le navire des Colonies fera la contrebande en allant, & que celui des États-Unis l'aurait faite en retournant.

Si, d'après toutes ces obſervations qui ſuffiſent, ſans doute, pour détruire toute eſpérance de voir s'exécuter le ſyſtême propoſé, il reſtait néanmoins quelque deſir de l'eſſayer ; une ſeule & dernière conſidération, mais grande, mais puiſſante, doit l'anéantir à jamais. C'eſt la foi que l'on doit aux Traités, Que les Négocians des Ports-de-Mer liſent l'Article XXX de celui d'Amitié & de Commerce conclu entre le Roi & les États-Unis de l'Amérique Septentrionale il y eſt ſtipulé, que, *Sa Majeſté conſervera aux Sujets desdits États les Ports de France, qui ont été, & ſont ouverts dans les Iſles Françaiſes de l'Amérique.*

Si vous les leurs fermez, de quel œil verront-ils cette dérogation ? Et conformément à une autre diſpoſition auſſi incluſe dans le Traité, qui articule que les traitemens pour

le

le Commerce ſeront réciproques chez les deux Puiſſances contractantes, & que ce qui ſera établi chez l'une à l'égard de l'autre, ſera auſſi-tôt, de droit, établi chez cette dernière; ne commenceront-ils pas par fermer auſſi leurs Ports à tous Bâtimens expédiés des Ports de nos Colonies, lorſque ceux-ci leur ſeront interdits? Ainſi ne proſcrivez point ſi vous ne voulez pas être proſcrits. Mais, dira-t-on peut-être; les Habitans des États-Unis ont beſoin de Commerce; que feraient-ils de leur ſurabondance de comeſtibles & de bois, ſi nous ne la conſommions pas dans nos Colonies? Ils ſeront bien forcés d'en permettre l'importation, ce ſont là leurs richeſſes, leurs produits.

Que la révolution des États-Unis ſerve de réponſe à ce raiſonnement. Les Anglais, de l'exemple deſquels nos Négocians aiment tant à s'autoriſer pour juſtifier leurs principes prohibitifs, les Anglais, dis-je, ont éprouvé que les Habitans des États-Unis ſavent ſacrifier leurs richeſſes aux idées qu'ils ont fortement conçues, & à la ſatisfaction de ſe venger des procédés qu'ils croyent injuſtes.

D'ailleurs, les Isles Anglaises, & ne l'ai-je, pas déjà dit, seront prêtes à leur ouvrir leurs Ports à l'instant où nous leur fermerons ceux de nos Colonies. Car, le Ministère Britannique compte sur cette mépriſe du Nôtre, & l'attend pour arrêter définitivement un Traité de Commerce avec ses anciens Sujets qu'il espère par-là faire rentrer tôt ou tard sous le joug. Oui, telle serait un jour la suite & le fruit de ces Loix prohibitives dont les Négocians des Ports-de-Mer réclament, en aveugles, le rétablissement & l'exercice rigoureux... je m'arrête, & me refuse à tout ce que je pourrais publier à l'apui de cette opinion. Il me suffit de l'avoir consignée ici comme une prédiction qui serait infailliblement accomplie dans une période très-prochaine, si le Génie qui a présidé depuis quelques années à tant d'heureuses combinaisons politiques de l'Empire Français, ne veillait sans cesse à tout ce qui peut nuire à sa grandeur, & cet objet ne saurait échaper à ses lumières.

LETTRE XI, *& dernière.*

MONSIEUR,

Vous adreſſer une Lettre ſur la néceſſité d'augmenter le nombre des Eſclaves dans nos Colonies, ce ſera ſans doute s'expoſer à la voir repouſſer par vous avec indignation, & j'avoue qu'il me ſerait bien plus agréable de vous en adreſſer une ſur les moyens de faire ceſſer l'eſclavage ſans anéantir en même tems les Colonies & leurs productions, (*) & ſans fraper d'un coup mortel l'Empire de qui dépendent ces importantes poſſeſſions.

J'ai plus d'une fois déploré ce mode d'Agriculture établi dans les Isles à ſucre, qui

(*) On a trop cité l'exemple de quelques Cantons des États-Unis où l'on a donné la liberté aux Nègres: l'Agriculture de ces Cantons ne dépendait pas de leurs travaux; ils y étaient en petit nombre, & généralement comme Domeſtiques; la population des Blancs y étant bien ſupérieure n'a eu rien à redouter de cet affranchiſſement qui n'était point imprudent, nos Colonies ayant une exiſtence abſolument différente, il faut bien un autre régime.

n'y donne à la terre que des cultivateurs forcés, & n'en fait travailler le ſein que par les bras enchaînés d'une race tranſplantée, miſérable, eſclave.

Cependant, ce ne ſera point ſur cette pratique chagrinante, j'ai preſque dit coupable, que vont ſe porter mes réflexions. La liberté de l'eſpèce Africaine ſollicitée chez tout homme juſte par ſa ſeule conſcience, ne ſera point l'objet de mes réclamations, ſoit parce que j'en regarde la reſtitution d'autant plus impraticable que c'eſt l'eſclavage même qui conſtitue l'exiſtence des Colonies, ſoit parce qu'en la propoſant il faudrait, en même tems, préſenter un nouveau ſyſtême d'exploitation, apuyé ſur des combinaiſons aſſez ſages pour prévenir les inconvéniens que cette révolution entraînerait, & cette entrepriſe me paraît au-deſſus de mes forces, je dirai, de plus, que par la nature des choſes, elle eſt moralement impoſſible. Vous-même, Monſieur, vous en êtes plus perſuadé qu'on ne penſerait, ſi on ne s'arrêtait qu'aux vives déclamations échapées à votre humanité dans pluſieurs endroits de l'*Hiſtoire Philoſophique*

des deux Indes. Je n'en veux pour preuve qu'une phraſe que j'ai remarquée à la page 8 du premier volume de cet Ouvrage précieux. Vous y dites formellement que la Loi qui déclarait libres tous les Eſclaves qui ſe feraient Chrétiens, fut une des cauſes de la décadence de l'Empire Romain; *que, dictée par l'imprudence & le fanatiſme quoiqu'elle parût l'être par l'humanité, elle peut ſervir à nous faire voir qu'une grande innovation eſt ſouvent un grand danger, & que les droits primitifs de l'eſpèce humaine, ne peuvent pas toujours être les fondemens de l'Adminiſtration.*

En voilà aſſez pour eſpérer que vous ne frapperez point d'anathême le déſir d'accroître dans nos Colonies le nombre des cultivateurs, puiſque la fortune publique en dépend.

La queſtion de ſavoir s'il faut que les Étrangers ſoient admis à introduire des Noirs dans nos Colonies, fut agitée mille fois : quelque générale qu'ait été, à ce ſujet, la réclamation des Colons, elle s'eſt toujours vu repouſſée ſi vivement par les principes excluſifs des Négocians des Ports-de-Mer, qu'elle n'a

jamais pu être accueillie par le Gouvernement (*) : cependant cet objet eſt de ſi grande importance, que je ne puis me réſoudre à terminer mon travail ſans m'en occuper. On peut affirmer que l'état actuel des cultures de nos Colonies eſt loin d'être parvenu à ſon plus haut dégré poſſible : malgré la maſſe déjà très-conſidérable de ſes productions ; la partie Françaiſe de Saint-Domingue trouverait, peut-être, encore à employer trois cent mille Nègres de plus, pour arriver à toute l'étendue d'exploitation dont elle eſt ſuſceptible. Il n'y a pas quatre Sucreries de la plaine du Cap qui aient le nombre d'Eſclaves qui leur ſerait néceſſaire. J'ai vu la même choſe dans la dépendance du Port-au-Prince. Celle des Cayes Saint-Louis, de la bande du Sud, en général, en eſt dépourvue au point de ne pas faire la quatrième partie du revenu poſſible. Il eſt des Quartiers conſidérables dont les cultures ne ſont que de naître, où ſont même encore à créer.

(*) Excepté pour les Isles du Vent où un Arrêt du 28 Juin 1783, en a permis l'introduction libre, pour un tems limité.

Cette première vérité de fait étant inconteſtable, je paſſe à une ſeconde. Les Armateurs de France, dans leur plus grande activité, n'ont importé annuellement dans nos Colonies que 14 mille Noirs. Je demande quel ſera le terme où elles ſeront remplies du nombre dont elles ont beſoin. Si encore le nombre fourni était en augmentation de ce qui exiſte, mais il ne ſuffit ſeulement pas, à beaucoup près, pour remplacer les mortalités qui, à dix pour cent ſur une population de cinq cens mille, à quoi ſe monte au plus bas, la quantité des Noirs répandus dans nos Isles, doivent être eſtimées à 50 mille, dont je veux que les naiſſances, à cauſe des travaux forcés, des diſettes de vivres, & du libertinage qui tariſſent les ſources de la fécondité remplacent, tout au plus, la moitié. Alors cette perte annuelle ſe réduira à 25 mille têtes, & le *déficit* ſera cependant de 18 mille malgré les 14 mille aportées par le Commerce de France, ce qu'il faut expliquer.

Le ſéjour des Navires Français à la Côte de Guinée eſt preſque toujours d'un an & quelquefois de dix-huit mois : des Nègres

renfermés, preſſés, étouffés dans la cale d'un Navire pendant un terme auſſi long, ſans mouvement, ſans travail, & ne reſpirant que l'air de la Mer, contractent néceſſairement un vice ſcorbutique qui ſe développe ſouvent dans la traverſée & ruine l'Armateur. Si toutefois il échape à ce malheur, il eſt réſervé alors pour le Colon, car le ſcorbut ſe manifeſte en arrivant dans les Colonies où ces malheureux périſſent miſérablement enflés, couverts d'ulcères, & le ſang dans la plus entière diſſolution, ſans avoir rendu aucuns ſervices. J'ai vu tout cela; c'eſt ce qui m'autoriſe à réduire à ſept mille Nègres effectifs les remplacemens aportés annuellement par le Commerce de France. Combien cette reſſource & le beſoin ne ſont-ils pas diſproportionnés? Si l'on ne s'aperçoit pas plus particuliérement qu'on ne le fait dans nos Colonies de la lacune réelle, du vide immenſe que cette diſproportion devrait y occaſionner, remercions-en le Commerce interlope dont les verſemens ſecrets y ont conſtamment porté une ſorte de remède, mais toujours inſuffiſante pour former des augmentations.

Tandis que les Colonies ne profitent réellement, par le Commerce de France, que d'une importation auſſi faible, obſervons que l'Afrique perd néanmoins tous les ans une population de plus de 60 mille Nègres que lui enleve la Traite des autres Nations Européennes à-peu-près dans cette meſure.

Les Français 12 mille, les Anglais 40 mille, les Hollandais, à préſent, à peine 6 mille. L'Eſpagnol & le Danois quoiqu'avec des Comptoirs & une domination en Afrique, ne paraiſſent preſque pas dans ſes marchés. Le Portugais depuis long-tems n'a pas fait monter ſa Traite à plus de 4 mille.

Ces diverſes extractions annuelles ont opéré peu-à-peu un dépeuplement des rivages de l'Afrique; ſes Côtes ſont déſertes, & la Traite ne pouvant plus ſe faire qu'à cent lieues, & plus, dans l'intérieur des terres, il s'enſuit que le terme de ce Commerce eſt très-prochain.

Si cette vérité & toutes celles que j'ai tracées ci-deſſus, ſont de nature à faire faire

des réflexions profondes, on doit sentir aisément que la Nation la seule sage, la seule riche, sera celle qui munira ses Colonies d'Esclaves, avant l'extinction totale de la population d'Afrique.

Ce n'est donc pas seulement une chose convenable d'admettre dans tous les Ports des Isles à sucre les Navires étrangers chargés de Noirs; il est visible que c'est une nécessité indispensable.

Quel motif les Négocians des Ports-de-Mer ont-ils pour s'y opposer? On le devine aisément. Leur intérêt personnel, leur seul intérêt personnel. Ils sentent bien qu'ils ne peuvent atteindre nullement à une fourniture de Nègres à-peu-près telle qu'il la faudrait, pour le bien des Colonies; mais que leur importe? Ils en vendent plus cher ceux qu'ils peuvent fournir. Ils ne voient & n'ont jamais vu que cela pour cet objet comme pour tous les autres. Et, en effet, depuis la paix ils n'ont voulu livrer les Nègres à Saint-Domingue, que sur le pied de 2400 livres chaque; tandis que l'Anglais donne les siens

à choisir à 1250, & 1300 liv. ils ont même osé n'être pas contents de ce prix; dernièrement plusieurs de leurs Navires revenant de la Traite, ont refusé de faire leur vente sur ce pied, & ont été dans les Colonies Espagnoles où ils en ont obtenu, disent-ils, mille écus, parce que le Gouvernement y semble enfin reconnaître que les cultures du sucre & des autres denrées des Isles, sont des mines plus précieuses, plus fécondes que celles de ses possessions de l'Amérique Méridionale.

Mais, s'il est loisible à des Négocians Français de porter chez des Étrangers les premiers les plus essentiels des instrumens aratoires, les Nègres en un mot, malgré qu'il soit reconnu *qu'un Nègre porté dans une Colonie rivale fasse l'effet de la perte de deux pour les nôtres;* n'est-il pas sans comparaison, plus juste de permettre à des Colons d'en chercher par-tout où il s'en présentera, & de s'en procurer n'importe de quelles mains, ni comment; car le résultat de l'opération des Navires Français, si elle se répétait, serait la ruine des Colonies Nationales, & la formation ou l'accroissement des Étrangeres, & le résultat

au contraire, de la permiſſion accordée aux Colons ſerait néceſſairement une plus grande maſſe de productions, par conſéquent l'avantage certain de l'État.

Que de choſes n'aurais-je point à dire ſur cet objet, qui mériterait lui ſeul une diſcuſſion plus étendue que tous les autres : les bornes que je me ſuis preſcrites dans cet Ouvrage ne me permettent pas de l'entreprendre ; mais j'obſerverai, du moins, que cette faible Traite de douze à quatorze mille Noirs, que font les Négocians Français, ne leur eſt même pas aſſez avantageuſe pour qu'ils en ſoient ſi exceſſivement jaloux. Ils ſont obligés par un concours de circonſtances qui ne peuvent changer, d'acheter à la Côte preſque tous les Nègres de la ſeconde main ; il en arrive qu'ils payent juſqu'à 800 liv. un Nègre qui ne ſerait pas revenu au Négociant Anglais à plus de 350 liv. parce qu'il l'aurait eu de la première. Voilà, d'abord, une des cauſes de la différence du prix dans la revente que le Commerce des deux Nations en fait à leurs Colonies reſpectives.

En outre, les Négocians des Ports-de-Mer ne font, la plupart, ce trafic qu'avec les fonds des Capitaliſtes de Paris, & n'étant, ainſi, que Commiſſionnaires de l'Armement, ils accordent à leurs Capitaines, qui ſont preſque tous leurs parens, des traitemens qui vont à ſoixante & quatre-vingt mille livres; ce qui enlève preſque tous les bénéfices, ou renchérit infiniment les objets de vente. Il eſt encore bien d'autres vices dans ce genre de Commerce, qu'il ſerait trop long d'énumérer ici. Quoiqu'il en ſoit, je crois que la France pourrait le laiſſer faire aux étrangers ſans chagrin, ni perte; il eſt deſtructeur de ſes Matelots : on ſait que c'eſt celui où il en périt d'avantage : il eſt coûteux, à ſon Fiſc qui paye de fortes primes d'encouragement par tête de Noirs aportée dans nos Isles : enfin il eſt odieux & barbare dans ſa pratique.

Oui, Négocians, ſi vous-mêmes aviez été témoins des ſcènes d'horreur qu'il occaſionne, je n'ai point aſſez mauvaiſe opinion de la plupart d'entre-vous pour croire qu'ils euſſent le courage d'en continuer les ſpéculations,

& qu'ils ne s'eſtimaſſent pas heureux d'en laiſſer la honte & l'inhumanité aux autres Peuples.

Eh! quel titre, en effet, à envier que celui de Colporteur de chair humaine! c'eſt cependant le nom qu'il faut donner à tous ceux qui concourrent à ces triſtes expéditions. Pluſieurs même y pourraient joindre celui de Bourreaux. Oui, Bourreaux, c'eſt le mot; & pourquoi ne pas leur attribuer ce nom puiſqu'ils ne craignent pas de le mériter? Depuis l'inſtant où ils mettent le pied à la Côte de Guinée pour en enlever leur proie, juſqu'à celui où ils la débarquent dans nos Isles, c'eſt un enchaînement d'actes atroces auxquels leur intérêt, leur sûreté même les force, il eſt vrai, mais ſans pouvoir les excuſer. Une partie de la cargaiſon eſt compoſée d'Eſclaves volés par leurs ordres, ou par leurs Agens, & c'eſt là le moindre de leurs crimes. Mais au moment où la charge du Navire eſt complette, c'eſt alors qu'il faut les voir, impitoyables calculateurs, arracher des bras de la mère, déjà leur captive, l'enfant qu'elle allaitait encore, & celui qui

trop jeune & trop faible, n'offrirait aucun eſpoir de bénéfice à la vente ; c'eſt là qu'il faut les voir conſolant à force de coups les membres d'une famille mutilée, impoſant à la peine morale par la douleur phyſique, étouffant la plainte par l'effroi, ſéchant les pleurs par la rage, & domptant la nature par la faim.

Suivons-les dans le cours de la traverſée juſqu'au Port de leur deſtination. Leurs jours ſont employés aux ſoins, non d'adoucir, mais d'enchaîner le déſeſpoir ; leurs nuits ſont livrées aux ſombres inquiétudes d'un tyran bourrelé. Les monſtres de la mer, les voraces Requins, antropophages moins cruels puiſqu'ils ne s'exercent que ſur des cadavres, leur formant un digne cortège, entourent l'affreuſe priſon d'où on leur jette les victimes à meſure qu'elles expirent, & ſuivent conſtamment la route de ce cloaque infect, où ſont à la fois réunis, par le plus horrible aſſemblage, toutes les maladies de l'eſpèce humaine, tous les tourmens des enfers, & tous les crimes qui les méritent.

Ils arrivent enfin : alors les aſtuces de toutes ſortes remplacent cet affreux tiſſu de barbaries. Il faut vendre, & faire toute abgnégation de bonne-foi pour tromper l'acheteur ſur l'âge, ſur la conſtitution, ſur la ſanté de l'Eſclave qu'on lui offre. C'eſt à bord de leurs Navires (où ils ont eu grand ſoin de ménager le jour de manière qu'on ne puiſſe voir les vices de la peau, la lèpre, ou les autres défauts) que ſe fait la viſite de la marchandiſe, la préſentation de l'Eſclave, & ce n'eſt qu'après un bon déjeûné, pendant lequel on a eu grand ſoin de ſervir avec profuſion à l'acheteur, altéré par le trajet de la rade, du vin blanc très-capiteux & très-propre à faciliter les marchés. Rien de ſi poli, de ſi aimable que les Officiers d'un Vaiſſeau Négrier dans ce moment-là. Ce ne ſont plus ces lions féroces à face & griffes ſanglantes, ce ſont des renards cauteleux, occupés de ruſes & de ſtratagêmes, dont voici les plus communs.

De très-grand matin, avant que l'on introduiſe perſonne à bord, les barbiers de l'équipage ont eu ſoin de raſer juſques dans la

la peau, la chevelure lanugineuſe, & la barbe à tous les mâles de la cargaiſon. On peint enſuite tous les individus avec une huile qui noircit la peau, & la rend luiſante & liſſe. S'il s'en rencontre quelques-uns qui aient des pians, dartres, ou telle autre maladie cutanée, le Chirurgien de l'équipage, qui n'a communément d'autres connaiſſances que celle des plus puiſſans répercuſſifs, fait tout rentrer dans la maſſe du ſang; & s'il reſte quelques veſtiges rebelles, on enduit l'endroit indiſcret d'un certain onguent noir qui tromperait l'œil le plus clair-voyant de l'acheteur le plus ſoupçonneux, & l'on ſourit perfidement en lui livrant le Nègre ainſi ſophiſtiqué.

Qu'arrive-t-il enfin de toutes ces infâmes piperies ? C'eſt que l'Eſclave périt ſouvent dans les ſix premiers mois, non de l'excès du travail que le Maître rend toujours modéré dans ces commencemens, mais par l'effet de la répercuſſion de l'humeur maligne. Il eſt encore une autre cauſe fréquente de cette mortalité qui ſe jette parmi les Nègres nouveaux. Il ſe trouve des Capitaines dont l'avarice eſt telle que, pour ſe procurer plus

d'eſpace pour loger une cargaiſon plus nombreuſe, ils ne mettent à bord que la quantité de proviſions néceſſaire pour une courte traverſée : ſi les vents la contrarient & l'allongent, la diſette d'eau ſe fait ſur-tout ſentir ; alors on fait boire de l'eau de mer à ces infortunés. On ſait bien que c'eſt le germe de la mort qui pénétre dans leur ſein, que jamais il n'en eſt réchapé : qu'importe ? Le poiſon eſt lent, la vente eſt prompte. Le premier payement eſt compté, le reſte eſt aſſuré par de bons billets bien libellés. Le Colon abuſé emmène avec lui vingt ou trente de ces malheureux, & deux mois après il ne lui en reſtera pas un ſeul ; il aura eu le chagrin de voir périr ſous ſes yeux vingt-cinq créatures humaines ; il aura perdu le comptant qu'il a donné ; il aura vu ſe perdre la denrée que devaient recolter ces Eſclaves ; l'échéance des autres payemens arrivera, & les frais de juſtice viendront conſommer ſa ruine.

Quelles réflexions une âme ſenſible ne fera-t-elle point ſur ce tableau que je n'ai pu tracer avec d'aſſez fortes couleurs, & dont j'ai même craint de rendre tous les traits !

Mais quel remède, me dira-t-on peut-être ? Puiſque les Nègres ſont abſolument néceſſaires aux cultures des Colonies il faut bien en ſouffrir la Traite. Oui ; mais ne vous chargez pas à plaiſir de ſon abomination : les Étrangers cherchent à vous l'épargner, & l'intérêt vient encore ici ſe joindre au cri de l'humanité pour accepter ce moyen de vous ſauver des crimes. Mais ſi l'on admet les Nègres de l'Étranger, il faudra bien les lui payer ; trente mille Noirs que pourrait fournir dans nos Colonies la Traite étrangère, au prix de 1500 liv. par tête argent des Isles, forment une ſomme de quarante-cinq millions, & la ſolde ne s'en pourrait faire que par les denrées précieuſes.

Eh bien ! ſerait-ce un mal en dernier réſultat ? Un Nègre eſt payé par ſon travail dans cinq ans ; ce ſerait donc un capital de quarante-cinq millions aliéné au denier cinq. Toutes les productions que cette maſſe de Cultivateurs ferait naître après les cinq années ſeraient un bénéfice net pour les Colonies, & sûrement pour tout l'État !

Faisons une autre réponse ; les Capitaines Nègriers étrangers ne font pas comme les Français ; ils ne cherchent point à raporter des denrées en retour dans leur Métropole. J'en ai vu beaucoup qui vendaient leurs cargaisons dans huit jours, & repartaient sur leur lest, avec des Lettres d'échange fournies par un Négociant demeurant dans les Isles, auquel leurs Armateurs d'Europe les avaient adressés : observons que cet usage leur sert encore à diminuer les frais de l'expédition, & réunit plusieurs autres avantages. En les admettant dans nos Colonies ils suivront sans doute la même méthode ; en tout cas, on peut les y obliger, & le Commerce de France n'a plus dès-lors aucunes craintes à garder sur l'enlevement des riches productions Coloniales.

Il y aurait encore un moyen bien simple de pourvoir au besoin de Nègres qui fait languir toutes nos Colonies, & de s'assurer cependant le retour entier de leurs denrées dans nos Ports. Il faudrait seulement que tous les Navires Négriers, les seuls à qui l'on pourrait le permettre, qui voudraient se

charger de denrées pour leur payement, fuſſent expédiés *par des acquits à caution*, d'une valeur égale ou même ſupérieure à celle de leur chargement, pour garant de la ſoumiſſion qu'ils feraient aux Bureaux du Domaine de nos Isles d'effectuer leurs retours en entier ſans échelles, ni ſubtilités, dans un des quatre grands Ports de France; & ces acquits ſeraient fournis par des Maiſons de Commerce établies dans les Iſles où ils auraient fait leur vente & leur chargement.

Cette idée eſt ſuſceptible d'un très-grand développement. Il me ſuffit, quant à préſent, de l'avoir propoſée. En voilà aſſez ſur un objet dont l'examen a dû terminer un travail qu'il eſt tems de finir.

J'ai parcouru ſucceſſivement tous les points qui forment la matière des diſcuſſions élevées entre les Colons & les Négocians des Ports-de-Mer, la comparaiſon préciſe de leurs prétentions réciproques achevera de décider le dégré de faveur qu'on leur doit.

Que demandent les Colons? Des moyens

ſuffiſans & certains de ſubſiſtance pour leurs Nègres; des Nègres pour augmenter leurs productions, ou du moins pour diſtribuer d'une manière moins forcée la ſomme de leurs travaux.

Que demandent les Négocians des Ports-de-Mer? L'aſſurance que ſeuls ils fourniront les ſubſiſtances aux Colons & en exporteront les productions, avec la clauſe formelle que s'ils ne peuvent ſuffire à fournir, on ſe paſſera paiſiblement de ce qui manquera, & que ſi une qualité de productions quelconque ne convient pas, on la jettera avec réſignation, comme ordures, plutôt que d'en tirer parti par la voie de ceux à qui elle conviendrait.

En deux mots : que veulent les Colons? Conſerver & créer. Que veulent les Négocians? Réduire & détruire. Qu'eſt-il néceſſaire, après cela, d'articuler la concluſion de cet Ouvrage? Qui ne s'eſt déjà écrié vingt fois avant d'en avoir achevé la lecture, liberté de Commerce dans les Colonies quant à l'importation de vivres & de Nègres; exportation totale par le Commerce de France de toutes leurs pro-

ductions, excepté les ſirops & taffias qui lui ſont inutiles, ou ne pourraient lui être avantageux.

On voit qu'en conſervant au Commerce de France l'extraction entière des productions de nos Colonies, & demandant ſeulement les moyens d'augmenter ces productions, c'eſt ne diminuer en aucune manière notre Navigation, c'eſt même tendre à l'augmenter. Nos Colonies produiſent actuellement une valeur à exporter de 150 millions, elles en produiront une de 200 avant dix ans, ſi la liberté de l'importation eſt accordée : donc il faudra plus de Navires : je ſens bien que c'eſt en réduire une partie au bénéfice du fret; mais qu'importe à l'État? D'ailleurs, cette néceſſité d'une Navigation immenſe pour nos Isles à ſucre n'eſt pas prouvée ſans contradiction à ceux qui penſent que jamais la Marine guerrière de la France ne fut ſi brillante que ſous le règne de Louis XIV, préciſément à une époque où le Commerce des Villes Maritimes de France n'envoyait pas annuellement cent petits Navires dans toute l'étendue de l'Amérique.

Finissons par un principe simple mais d'une vérité inaltérable. Qu'est-ce que doit chercher l'État? Abondance & bas-prix de tout ce que ses Membres consomment ; abondance & haut-prix de tout ce qu'ils vendent à l'Étranger. Il aura tout fait en obtenant ces deux points. Tel doit être sans cesse le but de toutes ses opérations ; il est certain que celles qui le masquent ou le contournent finissent par le manquer.

FIN.

N. B. J'ai cru devoir joindre ici un morceau qui n'est pas étranger aux matières que j'ai traitées.

CONVERSATION

D'un Officier d'Artillerie.

UN Officier d'Artillerie d'un grade ſupérieur, qui avait paſſé une partie de ſa vie dans les fonderies, & qui connoiſſait parfaitement cet Art, ſe promenait un jour ſur le Quai de Bordeaux. Quelques bariques pleines de houes, de haches, de ſerpes, venaient de ſe défoncer en les déchargeant. Il prend envie à cet Officier de viſiter ces outils, il les trouve de la plus mauvaiſe qualité. A côté de ces bariques étaient des cilindres pour les Moulins à ſucre, & des chaudières de fer, qui allaient être embarqués ſur un Navire que l'on chargeait à Quai. Il examine ces cilindres & ces chaudières, & les trouve d'un fer aigre, plein de pailles. Comme il ignorait pour quel Pays & à quel uſage ces objets étaient deſtinés, la curioſité lui prend de s'en informer d'un Commis de Négociant qui donnait des ordres pour l'embarquement de ces objets. Ces outils que vous voyez, Monſieur, ſont deſtinés pour Saint-Domingue, lui répond le Commis, ces cilindres ſervent aux Moulins qui expriment le ſuc des cannes, & c'eſt avec ces chaudières qu'on fabrique les ſucres. --- Mais, Monſieur, ces outils ſont d'une bien mauvaiſe qualité, le fer de ces cilindres & de ces chaudières eſt d'une fonte mal épurée ; pour peu que la terre ſoit dure dans ce Pays-là, ces houes ſeront émouſſées en moins d'une minute ; ſi la preſſion des Moulins à ſucre eſt un peu conſidérable, ces cilindres doivent ſe fendre très-aiſément ; ces chaudières ne

peuvent essuyer un coup de feu très-vif, & les gens qui se servent de ces objets doivent en faire une ruineuse consommation. --- Vous avez raison, Monsieur, aussi les faisons-nous faire dans cette intention, car plus les Colonies consomment de ces effets, & plus nous leur en envoyons; plus nos bénéfices sont considérables, plus nous entretenons d'Ouvriers, plus nous nourrissons de Cultivateurs, plus nous chargeons de Navires, plus nous formons de Matelots.

Je ne finirais pas si j'entrais dans le détail de tous les avantages que la France retire de notre manière de traiter avec nos Colonies. --- Je vous entens, Monsieur, répond l'homme de guerre; mais que vous donne-t-on en échange de ces effets? Probablement du sucre, du café, du coton, de l'indigo; ces productions ne viennent certainement que de la terre; mais si pour ouvrir cette terre, le Nègre ne peut faire en trois coups ce qu'il ferait en un ou deux avec un meilleur instrument, si l'acheteur de ces cilindres, de ces chaudières est obligé de les changer continuellement, d'en acheter perpétuellement de nouveaux, la main-d'œuvre de ce Pays-là doit perdre nécessairement près de moitié de son activité, la terre doit rendre moitié moins des productions qu'elle devrait donner, vous avez à votre tour, ce me semble, moins de denrées, moins de fret, moins de navigation, moins d'échanges à faire avec l'Étranger, en un mot le Royaume a moins de commerce? --- Ce que vous me dites, Monsieur, a bien quelqu'apparence de raison, mais il faut que vous sachiez une chose, c'est que la France n'est susceptible que d'une certaine somme de navigation & de com-

merce ; mille choſes concourent à cet inconvénient ; nous n'avons donc pas beſoin, nous autres Négocians, que les cultures de l'Amérique augmentent leurs productions, pourvu que cinq cent Navires, ou à-peu-près, que nous pouvons armer, ſoient chargés, ſoit en allant, ſoit en venant, cela nous ſuffit. Que nous importe que les Colonies faſſent le double de leur revenu ? On ſerait obligé de ſe ſervir de l'Étranger, ſi leurs productions étaient plus conſidérables, & c'eſt ce que nous ne pouvons ſouffrir. ---- Mais je ne conçois pas, Monſieur, qu'un Royaume comme celui de France puiſſe être borné dans ſon Commerce & dans ſa Navigation. --- Je vais, Monſieur, vous expliquer cela. Un Négociant, après quinze, vingt, trente ans de travail, laiſſe une fortune de deux ou trois millions à ſon fils, & à ſa fille. Le fils ne prend point la profeſſion de ſon pere, on le revêtit d'une charge dans une Cour Souveraine. La fille épouſe un homme de qualité, ou un Magiſtrat de Haute-Robe, & les trois millions ſortent du Commerce au moment préciſément où ils lui ſeraient de la plus grande utilité pour ſon extenſion. Si le Gouvernement exigeait les mêmes dégrés de Nobleſſe pour la Magiſtrature que pour le ſervice de Guerre, les fonds ſortiraient moins du Commerce, le fils ſerait élevé dans la profeſſion de ſon pere, & nous verrions en France, comme en Angleterre, une longue ſuite de Négocians de pere en fils, qui ſe tranſmettraient les uns aux autres les connaiſſances, l'expérience & les fonds néceſſaires pour cette profeſſion. Vous verrez dans cette Ville, préciſément le contraire. Tous nos Commerçans ſont en général des gens intelligens & adroits en ce qui con-

cerne leur intérêt, mais l'exiguité des moyens avec lesquels ils ont commencé, ne leur permet pas de donner une plus grande extenſion à leurs ſpéculations. Leurs fonds ſont trop peu conſidérables ; Paris qui attire tout, ſe livrant entiérement aux calculs & au jeu des effets royaux ne renvoie rien dans les Provinces, cela donne à l'argent une trop haute valeur, & empêche que les fonds de la Nation ne refluent dans le Commerce.

Au moindre événement, à la moindre perte, les affaires de nos Commerçans s'embaraſſent, le crédit manque, & une Maiſon de Commerce eſt culbutée. Toutes ces cauſes & mille autres qu'il ſerait trop long de vous déduire, font, que véritablement la Navigation & le Commerce de la Nation ſont extrêmement circonſcrits, & que nous avons un intérêt contraire à l'extenſion de la culture des Colonies, parce que ſon augmentation amenerait la néceſſité de ſe ſervir de l'Étranger. Hors, cet Étranger que l'on introduirait, pourrait fort bien, en dépit de toutes prohibitions, y apporter des houes, des outils en tous genres, des jeux de moulins, des chaudières, infiniment meilleurs que ceux que nous portons, & vous ſentez que les Colons leur donneraient néceſſairement la préférence ſur les nôtres ; c'eſt ce qu'il eſt eſſentiel pour nous d'empêcher. Vous ſentez, Monſieur, que cette concurrence nous conduirait à payer mieux nos Ouvriers à donner plus de ſoin aux Manufactures & aux Fabriques, & que définitivement nous gagnerions moins ſur les Manufacturiers, les Fabriquans & les Colons. — Mais, Monſieur, les Propriétaires de l'Amérique

ne ſont-ils pas Français? Ne conſomment-ils pas en France les produits de leurs revenus? Les trois quarts des grandes propriétés de l'Amérique n'ont-ils pas paſſé par des mariages ou des acquiſitions aux plus grands Seigneurs du Royaume, à des Gentilshommes des plus anciennes races, qui ſervent l'État, ſoit dans la Magiſtrature, ſoit dans les Armées? Pourquoi donc borner leurs cultures & leurs fortunes, parce que celle des Négocians, & conſéquemment leurs moyens d'échange & de navigation ſont bornés? Pourquoi borner leurs conſommations dans le Royaume, conſéquemment le Commerce de l'intérieur, conſéquemment l'entretien des Ouvriers de luxe, des Artiſtes, des Bouchers, des Boulangers, des Cultivateurs du Royaume, & cela parce qu'on ſe ſervirait d'autres Agens, ou d'autres Navires que des Français. Mais, Monſieur, ou je me trompe fort, ou ces Propriétaires de l'Amérique ſont bien indolens, bien endormis ſur leurs intérêts, ou ils doivent vous regarder comme leurs plus grands ennemis. Mais il me ſemble que des Manufacturiers, que des Fabricans, que des Artiſtes, que tous les gens enfin qui pourraient vivre des moyens qu'apporte dans la circulation une maſſe de denrées de cent, ou de cent-vingt millions de plus dans un Royaume, il me ſemble, dis-je, Monſieur, que tous ces gens-là ne doivent point être de votre avis. Vous craignez que les Étrangers n'introduiſent en contrebande dans les Colonies les inſtrumens aratoires dont vous prétendez être ſeuls en droit de les fournir! Pourquoi cette crainte qui peut être déplacée? Pourquoi mettre en fait & comme un moyen d'excluſion, ce qui doit néceſſairement être conſervé en queſtion? D'ailleurs,

vous avez un sûr moyen d'empêcher cette contrebande ; & ce moyen eſt dans vos mains. Que les inſtrumens aratoires & de Manufactures de première néceſſité pour les Isles ſoient les meilleurs qu'il y ait en Europe. Nous fabriquons, nous, Monſieur, pour l'Artillerie du Roi les meilleurs outils, les meilleurs haches, les meilleurs ſerpes qu'il y ait en Europe. Nos Ouvriers ſont cependant Français. Les vôtres ſeraient-ils moins habiles ? Qu'ils le deviennent d'avantage ! Que vos forges, que vos chaudières, & vos cilindres de moulins ſe perfectionnent. Payez mieux & plus cher les Entrepreneurs des Manufactures. Ayez moins le deſir de gagner ſur eux, la main-d'œuvre étant infiniment moins chere en France qu'en Angleterre, parce que les vivres y ſont à meilleur marché, vous pourriez donc obtenir la préférence, & en Europe, & dans vos Colonies, & même dans les leurs, ſur toutes leurs fournitures.

Savez-vous ce que je ferais, ſi j'avais l'honneur d'influer dans les déciſions du Gouvernement ? J'exclurrais pour quatre générations vos fils de Négocians de toute office de Magiſtrature comme de tout Emploi militaire. Je les obligerais au moyen de cela de reſter dans la Profeſſion de leurs peres, & d'y conſerver conſéquemment leurs fortunes. Mais en attendant l'effet de ce réglement ſalutaire, & pour eux, & pour l'État, je me ſervirais de l'office des Étrangers pour ſuppléer à ce que nos Négocians ne peuvent faire pour l'accroiſſement de la culture des Colonies.

--- C'eſt-à-dire, Monſieur, d'après votre ſyſtême, que

ſi toutes les Colonies avaient beſoin pour réparer les mortalités de leurs Eſclaves d'une quantité de vingt, vingt-cinq mille Nègres tous les ans, ſi après une guerre de ſix ans elles avaient beſoin d'une réparation de ſoixante, quatre-vingt mille Nègres, parce que l'interruption du Commerce de Guinée n'aurait pas permis de les en fournir pendant ſix ans, ſi par la circonſcription du Commerce des Négocians Français, ils ne pouvaient en procurer que dix mille par an, vous auriez tout bonnement recours aux Étrangers? --- Certainement, Monſieur. --- Mais, ſi vous permettez aux Étrangers l'entrée dans vos Colonies, & qu'ils y apportent ſoixante, quatre-vingt, cent mille Nègres, les Colonies leur devront donc un retour en denrées de 70, 90, 120 millions, & alors le Commerce de France eſt perdu, la Navigation eſt perdue, les Manufactures, les Fabriques, la culture du Royaume ſont perdues.

---- J'ai oui dire, Monſieur, que les Colonies donnaient cent-cinquante millions à la France. J'ai oui dire qu'un Nègre travaillant, donnait cent piſtolles ſur une ſucrerie, & 4 à 500 livres par les autres cultures. J'ai oui dire qu'il y avait telle ſucrerie qui pourrait donner deux & trois cent mille livres, qui faute de 50, 60 Nègres, qui fournis par l'Étranger, ne coûteraient pas plus de quatre-vingt mille francs, ne produiſait pas cinquante mille francs par an à ſon Propriétaire. Un de mes Amis me diſait l'hiver dernier à Paris qu'il était dans ce cas, ainſi que trois ou quatre cent autres Propriétaires. Quel inconvénient donc, Monſieur, (je ne parle pas des Négo-

cians qui ne voient & ne doivent voir que leur intérêt du moment, je parle du Commerce en général) quel inconvénient y aurait-il de faire un sacrifice de trente, quarante, cinquante millions de denrées pendant cinq, six ans, si ce sacrifice doit être une raison d'augmentation de culture, conséquemment de Commerce, de trente, quarante, cinquante, cent millions de denrées au bout de quelques années. Je vous avouerai d'ailleurs une chose, Monsieur, qui me fait frémir : c'est que dans cet état de besoin d'Esclaves, où je vois que les Colonies sont réduites, connaissant les hommes en général comme je les connais, je suis certain que les Nègres y doivent être extrêmement malheureux ; les trois quarts des Propriéraires qui sont en France, sont des gens nécessités à de grandes dépenses pour soutenir l'état de leurs grades & de leurs naissances ; ils n'ont jamais été sur leurs biens ; ils veulent avoir toujours les mêmes revenus sans s'embaraſſer si ce qui leur reste de Nègres peut, ou ne peut pas, suffire aux travaux de leurs cultures. Le Régisseur de ces biens, indépendamment de ses bénéfices, croit son honneur intéressé à en soutenir les revenus sur le pied des anciens produits. Le malheureux Esclave forcé de faire le travail de deux hommes, doit nécessairement succomber à la longue sous le poids de ses travaux, les Nègresses ne doivent point faire d'enfans, le lait doit tarir dans leur sein, leurs nourrissons doivent être faibles, languissans, & ne doivent point vivre. Ces malheureux doivent tromper la nature, peut-être l'outrager dans ses réproductions, ils doivent fuir les habitations de leurs Maîtres ; si les Colonies ont des montagnes, des lieux de difficile accès, il doit

s'y raſſembler beaucoup d'Eſclaves fugitifs, le déſeſpoir ſouvent produit le crime & la révolte, je ſuis homme, & je ſais ce qu'un homme déſeſpéré eſt en état de faire. Je vois enfin, je vous en demande pardon, je vois dans le ſyſtême de vos Négocians des maux & des calamités ſans nombre. Je vois dans l'avenir l'anéantiſſement des Colonies. Je vois l'accompliſſement des Prophéties de Mr. l'Abbé Raynal, je vois le maſſacre des Maîtres, de tous les Blancs. Je vois . . . . . & je vous quitte pour finir une converſation qui m'atriſte infiniment.

On obſervera qu'il ne fut queſtion dans cette converſation, ni des vivres pour les Eſclaves, ni de la farine. Cet Officier d'Artillerie était un homme de bien, un homme de ſens, & plein de ſenſibilité ; il n'eût pu ſe défendre de quelque mouvement d'indignation à la lecture d'Écrits légers & captieux qui oſent attaquer un Arrêt du Conſeil d'État du Roi, parce que cet Arrêt permet dans les Colonies l'introduction directe des premiers beſoins de la vie, qui n'ont jamais pu & ne pourront jamais y être fournis ſans les ſecours des Étrangers. Se fût-il jamais perſuadé que les Cultivateurs du Royaume ſont intéreſſés à empêcher qu'on n'approviſionne les Colonies par l'office de l'Étranger de ris que la France ne produit point ; de morue dont le haut prix eſt la preuve que la Navigation Françaiſe n'en donne tout au plus que la moitié de la conſommation du Royaume ; de bois enfin de toute eſpèce dont la France manque entiérement ?

Quel eſt le but de l'établiſſement des Colonies, eût-

il dit ? La culture de denrées que la France ne produit point, & qu'elle ſerait obligée de tirer de l'Étranger, ſi elle n'avait point de Colonies.

Que fait la France de ces denrées ? Elle en conſomme un tiers & elle vend le reſte à l'Étranger qui lui doit un retour ou de denrées, ou d'effets qui lui manquent, ou d'argent.

Quelle eſt cette maſſe de productions des Colonies ? 150 millions, ſans y comprendre 25 à 30 millions de ſirops amers, dont la France ne peut ſe charger, & dont elle force de donner un débouché a ſes Colonies par l'office de l'Amérique ſeptentrionale.

Les cultures des Colonies ſont-elles à leur plus haut point de culture ? Non : décidément non. Ceux qui l'avancent, ou ſe trompent, ou ont intérêt de dire le contraire de la vérité à cet égard.

A quoi pourraient ſe porter les productions des Isles, ſi elles étaient approviſionnée de la quantité de Nègres qui ſeraient néceſſaires aux cultures & aux manufactures ? Au double de leurs revenus actuels, c'eſt-à-dire à 250 & 300 millions.

Quel eſt le prix d'un Nègre Anglais ? 1320 liv. à choiſir. Quel eſt celui d'un Nègre Français ? 2000, 2250, même 2400 liv.

Les Colonies produiſent-elles la quantité de vivres néceſſaires à la nourriture des Eſclaves ? Non. Les

ſéchereſſes fréquentes d'un côté, les pluies exceſſives de l'autre, la détérioration des terreins propres aux vivres, les ouragans, les tremblemens de terre expoſent ces Pays à des famines imprévues, & qui les mettent dans la néceſſité preſque continuelle d'avoir recours au déhors pour les premiers beſoins de la vie.

Quels ſont les Pays les plus proches de ces Isles & d'où l'on puiſſe le plus promptement tirer ces premiers beſoins de la vie? La Nouvelle-Angleterre, qui, en général n'en eſt pas éloignée de plus de 400 lieues.

En combien de tems les Isles peuvent-elles recevoir les ſecours de la Nouvelle-Angleterre? En ſix ſemaines au plus tard.

Quel eſt le tems que mettrait la France à ſecourir ſes Colonies. Cinq & ſix mois au moins, & ſouvent d'avantage, ſi les vents, comme cela arrive fréquemment, retenaient ſes Navires deux & trois mois dans ſes rivières.

Que pourrait leur envoyer la France? De la farine: & encore ſe trouverait-il des circonſtances où elle ne le pourrait pas, car ſouvent elle en manque elle-même, & la preuve en eſt dans la quantité de bled qu'elle tire de l'Étranger, ce qu'elle ne ferait point ſi elle en récoltait au-delà de ſa conſommation.

A quel prix pourrait-elle donner ſes farines? Ce prix ſerait dans les Isles en raiſon du preſſant beſoin où elles ſeraient réduites. On peut donc l'évaluer, vu la

modération du Négociant Français, à 15, 20, 25 ſols la livre, le Propriétaire de 300 Nègres dépenſerait donc par jour 4,500 liv. pour la nourriture de ſes Eſclaves.

Quel eſt le prix courant de celle de la Nouvelle-Angleterre ? 25 à 30 liv. le quintal.

Quel eſt le prix de la morue de la Nouvelle-Angleterre ? entre 4 & 5 ſols. A quel prix le commerce de France pourrait-il donner la morue ? A 70, 80, 100 liv. & peut-être plus, le quintal.

A quel prix monterait le riz de la Caroline, aporté par l'Anglo-Américain dans nos Ports ? A 3 & 4 ſols la livre. Et celui tiré du Levant, que nos Négocians prétendent qu'ils enverraient dans nos Colonies ? A 15 ou 20 ſols, peut-être plus dans un cas de diſette.

En trouverait-on toujours dans les Ports une ſuffiſante quantité pour fournir les Colonies dans le cas d'une famine imprévue, pour nourrir enfin deux, trois cent mille Eſclaves ? Pourrait-il y avoir dans les Ports un dépôt conſtant de riz toujours entretenu par des Entrepreneurs, qui, ſur peine de la vie, de la confiſcation de leurs biens & de la flétriſſure de toute leur famille, s'obligeraient, comme cela eſt raiſonnable, à cette fourniture extraordinaire, qui pourrait fort bien n'avoir lieu que tous les deux ou trois ans, & à l'improviſte ? Non. Les Négocians diront peut-être que oui ; mais à coup sûr ils ne pariront pas, & s'ils parient, ils ne mettront rien au jeu.

Aprés toutes ces queſtions & ces réponſes, il eſt à préſumer que le procès des propriétés des Colonies contre les intérêts des Commerçans ſerait jugé dans l'eſprit de l'Officier d'Artillerie. Il dirait, des Nègres! des Nègres, non-ſeulement pour l'entretien raiſonnable des cultures actuelles, mais encore pour l'augmentation de ces cultures! Il dirait, des vivres en abondance! des vivres à bas-prix pour les Eſclaves! quelques ſacrifices même que l'on ſoit obligé de faire, il faut que des hommes qui travaillent vivent, cela eſt de toute juſtice & de toute humanité, cela eſt de toute raiſon, ou il faut renoncer à avoir des Colonies. Mais la Navigation; . . . . . mais la Culture de la France; . . . . . mais les Ouvriers de nos Ports; . . . . . mais les impoſitions du Royaume; . . . . . mais . . . . . .

Tout cela ſe trouvera, & au double, dirait-il, dans l'accroiſſement de la culture des Colonies, dans les dépenſes que les Propriétaires feront dans le Royaume, dans neuf cent, dans mille Navires que la France entretiendra par la Toute-Puiſſance de deux cent-cinquante, trois cent millions de denrées que l'on retirera des Colonies lorſqu'elles auront doublé le nombre de leurs Eſclaves, & que ces malheureuſes créatures humaines auront toujours une nourriture proportionnée à leurs beſoins. Ce qui ne ſera jamais que par l'admiſſion libre des Anglo-Américains, quant aux vivres, & de tous les Étrangers quant aux Nègres.

F I N.

BIBLIOTHEQUE A. FRANCONIE CAYENNE